

2m11.2970.2

Université de Montréal

Quelle mobilité ?
Contribution à une meilleure compréhension
du phénomène social de l'itinérance

par
Ernest Ungureanu

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.Sc.
en **Sociologie**

Mai 2002

© Ernest Ungureanu, 2002



HM
15
U54
2002
V.017

2005 JUL 6

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Quelle mobilité ?
Contribution à une meilleure compréhension
du phénomène social de l'itinérance**

présenté par :

Ernest Ungureanu

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mona-Josée Gagnon

présidente-rapporteuse

Paul Sabourin

directeur de recherche

Jean Panet-Raymond

membre du jury

Résumé

La dynamique de l'exclusion constitue un phénomène social généralisable, et la prégnance de l'itinérance, qui définit un état de dépendance par rapport aux structures de redistribution en même temps qu'un comportement de mobilité des individus, est de plus en plus réelle dans notre société. Les dispositifs de réinsertion sociale des personnes considérées comme immobiles du point de vue relationnel et aussi des habiletés qu'elles sont capables de mobiliser pour leur survie, utilisent dans ce but un élargissement de la notion de *travail* à celle d'*activité sociale*. La mobilisation dans des activités communes très diverses est censée mobiliser les « immobiles », et en même temps créer des représentations de valorisation sociale qui s'apparentent au « vrai » travail, dans la société et chez les personnes concernées, elles-mêmes.

L'objectif de la recherche, présentée sous la forme d'un mémoire de maîtrise, est la compréhension de cette nouvelle dynamique sociale mise en action selon une logique de justice, dont la finalité est la réduction unilatérale de la teneur du clivage entre les « mobiles » et les « immobiles », qui structure l'ensemble de la vie sociale. L'hypothèse de la recherche vise à examiner si effectivement il existe une action systématique de mise en mouvement axée sur une vision d'élargissement du travail à la notion d'activités sociales, comparable à la proposition de transformation du *contrat de travail* en *contrat d'activité*, faite par Boltanski et Chiapello, pour la réduction de l'exploitation dont les « immobiles relatifs » — les travailleurs — font l'objet.

Par l'analyse de la situation sociale des « Amis » de l'Accueil Émilie à Bordeaux-Cartierville, et en utilisant les outils méthodologiques d'observation directe et d'analyse de discours dans le cadre d'une recherche qualitative, nous pouvons conclure que le mouvement de mobilisation est effectif, mais la teneur de

la réinsertion sociale, de la réappropriation plénière des prérogatives de citoyenneté sont fragmentaires, les activités sociales de ces personnes démunies, qui constituent l'objet de recherche, ne possédant pas de caractéristiques qui ouvrent la voie à une appropriation politique du monde. La mobilisation amorcée se traduit en réalité par une mobilité spatiale, une circulation dans le réseau de redistribution dont l'objet empirique de la recherche, l'Accueil Émilie, représente seulement une des étapes de l'itinéraire de ces personnes, dont les comportements de mobilité font en sorte qu'un nombre de recherches récentes considèrent comme des itinérants, nonobstant la connotation régionale accordée à cette notion.

L'étude de cas suit le chapitre méthodologique, dans lequel est mise en évidence l'ampleur de la redistribution alimentaire comme indicateur de la résurgence de la pauvreté de masse et de la dépendance alimentaire dans un pays riche, le Canada. Le chapitre est précédé par celui théorique, comprenant plusieurs approches de critique sociologique du capitalisme actuel et de ses conséquences sur la vie sociale. D'ailleurs, la nouvelle théorie de l'exploitation qui émerge de l'approche de la mobilité est au fondement théorique de la recherche.

Mots-clé : Pauvreté — Exclusion — Mobilisation — Intégration sociale — Travail — Activité sociale — Redistribution.

Summary

The dynamic of the exclusion represents a generalizing social phenomenon and the itinerancy, which defines both a state of dependence on the redistribution structures and a mobile behaviour of individuals, is more and more present in our society. The instruments of social reinsertion of persons considered immobile from a relational point of view and also from the perspective of their capability to use surviving skills, make possible the change of the notion of employment into the larger one of social activity. The mobilization for very diverse common activities is meant to gather the immobile, and at the same time to create representations of a social esteem similar to that of the true employment, both in the society and for the persons concerned.

The aim of this research presented as a master memoir is the understanding of the new social dynamic acting according to a new logic of justice, the objective of which being to reduce unilaterally the cleavage between the mobile and the immobile in the social life structure. The hypothesis of the research aims at examining if there is a systematical activity of transposition from the idea of employment into the enlarged idea of social activity, comparable to Boltanski and Chiapello's proposition of transforming the *employment contract* into an *activity contract*, in order to reduce the exploitation of the relative immobile — the workers.

The analysis of the social situation of the « Friends » of the Accueil Emilie from Bordeaux-Cartierville and the use of methodological instruments of direct observation allow us to conclude that the mobilizing process is real, but the social reinsertion and the complete appropriation of citizen prerogatives are fragmentary; consequently, the social activities of these needy people, object of this research, do not open the way to a policy of appropriation in the world. In reality, this mobilization finds expression in a spatial mobility, a circulation within a network

of redistribution in which our empirical object of research, the Accueil Emilie, represents only one step in the itinerary of these people whose behaviour of mobility explains why a certain number of recent researches consider them as itinerants, notwithstanding the regional connotation of this notion.

The case study follows the methodological chapter, which emphasizes the wide extension of the food distribution as indicator of mass poverty and nutritional dependence in a rich country like Canada. This chapter is preceded by a theoretical one, which comprises several critical sociological approaches of the actual capitalism and its consequences in the social life. Moreover, the new theory of exploitation, which emerges from the mobility approach, is the theoretical basis of this research.

Key-words : Poverty — Exclusion — Mobilisation — Social integration — Work — Social activity — Redistribution.

Table des matières

RÉSUMÉ	i
SUMMARY	iii
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES FIGURES	xi
LISTE DES SIGLES	xii
REMERCIEMENTS	xiii
INTRODUCTION	1
Des perspectives théoriques sur la crise sociale actuelle.....	1
Démarche empirique de l'action de mobilisation des personnes en situation de pauvreté.....	4
CHAPITRE 1 — Déstructuration de l'organisation de la vie sociale dans le capitalisme actuel	
1.1 Une approche globale des sociétés contemporaines et de leurs transformation	5
1.2 La crise sociale en tant que crise de la distribution sociale : les travaux de Robert Castel	9
1.2.1 L'entreprise capitaliste : existe-t-il des limites à l'accumulation ?	11
1.2.2 L'État et sa capacité de redistribution	21
1.2.3 La situation sociale de l'individu	28
1.2.4 Intégration ou insertion de l'individu dans la société ?	34
1.3 Pistes de solutions à la crise avancées par les sociologues	42
1.4 Rapports de domination et mobilité	49
1.4.1 Le « mobile »	54
1.4.2 L'« immobile »	62
1.4.3 Mobilité et libération	62
1.4.4 Dégradation des épreuves de justice sociale	64
1.4.5 Un nouveau contrat social : l'activité	72
1.4.6 L'élargissement de la notion de travail à celle d'activité	73
1.4.7 De nouveaux dispositifs sociaux en tant que « solutions »	74

CHAPITRE 2 — Méthodologie de l'étude de cas d'un groupe social itinérant.	
Accumulation, distribution et redistribution	
dans le contexte d'une société fragmentée	81
2.1 La construction des données	83
2.2 La démarche d'entrevue	83
2.3 La définition politique du phénomène de l'itinérance	84
2.4 La recherche sociale sur l'itinérance	86
2.5 Les enjeux de la recherche	88
2.6 De l'itinérance à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté	93
2.7 Une étude qualitative de la mobilisation des personnes	
en situation de pauvreté	99
2.8 Une démarche de l'étude de cas	100
2.9 La relation du chercheur au milieu	100
2.10 Les caractéristiques sociales des usagers de l'Accueil Émilie	107
2.11 Le rapport des usagers et du chercheur à la croyance religieuse	108
 CHAPITRE 3 — La mise en mouvement des « immobiles sociaux »	
3.1 La transformation des conditions d'existence sociale	
des personnes en situation de pauvreté	110
3.1.1 La configuration sociale des interventions religieuses	
auprès des personnes en situation de pauvreté	111
3.1.2 Les nouvelles formes de mobilisation des personnes	
en situation de pauvreté	112
3.1.3 Les transformations de la redistribution sociale	113
3.2 De l'itinérance à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté	
— Une revue de la littérature	114
3.2.1 La désaffiliation sociale	120
3.2.2 La modification de la redistribution étatique	124
3.2.3 Santé et itinérance	131
3.2.4 Criminalité et itinérance	134
3.2.5 Spécificité des sous-groupes de personnes itinérantes	135
3.2.6 La mobilisation des « immobiles »	137
3.2.7 Que faire avec la croissance de la mobilité	
des personnes en situation de pauvreté ?	140
3.2.8 La mobilisation vers la citoyenneté	146

3.3 La définition opératoire de la mobilisation	
des personnes en situation de pauvreté	158
3.4 Description et analyse de la mobilisation	
des usagers de l'Accueil Émilie	160
3.4.1 Les caractéristiques sociales de Bordeaux-Cartierville	162
3.4.2 L'accueil Émilie	167
3.4.2.1 Aspect organisationnel des activités	169
3.4.2.2 Les bénévoles	170
3.4.3 Observations directes des activités sociales de l'Accueil Émilie	171
3.4.3.1 Première observation directe : le 15 mai 2000	171
3.4.3.1.1 Aménagement de l'espace et arrivée	
dans le lieu d'activité. La rencontre	171
3.4.3.1.2 L'attente avant les activités de l'organisme.....	172
3.4.3.1.3 L'identification des participants à l'activité.....	173
3.4.3.1.4 L'aménagement de l'espace de l'activité.....	173
3.4.3.1.5 La réunion des bénévoles	174
3.4.3.1.6 La messe	175
3.4.3.1.7 La rencontre « sociale »	177
3.4.3.1.8 Les discours des anciens « Amis »	178
3.4.3.1.9 La danse	178
3.4.3.1.10 Le repas communautaire	180
3.4.3.2 Deuxième observation directe : le 5 juin 2000.	
Le pèlerinage	181
3.4.3.3 Troisième observation directe : le 19 juin 2000.	
Le concours	183
3.4.4 Représentation des activités sociales du point de vue des usagers	185
3.4.4.1 Conditions de résidence	185
3.4.4.2 Les ressources alternatives complémentaires	187
3.4.4.3 Interactions sociales à l'intérieur de l'espace privé	191
3.4.4.4 La mise en mouvement. Interactions sociales	
à l'extérieur de l'espace privé	192
3.4.4.5 Appartenance à d'autres groupes sociaux	194
3.4.4.6 Relations familiales	196
3.4.4.7 Relations avec l'espace institutionnel	199
3.4.4.8 Les relations avec les services de santé	200
3.4.4.9 Rapport au travail	202

3.4.4.10	Activités sociales de la ressource	209
3.4.4.11	La transposition des relations familiales à l'Accueil Émilie	216
3.4.4.12	Représentation de la pauvreté et normes sociales des usagers	220
3.4.5	Les activités sociales du point de vue des bénévoles	227
3.4.5.1	Critères normatifs de sélection	227
3.4.5.2	La fréquentation des usagers vue par les bénévoles	231
3.4.5.3	Âge.....	234
3.4.5.4	Sexe	235
3.4.5.5	Ethnicité	235
3.4.5.6	Niveau de scolarité	236
3.4.5.7	Profil économique	236
3.4.5.8	Travail	238
3.4.5.9	Perception du rapport des « Amis » à l'espace	239
3.4.5.10	Profil de santé mentale	240
3.4.5.11	L'Accueil Émilie — une famille reconstituée	243
3.4.5.12	Perception de la réciprocité chez les « Amis »	245
3.4.5.13	Interactions sociales à l'intérieur de la ressource	248
3.4.5.14	L'Accueil Émilie comme espace d'interaction sociale	250
3.4.5.15	Milieu spirituel	251
3.4.5.16	La participation des « Amis » aux activités	254
3.4.5.17	Aspect alimentaire	256
3.4.5.18	Les transformations dans la vie des « Amis » en raison de la fréquentation de l'Accueil Émilie.....	257
3.4.5.19	Les ressources alternatives	259
3.5	ANALYSE des relations sociales constituant la redistribution complémentaire de l'Accueil Émilie	264
3.5.1	Les processus sociaux généraux marquant les conditions d'existence sociale des usagers de l'Accueil Émilie	265
3.5.2	Quelques éléments des conditions d'existence sociale des usagers de l'Accueil Émilie	269
3.5.3	La place centrale des relations d'amitié dans les activités de redistribution complémentaire	270
3.5.4	La relation d'aide à l'Accueil Émilie	271

3.5.4.1 La relation d'aide du point de vue des bénévoles	276
3.5.5 L'aide aux ex-psychiatrisés	277
3.5.6 L'Accueil Émilie : un lieu de rencontres sociales	279
3.5.7 Bilan de l'analyse des relations sociales constituant l'Accueil Émilie	280
CONCLUSION	282
BIBLIOGRAPHIE	285
ANNEXES	i
I : Redistribution — Les banques alimentaires au Canada	i
II : Aide alimentaire au Québec — Les Moissons	xii
III : Dispositifs de mobilisation — L'Accueil Émilie	xviii
IV : La construction des données	xxiv
Préambule	xxiv
Schéma d'entrevues usagers	xxv
Schéma d'entrevues bénévoles	xxxi
Schéma d'entrevues psychologue	xxxii
Identification des usagers et des bénévoles	xxxiii
Grille d'observations	xxxiv
V : Sémantique de l'itinérance	xxxv
VI : Un hologramme de l'itinérance	xliii
VII : La notion de domiciliation	l
CURRICULUM VITÆ	lvii

Liste des tableaux

I : Rapport intégration par le travail/densité des rapports sociaux	24
II : Dénombrement selon les critères	
de domiciliation et de mobilité — Montréal	95
III : Dénombrement selon les critères	
de domiciliation et de mobilité — Québec	96
IV : Type d'hébergement de la personne itinérante selon la provenance	128
V : Logiques d'action et sortie de rue	138
VI : Seuils de faible revenu	164
VII : Appréciation des activités dans la relation d'aide	272
VIII : Vision des usagers de leur vie sociale	
et des activités sociales de l'Accueil Émilie	275
IX : Les banques alimentaires au Canada	iii
X : Évolution de la fréquentation de banques alimentaires au Canada	iv
XI : Fréquentation des banques alimentaires au Canada	v
XII : Sources de revenu des bénéficiaires des banques alimentaires au Canada	vi
XIII : Banques alimentaires selon la taille des communautés	vii
XIV : Faible revenu et accessibilité des logements	ix
XV : Perception de la responsabilité pour la faim	x
XVI : Perception des causes de la situation	
de bénéficiaire des banques alimentaires	xi
XVII : Système national de partage alimentaire — les Moissons du Québec	xii
XVIII : Moissons Montréal — Évolution de la redistribution 1985-2000	xiv
XIX : Lieu de naissance, citoyenneté et langue maternelle	xlvii
XX : Statut domiciliaire, sexe et âge	xlviii

Liste des figures

1 : Présentation générale de la ressource	xviii
2 : Formation des bénévoles	xix
3 : Activités collectives juin juillet 2000	xx
4 : Organisation spatiale anniversaires et autres fêtes	xxi
5 : Organisation spatiale souper	xxii
6 : Organisation spatiale ateliers, jeux et autres activités sociales.....	xxiii
7 : Définition et synonymes de « itinéraire »	xxxv
8 : Définition et synonymes de « itinérance »	xxxvi
9 : Définition et synonymes de « itinérant »	xxxvii
10 : Définitions des mots de la famille « itinéraire »	xxxviii
11 : Définition de « itinérant » 1.....	xxxix
12 : Définition de « itinérant » 2.....	xxxix
13 : Définition de « itinérant » 3.....	xl
14 : Définition de « itinérant » 4	xl
15 : Définition de « itinérant » 5.....	xli
16 : Définition de « itinérant » 6.....	xli
17 : Définition de « itinérant » 7.....	xlii

Liste des sigles

ACBA : Association canadienne des banques alimentaires
CLSC : Centre de loisirs et santé communautaire
CQRS : Conseil québécois de la recherche sociale
CRI : Collectif de Recherche sur l'Itinérance (UQAM)
CUM : Communauté urbaine de Montréal
DSP-RRSSS-MC : Direction de la Santé publique — Régie régionale de la santé et des services sociaux — Montréal-Centre
FQRSC : Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
GRAPPP : Groupe de recherche et d'analyse sur les pratiques et les politiques pénales
IDH : indice de développement humain (ONU)
MEQ : Ministère de l'Éducation du Québec
MMSR : Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu
MMSRFP : Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle
MSP : Ministère de la Sécurité publique
MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
PSBE : Politique de santé et de bien-être (Gouvernement du Québec)
RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
RIOCM : Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal
RISQ : Réseau d'information scientifique du Québec
RRMSSS : Régie régionale du ministère de la santé et des services sociaux
SAJ : Secrétariat à la jeunesse
SCF : Secrétariat de la condition féminine
SDF : sans domicile fixe
UQAM : Université du Québec à Montréal

Remerciements

Mes sincères remerciements à Paul Sabourin, Ph. D., mon directeur de mémoire, qui a contribué essentiellement à la construction, à partir d'éléments empiriques, théoriques et méthodologiques apparemment hétérogènes, d'une vision unitaire qui puisse s'objectiver sous la forme d'un mémoire de maîtrise en sociologie. Son immense capacité d'analyse et de synthèse, s'articulant avec la rigueur scientifique de son approche, a fait en sorte que le présent mémoire s'est concrétisé.

Université de Montréal

Quelle mobilité ?
Contribution à une meilleure compréhension
du phénomène social de l'itinérance

par
Ernest Ungureanu

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de M.Sc.
en **Sociologie**

Mai 2002

© Ernest Ungureanu, 2002

Introduction

Dans ses travaux qui ont donné lieu à la rédaction de *La Grande Transformation*, Karl Polanyi présentait les conséquences de l'avènement du capitalisme exacerbé par l'idéologie libérale, systématisée par J. Locke et A. Smith. Pendant une dizaine d'années, nous dit ce chercheur¹, la société occidentale fut confrontée à l'extrême limite de sa désagrégation sociale, l'éclatement de toutes les régularités sociales, même celles nécessaires à la réalisation de l'industrialisation.

Or, l'émergence de mouvements réformistes, puis les regroupements de travailleurs en syndicats, en somme l'invention du social qui va culminer avec la consolidation dans les années '30 de l'État-providence constituait pour l'auteur de *La Grande Transformation*, publié en 1944, le terme de ce capitalisme sauvage, c'est-à-dire autorégulé. La fin de ce régime se caractérisa par l'émergence d'une régulation sociale institutionnalisée (dispositifs assuranciers, conventions collectives, etc.).

Toutefois, contrairement à ce qu'anticipait K. Polanyi pour le reste du siècle, il appert que le capitalisme connaît un développement inattendu, plus imposant que jamais.

Des perspectives théoriques sur la crise sociale actuelle

Mes premiers travaux dans le cadre de ce mémoire se sont inscrits dans l'ordre d'une sociologie critique. J'avais tenté d'étudier, lors de la rédaction d'un premier chapitre de près de 80 pages, l'idéologie libérale et la pérennité de ses principes fondamentaux malgré les transformations sociales actuelles. Il s'agissait d'une analyse multidimensionnelle qui n'a de mesure que l'envergure de la mondialisation économique actuelle, toutefois trop vaste comme travail sociologique propre à un mémoire.

¹ K. POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

J'ai étudié par après des travaux en sociologie de l'économie² pour tenter d'éclairer pourquoi l'idéologie libérale et le capitalisme constituent, malgré l'invention des mesures sociales et la régulation des marchés, les principes actifs d'organisation, voire plutôt de désorganisation de la société contemporaine.

Ces travaux m'ont permis de comprendre le fait que la sociologie se différencie du discours libéral et en constitue de par ses fondements la négation. Comment est-il possible, malgré le développement des sciences sociales, qu'aujourd'hui reviennent dans le sens commun des notions de « droits, de libertés, de concurrence de l'ordre de la naturalité qu'incarne le marché » en tant que voie royale du progrès humain ? Il y aurait lieu d'explorer la dimension idéologique des rapports de domination qui organisent une telle vie sociale, tant la diffusion actuelle du discours néolibéral demeure en profonde continuité avec le noyau dur du libéralisme au XIXe siècle.

En première partie nous étudierons trois perspectives qui ont dressé le bilan de la configuration actuelle du capitalisme dans les sociétés développées : Enzo Mingione — la société fragmentée, Robert Castel — la désaffiliation sociale, et le nouvel esprit du capitalisme par Luc Boltanski — Ève Chiapello. Ils sont connus pour avoir produit des travaux majeurs sur le sujet. Ce qui nous intéresse particulièrement dans leur analyse, à l'instar de la période critique du capitalisme autorégulé du XIX e siècle mise en évidence par K. Polanyi, c'est de relever le processus de dégradation de la vie sociale actuelle que constatent et analysent ces auteurs. De plus, nous examinerons les voies de « solutions » qu'ils entrevoient à la fragmentation et la dualisation de la vie sociale.

² Voir bibliographie.

L'approche d'Enzo Mingione propose une vaste synthèse de l'état du développement social mettant en évidence le fractionnement des nations en espaces de développement et de sous-développement. Ce processus est observable à partir de la transformation du travail, mais aussi plus généralement des conditions d'existence des groupes sociaux. Cette approche théorique, que nous verrons en premier lieu, est une des rares perspectives qui propose une analyse des processus sociaux d'accumulation, de distribution et de redistribution ainsi que de leurs relations. En somme, il s'agit d'une perspective qui ne sépare pas l'économique (l'accumulation et la distribution) du social (la redistribution).

La perspective de Robert Castel, que nous exposerons dans un deuxième temps, nous propose une analyse de la désaffiliation sociale renouvelant l'approche des personnes et des groupes sociaux en situation de pauvreté. En ce sens, elle parvient à examiner en profondeur les conséquences de l'amenuisement de la distribution sociale.

Enfin, Boltanski et Chiapello nous présentent, à la suite des travaux de Robert Castel qui leur servent de base, une analyse de la configuration émergente du capitalisme actuel mettant au jour les microdéplacements induits par les détenteurs de capital et les formes organisationnelles qui ont pour but de rendre plus « économique » la vie sociale.

Dans leur analyse d'un monde dominé par le phénomène des réseaux se pose comme central le rapport social entre les « mobiles » et les « immobiles » et la nécessité, à titre d'amenuisement de cette situation d'exploitation, de réduire la mobilité des « mobiles » et d'augmenter la mobilité des populations identifiées comme immobiles. Au fondement de cette position, ces sociologues veulent participer à une redéfinition du travail en termes d'activités sociales dont l'institutionnalisation relèverait d'un contrat d'activité.

Démarche empirique de l'étude de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté

Leurs analyses, au-delà des particularismes européens, présentent un haut degré de pertinence pour l'étude de la société canadienne et québécoise, les processus socioéconomiques reliés à l'influence du modèle économique capitaliste, en alliance avec l'idéologie libérale étant sensiblement de la même nature. Les conséquences sociales de la dynamique de cette alliance, entamée dès le XVII^e siècle, se relèvent particulièrement délétères dans les sociétés occidentales « développées », dont le Québec fait partie.

Le travail théorique fait par ces auteurs nous permet de rendre compte de l'intérêt de notre étude empirique de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté. Nous nous intéresserons à ce mouvement induit par un ensemble d'actions et de mesures sociales qui ont pour conséquence l'augmentation tant soit peu de la mobilité des personnes que nous nommons « les exclus ».

Au Québec, d'une façon souvent non institutionnalisée, des actions et des organisations communautaires participent de cette mobilisation des exclus. On pourra constater que déjà se mettent en œuvre des activités sociales dont l'objectif est la réinsertion sociale par la participation à des projets d'activités multiformes.

Notre démarche empirique vise la description et l'analyse de l'un des dispositifs de mobilisation, à vocation religieuse, complémentaire à la redistribution étatique. La construction des données d'observations directes et d'entrevues, effectuées d'abord avec les personnes en situation de pauvreté et après avec les bénévoles et les responsables de la ressource d'aide, l'Accueil Émilie, nous permet d'entrevoir les caractéristiques de nouvelles formes de mobilisation, dont l'efficacité semble discutable.

Chapitre 1

Déstructuration de l'organisation de la vie sociale dans le capitalisme actuel

Nous allons examiner trois perspectives portant sur la crise sociale dans les pays développés. En premier lieu, celle de la société fragmentée, d'Enzo Mingione. Les travaux du sociologue italien dénotent une appréhension globale de la société et de l'économie. Ses nombreux travaux³, dont *Fragmented societies*⁴, font état de la désagrégation des sociétés nationales, phénomène qui nous intéresse ici.

1.1. Une approche globale des sociétés contemporaines et de leurs transformations

L'idéalité du marché, affirmée continuellement par les idéologues libéraux, qu'ils soient économistes et politiciens, est relativisée, sinon contredite dans une analyse récente de la question sociale⁵. Dans la transition entre ce que E. Mingione appelle le capitalisme « providentialiste »⁶ et le capitalisme globalisé, se profile l'« instabilité » et la « déstructuration », car l'hégémonie de l'économie sur la société produit une crise sociale multiforme.

Pour l'auteur, la catégorie travail est fondamentale dans la compréhension de ces transformations sociales. Les mécanismes coopératifs traditionnels d'intégration sociale y sont considérés comme essentiels dans le fonctionnement de toute économie, ce qui confirme l'importance de l'enracinement social de l'économie.⁷

³ Dans « Stratégies familiales et développement économique : les deux cas italiens », *Ethnographie*, Montréal, 1994, p.45-58, il propose une analyse sociologique de la fragmentation de la société italienne en trois Italie, qui connaissent, chacune, un développement différencié.

⁴ Enzo MINGIONE, *Fragmented societies : a sociology of economic life beyond the market paradigm*, Oxford, Blackwell, 1991.

⁵ Enzo MINGIONE, « Fragmentation et exclusion », Montréal, *Sociologie et Sociétés* n° 30, 1998, p. 1-15.

⁶ Il s'agit de l'époque fordiste, où l'organisation tayloriste du travail permettait l'intégration sociale par le travail, selon l'auteur.

⁷ Toutefois, l'affirmation à savoir que « il n'y a pas d'économie qui tienne sans un niveau suffisamment élevé de mécanismes d'intégration qui alimentent le potentiel de coopération » (*ibid.*, p. 1) semble de moins en moins pertinente dans la société occidentale.

Le développement fragmenté de la société postfordiste ou postmoderne (définitions qui reflètent une quête de dépassement symbolique de la réalité) et le recul du contrôle étatique sur l'économie ont comme origine la généralisation du paradigme du marché. Selon E. Mingione, la compétition utilitariste atomisée, comme principale forme d'interaction spécifique, « ne correspond pas à des formes d'organisation, mais au contraire présuppose l'absence d'organisation »⁸. Cette généralisation du marché introduit de puissants éléments déstructurants dans des sociétés où prédominaient naguère des facteurs organisationnels associatifs, comme formes d'intégration sociale.⁹

La troisième révolution technologique, dont la conséquence est une nouvelle augmentation de la productivité, a contribué fortement à la diminution de l'offre d'emploi, ce qui constitue le deuxième élément déterminant dans la redéfinition des mécanismes de régulation sociale. La transformation de l'emploi a fortement réduit le modèle de l'unique pourvoyeur familial possesseur d'un emploi permanent, avec de profondes influences sur la régulation sociale, sur la dynamique des relations intrafamiliales.

Selon E. Mingione, le phénomène du chômage, conséquence directe du déclin de l'emploi industriel de l'époque fordiste, est expliqué par la disparition des emplois permanents, à haut niveau de productivité, mais à faible qualification, « rémunérés en fonction d'un coût de la vie et d'un niveau élevé de consommation », ce qui confirme la définition de « postfordiste » attribuée à la société actuelle. Les fréquentes restructurations de l'industrie selon la logique productiviste et le processus de tertiarisation de l'économie produisent une déstabilisation de la régulation de l'emploi, avec des effets tout aussi déstructurants de l'ensemble des mécanismes d'intégration sociale.

⁸ *ibid.*, p. 2.

⁹ Au Québec, la Révolution Tranquille a constitué le principal point d'amorce du processus de déstructuration sociale, les anciennes structures économiques et sociales n'étant pas adaptées à l'influence idéologique du capitalisme industriel nord-Américain. Les principes du libéralisme se sont depuis imposés de façon hégémonique, au détriment des représentations sociales qui permettaient jadis l'articulation de facteurs économiques et humains dans l'activité économique.

L'analyse économique produit, par un glissement idéologique entre responsabilisation individuelle et culpabilisation, des explications différentes des facteurs responsables du chômage, en l'occurrence, les chômeurs eux-mêmes.

L'instabilité du milieu social immédiat et la tendance à la disparition des structures familiales nucléaires, la constante demande d'adaptation par la permanente disponibilité, la flexibilité et la mobilité comme conditions de l'employabilité constituent autant de transformations, auxquelles les mécanismes cognitifs d'adaptation doivent faire face.

Dorénavant, les interactions sociales, même intrafamiliales, articulent des éléments de solidarité et de coopération, encore persistants, avec de plus en plus d'exigences économiques, qui sont souvent peu compatibles à la vie familiale. Comme conséquence des transformations sociodémographiques, nous dit l'auteur, il s'opère une stratification du point de vue de la régulation sociale, la proportion de familles stables, capables d'assurer un soutien familial dans les conditions de déstructuration de l'emploi est de plus en plus réduite par rapport au nombre de familles instables, isolées socialement et déficitaires du point de vue relationnel. Sur le plan individuel, la tendance à la dissolution de la solidarité sociale favorise la rupture de la chaîne de socialité traditionnelle, l'individualisme et l'égoïsme, selon le cercle vicieux de transformation de la personnalité de l'*homo œconomicus*.

E. Mingione ne souligne pas les déterminants idéologiques de ces déstabilisations sociales, la transformation de l'emploi, comme conséquence des changements structuraux, objectifs, de l'économie, étant à la base de ce phénomène. Il arrive à la conclusion de la forte relation causale entre la crise de l'emploi, déterminée par la disparition des éléments sociaux de régulation et la crise sociale actuelle, et semble regretter l'équilibre sociorégulateur de la phase du capitalisme d'État, celle de l'expansion du capitalisme industriel sous régulation étatique, période faste pour la classe ouvrière et créatrice de mécanismes d'intégration

sociale par le travail. La disparition de la société salariale¹⁰ par la transformation en profondeur de la conjoncture de l'emploi représente la conséquence majeure de l'application rigoureuse des principes de l'idéologie libérale, dont la quête du profit par tous les moyens.

Selon la logique économique, la perspective d'obtention de profits de plus en plus importants grâce à l'utilisation de la technologie rend caduques des considérations, telle que celle de la capacité d'intégration sociale de l'emploi, comme à l'époque industrielle.

La domination du mode économique de raisonnement accompagne la tendance à l'hégémonie du marché sur les sociétés. Dans les sociétés basées sur la domination de l'économie de marché, les relations sociales ont tendance à être valorisées qu'en fonction de leur adéquation à l'ordre économique, et, finalement, l'être humain est réduit au statut d'objet économique.

La transformation des régimes d'emploi constitue l'explication principale que produit E. Mingione de la production sociale de l'exclusion, avec comme conséquences des tensions dans le système de régulation sociale, allant jusqu'à la « désintégration sociale ». Les populations concernées sont définies conjointement au niveau social et à celui de l'emploi, et pour l'auteur, qui cite Robert Castel¹¹, il s'agit de populations dont le cumul des handicaps se transforme en exclusion sociale collective :

¹⁰ La condition salariale, considérée pendant des siècles comme une condamnation à une vie de dépendance de la vente de la force du travail, une déchéance et une dégradation de la position socioéconomique, a constitué la voie royale d'intégration sociale des Trente glorieuses, la « matrice de base de la "société salariale" moderne » (Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, Collection L'Espace du politique, p. 12).

¹¹ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, collection L'Espace du politique, 1995, et Robert CASTEL, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et politique*, RIAC n° 34, pp. 13-21.

« [...] minorités, immigrants récents, habitants de quartiers pauvres dans certaines zones urbaines des régions les plus touchées par la désindustrialisation et caractérisées par des formes plus faibles ou dépendantes d'industrialisation — se change en véritable syndrome d'exclusion sociale de masse, comprise comme une forme chronique et institutionnalisée de refus à l'accès aux possibilités et aux ressources qui garantissent les standards de vie de la majeure partie de la population des pays industriels avancés. »¹²

Le retrait de l'État de la régulation sociale, identifiable par le rétrécissement de la capacité d'intervention du système d'assistance publique, articulé aux limites des formes de la vie familiale, constituent des éléments essentiels de l'élargissement du mouvement de marginalisation de couches de plus en plus larges de populations.

1.2. La crise sociale en tant que crise de la distribution sociale : les travaux de Robert Castel

« Quelles que puissent être les « causes », l'ébranlement qui affecte la société au début des années 1970 se manifeste bien, en premier lieu, à travers la transformation de la problématique de l'emploi. »¹³

À travers les analyses des rapports entre l'économie et la société, il y a une tentative de relever une certaine évolution de la sociologie, dont la principale contribution devrait se situer dans l'ordre de l'amélioration des connaissances sur la dynamique sociétale actuelle et de l'objectivation de pistes de réflexion à visée pratique, dans le sens d'un idéal démocratique universel.

Les perspectives théoriques choisies dans le but de la meilleure compréhension de la relation de l'économie à la société se situent sur un continuum dont le terme est représenté par l'approche « analytique »¹⁴ de Robert Castel, qui propose un nombre de solutions pour pallier la crise sociale actuelle.

¹² E. MINGIONE, *op. cit.*, p. 11.

¹³ Robert CASTEL, *op. cit.*, p. 399.

¹⁴ Les guillemets signifient le fait que l'approche de Robert Castel est plus qu'analytique, compte tenu des nombreuses suggestions pratiques pour la relative résolution de la crise sociale actuelle. Il s'agit, toutefois, d'un artifice de forme, car sa contribution à l'amélioration des connaissances est remarquable.

De ce point de vue, sa contribution se situe à proximité de la sociologie-intervention, approche qui tente de tracer des pistes de réflexion à visée pratique. À l'instar de l'approche de E. Mingione, son analyse critique affirme l'importance de l'effritement de la condition salariale, caractérisée par la tendance à la dégradation du principal support identitaire, le travail. Même si le travail de Castel se dit analytique, certaines pistes de solutions y sont tracées, dont aucune, cependant, ne semble réaliste.

Malgré le fait de se prononcer avec prudence sur les causes de la crise sociale, l'auteur considère la servitude par rapport aux lois du marché comme en étant responsable, et il l'affirme à maintes reprises dans son analyse. Les deux termes de comparaison utilisés sont la société actuelle, caractérisée par une transformation du travail qui se dirige de façon de plus en plus accentuée vers la précarisation de l'emploi, et la défunte société salariale. Cette dernière assurait, en plus des moyens de subsistance pour la grande majorité des citoyens, une certaine solidarité sociale dans une « interdépendance conflictuelle » des partenaires sociaux en présence. Au fondement de cet ordre social, un compromis relativement compatible avec les impératifs de la logique du marché d'alors assurait la stabilité :

« La société salariale est la formation sociale qui était parvenue à conjurer dans une grande mesure la vulnérabilité de masse et à assurer une large participation aux valeurs sociales communes. Autrement dit, la société salariale est le socle sociologique sur lequel repose une démocratie de type occidental [...] »¹⁵

La crise sociale, située au début des années '70,¹⁶ a fait disparaître cette cohésion sociale imparfaite.

¹⁵ Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995. Collection L'Espace du politique, p. 451.

¹⁶ C'est précisément la période de la résurgence du libéralisme, sous une nouvelle forme, analytiquement définie « néolibéralisme ». Dans ses manifestations les plus radicales, cette idéologie définit le rôle de l'État dans la société comme minimal, et d'autant moins dans l'économie, le marché autorégulateur se chargeant du bien-être général.

L'intégration sociale par le travail est centrale dans l'explication de la crise sociale, au point où l'auteur affirme même faire l'apologie de la formation sociale représentée par la société salariale, sans toutefois la mythifier¹⁷. Un facteur important qui a contribué à la stabilité et à la cohésion sociale durant les Trente glorieuses a été l'État national, par le biais de son action sociale intégrative, que Castel appelle l'État social, « peut-être encore plus profondément déstabilisé par l'affaiblissement de L'État-nation, dont il est l'émanation directe. »¹⁸

En présence de la situation de crise socioéconomique, produite par la remise en question de la centralité du travail, tous les espoirs de redressement d'une situation d'effritement du tissu social s'adressent à l'État national. Des politiques étatiques, ayant comme base des connaissances approfondies et multidisciplinaires de ce phénomène social complexe, permettraient, selon R. Castel, non pas un retour, considéré comme utopique, à la société salariale et son équilibre fragile, mais l'avènement d'une nouvelle option, socialement et économiquement viable.¹⁹

1.2.1 L'entreprise capitaliste : existe-t-il des limites à l'accumulation ?

La plus plausible des hypothèses de l'origine de l'actuelle crise sociale, la généralisation de rapports concurrentiels à des activités et des dimensions de la vie humaine, tout autant que leur intensification, est désignée sans ambiguïté par Castel comme « la conséquence directe de l'acceptation sans médiations de l'hégémonie du marché. »²⁰

¹⁷ Dans les années '68, les inégalités socioéconomiques et leur reproduction constituaient la problématique des mouvements de contestation, qui toutefois n'anticipaient pas la disparition de la société salariale (Laurin, 1999) et la remise en cause brutale de l'idéologie du progrès qu'ils dénonçait en tant qu'alibi pour la perpétuation des rapports sociaux de domination. À l'époque, le réductionnisme du traitement de la question sociale par l'étroite dénonciation de l'exclusion a permis d'éviter la problématique centrale émergente, à savoir la transformation de la condition salariale par le regain de pouvoir du libéralisme économique.

¹⁸ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 398.

¹⁹ Dans les conditions de la réduction marquée de la marge de manœuvre économique et politique des États nationaux, combinée à la généralisation des représentations sociales découlant directement de l'idéologie libérale, il semble hautement improbable que les États puissent (et veuillent) adopter plus que des politiques d'aide ponctuelle et des « actions particularistes à visée réparatrice, correctrice, assistancielle, de l'aide sociale classique »

(R. CASTEL, *op. cit.*, p. 422).

²⁰ *ibid.*, p. 436.

Caractérisés par la rationalisation de l'activité économique et la réduction des éléments sociaux qui y participent, les principes de fonctionnement de l'entreprise sont légitimés, idéologiquement, par le libéralisme, qui véhicule une fausse conception naturaliste de la société. Le marché est considéré dans le cadre du libéralisme économique comme une catégorie naturelle, espace virtuel d'action de la loi de l'offre et de la demande.

Comme le facteur économique est l'unique pris en compte, la logique du fonctionnement de l'entreprise capitaliste²¹ tient compte des autres acteurs économiques uniquement selon leur participation au marché, en tant que compétiteurs ou alliés, dans un espace géographique mondial.

Le développement d'entreprises multinationales a été rendu possible par le développement de la technologie et des transports, et aussi par l'impact structurant des nouvelles technologies de l'information et de la communication électronique, avec leur capacité à conjurer la contradiction irréductible entre espace géographique des marchés et espaces nationaux.

Mettre en correspondance la notion de modernisation avec celle de libéralisme économique, en tenant compte de ses effets néfastes, est de nature à démythifier la représentation, somme toute naïve, d'une société salariale érigée sur ces bases. La connotation positive de la notion de progrès risque d'en être affectée profondément. Seul un changement de paradigme serait capable d'atténuer la dégradation des sociétés industrielles.

²¹ L'entreprise de type capitaliste constitue la principale forme d'activité de production dans les pays « développés », qui tend à s'imposer par rapport à d'autres formes, précapitalistes, de production, dont le facteur social faisait partie comme moyen et comme but. À ce titre, le mode de production existant au Québec avant la Révolution tranquille, même si certains éléments de rationalité capitaliste y participaient, avait essentiellement une rationalité et une finalité de distribution et de redistribution sociale, et le mode d'exercice du pouvoir était généralement paternaliste. C'est avec ce type d'entreprise, dont le cheminement à travers l'imposition du capitalisme au Québec a été étudié par Paul SABOURIN (1987) que l'entreprise capitaliste est comparée ici.

« Il commence à devenir clair que précarisation de l'emploi et chômage se sont inscrits dans la dynamique actuelle de la modernisation. Ils sont les conséquences nécessaires des nouveaux modes de structuration de l'emploi, l'ombre portée des restructurations industrielles et de la lutte pour la compétitivité — qui effectivement font de l'ombre à beaucoup de monde. »²²

La conséquence de l'élargissement de l'aire d'activité de la concurrence, englobant les pays du Tiers-monde, là où le coût de la main-d'œuvre est infiniment inférieur à celui des pays occidentaux, se traduit par des effets pervers sur le marché interne du travail — chômage, précarisation des emplois et par de multiples effets délétères aux niveaux individuel (économique, psychologique, relationnel) et social.

La logique des entreprises n'est pas sociale²³, au sens d'assurer une distribution sociale suffisante à la reproduction de la vie sociale qui sous-tend le processus d'accumulation²⁴. Elle n'est pas sociale aussi parce que de plus en plus elles sont multinationales, donc avec peu d'attache à un territoire géographique précisément circonscrit. L'utilisation de la main-d'œuvre à bon marché constitue un moyen de réduction des coûts de production, politique économique indispensable à une compétitivité mondiale de plus en plus nécessaire, compte tenu de l'apparition d'autres acteurs économiques, non moins décidés à compétitionner.

²² R. CASTEL, *op. cit.*, p. 402.

²³ Au sujet du « rôle social » de l'entreprise, l'économiste néolibéral Milton FRIEDMAN (Prix Nobel en Sciences économiques, 1976), affirmait que « La responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître son profit » (*New York Times Magazine*, 1970). Au début du regain de pouvoir du libéralisme, en 1971, il affirmait aussi à propos de la soumission des politiques des entreprises à la rationalité du marché : « L'acceptation par les dirigeants d'entreprises d'une responsabilité autre que celle de procurer le maximum de rentabilité à leurs actionnaires est une des pires idéologies qui puissent compromettre les bases mêmes de notre société libre ». Cf. Milton FRIEDMAN, *Capitalisme et liberté*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1971. L'utilisation par les politiques des entreprises capitalistes de filtres éthiques opaques aux éléments sociaux de l'économie est en parfait accord avec l'idéologie libérale. Par comparaison, le rôle social des entreprises précapitalistes au Québec a été bien réel. Cf. Paul SABOURIN, *Sociologie de l'économie francophone au Québec : analyse de l'appropriation des marchés*, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1987.

²⁴ K. POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

La conséquence, dans l'ordre de l'infrastructure industrielle des pays développés a été la quasi-disparition de nombre d'industries autrefois hautement productives, et qui, pendant la période faste de la société salariale, contribuaient à l'existence d'un quasi-plein emploi. Et l'effet direct et immédiat de cette politique de l'entreprise capitaliste — dont le facteur social est omis a priori, mais dont elle est constituée — sur la condition salariale a été son effritement, considéré par Castel comme un processus irréversible.²⁵ Des millions de travailleurs, dont une grande majorité remplissait le rôle de pourvoyeur d'une famille nucléaire, ont vu leurs moyens de subsistance disparaître, en même temps que la société salariale²⁶. Les industries textiles, sidérurgiques et métallurgiques, presque disparues des pays « développés », employaient des millions d'individus, maintenant contraints à une inactivité forcée dans ce que Daniel Bell qualifiait de « société de la connaissance » et d'autres esprits utopiques de « société des loisirs ». L'entreprise capitaliste n'est pas susceptible de redresser la crise du travail, bien au contraire, et, « de toute manière, chercher le salut par l'entreprise, c'est se tromper de registre. L'entreprise exprime la logique du marché, de l'économie, qui est “le champ institutionnel des seules entreprises.” »²⁷

La séparation de l'économie et de la société est clairement affirmée. Toutefois, être contre le marché est suicidaire²⁸, aucune société ne pouvant se permettre de l'ignorer. Mais, parce que la logique sociale et celle économique sont incompatibles, déléguer aux entreprises la tâche de la construction de la solidarité sociale, selon sa logique de compétitivité et de rentabilité, et, de manière générale, la résolution de la crise sociale actuelle, tient de l'utopie.

²⁵ Il s'agit du paradoxe de la désindustrialisation des pays « industrialisés ».

²⁶ La réaction de la société se situe dans le registre de l'indifférence, les acteurs sociaux qui ne sont pas directement touchés par le phénomène étant conditionnés du point de vue des représentations sociales, préparés idéologiquement dans le sens de la culpabilisation des chômeurs, eux-mêmes, pour leur situation. La solidarité sociale, même celle de proximité, épuise très vite ses ressources.

²⁷ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 406-7. La citation dans le texte cf. F. FOURQUET, et N. MOURAD, *Valeurs des services collectifs sociaux*, Bayonne, Terka, 1992, p. 37.

²⁸ La quasi-faillite économique et sociale des anciens pays « socialistes » dont l'économie était centralisée en est donné comme exemple.

Il est évident que l'entreprise capitaliste²⁹ « ne fait pas du social » au-delà de ses propres champs d'activités et que son unique raison d'être, de plus en plus intensivement appliquée, est de maximiser ses bénéfices par tous les moyens, dont l'organisation optimale du travail, selon des critères stricts de rentabilité économique, qui comportent la réduction au minimum des coûts de production.

Pourtant, les économistes libéraux affirment que l'entreprise constitue en soi une institution sociale, dans laquelle les individus agissent dans un univers exempt de sentiments où ils peuvent exercer leur vocation en s'insérant dans une chaîne de rationalité moyens-fins. Cependant, parce qu'une grande partie des coûts de production est constituée par la masse salariale, sa réduction est continue et systématique, selon la même rationalité (moyens-fins).³⁰

« La problématique de la cohésion sociale n'est pas celle du marché, la solidarité ne se construit pas en termes de compétitivité et de rentabilité. »³¹

Le « social » est perçu par les dirigeants des entreprises capitalistes comme un mal nécessaire, la masse salariale étant souvent la première explication d'un niveau médiocre de compétitivité. En fait, c'est dans l'objectif de sa maximisation que sont « délocalisées stratégiquement » des activités et des entreprises entières dans des « paradis du travail à bon marché ». Toutefois, la contrainte à la compétitivité créée par les coûts salariaux ne tient pas compte de la disparité

²⁹ Malgré l'apparence anthropomorphisante de l'utilisation de la notion d'« entreprise capitaliste », il est évident que, derrière le terme synthétique, c'est le facteur humain (les dirigeants, les actionnaires, les conseils d'administration) qui prend des décisions, possède des stratégies, a des objectifs, et procède en accord avec le courant idéologique dominant de l'époque, le libéralisme.

³⁰ Comme exemple, la réduction « stratégique » de la masse salariale des banques, au Canada et au Québec, par des « ajustements structurels » rendus possibles par l'utilisation des moyens technologiques de pointe, ne les empêche pas de faire des profits immenses, dont leurs dirigeants et leurs actionnaires en sont les bénéficiaires. L'existence d'une « dictature des actionnaires », qui décident des orientations stratégiques des entreprises, sans égard au facteur humain, prouve que les deux logiques sont incompatibles. Un autre illogisme est la disproportion de traitement entre actionnaires et dirigeants d'entreprise : l'ampleur des avantages économiques de ces derniers n'a généralement pas de rapport avec les performances financières de l'entreprise capitaliste, leurs revenus étant toujours démesurément hauts. Le rapport de domination existant entre les hauts dirigeants et leur entreprise subsiste même dans des circonstances extrêmes : performance financière médiocre, voire état de faillite de l'entreprise.

³¹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 407.

salariale, car les revenus des hauts dirigeants n'ont, en règle générale, aucune mesure avec les bas salaires. Dans le discours managérial, les hauts salaires ne sont pas cités comme ayant quelque impact que soit sur la compétitivité ; ce sont seulement les salaires payés aux travailleurs qui sont considérés par les entreprises y faire obstacle.

Les « contraintes majeures » et « les lois du marché » sont des ambiguïtés sémantiques et idéologiques pour éviter aux entreprises des explications et l'adoption de politiques teintées un tant soit peu de logique sociale. En réalité, les entreprises capitalistes poursuivent non seulement une finalité de reproduction et de renforcement de la position acquise sur le marché, mais aussi d'expansion mondiale. Les groupes dominants qui les dirigent et qui en recueillent les dividendes³² exercent leurs activités en créant implicitement de l'exclusion, parce que leur enrichissement signifie l'appauvrissement de masses de plus en plus importantes d'individus dans le monde. L'entreprise capitaliste est analysée aussi du point de vue de l'utilisation de la main-d'œuvre. Les critères de sélection à l'embauche suivent une logique purement économique, ce qui se traduit par certains effets pervers, car

« [...] les entreprises les plus compétitives sont aussi souvent les plus sélectives, et donc à certains égards les plus excluantes [...] une politique se donnant pour objectif de maîtriser les effets de la dégradation de la condition salariale et de juguler le chômage ne saurait s'appuyer exclusivement sur la dynamique des entreprises et sur les vertus du marché. »³³

L'objectif des dirigeants des entreprises capitalistes est de faire des bénéfices, et l'hétérogénéité du marché impose nécessairement des principes et des pratiques de compétitivité. Pour les rencontrer, il est exigé de la part des employés une grande flexibilité, de la souplesse, de la polyvalence et une importante disponibilité, en dernière analyse une capacité d'adaptation parfaite et continue aux tâches imparties, selon les fluctuations imprévisibles de la demande et selon les

³² Les actionnaires.

³³ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 406.

changements technologiques.

La flexibilité représente le principal critère de sélection de la main-d'œuvre. La fonction intégrative de l'entreprise est remise en question par les impératifs de la dynamique d'adaptation permanente (flexibilité interne), facteur important d'exclusion, car une certaine partie des employés ne réussit pas être à la hauteur des exigences de ces normes d'excellence en continuels mouvement et sont éliminés.

La rationalité économique pure impose des représentations économiques obliérées par l'impératif de la compétitivité, ce qui se traduit par des tensions et des luttes de pouvoir même à l'intérieur des entreprises. Le résultat en est la déqualification des employés vieillissants, qui ne réussissent pas à mobiliser des compétences multiformes, et rejoindre les standards rédhibitoires de la culture d'entreprise, en permanente mutation. L'invalidation de ces travailleurs représente un cas typique d'exclusion des moins aptes, même si les critères semblent apparemment irrationnels. L'imposition de standards subjectifs de qualités personnelles et professionnelles (le « management participatif ») est génératrice d'exclusion.³⁴ La flexibilité interne signifie aussi une mise à niveau permanente, qui vulnérabilise les non adaptés.³⁵ De ce point de vue, la formation professionnelle fonctionne comme une sélection permanente, par l'exclusion des moins aptes à s'adapter.

À l'intérieur de l'entreprise, il existe une dualisation du marché du travail, qui se traduit par l'existence de deux segments d'emploi : celui primaire, formé d'employés plus stables, caractérisés par une meilleure concordance qualification-rétribution et de meilleures protections et celui secondaire, plus instable, moins

³⁴ Le taux d'activité des employés « vieillissants » de la tranche d'âge entre 56 et 60 ans est de seulement 56 %, cf. A.-M. GUILLEMARD, « Travailleurs vieillissants et marché du travail en Europe », revue *Travail et emploi*, n° 57, 1993, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 404.

³⁵ Certains critères, dont l'âge, le sexe, l'ethnicité, déterminent une vulnérabilité accrue par rapport au risque de chômage : les jeunes, les « vieillissants », les femmes et les membres des « minorités visibles » le sont davantage. *ibid.*

payé, moins qualifié³⁶, précaire, soumis aux aléas des impératifs du marché, constitué d'employés facilement licenciés. Cette configuration, généralisable à l'ensemble des entreprises, implique une certaine complémentarité entre les deux segments d'emploi en période de croissance et l'existence d'un microclimat positif, favorable à la fidélisation de l'ensemble des employés et à la cohésion sociale. Par contre, en situation de crise, la logique de la compétition entre les deux segments d'emploi se traduit par des tensions et par une concurrence directe, car, dans des conditions de sureffectifs et de sous-emploi, les « stables », mieux protégés par des avantages sociaux et par des conventions collectives deviennent moins rentables économiquement pour l'entreprise, les mêmes tâches pouvant être effectuées en réduisant la masse salariale par l'utilisation d'une main-d'œuvre moins payée. La rationalité économique à l'origine de la dynamique de l'entreprise capitaliste fait en sorte que la cohésion sociale interne dépend de facteurs économiques, avec des effets négatifs sur les liens sociaux en général.

L'entreprise capitaliste³⁷ augmente continuellement les standards de qualification requise à l'embauche, dans un but de sélection des individus les mieux adaptés à leurs tâches. Ces normes sont souvent non justifiées par des impératifs technologiques, ce qui produit comme effet pervers une course à la qualification, la surqualification des travailleurs et l'exclusion des moins qualifiés, condamnés par le fait même au chômage récurrent ou au chômage absolu. La masse salariale de l'entreprise n'est pas en relation statistique avec la qualification, car les employés surqualifiés, en plus d'être sous-employés, sont souvent de surcroît sous-payés.

³⁶ Dans cette catégorie entrent aussi les jeunes, souvent surqualifiés mais caractérisés toutefois par une faible concordance qualification-rémunération.

³⁷ L'entreprise capitaliste présentée est un idéaltype. Empiriquement, les entreprises existantes présentent certaines des caractéristiques décrites et analysées dans le présent texte. La tendance est toutefois à la généralisation de l'entreprise de type capitaliste, dans d'autres formes de relations sociales.

Un autre effet pervers de cette logique, soulevé par l'auteur, est le discrédit des représentations de la qualification comme gage de mobilité sociale ascendante et la démotivation des jeunes à suivre des études dont la finalité serait la perspective du sous-emploi ; l'entreprise capitaliste ne remplit donc pas sa fonction intégrative concernant les jeunes. La surqualification ne garantit pas automatiquement un emploi, et R. Castel affirme qu'elle constitue une « pseudo-solution au problème de l'emploi », même si, du point de vue démocratique, il est souhaitable de réduire le faible développement culturel (les qualifications) d'une tranche de la population.

Les politiques étatiques de formation de la main-d'œuvre risquent de produire comme effet pervers, en conjonction avec la logique de l'entreprise capitaliste, la sous-employabilité des plus qualifiés et, conséquemment, une hausse du niveau de qualification des chômeurs, même si actuellement, « les basses qualifications » en représentent le plus important contingent.³⁸ L'utilisation de la main-d'œuvre externe, le recours à la sous-traitance, la flexibilité externe, qualifie un autre aspect de la politique génératrice d'exclusion, mais aussi de précarité.

La précarisation du travail représente une caractéristique encore plus importante pour la compréhension de la profonde transformation de l'emploi que le phénomène du chômage, car il est à l'origine même du processus de vulnérabilisation. La désaffiliation sociale de masse est de première importance pour la compréhension du phénomène social de l'itinérance³⁹. La disparition des revenus d'emploi, l'inactivité forcée, la quasi-disparition de la solidarité sociale sont en relation avec l'apparition d'une armée d'inutiles au monde, dont les chances d'avoir des activités socialement utiles ont été réduites à néant par la dynamique de l'entreprise capitaliste, dans un contexte de mondialisation.

³⁸ La forte dévalorisation de la formation universitaire, si elle ne débouche pas sur des emplois corrélatifs à l'effort investi, en est l'exemple typique.

La « macdonaldisation » des emplois auxquels ont accès beaucoup de jeunes diplômés en représente le modèle. La situation est transposable au Québec.

³⁹ L'archétype de la désaffiliation « est un pur individu, et de ce fait il est complètement démuné. Il est à ce point individualisé, qu'il est surexposé » (R. Castel, 1995, p. 464). « Son individualité est fragile et menacée de décomposition » (R. Castel, 1995, p. 469).

Le transfert des activités de production à l'étranger se traduit par un manque d'offres d'emploi dans les pays « développés ». La politique de fréquent recours à des entreprises de sous-traitance, où les salaires sont réduits, les conditions de travail inadéquates et les protections sociales inexistantes, sont directement impliquées dans la production du chômage et de la précarité⁴⁰. Une forte corrélation positive entre l'ampleur de la pratique de la sous-traitance et le taux de chômage⁴¹ a été constatée statistiquement.

Dans les pays marqués par la désindustrialisation, il existe une nette tendance à la tertiarisation des activités économiques. Toutefois, la productivité du secteur tertiaire est bien inférieure (la moitié) de celle des activités industrielles. Malgré l'informatisation croissante des activités relationnelles du secteur tertiaire et le haut niveau de la technologie utilisée⁴², la production industrielle reste — là où elle existe encore — la principale créatrice de richesse matérielle et sociale. Manifestement, son rôle d'intégration sociale est en voie de disparition parallèlement à la désindustrialisation, et le secteur des services ne représente pas une solution de remplacement du point de vue de l'intégration sociale.

La tendance accentuée au glissement vers l'avènement de ce que des esprits utopiques croyaient être une société postindustrielle, de la connaissance, du virtuel et des loisirs produit, en réalité, en plus de la déstructuration de la cohésion sociale de la classe des travailleurs du secteur secondaire, un important taux de chômage, car seulement une infime partie de la main-d'œuvre disponible comme conséquence de la désindustrialisation est « déversée » dans le secteur tertiaire⁴³.

⁴⁰ Chômage, par le licenciement des travailleurs des grandes entreprises et précarité et vulnérabilité des travailleurs des petites entreprises de sous-traitance. Tout ceci au nom de la flexibilité et de la réduction au minimum des coûts de production par « l'optimisation » de la masse salariale.

⁴¹ R. BOYER, *l'Économie française face à la guerre du Golfe*, Paris. Commissariat général du Plan, 1990, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 403.

⁴² Le secteur des services est encore plus affecté par l'informatisation, qui rend inutiles un grand nombre d'employés spécifiquement qualifiés. Le « déversement » y est plus que problématique.

⁴³ Selon les analystes économiques libéraux, dont l'objectif est de réfuter toute responsabilité de la dynamique de croissance de l'entreprise capitaliste dans la crise socioéconomique actuelle, le manque de « flexibilité » et de capacité d'adaptation des individus constitue le principal élément justificatif de cet aspect du chômage,

La conscience du fait que la « dynamique actuelle de l'entreprise capitaliste produit des effets désastreux du point de vue de la cohésion sociale »⁴⁴ et que l'État, ou ce qu'il en subsiste, ne devrait pas abandonner ses tâches d'intégration sociale à l'économie et aux entreprises, détermine l'affirmation pessimiste du caractère autant structurel qu'irréversible du processus de dégradation socioéconomique dans les sociétés actuelles :

« De même que le paupérisme du XIX e siècle était inscrit au cœur de la dynamique de la première industrialisation, de même la précarisation du travail est un processus central, commandé par les nouvelles exigences technico-économiques de l'évolution du capitalisme moderne. »⁴⁵

Jusqu'à maintenant, nous avons pu constater les modalités de l'intensification des processus d'accumulation, celles de l'amenuisement de la distribution sociale issue du rapport capital-travail. Nous allons continuer l'examen des trois processus sociaux au fondement des économies industrialisées en faisant le point sur la redistribution assurée principalement par l'État.

1.2.2 L'État et sa capacité de redistribution

L'analyse de la dynamique sociétale actuelle pose de façon explicite la forte connexion entre le mode d'action de l'État social, la situation économique et le niveau de protection de la population. Même si dans cette relation tridimensionnelle les capacités d'action politique de l'instance légitime sont limitées, l'État social, émanation de l'État national démocratique⁴⁶, est perçu par Castel comme le seul facteur éventuellement capable de pallier la dégradation du

⁴⁴ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 407.

⁴⁵ *ibid.*, p. 409. L'hégémonie du marché et l'imposition de l'économie comme une instance séparée de la société, inadmissible du point de vue philosophique par certains sociologues ne signifie pas pour autant l'absence du facteur humain de la dynamique du processus, tout au contraire : les groupes dominants à l'origine du mouvement de domination de l'économie mondiale sont facilement identifiables, au-delà de l'immatérialité du marché. Pourtant, les représentations économiques, véhiculées par l'idéologie libérale, tendent à en nier l'existence et à accepter la fatalité du capitalisme mondial.

⁴⁶ Pour R. Castel, « l'État social » constitue la fonction sociale de l'État national : l'emploi de l'expression est métaphorique. (*op. cit.*, p. 398). Au Québec, l'expression consacrée est « l'État-providence », ou encore « l'État keynésien ».

tissu social et celle de la condition économique d'une couche de plus en plus importante de la population, résultant de la dynamique du libéralisme économique et du nouvel esprit du capitalisme.

Au cours de la période faste de la société salariale et à la faveur de la croissance économique, la responsabilité de l'État était fortement engagée dans la régulation socioéconomique et le taux de chômage très réduit créait symboliquement un droit au plein emploi qui représentait le corollaire de la croissance économique. La protection sociale acquise pendant les Trente glorieuses est en directe relation avec la synergie du développement économique/régulation étatique, ses effets s'appliquant à l'ensemble de la société. Qui plus est, ces quelques années de regain de pouvoir de l'État social ont réussi à résorber le déficit d'intégration de la période précédente, celle du capitalisme « sauvage », qui avait culminé avec la Grande dépression.

Pendant la courte période de la société salariale, la centralité du travail dans la construction identitaire a été incontestable. La place dans la société, l'inscription et les interactions sociales, les représentations de soi-même et de l'Autre étaient déterminées par le statut d'emploi, le travail étant l'élément principal de structuration sociétale.

Selon l'auteur, il est toutefois nécessaire de relativiser les aspects positifs de cette période de quasi-plein emploi, en raison de son caractère inachevé, de ses effets pervers et de certaines contradictions. L'analyse de ces éléments d'imperfection de l'État-providence permet d'éviter des « célébrations encombrantes », ce qui n'empêche que, globalement, ses effets sur la société en général et sur les individus en particulier aient été bénéfiques.

Le caractère inachevé des acquis sociaux de la société salariale est expliqué par le fait que la limitation de l'arbitraire patronal en a représenté seulement une des étapes, sans une véritable finalité sur le continuum des politiques étatiques. La

régulation étatique a contribué toutefois à améliorer le rapport structurel d'exploitation existant entre le capital et la force de travail, en imposant une participation sociale⁴⁷ aux entreprises, en très grande majorité contre le gré de leurs dirigeants, en s'appuyant sur la légitimité de ses politiques. Comme effets pervers de l'intervention étatique dans tous les aspects de la vie sociale, le caractère déresponsabilisant de la bureaucratie impersonnelle sur les initiatives individuelles représente le principal grief proposé par R. Castel. Le principal aspect négatif du fonctionnement de l'État social a été son puissant effet homogénéisant, minimisant les particularités individuelles. Paradoxalement, ce mouvement de nivellement des individualités, combiné à la certitude de l'assistance étatique, a eu un effet contraire à celui prévu :

« L'État-providence classique, en même temps qu'il procède du compromis de classe, produit des effets d'individualisme formidables. Quand on procure aux individus ce parachute extraordinaire qu'est l'assurance d'assistance, on les autorise, dans toutes les situations de l'existence, à s'affranchir de toutes les communautés, de toutes les appartenances possibles, à commencer par les solidarités élémentaires de voisinage ; s'il y a la Sécurité sociale, je n'ai pas besoin de mon voisin de palier pour m'aider. L'État-providence est un puissant facteur d'individualisme. »⁴⁸

L'État social s'était substitué, par la protection sociale quasi totale octroyée, à la solidarité de proximité et à la fonction socialisatrice familiale⁴⁹, ce qui a produit une certaine fragilisation des liens sociaux et a favorisé l'individualisme⁵⁰, à cause du caractère impersonnel des relations abstraites avec les structures de régulation étatiques. Toutefois, globalement, la régulation étatique a eu un effet

⁴⁷ Les entreprises devaient contribuer au financement de certaines mesures sociales.

⁴⁸ M. GAUCHET, « La société d'insécurité », in J. Donzelot, *Face à l'exclusion*, Fayard, Paris, 1984, p. 170.

⁴⁹ Selon N. LAURIN (1999), chaque époque procède au démantèlement des institutions intermédiaires, et « Les individus sont livrés à l'influence de plus en plus directe des instances supralocales des réseaux de contrôle économique, politique, administratif, symbolique. Ils sont satellisés, emportés dans l'orbite de pouvoirs universels. »

⁵⁰ La montée de l'individualisme constitue un effet pervers de la protection étatique des années de L'État-providence. Les gens ont été devenus dépendants de celle-ci, et la protection rapprochée, assurées traditionnellement par la famille et les groupes sociaux d'appartenance, a perdu de son importance. Le retrait de l'État de la régulation sociale a laissé un vide relationnel, qu'il avait lui-même créé.

bénéfique du point de vue de l'intégration sociale par le travail et implicitement sur la cohésion sociale, ce qui constitue une hypothèse générale avancée par Castel : il existe une complémentarité entre intégration par le travail et inscription relationnelle dans des réseaux de sociabilité. En outre, la densité et la qualité des interactions sociales semblent être en rapport direct avec le degré d'intégration sociale, qui dépend, à son tour, du niveau socioéconomique procuré par le travail.

Intégration par le travail	Densité de l'inscription relationnelle dans des réseaux de sociabilité	Zone de densité des rapports sociaux
Emploi stable	Insertion relationnelle forte	Zone d'intégration
Emploi précaire	Fragilité relationnelle	Zone de vulnérabilité
Expulsion de l'emploi	Isolement social	Zone d'exclusion

Tableau I : Rapport intégration par le travail/densité des rapports sociaux (CASTEL, 1995, p. 414.)

Selon l'auteur, il n'existe pas de corrélation scientifiquement déterminée entre la perte de statut socioéconomique et la dégradation du capital relationnel, la prudence sociologique l'empêchant d'affirmer l'existence de liens rigides de causalité, les catégories pouvant se trouver aussi en relation de complémentarité.⁵¹ Les relations statistiques qu'il décrit se limiteraient ainsi à des complémentarités et

⁵¹ « Cette évolution est sans doute en partie indépendante de celle du capitalisme, bien que la recherche d'une flexibilité maximale dans les entreprises soit en harmonie avec une dévalorisation de la famille en tant que facteur de rigidité temporelle et géographique, en sorte que [...] des schèmes idéologiques similaires sont mobilisés pour justifier l'adaptabilité dans les relations de travail et la mobilité dans la vie affective » (Luc BOLTANSKI, et Ève CHIAPPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 24.) L'influence de l'idéologie libérale n'est pas un facteur pris en considération dans la dégradation des rapports sociaux, seule la mobilité, facteur rationnel d'adaptation aux impératifs du travail constitue un modèle idéologique « contaminant » la rationalité, jusqu'alors si différente, des rapports familiaux. L. Boltanski considère que « les changements intervenus dans la sphère économique et dans la sphère de la vie privée sont suffisamment en phase pour que le monde familial apparaisse de moins en moins capable de fonctionner comme un filet de protection [...] » (*ibid.*), donc il n'y aurait pas de lien de causalité entre les deux processus.

à des tendances. R. Castel considère les histoires de vie et les analyses ponctuelles qui constatent des relations de causalité directes entre perte de statut socioéconomique et dégradation du capital relationnel comme peu fiables, leurs conclusions se situant dans le registre des proclamations générales. La définition des rapports existants en termes de mobilité ajouterait un nouveau critère de classification, selon lequel les individus mobiles sont ceux qui jouissent d'un emploi stable, ce qui détermine une forte intégration sociale dans une zone dense et mobile de rapports sociaux. De la même manière, un état de précarité d'emploi⁵² déterminera une fragilité interactionnelle dans une zone de vulnérabilité des rapports sociaux, et, en termes de mobilité relationnelle, une relative immobilité. L'immobilité relationnelle caractériserait des individus expulsés du travail (au chômage), en situation d'isolement social, se mouvant dans des zones d'exclusion et de rejet social. Il en résulte le fractionnement social mobiles-immobiles, proposé dans une autre analyse critique du capitalisme⁵³.

Sur le continuum de la mobilité, les deux pôles seraient les dirigeants d'entreprise capitaliste et les personnes en situation d'itinérance, considérées comme immobiles.

La valeur individuelle, selon les critères libéraux qui tendent à s'imposer à l'univers représentationnel des individus, en déterminant des attitudes et des pratiques, peut être prise en compte en termes de mobilité, catégorie intégrative à valeur ontologique de catégorisation sociale.

De l'hypothèse de la relation entre l'axe de l'intégration par le travail et l'axe des relations sociales, il en résulte une autre : la densité et la qualité des interactions sociales diminuent avec la diminution du lien social assuré par le

⁵² Pour désigner l'extrême hétérogénéité du travail salarié qui caractérise de manière de plus en plus fréquente le « marché du travail » des pays « développés », il existe plusieurs formules euphémiques (« formes particulières d'emploi », « travail atypique », « emploi aidé »), dont le rôle est de présenter positivement le caractère foncièrement aléatoire de l'emploi.

⁵³ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

travail, et tendent vers l'immobilité complète en termes relationnels. La famille et la société participent dûment à la désaffiliation des immobiles⁵⁴, car la solidarité sociale et familiale, dont la tendance à la disparition est manifeste, n'agit plus comme jadis, comme support relationnel rapproché.

Robert Castel introduit une image idéaltypique d'une famille moderne, qui cumule les composantes de base de la vulnérabilité de la condition salariale actuelle. Le schéma théorique englobe tous les éléments qui y participent : défaut de qualification, exclusion du travail, accumulation de dettes, dégradation de la solidarité familiale, et finalement déchéance⁵⁵. La désintégration relationnelle familiale comme héritage et le déficit de socialisation des enfants issus de ce type de famille risquent de compromettre l'intégration sociale des générations futures, car la transmission familiale est imparfaite. Le processus est d'ailleurs en pleine progression, et ses conséquences sont empiriquement discernables dans les comportements de contestation générale (y compris de soi) s'apparentant à l'anarchisme ou plutôt au nihilisme, chez certains jeunes.

⁵⁴ R. Castel ne considère pas qu'il existe une corrélation statistique prouvée scientifiquement entre dégradation du statut socioéconomique et dissociation familiale et il s'appuie sur les conclusions de l'enquête empirique de Claude MARTIN, *Transformations familiales; évolution du réseau social et familial après la décision et modes de régulation sociale*, Thèse pour le doctorat en sociologie, Université Paris VIII, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 415, selon lequel le processus est inversé, à savoir que c'est la dissociation familiale causée par des facteurs intrafamiliaux qui accélère la précarité. La courbe de la dissociation familiale suivant de près celle de la perte de statut socioéconomique, la conclusion de leur dépendance causale s'impose nécessairement. En éludant le facteur-clé que l'exclusion joue dans le processus de dégradation socioéconomique, l'analyse n'est pas viable. En envisageant la relation causale décrite, l'auteur a ignoré le principal facteur déstabilisant, la dynamique de l'économie capitaliste et le rôle de l'idéologie libérale dans la dissociation familiale.

⁵⁵ Selon l'idéologie libérale, l'exclusion ne serait imputable ni à la société, ni au système économique, mais uniquement aux exclus. Cette représentation de la propre culpabilité a été assimilée graduellement par les individus, de telle sorte que dorénavant, de plus en plus de personnes (y compris les exclus et leurs familles) pensent de la même manière. Un psychosociologue constate une tendance généralisée à l'exagération du poids causal individuel dans l'explication des renforcements (ce qui arrive aux gens) dans les pays occidentaux, et qualifie d'« erreur fondamentale » et de « tic mental » ce type de processus sociocognitif. Cf. Jean-Léon BEAUVOIS, *Traité de la servitude libérale Analyse de la soumission*, Paris, Dunod, 1994, p. 7.

Le seul espoir reste, selon l'auteur, dans les structures étatiques de redistribution, dont les politiques dites d'insertion (ou plutôt de réinsertion) font partie, car la dépendance par rapport à l'assistance étatique omniprésente à l'époque de la société salariale a laissé les individus et la société dépourvus du point de vue de la capacité de prise de décisions dans les circonstances de l'effritement de l'ensemble de la dynamique sociale ayant comme centre l'État social.

L'État social, par ses politiques de plein emploi qui suivaient une logique sociale et par sa capacité de régulation du fonctionnement de l'économie, avait réussi à assurer relativement bien l'intégration sociale des individus issus de la révolution industrielle précédente, y compris des chômeurs produits par le capitalisme industriel du premier tiers de siècle. Par sa capacité légitime d'imposition des lois et des règles modératrices du marché du travail, et aussi par la création de stratégies pour l'utilisation de la force de travail disponible, par la mise en place d'infrastructures séparées du domaine privé, l'État national démocratique des Trente glorieuses,⁵⁶ sans arriver à la perfection de l'idéaltype social-démocrate, a été un facteur globalement positif dans le renforcement de la cohésion sociale, même si certains effets pervers, décrits précédemment, ont existé.

L'idéal du progrès a été associé à l'État dans les représentations des acteurs sociaux, comme élément central de leur permanente quête de maîtrise de leurs destins.⁵⁷ Le regain de pouvoir de l'économie libérale a produit l'effondrement de tout un édifice représentationnel du progrès, une rupture de trajectoire de l'idéal de la démocratie, une déstructuration socioéconomique dans les pays industrialisés et une profonde tendance à la polarisation des ressources à travers le monde.

⁵⁶ Au Québec, cette dynamique a culminé avec la Révolution tranquille, pour décliner progressivement dans les années suivantes, à l'instar du processus du retrait de l'État-providence, analysé par Robert Castel.

⁵⁷ Il semble toutefois que les adeptes du libéralisme ne partagent pas cette vision positive du rôle de l'État. La continuelle réduction de son rôle et le confinement dans des responsabilités minimales représente une finalité souvent affirmée.

Sur le plan individuel, l'exclusion déterminée par la logique du mode de fonctionnement de l'économie, a produit des effets désastreux.

1.2.3 La situation sociale de l'individu

« Ainsi le capitalisme, parvenu à nos jours à dominer toute la vie économique, éduque et choisit, par un processus de sélection économique, les sujets — entrepreneurs et ouvriers — les mieux adaptés et qui lui sont nécessaires. »⁵⁸

Le désengagement de l'État de son rôle socioéconomique de la société salariale a constitué une rupture de la trajectoire de ce qui aurait pu devenir une société plus égalitaire.

Présentement, la maîtrise de l'avenir par le biais de l'emploi ne fait plus partie des certitudes des individus, car l'emploi a acquis des qualités d'incertitude conjoncturelle. Dans la société salariale, la servitude du travail était plus ou moins compensée par la qualité de citoyen, de consommateur et de bénéficiaire de l'assistance étatique, dans un système de droits sociaux. C'est tout cet édifice qui tend à s'écrouler, selon R. Castel.

L'individu n'est plus un acteur social, dans le sens sociologique du terme, comme il l'était relativement à son statut d'élément indispensable au fonctionnement de la société salariale. À cette époque, l'appartenance à un collectif de travail, en plus d'assurer son intégration sociale, donnait à l'acteur social le droit de parole et la capacité d'influencer des projets collectifs. Actuellement, sa place dans la société est floue, négative, superflue, car son inemployabilité lui supprime jusqu'à la possibilité d'avoir la moindre position subalterne socialement utile, ce qui le dénie en tant qu'être humain pensant. Il fait dorénavant partie, dans le meilleur des cas, d'une armée de réserve, un éternel demandeur d'emploi, payé,

⁵⁸Max WEBER, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964, p. 52. La sélection est un processus dont la logique est purement économique.

quand ses qualités sont jugées adéquates, strictement selon le travail fourni, sans égard à l'investissement personnel, financier ou en termes de temps pour sa qualification.

Le salaire, quand il existe, s'applique uniquement à la portion utile de sa prestation, le reste étant inintéressant du point de vue de la politique économique de l'entreprise ; une polyvalence à toute épreuve est toutefois exigée.

Le rapport de l'individu au capital devient encore plus inégalitaire qu'il ne l'était, dans des conditions d'effritement de la régulation étatique, car le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail est essentiellement en sa défaveur. L'individu exclu du travail devient un surnuméraire, un inutile au monde, un travailleur sans travail, obligé à faire face à de multiples exclusions, et, conséquemment, à développer certaines stratégies de survie.

Toutefois, les ressources d'adaptation de l'être humain ne sont pas infinies et les limites de l'acceptation par les exclus de leur situation sont en relation directe avec l'ampleur temporelle de la rupture de trajectoire. C'est pour cette raison qu'apparaissent fréquemment chez cette nouvelle catégorie sociale des dysfonctionnements psychosociaux, des pathologies sociales, et que le taux d'abdication extrême aux effets handicapants de l'exclusion est si élevé parmi les chômeurs de longue date⁵⁹. Le cas tristement exemplaire de la population noire américaine exposé par J. Rifkin dans *La fin du travail* montre sur une longue période le lien entre la désaffiliation du travail et la généralisation de problèmes sociaux dans cette communauté⁶⁰.

⁵⁹ La recherche *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*, publiée en mars 2001 par l'Institut de la statistique du Québec révèle un taux de tentatives de suicide 50 fois plus important chez les itinérants que dans la population en général.

⁶⁰ Jeremy RIFKIN, *La fin du travail*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996.

Le rejet simultané par la société et par la famille produit dans l'imaginaire individuel un effondrement dramatique de l'estime de soi, l'inutilité sociale de son existence devenant parfois impossible à supporter.

Souvent privé de protection rapprochée de la famille, dont la structure solidaire avait préalablement subi l'effet déstructurant de l'intériorisation des principes de l'idéologie libérale, l'individu est obligé à vivre dans l'isolement social, dans la précarité matérielle et relationnelle.

S'il est jeune, l'individu est exposé au rejet de sa force de travail et de ses qualifications, à cause de hauts critères de sélection requis, et se voit obligé d'errer de stage en stage, sans jamais avoir un « vrai » emploi. S'il possède ces qualifications prescrites, il est utilisé dans l'entreprise capitaliste souvent à des tâches inférieures à ses possibilités, ce qui est dévalorisant du point de vue de l'estime de soi et démotivant pour l'investissement personnel dans une qualification. S'il est moins qualifié — le niveau requis est en continuelle croissance — sa seule perspective risque d'être le chômage, accompagné de ses effets déstabilisants, désocialisants et destructeurs. La fracture du point de vue de l'employabilité suit la dynamique des critères de sélection en vigueur dans les entreprises capitalistes : « les "basses qualifications" risquent d'être toujours en retard d'une guerre, si entre-temps le niveau général de formation s'est élevé. »⁶¹

La formation de l'individu qualifié n'implique toutefois pas une meilleure stabilité. Les jeunes sont les premiers exclus lors des restructurations — ils font partie, par défaut, du segment secondaire d'emploi, plus vulnérable — ce qui est de nature à contribuer à une hausse du niveau de qualification des chômeurs. Ce qui signifie qu'on n'est pas en présence de la constitution d'une « périphérie précaire », car la précarisation touche presque toutes les zones d'emploi, autrefois caractérisées par leur stabilité, en raison, principalement, du niveau de qualification. R. Castel considère que le phénomène constitue une remontée de la vulnérabilité de

⁶¹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 405.

masse, structurellement reliée au mode de fonctionnement du capitalisme moderne. L'individu faisant naguère partie de la classe ouvrière intégrée ou de la classe moyenne n'échappe pas pour autant à cette dynamique de l'exclusion, que l'auteur appelle « la déstabilisation des stables ».

Pour beaucoup de personnes, la promotion sociale par le travail disparaît dans ce processus, rendant aléatoires les projections de mobilité sociale ascendante. Seule subsiste la mobilité spatiale requise dans l'entreprise capitaliste en termes de flexibilité, condition indispensable à l'employabilité.

Les périodes d'alternance activité/inactivité structurent le schéma de vie, les deux termes étant récurrents. Le caractère d'incertitude acquis par la trajectoire sociale de l'individu possède une seule caractéristique positive — la stimulation de l'inventivité humaine pour trouver des stratégies de survie — et le travail informel, sous ses multiples formes, en représente l'une des multiples réponses sociales.

« L'informel est presque toujours un signe de crise de la régulation sociale. Ce n'est que rarement qu'il a entraîné la création de formes d'emplois flexibles compatibles avec les stratégies d'intégration sociale de la population. »⁶²

Il s'agit parfois d'un « réalisme du désespoir », générateur de stratégies de survie au jour le jour,⁶³ car le caractère discontinu du travail, ayant tendance à constituer la norme ne lui permet pas l'élaboration de représentations et de projections viables pour la maîtrise de son avenir. La précarité et l'aléatoire comme destin constituent désormais l'univers de vie de l'individu exclu.

⁶² Enzo MINGIONE, « Fragmentation et exclusion : la question sociale dans la phase actuelle de transition des villes dans les sociétés industrielles avancées », Montréal, revue *Sociologie et sociétés*, vol. XXX, n° 1, printemps 1998, p. 10.

⁶³ M. PIALOUX, « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1975, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 411.

Dans une réalité de plus en plus incertaine, où les rapports travail/capital sont inégalitaires, il ne peut qu'essayer de se prévaloir de ses prérogatives de citoyen, en fondant, dans la plupart des cas, ses espoirs sur la régulation étatique, même s'il est évident que la capacité d'intervention de l'État social est en déclin, comme d'ailleurs l'existence même des États nationaux⁶⁴.

La dégradation de sa condition économique par la perte de revenus est aggravée par l'effritement de la protection rapprochée, car plus la situation d'inutilité sociale se prolonge, et moins la solidarité sociale se manifeste. L'explication se situe dans l'ordre de la perception, autant par l'individu lui-même que par l'Autre généralisé, de l'utilité sociale de l'activité de travail, qui est au fondement du statut social, conférant dignité et valeur.

Selon cette rationalité, un travail sans utilité sociale est moins valorisé socialement. L'élargissement de la notion de travail à celle d'activité sociale est encore extrêmement difficile, à cause du manque de flexibilité des représentations sociales de la majorité de la population, qui valorise uniquement le travail salarié. L'inactivité, même quand elle est imposée par la conjoncture du marché, est socialement dévalorisée, car les théories libérales du chômage, qui culpabilisent ceux qui en sont les victimes, sont dûment intériorisées par les individus, et s'objectivent dans des attitudes de culpabilisation (y compris d'autoculpabilisation), des pratiques de rejet, d'autodestruction.

⁶⁴ Les alliances d'États nationaux (ALÉNA, CÉE) semblent constituer la première étape de la désagrégation des entités étatiques traditionnelles.

L'individu réduit aux prestations gouvernementales⁶⁵, génériquement appelées « le social » perçoit sa propre situation du point de vue de l'analyse économique⁶⁶, ce qui est de nature à réduire à néant ses capacités de mettre en place des projets d'avenir. Ses interactions sociales subissent une diminution tout aussi dramatique que ses revenus, sans disparaître complètement.

L'exclusion ne s'opère pas vers l'extérieur de la société, mais le statut socioéconomique de l'individu est modifié et acquiert des caractéristiques de vulnérabilité, précarité, ce qui produit la désaffiliation sociale et la désintégration des liens familiaux. Nicole Laurin ⁶⁷ affirme que la tendance à la disparition de la solidarité familiale fait partie d'un processus plus général, celui du démantèlement de toutes les institutions intermédiaires, « celles qui organisent, au quotidien, les pratiques des sujets ». La pauvreté matérielle et relationnelle, l'immobilité dans l'exclusion au sein de sa propre société, très souvent produite par les politiques d'entreprises étrangères, crée une armée composée d'individus dont le destin est l'exclusion.

Cible des politiques de réinsertion sociale et, conséquemment, de la discrimination positive institutionnelle, l'individu se voit attribuer une étiquette classificatoire, qui le place dans la catégorie des inadaptés sociaux, caractérisés par leur incapacité à suivre la dynamique du progrès. La bureaucratie d'État le classifie au rang des handicapés sociaux, proches des autres types de handicapés, qui

⁶⁵ En France, c'est le RMI (le Revenu Minimum d'Insertion), tandis qu'au Québec, c'est la Sécurité du revenu. Leur logique assistancielle est similaire, la seule différence étant qu'au Québec l'aspect contractuel de ses critères d'octroi est moins explicite. Les deux outils de survie par la redistribution gérée par l'État s'adressent, de façon minimale, aux seules irréductibilités matérielles des personnes « défavorisées ».

⁶⁶ « Selon ce mythe, les pauvres et les chômeurs sont les seuls responsables de leur infortune », écrit Laurent CORDONNIER (*Pas de pitié pour les gueux Sur les théories économiques du chômage*, Paris, Éditions Raisons d'Agir, 2000), en paraphrasant Milton FRIEDMAN, économiste néolibéral.

⁶⁷ Nicole LAURIN, « Le démantèlement des institutions intermédiaires de la régulation sociale Vers une nouvelle forme de domination », Montréal, *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, 2, 1999, p. 65).

souffrent, pour des raisons différentes, d'un déficit d'intégration sociale.⁶⁸

La classification par la négative, par le manque, par la soustraction, par rapport aux impératifs de la société moderne définit l'individu.

1.2.4 Intégration ou insertion de l'individu dans la société ?

R. Castel insiste sur la différence, voire l'opposition, entre les concepts d'intégration et d'insertion. L'intégration décrit, dans le cas étudié, la visée universaliste d'homogénéisation et de cohésion sociale à partir du centre, dans un cadre national et suit la logique démocratique de réduction des inégalités sociales, dans un souci de justice.⁶⁹ Par contre, l'insertion (et les politiques qui s'y réfèrent) définit des tentatives d'assistance à des groupes ciblés de population, l'objectif idéal, jamais atteint, en étant l'intégration sociale. Les actions particularistes, à vision réparatrice, corrective et assistancielle s'adressent à un public⁷⁰ de plus en plus large d'handicapés. L'individu fait partie de la population résiduelle des inadaptés sociaux, des laissés-pour-compte du progrès, selon une conception substantialiste à l'origine de leur mode d'identification. Les politiques d'insertion — jadis pensées comme étant conjoncturelles, mais devenues par la force des choses permanentes — dont l'individu est une des cibles, s'adressent uniquement aux symptômes de la crise sociale, car

⁶⁸ Les handicapés mentaux en font partie, tout comme les ex-psychiatisés, qui, en raison de problèmes de santé mentale, ont perdu les attaches avec la société et souvent avec la famille. Toutes choses étant égales par ailleurs, le facteur commun de carence d'intégration place l'individu exclu dans la catégorie générique des handicapés.

⁶⁹ Le sens du concept englobe la problématique particulière de l'intégration de certains groupes sociaux, qui présentent des difficultés additionnelles d'intégration, sur une base culturelle, ethnique ou sexuelle, et dont la stigmatisation sociale n'est qu'amplifiée. En outre, les déficits d'intégration présentent des formes infiniment plus dramatiques dans les grandes villes, où la rupture de la solidarité sociale, le manque de transmission intergénérationnelle de valeurs et l'atomisation individuelle constituent la règle de fonctionnement social. Dans les grandes villes, l'isolement social et l'immobilité relationnelle sont favorisés par l'individualisme urbain, dont les études empiriques de « L'École de Chicago » avaient analysé les effets déstabilisants. L'itinérant typique n'a pas de liens sociaux fonctionnels.

⁷⁰ La contractualisation des rapports sociaux et économiques s'accompagne d'un changement sémantique des formulations administratives : celles utilisées actuellement au Québec sont « la clientèle » et « les usagers ».

« Il ne s'agit plus de tenter de réduire les inégalités, mais de laisser le maximum de marges au marché en contrôlant seulement les conséquences les plus extrêmes du libéralisme. »⁷¹

Il semble bien que l'affirmation de K. Polanyi du caractère d'auxiliaire du marché⁷² qui caractérise la société moderne soit partagée par R. Castel. L'objectif de ces politiques est celui d'éviter un effondrement de la société par un dysfonctionnement trop important, ce qui leur confère un statut marginal, de palliatif sans une véritable perspective sociale.

Le manque d'implication de l'entreprise capitaliste⁷³ dans la résolution de la problématique socioéconomique complexe générée par son mode de fonctionnement rend les politiques étatiques d'insertion inopérantes, « un jeu à la marge qui consiste à faire sur place le minimum pour éviter les dysfonctionnements trop visibles [...] ».⁷⁴ L'individu qui habite le social de façon incomplète, en citoyen sans citoyenneté, a par définition l'incertitude, l'aléatoire et le provisoire comme régime d'existence.

L'individu constitue la clientèle des politiques locales d'insertion⁷⁵, qui fonctionnent selon une logique systémique et qui risquent de devenir « *la gestion du non-emploi* à travers la mise en place d'activités qui s'inscrivent dans cette absence, en essayant de la faire oublier »⁷⁶. En plus, le faible niveau d'organisation et le manque de visées véritablement intégratives ne produisent pas d'effets palpables dans le sens voulu. « Mais il faut être singulièrement optimiste pour voir dans ces pratiques de maintenance les prémices d'une "nouvelle citoyenneté". On

⁷¹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 420.

⁷² K. POLANYI, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983, p. 88.

⁷³ L'archétype du capitaliste est l'actionnaire, dont l'unique motivation de l'investissement est la perspective de maximiser le profit. Dans la mesure où les financements privés sont indispensables pour l'activité de l'entreprise capitaliste, toute utilisation « non pertinente » de fonds produirait un retrait immédiat de capital. C'est l'une des multiples raisons du manque d'implication sociale de l'entreprise capitaliste.

⁷⁴ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 426.

⁷⁵ Les politiques d'insertion étatiques, ainsi que les organismes communautaires, sont des dispositifs de mobilisation dont l'utilité est limitée.

⁷⁶ R. CASTEL. *op. cit.*, p. 429.

ne fonde pas de la citoyenneté sur de l'inutilité sociale. »⁷⁷

L'individu qui a épuisé toutes ses ressources pour retrouver un équilibre d'intégration par le travail est obligé de recourir à des programmes gouvernementaux d'assistance publique, de protection sociale, d'aide alimentaire, en bénéficiaire passif. L'effet de cette fin de trajet social, sans véritables espoirs d'amélioration, est dramatique sur l'autoperception, ainsi que sur le regard de l'Autre.

L'assisté social est ainsi doublement stigmatisé, à cause de son manque de ressources à assumer personnellement sa survie. La perception sociale négative d'un nombre de plus en plus important d'individus, contraints à l'immobilité assistée, se perpétue indéfiniment, malgré une certaine prise de conscience du manque de pertinence de leur exclusive culpabilisation. Toutefois, cibler une population facilement identifiable (par la négative) est infiniment plus aisé que d'essayer d'identifier la responsabilité du système économique capitaliste, qui échappe la plupart du temps aux gouvernements eux-mêmes.

Les programmes d'insertion, à défaut de mesures d'intégration plus universalistes, se définissent comme « un projet qui engage la double responsabilité de l'allocataire et de la communauté, et doit déboucher sur la réinsertion du bénéficiaire dans le régime commun »⁷⁸, ce qui représenterait un certain progrès par rapport à la relation d'assistance passive et ponctuelle, unilatérale, qui caractérise généralement la relation d'aide aux « personnes démunies ».

⁷⁷ *ibid.* R. Castel est manifestement sceptique par rapport aux dispositifs de réinsertion sociale ayant à la base l'élargissement de la notion d'activité.

⁷⁸ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 430. Les politiques de réinsertion visent essentiellement l'amélioration de du potentiel d'employabilité des individus qui ont subi l'exclusion du travail. En ce qui concerne l'acceptation institutionnelle de l'élargissement de la notion de travail à celle d'activité, dans le but de conférer une utilité sociale à des activités indirectement reliées à la production, le présent texte tente à valider l'hypothèse de la difficulté de sa matérialisation.

Toutefois, le faible rendement de l'ensemble des politiques d'insertion, en termes d'intégration par le travail (la « vraie » intégration), détermine l'auteur à se questionner sur leur pertinence en tant que politiques sociales :

« En d'autres termes, en quoi peut consister une insertion sociale qui ne déboucherait pas sur une insertion professionnelle, c'est-à-dire sur l'intégration ? Une condamnation à l'insertion perpétuelle, en somme. [...] Pour beaucoup d'entre eux l'insertion n'est plus une *étape*, elle est devenue un *état*. »⁷⁹

L'individu, dont l'existence est de moins en moins justifiée socialement, doit finalement se résigner à un mode assisté d'existence, sur lequel il n'a pas de prise, et de vivre dans un état « transitoire-durable », ou bien d'éternel intérimaire, à la marge d'une société qui avance rapidement vers une modernisation de plus en plus génératrice d'exclusion.

La spirale descendante de l'alternance activité-inactivité, au lieu de stimuler l'ingéniosité créatrice de stratégies de survie, est le plus souvent handicapante pour la capacité d'adaptation et d'action individuelles. Désormais, « en situation d'insertion, ces personnes ont un statut intermédiaire entre l'exclusion et l'insertion définitive ». ⁸⁰ Ce qui donne lieu à une conclusion pessimiste de Castel :

« Les politiques d'insertion paraissent ainsi avoir échoué à ménager pour une part importante de leur clientèle cette transition vers l'intégration qui était leur vocation première, [...] les politiques d'insertion s'arrêtent à la porte des entreprises »⁸¹

Il semble évident que la situation produite par la dynamique de l'entreprise capitaliste n'est pas de nature à être résolue par les politiques sociales de l'État, quel qu'il soit, les faibles tentatives de réintégration des populations d'exclus ne constituant que des palliatifs pour « calmer le jobard », selon la formule cynique

⁷⁹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 432.

⁸⁰ P. VALÉRYBERGHE, *RMI, le pari de l'insertion*, rapport de la Commission nationale d'évaluation du RMI, Paris, La Documentation française, 1992, t. I, p. 332, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 433.

⁸¹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 434.

d'Erving Goffman.⁸² Le jobard, c'est l'individu au statut de « normal inutile », l'idéaltype de celui qui a subi une cassure de sa trajectoire socioéconomique, le plus souvent irréversible, qui constitue l'objet d'une exclusion multidimensionnelle et, dans le meilleur des cas, la cible de politiques d'insertion qui s'occupent des « valides invalidés par la conjoncture ».⁸³

La vieille formule « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous »⁸⁴ qui s'adressait à des ouvriers actifs et exploités des débuts du libéralisme économique industriel, n'est pas opératoire dans des conditions d'inutilité sociale et d'anomie. Le manque de perspective dans l'avenir, associé à la forte composante anémique de l'existence, suscite aussi de la violence, qui reste toutefois larvaire, et presque sans exception autodestructrice, entre autres à cause de la perception acquise de la propre culpabilité. Ces comportements autodestructeurs affectent de préférence l'individu qui se perçoit comme inutile, ajoutant ainsi une autre composante à son autoélimination sociale et souvent physique.⁸⁵

« Que le travail demeure une référence non seulement économiquement, mais aussi psychologiquement, culturellement et symboliquement dominante, les réactions de ceux qui en manquent le prouvent. »⁸⁶

⁸² E. GOFFMAN, « Calmer le jobard : quelques aspects de l'adaptation à l'échec », in *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, cité in R. CASTEL, *op cit.*, p. 434.

⁸³ *ibidem*.

⁸⁴ K. MARX, F. ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Librairie Générale Française, 1973.

⁸⁵ La consommation de produits psychotropes dont la finalité est de modifier radicalement la perception d'une réalité souvent insupportable constitue un déplacement d'énergie dans des finalités d'autodestruction, sur fond d'anomie. La formule « inutilité sociale—anomie—déliquance » n'a pas de valeur opératoire, dans la mesure où la plupart des comportements violents déterminés par l'anomie sont dirigés vers la propre personne de l'individu exclu. La capacité d'organisation et la cohésion sociale dans des objectifs « révolutionnaires » semble effritée depuis des décennies, car l'inculcation des principes de l'idéologie libérale, intériorisés dans les représentations sociales en ont réduit la teneur; ce sont presque exclusivement les comportements autodestructeurs qui subsistent.

⁸⁶ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 449.

Dans les pays « riches », les rares formes de délinquance⁸⁷ pouvant éventuellement être identifiées à des formes de révolte sociale sont rapidement isolées et sanctionnées symboliquement par la majorité des individus qui composent la société, qui se désolidarisent de ces comportements déviants, voire délinquants, dont la raison profonde leur échappe.

À la différence des adultes, chez qui l'anomie détermine, à long terme, l'apathie et la résignation, les jeunes présentent plus fréquemment des comportements violents, délictuels, dirigés, de façon plus ciblée, mais essentiellement désorganisée, en direction des symboles de la réussite économique capitaliste⁸⁸ et de ses instruments stratégiques (les manifestations violentes contre la mondialisation du libéralisme économique en représentent l'exemple typique).

L'exclusion de l'individu se situe sur un continuum, ce qui confère au processus un caractère indéterminé, versatile. Dans la conjoncture actuelle de la domination de la logique du marché sur toute la dynamique sociale, le terme *stabilité* perd toute sa capacité opératoire, car il ne qualifie plus aucune catégorie de travailleurs, les qualifiés, jadis plus stables, pouvant devenir précaires, vulnérables, exclus, au gré des conjonctures erratiques du marché.

L'individu exclu idéaltypique est caractérisé, à l'instar de la perception sociale dont il fait l'objet, par un individualisme négatif. L'individualisme moderne positif, constructif, développé dans le cadre de la société salariale, qui définissait la capacité de l'être humain de valorisation individuelle et sa relative indépendance

⁸⁷ Le désespoir causé par la pauvreté constitue l'une des explications de la délinquance, et sa recrudescence, parallèlement à la croissance du chômage, pose occasionnellement des problèmes en terme de moyens pour le maintenir l'ordre et assurer la sécurité dans les pays industrialisés.

⁸⁸ Des entreprises comme *McDonald's*, perçue mondialement comme le symbole-type du capitalisme, appliquent des politiques en parfait accord avec la logique économique libérale : maximisation des profits par la rationalisation et la standardisation de la production et par la réduction au minimum de la masse salariale, opposition catégorique à toute intervention étatique ou syndicale. S'y ajoute un manque flagrant de préoccupation pour l'élément social du marché, le consommateur, dans le sens où les produits commercialisés sont parmi les plus nocifs pour la santé.

des structures sociales, l'individualisme qui « pose l'individu comme un être moral, indépendant et autonome et ainsi (essentiellement) non social »⁸⁹ coexiste dans la société moderne avec cette forme d'individualisme négatif, par soustraction, dont la résurgence est de plus en plus manifeste.

L'individualisme négatif caractérise de façon absolue l'individu le plus démuné, qui est surexposé du fait de son détachement des structures sociales. À son état pur, la forme extrême de désaffiliation caractérise le sans-abri (SDF — sans domicile fixe — en France, itinérant — au Québec).

Le manque de ressources matérielles et relationnelles, le manque d'intégration sociale et de protections caractérisent l'individu incapable d'agir de façon autonome et de participer au contrat social. L'individualisme négatif se caractérise aussi par l'anomie⁹⁰, dont la forme absolue définit l'individu dont les ressources sont inexistantes. Le phénomène de l'individualisme négatif tend à se transformer en individualisme de masse, parce qu'un nombre croissant d'individus vivent des situations d'exclusion multidimensionnelles et l'anomie remplace de plus en plus la régulation et la solidarité collectives. Le processus d'individuation n'a rien en commun avec celui relativement positif qui était en opération au début de l'ère industrielle. « Individualité en quelque sorte surexposée et placée d'autant plus en première ligne qu'elle est fragile et menacée de décomposition. Elle risque dès lors de se porter comme un fardeau. »⁹¹

La société moderne se caractérise par la bipolarité de l'individualisme, ainsi que par une bipolarité de la répartition des ressources socioéconomiques. L'individu qui fait partie de façon négative de la dynamique de transformation sociétale se trouve en même temps pris, avec ses faibles moyens d'action, au cœur

⁸⁹ L. DUMONT, *Essai sur l'individualisme*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 69, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 464. Il s'agit de l'individu libéral, dont l'idéaltype a été décrit précédemment. Par rapport à ce type d'individualisme, considéré comme positif, l'individualisme qui définit l'individu en état d'exclusion ne peut être considéré que par la négative.

⁹⁰ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 465.

⁹¹ *ibid.*, p. 469.

du processus de contractualisation de l'ensemble des rapports sociaux, y compris de ceux familiaux, selon une logique de plus en plus individualiste. La conscience de son isolement par manque de communication, articulée à l'appréhension cognitive de l'incapacité à répondre aux attentes de la nouvelle matrice contractuelle qui pose de plus en plus son empreinte sur la société actuelle, produisent chez l'individu un considérable syndrome d'impuissance acquise, néfaste pour l'estime de soi.⁹²

L'individu qui a subi le processus d'exclusion par le refus qui lui a été opposé quant à son utilité sociale est condamné à vivre au jour le jour, au cœur d'une culture de la pauvreté, de l'aléatoire, en marge de la société, à l'aide de stratégies de survie désuètes comparées à celles mises en place par le libéralisme économique. « N'est-on pas en droit de parler d'un *néopaupérisme* ? »⁹³ qui se développe parallèlement au néolibéralisme ? Les statistiques qui révèlent l'existence d'un nombre de plus en plus important de pauvres dans les pays « développés », en même temps qu'une croissance sans précédent de la richesse privée d'un petit nombre d'individus, semblent l'attester. La résurgence de la pauvreté de masse, caractéristique matérielle la plus manifeste de l'exclusion, se révèle être un phénomène social qui produit la continuelle dégradation de la condition humaine des individus qui en sont les victimes. Par rapport à cette réalité irréfutable, s'en remettre à l'éthique capitaliste des entreprises pour pallier un tant soit peu les effets délétères de l'économie du marché relèverait de la naïveté. Dans cette perspective, les pratiques économiques de certains États constituent une solution limite et un aveu d'impuissance, dont la conséquence première est de miner encore plus le peu de confiance des citoyens en la capacité de régulation étatique.

⁹² La confrontation de l'individu à un univers de dysfonctionnement se traduit par la dépression, « une pathologie de l'insuffisance », selon Alain EHRENBERG, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998, p. 15.

⁹³ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 411.

Au terme de cette revue de la littérature portant sur des analyses globalisantes de l'économie et de la société dans les œuvres des trois sociologues que nous avons étudié, deux des perspectives proposent explicitement des réformes sociales que nous allons aborder dans la prochaine section.

1.3. Pistes de solutions à la crise avancées par les sociologues

Robert Castel analyse une société contradictoire, inégalitaire, ingouvernable, polarisée selon le référent constitué par l'individualisme. Nonobstant la définition d'« analytique » donné à son travail, il propose quelques pistes de solution de la crise sociale. Il n'en reste pas moins qu'un fort sentiment de pessimisme s'en dégage.

« Ainsi la contradiction qui traverse le processus actuel d'individualisation est profonde. Elle menace la société d'une fragmentation qui la rendrait ingouvernable, ou alors d'une bipolarisation entre ceux qui peuvent associer individualisme et indépendance parce que leur position sociale est assurée, et ceux qui portent leur individualité comme une croix parce qu'elle signifie manque d'attaches et absence de protections. »⁹⁴

Le pouvoir public, l'État, est appelé à imposer le minimum de cohésion sociale nécessaire au fonctionnement de la société et à rallier les deux types d'individualisme qui définissent dorénavant, avec les personnes qui en sont caractérisées, la société moderne. L'auteur considère l'État (selon l'idéal social-démocrate, existant seulement en théorie) comme l'unique instance de régulation censée assurer un ralliement entre les deux pôles socioéconomiques, les riches et les pauvres, les libéraux et les exclus, l'individualisme positif et celui négatif, dont l'écart augmente continuellement, étant donné que « les contraintes impitoyables de l'économie exercent une pression centrifuge croissante ». ⁹⁵ L'État stratège devrait surveiller le processus d'individualisation, dans une société où la tendance est à l'individualisme de masse — positif et négatif — et opérer des ajustements pour éliminer les points de tension. Le credo de l'auteur est que, finalement, « [...] personne ne peut remplacer l'État, dont c'est d'ailleurs la fonction fondamentale,

⁹⁴ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 474.

⁹⁵ *ibid.*

pour commander la manœuvre et éviter le naufrage. »⁹⁶

Il devient évident que, dans la mesure où la crise sociale constitue un processus structurel du fonctionnement de la société selon des impératifs économiques, dont la conséquence est la perte de cohésion et la polarisation sociales, la résolution de la problématique complexe de la disparition de la société relève d'une responsabilité institutionnelle, l'imposition de la cohésion et de la solidarité à partir du centre⁹⁷, même s'il apparaît évident que la société, de plus en plus hétérogène, est de moins en moins maîtrisable.

Si un État social-démocrate existait, ses réformes sociales seraient des étapes de la réalisation de son idéal de société, tandis que pour un État libéral, toute réforme qui privilégie « le social » par rapport à « l'économique » est une difficile servitude, effectuée « à contrecœur et le moins possible ».⁹⁸ Les solutions envisagées par l'auteur, qui formule par la suite certains éléments d'une stratégie d'évitement du naufrage sociétal, sont des palliatifs.

En ce qui concerne l'approche de la promotion de l'économie solidaire, qui vise à relier le travail à la cohésion sociale, donc à renverser la tendance actuelle, déstructurante, l'auteur est sceptique, car ces tentatives ne dépassent pas, en règle générale, le stade d'expérimentation.

⁹⁶ *ibid.*

⁹⁷ Encore faudrait-il empêcher l'État d'abandonner au privé et aux individus, eux-mêmes, les tâches qui lui incombent par définition, dont la première est d'assurer la cohésion sociale.

⁹⁸ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 388.

La solution constituée par l'économie sociale ou tiers secteur⁹⁹ en expansion, qui a tendance à s'autonomiser, semble plus intéressante, notamment grâce au traitement social du principal symptôme de la crise sociale, le chômage.

La création d'un réseau autonome de production, parallèle aux entreprises capitalistes et fonctionnant selon une logique qui articule les éléments économiques et sociaux, pourrait constituer une échappatoire aux lois du libéralisme économique par la création d'emplois et un certain fonctionnement autarcique, mais l'essentiel de la crise sociale persiste, car son envergure est trop réduite.

La tertiarisation de l'économie, avec la multitude d'emplois dans les services et l'apparition des « services personnels », ne convient pas nécessairement à toute la force de travail inemployée, le « déversement » vers le secteur des services des emplois perdus dans l'industrie qui s'automatise ou qui se délocalise ne s'opérant pas de façon mécanique.

R. Castel s'objecte aussi à la finalité du plein emploi, en relevant le caractère négatif des composantes socioéthiques d'une marchandisation à outrance du travail. La multiplication d'emplois précaires, du type *McDonald*, particularité des travailleurs sans dignité, constitue le contraire d'une résolution de la crise sociale, car, dans une perspective d'intégration, le statut procuré par l'emploi est essentiel. La composante éthique de l'intégration sociale par le travail constitue une limite au réductionnisme de la vision économique de l'emploi, ce qui atteste de nouveau la complexité de l'inscription sociale de l'économie, la dignité sociale de l'individu étant fortement reliée à la perception de l'utilité sociale de l'activité.

⁹⁹ La solution de J. Rifkin à la crise socioéconomique (Jeremy RIFKIN, *La fin du travail*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996) est le retour à un genre traditionnel de vie associative et l'établissement d'un nouveau type de contrat social qui s'appuie sur le développement du secteur non marchand (tiers secteur), porteur de nouvelles valeurs d'entraide et de solidarité. Ce genre d'économie non marchande intégrerait le capital social existant avec des capitaux de l'État et serait une solution viable de remplacement de l'économie du marché, le travail y étant réparti de façon équitable, au profit du renforcement du tissu social. Le rôle de l'État semble irrécusable comme agent régulateur.

C'est même l'élément principal d'explication de la stigmatisation des bénéficiaires de la Sécurité du revenu.¹⁰⁰ Un autre sociologue, Jean-Léon Beauvois, souligne le fait que l'unique objectif de l'exercice démocratique libéral du pouvoir est la prescription de comportements socialement utiles. Les principes de rationalité et d'utilité sociale de l'alliance entre démocratie et libéralisme sont affirmés de façon explicite.¹⁰¹

L'unique voie opérationnelle qui s'impose à l'analyse de R. Castel, après avoir écarté toutes les autres solutions comme étant inopérantes, est le partage du travail socialement utile. Si le travail constitue l'élément à partir duquel se construisent intégration et statut social, position économique, identité, citoyenneté, cohésion et interaction sociales, et que, de plus en plus, il constitue une denrée rare, dont un nombre de plus en plus réduit d'individus profite, il faudrait qu'il soit partagé de façon plus équitable. L'État devrait « imposer un minimum de cohésion sociale à la société »¹⁰², car « personne ne peut remplacer l'État, dont il est d'ailleurs la fonction fondamentale »¹⁰³.

La société salariale, comme formation sociale transitoire, avec ses imperfections et sa fragile solidarité, constitue tout de même l'unique référence envisageable dans les conjectures sur ce qui pourrait neutraliser la crise socioéconomique actuelle. Dans l'idéal, l'existence d'un lien étroit avec le travail socialement utile chez l'ensemble des membres de la société serait souhaitable. Tous les individus redeviendraient des acteurs sociaux jouissant de leurs droits de citoyenneté économique et sociale et participeraient de façon plénière à la production de la société.

¹⁰⁰ La représentation de la valeur individuelle en fonction de l'utilité sociale est largement tributaire du caractère rationaliste du libéralisme comme instance idéologique dominante dans les sociétés occidentales « développées ».

¹⁰¹ Jean-Léon BEAUVOIS, *Traité de la servitude libérale Analyse de la soumission*, Paris, Dunod, 1994.

¹⁰² R. CASTEL, *op. cit.*, p. 448.

¹⁰³ *ibid.*, p. 474.

Le seul problème de cette construction exemplaire est qu'elle est purement imaginaire, la redistribution centralisée du travail étant l'unique mécanisme envisageable pour sa matérialisation.

« Il faut entendre les propositions pour un partage du travail comme la réponse la plus logique à cette situation : faire que chacun trouve, garde ou retrouve une place dans le continuum des positions socialement reconnues auxquelles sont associées, sur la base d'un travail effectif, des conditions décentes d'existence et des droits sociaux. Une telle exigence est-elle concrètement réalisable ? »¹⁰⁴

Pour l'auteur, la redistribution de la citoyenneté sociale et économique, perdues pour un nombre constamment croissant d'individus, passe nécessairement par la redistribution plus équitable de cette denrée rare qu'est le travail, car le statu quo actuel, ou, pis encore, une dégradation de la condition salariale, signifierait l'aggravation de la crise sociale.

Parallèlement, la cohésion sociale déclinante et la solidarité sociale en continuelle dégradation constituent des adversités impossibles à ignorer, et l'État devrait assumer les coûts, perçus comme exorbitants, d'une possible résurrection de la cohésion sociale.¹⁰⁵ Les effets insidieux de l'intériorisation des représentations sociales associées à l'idéologie libérale se révèlent dans la perception sociale du statut économique des chômeurs. L'indemnisation dont ils bénéficient est de plus en plus considérée comme une allocation de faible revenu, au même rang que le RMI (ou la Sécurité du revenu — au Québec). Ce qui revient à appréhender les efforts de reconstruction par l'État de la solidarité sociale, et implicitement, de l'unité nationale, comme une voie semée de nombreuses embûches.

¹⁰⁴ *ibid.*, p. 453.

¹⁰⁵ L'auteur assimile le contexte de la crise sociale actuelle à celui de la Seconde Guerre mondiale; dans les deux cas, c'est essentiellement à l'État national qu'incombe le rôle de sauvegarder la cohésion sociale et conséquemment l'unité nationale. C'est dire combien grave est considérée la situation de crise socioéconomique dans les pays « développés ».

R. Castel propose un débat public, démocratique, qui pourrait statuer sur les coûts sociaux de ce retour à une logique économique qui incorpore de nouveau, comme pendant la très brève période historique de la société salariale, certains référents sociaux. La programmation par « l'État entrepreneur de la société »¹⁰⁶ de la production matérielle, de la création et de la distribution de cette denrée si rare, le travail, est une solution irrecevable, parce que ressemblant trop au dirigisme économique des anciens pays totalitaires, « socialistes ». Le constat de l'affaiblissement de l'État-nation, et, conséquemment, de l'État social s'impose à l'évidence, avec la réalité de la réduction continue de sa marge de manœuvre en matière de politiques de l'emploi et de politiques sociales.¹⁰⁷

La base économique nécessaire au financement des politiques de protection sociale est en voie d'atteindre le point de non-retour, voire de disparition, par la réduction continue du nombre de contribuables actifs.¹⁰⁸ La solution pourrait être, selon l'auteur, l'imposition légale d'une « contribution sociale généralisée »¹⁰⁹, un genre de solidarité sociale quasi obligatoire, car actuellement le système fiscal français serait trop pénalisant pour les actifs et pour les entreprises.¹¹⁰ Le manque de ressources financières ne constituerait en réalité qu'un faux problème et la mise en cause de la responsabilité des lois du marché serait une manœuvre idéologique de l'État pour escamoter son manque flagrant de volonté politique.

¹⁰⁶ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 456.

¹⁰⁷ Dans le contexte de la mondialisation, la variable additionnelle de la concurrence sur le plan des politiques sociales entre les États peut représenter une incitation positive dans l'objectif de compatibilité entre les niveaux de protection sociale respectifs. La mise en concurrence peut aussi provoquer un mouvement à la baisse.

¹⁰⁸ Les conséquences de cette situation, déjà nettement amorcée au Québec, sont perceptibles par la continue réduction des programmes sociaux.

¹⁰⁹ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 458.

¹¹⁰ Les effets idéologiques du libéralisme sont perceptibles dans le discours du sociologue critique français R. Castel : « Mais des formes de financement de la protection sociale sur une assiette plus étendue et moins injuste — contribution sociale généralisée, par exemple — alimenterait une solidarité sociale élargie qui ne reposerait pas d'une manière disproportionnée sur les salariés et sur les entreprises. Celles-ci trouveraient même leur compte dans la mesure où le mode actuel de financement les pénalise. » (R. CASTEL, *op. cit.*, p. 458). Au Canada et au Québec, le taux d'imposition des entreprises capitalistes est également en continue réduction, avec une tendance à la disparition. Les revendications libérales sont principalement dirigées vers la réduction des impôts, sans égard aux effets sociaux engendrés par le manque de manœuvre étatique.

La solution à la crise socioéconomique serait un « partage des commodités »¹¹¹, avec la conséquence socialement bénéfique de la dilution de la « cassure sociale entre les détenteurs de “commodités” et ceux qui sont privés de la possibilité même d’en acquérir — ce que l’on appelle aujourd’hui l’”exclusion” ».¹¹² Le modèle de la complémentarité des positions sociales, propre à la société salariale, en serait la finalité.

En constatant le fait qu’il n’existe pas de solution de remplacement crédible à la société salariale et que, malgré le fait que la situation économique reste encore acceptable globalement, il existe « [...] en même temps, un tissu social qui s’effiloche, une force de travail disponible, condamnée à l’inutilité, et le désarroi croissant de tous les naufragés de la société salariale. »¹¹³, l’auteur de cette analyse sociologique ne perçoit toutefois pas de façon explicite les déterminants de la situation de crise socioéconomique, et le caractère déterministe de son affirmation l’illustre :

« Le fléau de la balance peut sans doute pencher dans un sens ou dans l’autre, car nul ne commande à l’ensemble des paramètres qui déterminent les transformations en cours. »¹¹⁴

La solution, du point de vue de la connaissance, résiderait dans l’effort intellectuel de l’analyse sociologique de cette situation complexe, et du point de vue politique, dans la volonté étatique pour la sauvegarde de la société comme entité globale, par le maintien de la cohésion sociale. L’analyse de Castel produit l’impression globale de pessimisme, entre autres parce qu’il n’existe pas, à son sens, d’autre solution qu’un retour, d’ailleurs considéré comme impossible, à un modèle assimilable à la société salariale :

¹¹¹ R. Castel n’y croit pas vraiment, car le sens de la solidarité humaine n’a guère évolué depuis Niccolò Machiavelli : « Les hommes ne renoncent aux commodités de la vie que contraints par la nécessité ». Cf. N. MACHIAVELLI, *Histoires florentines*, Paris, Gallimard, p. 1001, cité in R. CASTEL, *op. cit.*, p. 459.

¹¹² R. CASTEL, *op. cit.*, p. 459.

¹¹³ *ibid.*, p. 460. L’auteur semble ignorer ses propres affirmations quant à l’intégrale responsabilité de l’hégémonie du paradigme du marché sur la société. La citation pourrait être interprétée comme l’adhésion au principe libéral de la main invisible...

¹¹⁴ R. CASTEL, *op. cit.*, p. 460.

« Qui prétendrait aujourd'hui que nous allons vers une société plus accueillante, plus ouverte, travaillant à réduire les inégalités et à maximiser les protections ? L'idée de progrès elle-même s'est délitée. »¹¹⁵

1.4. Rapports de domination et mobilité

L'appréhension globale de la dynamique de la vie contemporaine selon la perspective de la mobilité est nouvelle¹¹⁶ dans la sociologie et notamment dans la critique sociologique du capitalisme. Luc Boltanski et Ève Chiapello¹¹⁷ proposent l'esquisse d'une nouvelle théorie de l'exploitation, structurée selon l'hypothèse selon laquelle les différences de capacités de mobilité individuelles sont stratégiquement utilisées par ceux qui sont privilégiés pour s'approprier la plus-value produite par le travail de ceux qui en sont relativement dépourvus.¹¹⁸

Selon une logique rationnelle, tous ceux qui ne réussissent pas l'épreuve de la mobilité, nouveau critère de sélection, sont éliminés, exclus à cause de leur incapacité de répondre de façon viable aux impératifs de la mobilité, considérée comme unique critère de libération, de félicité, de réalisation de soi. Ceux qui possèdent cette denrée en moindre proportion subissent l'exploitation en raison de la non-reconnaissance équitable de leur contribution à la production de la richesse. L'insuffisante rémunération est considérée comme un abus de confiance par les auteurs de l'essai *Le nouvel esprit du capitalisme*, Luc Boltanski et Ève Chiapello, comme mécanisme au fondement du processus d'exploitation.

Le titre de l'ouvrage suggère l'idée du renouvellement du capitalisme contemporain de Max Weber. Dans l'essence de son idéologie, le libéralisme ne semble toutefois pas avoir subi une mutation fondamentale, car ses grandes lignes sont pratiquement identiques à celles du début du capitalisme.

¹¹⁵ *ibid.*, p. 384.

¹¹⁶ Le Dictionnaire de sociologie *Le Robert/Seuil* 1999 ne traite d'aucun des aspects de la mobilité analysés dans *Le nouvel esprit du capitalisme*.

¹¹⁷ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

¹¹⁸ Le fait que la mobilité est une construction sociale n'exclut pas *a priori* les initiatives et les stratégies individuelles, mises en action pour en augmenter l'efficacité.

La responsabilisation individuelle pour la qualité du destin personnel est sensiblement la même qu'au début du libéralisme, ainsi que la déresponsabilisation de la société. Toutefois, la perspective de la mobilité devrait être prise au sérieux, car les déplacements opérés, qui sont appliqués pratiquement de façon généralisée, impliquent une nouvelle configuration de la dynamique sociale, qui se matérialise par un clivage socioéconomique de plus en plus marqué. Les nouveaux types de stratégies mises en place dans le cadre du capitalisme moderne devraient être compris. C'est ce qui constitue la contribution majeure de l'analyse critique exhaustive du capitalisme moderne présentée dans *Le nouvel esprit du capitalisme*.

La « lutte des classes », qui opposait jadis, dans l'optique de K. Marx, les détenteurs de capital aux possesseurs de force de travail, a subi une transformation radicale par rapport à l'époque industrielle, qui finit avec le démantèlement de la société salariale.¹¹⁹ Les formes classiques d'exploitation, basées sur des différentiels de capital, ont tendance à être remplacées, à l'époque du capitalisme connexioniste, par une autre forme, basée sur le différentiel¹²⁰ de mobilité. Ce type d'exploitation représente seulement l'une des formes d'inégalité et d'exploitation existantes sur le parcours historique de l'humanité. Il est aisément démontrable que les principes de l'idéologie libérale, qui avaient contribué à la construction de l'individualisme positif, participent aussi au développement de nouvelles qualités et de nouveaux comportements humains, indispensables à la lutte pour la domination. Il s'agit essentiellement de la mobilité, au sens général, comme condition fondamentale qui tend à se substituer à toute autre condition de participation à la société. Subsistent, parallèlement, les caractéristiques individuelles prescrites dans le cadre de l'idéologie libérale, dont l'égoïsme et l'individualisme, qui avaient permis l'existence du capitalisme industriel.

¹¹⁹ La résurgence du libéralisme sous une forme renouvelée, plus virulente, communément appelée néolibéralisme, y est intimement reliée.

¹²⁰ L'expression utilisée fréquemment par L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO signifie un système de comparaison entre deux ordres de grandeur.

La perspective de la mobilité comme dialectique¹²¹ caractérisant l'ensemble de la dynamique sociale constitue une nouvelle approche critique d'analyse des phénomènes sociaux qui se développent au centre d'un capitalisme renouvelé¹²². Les oppositions, les complémentarités et les interdépendances qui caractérisent la lutte pour la domination, dont l'analyse du segment historique représenté par le libéralisme a été ébauchée précédemment, peuvent trouver une explication dans la relation dialectique entre mobilité et immobilité. La position socioéconomique comme donnée en continuelle transformation et négociation constituant l'objet de la « lutte des classes » analysée par K. Marx y est appréhendée comme conséquence d'une relation dialectiquement conflictuelle, qui unit et en même temps oppose les deux pôles du continuum social : les « mobiles » et les « immobiles ». Cette approche est élargie à l'ensemble des relations économiques entre individus et groupes, entre États et entreprises, pour l'analyse des relations de permanente concurrence qui définissent intrinsèquement le « nouvel esprit du capitalisme ».

Selon la théorie de la mobilité, celle-ci est le résultat de la socialisation secondaire, *a posteriori*, par la société capitaliste de marché, la capacité d'adaptation aux modalités changeantes du marché et aux obligations de l'emploi devenant des conditions essentielles de participation à l'activité productive. Les nouvelles possibilités d'existence qui tirent parti de la mobilité sont socialement valorisées par toutes les classes sociales et le système d'éducation participe dûment à l'inculcation d'une représentation positive de la mobilité, considérée comme indispensable pour la mobilité sociale ascendante, unanimement désirable.

¹²¹ Comme nombre de concepts associés à des pratiques sociales négativement perçues, celui de *dialectique* est considéré par la sociologie contemporaine comme désuet, parce que susceptible — et l'histoire l'a amplement prouvé — de susciter des débats dogmatiques ayant comme objet les relations sociales. Galvaudé comme il l'a été par des idéologies apparentées au marxisme qui ont historiquement prouvé leur incapacité à créer des mouvements sociaux qui aboutissent à des sociétés définies par la justice sociale, le concept a été presque oublié par la sociologie moderne. Le concept de *dialectique* est appréhendé ici comme un processus dynamique d'opposition, de polarisation, de complémentarité et en même temps d'implication et de dépendance mutuelle entre deux termes hétérogènes en apparence (p. ex. les *riches* et les *pauvres*).

¹²² L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Ce qui ne l'est pas, ce sont les moyens pour y accéder, car la mobilité, même si généralement associée à la libération individuelle, donne éventuellement accès à des ressources inégalement distribuées. En outre, les critères de valorisation basés sur la mobilité comme facteur *sine qua non* ne sont pas acceptés universellement¹²³.

L'acquisition de nouveaux liens utiles comporte de façon implicite la capacité et la volonté de renoncer aux anciens, fondés éventuellement sur des critères affectifs. Toutefois, beaucoup de personnes résistent à s'impliquer inconditionnellement dans cette dynamique, même si elle constitue actuellement le critère dominant d'évaluation de l'existence humaine.¹²⁴ La mobilité fait ainsi partie du processus de la construction identitaire et de l'insertion dans un espace-temps social, mais en même temps constitue de plus en plus un élément problématique pour un nombre grandissant d'individus.

De façon générale, la littérature sociologique fait une distinction entre la mobilité, associée à la richesse, et l'immobilité, associée à la pauvreté. Pour les nantis, la mobilité constitue un gain de « capital social » selon l'expression qu'empruntent Boltanski et Chiapello à P. Bourdieu, tandis que pour les sans-abri, par exemple, la mobilité se fait en fonction de l'appropriation de ressources de base, indispensables à la survie, et non en fonction d'un statut de mobilité au sens général, comme qualité individuelle qui tend à s'imposer à titre de condition primordiale de la vie. Il serait donc inapproprié d'assimiler la mobilité spatiale,¹²⁵ socialement perçue au sens négatif du terme, développée comme stratégie de survie

¹²³ Providentiellement, ce ne sont pas toutes les valeurs des acteurs sociaux qui sont contaminées par la rationalité connexioniste libérale. À ce propos, un autre sociologue affirme que « le libéralisme a infecté le système démocratique du virus de la servitude volontaire », cf. Jean-Léon BEAUVOIS, *Traité de la servitude libérale Analyse de la soumission*, Paris, Dunod, 1994, p. 15.

¹²⁴ La non-acceptation de la mobilité comme modalité d'existence, nonobstant les justifications présentées, signifie l'auto-exclusion immanente. C'est ce qui constitue le point central de la thèse du caractère inintentionnel du processus d'exclusion.

¹²⁵ Selon Luc Boltanski, « la mobilité géographique ou spatiale peut donc toujours être considérée comme une expression paradigmatique de la mobilité », cf. L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 446. La seule exception est la mobilité des itinérants comme stratégie de survie, qui la plupart des cas ne se traduit pas par une connectivité accrue.

par des populations marginales dont les itinérants¹²⁶ constituent l'archétype, caractérisé principalement par la difficulté de maintenir des conditions d'existence, avec la mobilité enrichissante des « mobiles ».

Depuis la fin de la société salariale, où les acteurs qui y participaient étaient définis en terme de capital formel, une nouvelle logique tend à caractériser la dynamique de l'économie capitaliste, celle connexioniste. La mobilité et son opposé, l'immobilité, constituent les deux termes de la dichotomie conflictuelle qui structure l'ensemble de la vie sociale dans le système capitaliste moderne.

De nouveaux comportements apparaissent chez les individus, dont l'opportunisme dénué de morale, si ce n'est celle du profit, une conception réticulaire du lien social se substitue à la vision classique basée sur l'existence de classes sociales et un ensemble de qualités, réunies analytiquement sous le terme générique de mobilité commence à constituer le capital le plus valorisé socialement, car indispensable au fonctionnement dans un monde de plus en plus compétitif, où les affinités basées sur les liens familiaux, l'identité nationale ou culturelle ne sont plus valorisées.

Selon les auteurs, le capital moderne ne consiste plus, comme naguère à l'époque du capitalisme classique, en une accumulation matérielle ostentatoire, de biens qualifiés par leur valeur d'usage :

« L'accumulation du capital ne consiste pas en un amoncellement de richesses — c'est-à-dire d'objets désirés pour leur valeur d'usage, leur fonction ostentatoire ou comme signes de pouvoir. Les formes concrètes de la richesse (immobilier, biens d'équipement, marchandises, monnaie, etc.) n'ont pas d'intérêt. »¹²⁷

¹²⁶ La configuration actuelle de la pauvreté, en grave recrudescence, impose aux personnes se trouvant dans des situations de dénuement des pratiques de mobilité, dans une finalité de survie, pour rétablir des conditions minimales de vie.

¹²⁷ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 37-38.

Ce qui est valorisé, c'est un ensemble de qualités immatérielles, aux origines presque jamais révélées, pour des raisons stratégiques, dont les avantages en terme de pouvoir sont indéniables.

1.4.1 Le « mobile »

La littérature gestionnaire des années '90 produit une distinction dichotomique entre deux personnages idéaltypiques. Le dominant¹²⁸. l'homme des réseaux, est caractérisé par une vision réticulaire de la société, par une rationalité calculatrice¹²⁹ et une intuition créatrice, par l'intelligence, l'inspiration et une capacité de généralisation et d'adaptation, qualités additionnées formant la mobilité d'esprit, la flexibilité et l'adaptabilité. La capacité de déplacement dans une diversité d'espaces mentaux, l'ouverture d'esprit et la capacité d'entrer facilement en connexion avec d'autres personnes le caractérisent aussi. La qualité première est la mobilité dans tous les sens du terme, nonobstant les obstacles géographiques, professionnels ou culturels. Des différences d'âge, de statut social, hiérarchique, de rôle, d'origine ethnique ne constituent pas des barrières à sa propension à établir des contacts stratégiques et lucratifs avec des personnes spatialement éloignées, situées dans le réseau, possédant des caractéristiques sociales très variées.

L'impératif de la mobilité détermine un détachement de tout ce qui est trop spécifique et circonstanciel, et ce comportement a tendance à devenir instinctif, en se substituant aux autres types antérieurs de comportements. Tout ce qui constitue une entrave à la mobilité est éliminé¹³⁰ par l'individu qui adopte la mobilité comme moyen de fonctionnement dans la société actuelle, y compris les liens familiaux, qui deviennent encombrants. Ce serait pour cette raison que relations de travail et vie affective sont caractérisées par la mobilité. Les rôles traditionnels de protection, de

¹²⁸ Le *manager*, le dominant. La sémantique du nouveau paradigme est tributaire du libéralisme, qui est apparu dans l'espace géographique et idéologique qui a produit aussi le darwinisme social.

¹²⁹ La rationalité calculatrice représente, selon A. Smith, la caractéristique principale de l'être humain. Tous autres considérants sont à bannir, selon l'idéologie libérale.

¹³⁰ L'élimination de toute source de ralentissement devient ainsi une fin en soi, poursuivie systématiquement par l'*homo œconomicus* connexionniste, dont la rationalité est intégralement mise à contribution.

socialisation primaire et de transmission intergénérationnelle du savoir, sont de moins en moins assumés par la famille mobile¹³¹, sans que la socialisation seconde, par l'école, réussisse à en suppléer les carences.

Le nouveau paradigme de la mobilité caractérise actuellement non seulement le capitalisme comme modèle économique, mais l'ensemble de la société. La dialectique mobilité-immobilité structure la vie sociale, celle des individus comme celle des groupes, en créant des tensions, des inégalités justifiées par le différentiel de mobilité. Les justifications connexionnistes font appel à des qualités « naturelles » de l'individu¹³², qui est, dès lors, considéré comme l'unique responsable de ses éventuelles imperfections. Le mode de raisonnement est identique pour qualifier d'autres catégories en opposition. Il existe aussi d'autres types d'opposition entre dominants et dominés, faisant référence au même différentiel de mobilité : entre sexes, entre groupes sociaux, entre catégories professionnelles¹³³, entre secteur financier et pays.

Selon les auteurs, un savoir transférable et idéalement immatériel est infiniment plus rémunéré qu'un savoir matériel, lié à des facteurs d'immobilité. C'est ce qui caractérise la dichotomie entre le personnel financier et le secteur de la production¹³⁴. Les cadres qui travaillent dans ce dernier voient leur savoir

¹³¹La famille comme « rouage de l'ordre social cesse de constituer une collectivité significative du point de vue de l'établissement et de l'entretien du lien social », cf. Marcel GAUCHET, « Essai de psychologie contemporaine .1. Un nouvel âge de la personnalité », revue *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998, p. 169. Au niveau individuel, les conséquences qu'il relève sont des « pathologies du vide intérieur », des « troubles de l'identité », qui caractérisent de plus en plus d'individus privés de la socialisation primaire. (*ibid.*, p. 178).

¹³² Le caractère de construction sociale de la mobilité n'est pas reconnu dans la justification (rationalisation) des différences de mobilité. La naturalisation et la responsabilisation individuelles, deux notions qui caractérisent l'idéologie libérale, tiennent place d'explication rationnelle.

¹³³ Le critère de mobilité qui oppose le secteur financier, hautement mobile car son type de savoir est standardisé et transférable, au secteur de production, relié à des structures matérielles lourdes, ainsi qu'au facteur humain, caractérisé par son manque de mobilité et par ses revendications, se traduit en pratique par des avantages financiers pour le premier. Le conseiller financier de haut calibre aura une rémunération de beaucoup supérieure à celle du spécialiste lié à son usine.

¹³⁴ Le savoir ésotérique des « manipulateurs d'abstractions », cf. J. RIFKIN, *La fin du travail*, Montréal, Édition du Boréal, 1996., est en règle générale, et pas exclusivement dans le cadre du capitalisme connexionniste, plus valorisé par rapport au savoir pratique. Pour une analyse des liens sociaux selon la dialectique idéal-matériel, voir Thorsten VEBLEN, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970.

dévalorisé, car trop local, trop spécifique, trop relié à des structures statiques. Il y a différence de mobilité, différence de « classe » au sens large du terme. L'une des stratégies des cadres de production consiste en la standardisation de leurs compétences pour l'augmentation de leur transférabilité, à l'instar de la stratégie des spécialistes financiers.

En fait, l'impératif de la standardisation s'applique à tous les échelons de la dynamique capitaliste, la rationalité en étant la mobilité sans limites, condition essentielle de la position dominante dans le contexte de concurrence généralisée. Selon le discours idéologique dominant, les dominés se caractérisent par une rigidité catégorielle, une étroitesse de vision, une faible propension à la communication et, généralement, par une adaptabilité et donc par une mobilité réduite. La perspective déterministe et la logique de la responsabilisation individuelle dans la perception des capacités de mobilité des individus et des groupes sont caractéristiques à l'idéologie libérale. La disponibilité à la mobilité résulterait de décisions personnelles, et seul l'individu en est responsable.

Il serait possible d'assimiler l'impératif de la mobilité simplement à de l'opportunisme, dans sa connotation de débrouillardise relationnelle sans scrupules, si la qualité n'était pas devenue la base du fonctionnement du capitalisme moderne, dont la logique est connexioniste et met en œuvre la configuration sociale des réseaux.

Ce sont les mêmes critiques des années '70, qui, dans leur dénonciation de l'exploitation capitaliste classique¹³⁵, de la rigide taxinomie structuraliste de la hiérarchie sociale et de la spécialisation étroite de la division du travail de l'époque des Trente glorieuses opposaient une vision plus ouverte, plus conviviale, plus humaine même, exacerbent aujourd'hui l'apologie de l'autonomie, du risque, du changement, de l'intuition, de l'attrait pour l'informel, de la circulation quasi brownienne dans le réseau mondial des connexions, en réifiant les éléments de leurs revendications de jeunesse et en les mettant à la disposition du système qu'ils dénonçaient jadis. Ce sont ces critiques du capitalisme rigide qui forment actuellement l'élite des spécialistes des nouveaux dispositifs de *néomanagement*, les technocrates du capitalisme en réseau.

Avec la mobilité, un nombre non exhaustif des qualités doivent impérativement faire partie du patrimoine de qualités personnelles de l'*homo œconomicus* moderne. Ce sont des qualités socialement valorisées, et certainement hautement avantageuses dans le monde de la compétition capitaliste.

Le rapport du capitalisme moderne à ce qui constituait autrefois la cellule de base de la société et aux valeurs qui y étaient associées s'est transformé radicalement. À l'époque du capitalisme classique, l'adhésion du prolétariat aux valeurs familiales ainsi que sa propension pour les valeurs matérielles étaient utilisées pour le stabiliser dans une immobilité propice à son exploitation. Actuellement, selon le nouvel esprit capitaliste, ces mêmes valeurs sont considérées comme des handicaps à la mobilité. « La famille éclatée — "recomposée" au fil des changements de situations et des déplacements et, si l'on

¹³⁵ C'est ce que Luc Boltanski appelle la *critique artiste* — l'opposition entre attachement et détachement, stabilité et mobilité, bourgeoisie capitaliste vouée à la production matérielle et intellectualité libre au sens large du terme, consacrée à l'absence de production, sauf celle spirituelle de soi. Les caractéristiques personnelles valorisées actuellement sont une synergie construite à partir de cette opposition baudelairienne. Les qualités qui n'en font pas partie définissent le monde des exclus, les « immobiles ».

peut dire, “flexible” — paraît ainsi en affinité avec un capitalisme en réseau. »¹³⁶

Le fait que la famille est perçue comme une entrave à la mobilité illimitée constitue l’un des éléments liés à la décomposition des structures familiales.

L’impératif de la connectivité remplace, dans la définition des critères qui régissent les relations sociales, l’appartenance à la même classe sociale. Boltanski et Chiapello le posent comme exigence contradictoire des relations humaines conçues dans le discours administratif. Le modèle conceptuel de classe sociale serait de moins en moins pertinent pour définir la configuration sociale actuelle, ainsi que celui de trajectoire sociale, reliée, pendant la période de la société salariale, à une succession de promotions, dans le cadre d’une mobilité sociale¹³⁷ généralement ascendante. Les catégories socioprofessionnelles, qui constituaient le schéma de la constitution de la structure sociale, ainsi que la notion même de trajectoire sociale, objets de recherche de la sociologie des classes des années ’70, s’effacent progressivement au profit d’une configuration hétérogène, fluide dont les éléments sont difficilement analysables, car en permanente mobilité, d’une structure sociale dont la tendance est à la disparition.

« Alors que les classes sociales avaient été très présentes dans les années ’70, non seulement dans les sciences sociales où elles avaient fait l’objet d’un grand nombre de travaux, mais aussi dans la littérature, dans les médias ou dans le cinéma, elles s’effacèrent progressivement du champ de représentation. Dans la seconde moitié des années 80, des analystes reconnus et écoutés pouvaient sérieusement croire et affirmer qu’elles n’existaient plus. »¹³⁸

¹³⁶ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 747. Les auteurs ne font pas l’apologie de la famille nucléaire, traditionnelle, mais constatent des faits perceptibles empiriquement et documentés statistiquement dans les pays « développés ».

¹³⁷ La représentation classique de la mobilité sociale, se basant sur des analyses comparatives intergénérationnelles, de type longitudinal, en termes de niveau socioéconomique et professionnel, sont devenues d’une utilité relative, car les découpages catégoriels utilisés sont partiellement inopérants du fait de leur extrême hétérogénéité.

¹³⁸ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 381.

La crise du modèle des classes sociales signifie que dorénavant le nouveau modèle de société est de plus en plus structuré par les relations dialectiques entre mobilité et immobilité, au-delà des anciens critères, devenus inopérants, de classe et de groupe social.¹³⁹ Les liens utilitaires, toujours à faire et à refaire, les connexions ciblées, la permanente circulation dans un réseau ouvert qui existe au-delà des frontières nationales, sociales et morales finissent par détruire la faible identité humaine de l'individu mobile¹⁴⁰, déjà fortement entamée par l'adhésion aux principes de l'idéologie libérale. Les moyens se transforment en objectif et, finalement, le « mobile » finit par s'atomiser dans une société constituée d'individus semblables, sans attaches affectives, dans la solitude¹⁴¹ :

« [sa] représentation du monde vécu en termes de connexion et de déconnexion, d'inclusion et d'exclusion, de clôture dans des collectifs fermés sur eux-mêmes (des « sectes ») ou d'ouverture sur un monde dangereux, de rencontres, d'entraides, de pertes et, finalement, de solitude. »¹⁴²

La valeur sociale et l'utilité en termes économiques accordées à la mobilité et à la capacité à acquérir de nouveaux liens, associées à la préférence absolue accordée à ces liens sélectifs sur ceux dépendant des structures sociales traditionnelles tendent à exclure une forme de liberté : l'option pour la stabilité et la valorisation de la fidélité, désormais inaccessibles. C'est l'un des prix à payer pour l'appartenance à ce système éminemment mobile. Le caractère éclectique de l'identité et de la mémoire sociale, caractéristique de la mobilité moderne,

¹³⁹ La sociologie des classes sociales des années '70, qui analysait les trajectoires sociales des individus à l'intérieur de critères strictement définis, doit présentement s'adapter à un objet d'étude versatile dont la trajectoire sociale est caractérisée souvent par l'hétérogénéité, au gré des *contrats d'activité*.

¹⁴⁰ Marcel GAUCHET, « Essai de psychologie contemporaine .1. Un nouvel âge de la personnalité », revue *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998, a relevé des traits d'identité pathologique chez le type d'individu décrit par L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO.

¹⁴¹ L'itinérant de luxe en est un cas de figure typique. Spécialiste de haut niveau, possesseur de compétences spécialisées, transférables et non spécifiques, passant sa vie entre deux vols en classe Affaires, sans famille et sans domicile fixe, il constitue l'archétype de l'exacerbation de la mobilité dans le monde connexionniste. À l'autre extrémité du continuum de la mobilité se situe l'itinérant pauvre, dont la faible capacité de mobilité est utilisée pour la survie.

¹⁴² L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 208.

ne constitue pas ipso facto un facteur de libération qu'à la condition de l'existence concomitante de l'inscription individuelle dans un espace-temps social unique, associée à une identité privilégiée.

L'apport des « immobiles », matérialisé dans la préservation d'une forme substantive et d'une relative pérennité temporelle aux multiples et versatiles identités des « mobiles », représente un facteur stabilisateur indispensable à l'existence de ces derniers, ce qui atteste la pertinence de la thèse du caractère dialectique du lien entre les deux extrémités du continuum de la mobilité.

Parce que la spécialisation est un processus perpétuel, dans les conditions de la quasi-disparition des contrats de travail à durée indéterminée, l'idée classique de carrière ne fait plus partie des priorités. L'activité professionnelle est mobile aussi, le passage entre différents projets conférant des atouts d'employabilité accrus et l'acquisition de capital social et relationnel d'autant plus utile que l'appropriation, au passage, de ressources intellectuelles produites par des collaborateurs temporaires ne pose aucun problème d'éthique.

Le système classique de formation initiale, qu'il soit supervisé par des institutions étatiques ou privées, est considéré comme l'un des principaux obstacles à la mobilité, parce que le savoir y étant dispensé est trop peu pertinent par rapport aux impératifs de mobilité. Le niveau différent des diplômes est d'ailleurs considéré comme un facteur générateur d'inégalité, de chômage, tandis qu'une pluralité de voies de formation, étalées sur toute la période de la vie active, en alternance avec des projets de travail, semble plus appropriée au fonctionnement dans une mobilité permanente. Le fait que le capitalisme connexioniste est particulièrement compatible avec une concurrence permanente, caractéristique fondamentale du libéralisme économique semble irrécusable.

Selon Boltanski et Chiapello, l'individu mobile possède un univers moral extrêmement ténu, car il considère comme stratégique d'utiliser pour son propre avancement les idées de ses contacts, qu'ils soient « amis » ou collaborateurs. Le principal est de se constituer, par n'importe quel moyen, un capital social qui le place dans une position privilégiée par rapport aux autres concurrents, du point de vue de la visibilité. La mobilité constitue pour cette catégorie de personnes une manière de vie librement et stratégiquement choisie et n'a aucun point en commun avec, par exemple, celle que les entreprises capitalistes, mobiles par nécessité, imposent à leurs employés, sous la forme de conditions précaires d'emploi. L'« immobile », celui qui ne possède pas les capacités de mobilité (adaptabilité, flexibilité, disponibilité) requises, et qui, en conséquence, se trouve dans une position de dominé, est un participant à part entière à la dialectique de l'exploitation, mais son apport à la grandeur des mobiles est systématiquement dévalorisé :

« C'est pourquoi c'est une erreur importante de regrouper dans la même catégorie la flexibilité et la précarité de l'intérimaire et la mobilité du consommateur ou de la multinationale. Dans un cas, la mobilité est choisie, elle est source de force, elle s'impose ; dans l'autre, la flexibilité est imposée et se révèle être tout le contraire d'une liberté. La mobilité de l'exploiteur a pour contrepartie la flexibilité de l'exploité. Cantonné dans une précarité angoissante qui ne lui donne pas la liberté d'être mobile et qui ne lui permet pas de développer sa capacité à l'être quand elle ne la détruit pas, le travailleur flexible est candidat à l'exclusion au prochain déplacement du plus fort (à la fin de son contrat d'intérim par exemple) tout comme le sont les salariés qui, pour des raisons de santé par exemple, ne peuvent plus suivre le rythme endiablé qu'on leur impose.¹⁴³

¹⁴³ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 456.

1.4.2 L'« immobile »

À l'autre extrémité du continuum de la mobilité se trouvent les individus caractérisés, dans le discours dominant, par la négative en ce qui concerne leur capacité d'adaptation et leur propension à la flexibilité, à l'imagination et, de façon générale, à la mobilité. La fixité et la rigidité, l'incapacité de se déplacer de façon autonome dans des espaces relationnels ou mentaux, déterminent leur handicap dans un monde connexionniste, où la mobilité multidimensionnelle est une qualité essentielle à la survie. Les « immobiles », caractérisés par la rigidité d'esprit, la fixité, se rattachent à des structures sociales qui sont considérées désuètes, comme le groupe social d'appartenance, constitué à partir de critères d'affinité, de langue, de culture, de classe, de sexe, de position socioéconomique. Le refus de se départir de ces attaches considérées comme irrationnelles par les « mobiles » et de consentir à des sacrifices d'ordre affectif, moral et identitaire pour se mobiliser dénote une rigidité d'esprit, qui les classe dans le groupe subordonné des immobiles structurels.

1.4.3 Mobilité et libération

Le rapport à la culture se modifie aussi, dans le sens de faciliter la mobilité. La consommation culturelle suit une tendance à l'élimination des immobilisations improductives, car l'utilisation optimale du temps continue à faire partie des principes de rationalité des individus. La culture au sens classique, qui impliquait la présence physique et favorisait l'interaction sociale, l'appartenance à un groupe aux goûts semblables, est remplacée par une consommation culturelle privatisée, la « culture » mobile (baladeur, vidéo, DVD), qui permet en même temps des activités lucratives, parce que le temps est devenu une denrée plus valorisée que jamais.¹⁴⁴

¹⁴⁴ La conséquence en est une culture « prêt-à-consommer ».

L'utilisation de moyens techniques¹⁴⁵ et de services qui augmentent la mobilité fait en sorte que des individus moins doués pour le nomadisme, unanimement glorifié dans le monde moderne, peuvent néanmoins fonctionner dans la société en réseau. Les gestionnaires du capitalisme moderne font appel à une grande diversité de moyens techniques pour la « libération de l'individu » par l'amplification de sa mobilité. Entre autres, l'illusoire libération par la consommation est encouragée, car elle contribue implicitement au développement du capitalisme. L'illusion de la libération par la marchandise tend ainsi à combler le vide affectif, moral et identitaire, caractéristique de l'individu mobile. Comme le mot d'ordre est « s'alléger », de toutes les entraves à la mobilité, y compris des liens sociaux inutiles, la consommation souvent compulsive de moyens techniques qui économisent le temps, en dégageant des disponibilités censées être utilisées pour l'acquisition de liens utiles, est en pleine croissance.¹⁴⁶ En effet, une multitude d'inventions, dont l'automobile, qui ont contribué au développement du capitalisme, continuent à être associées à la libération des servitudes de l'immobilité, des contraintes de l'espace et du temps. La présentation favorable réservée à la mise en marché de ces moyens techniques induit des comportements persistants ayant comme assise représentationnelle l'idée de libération.¹⁴⁷

¹⁴⁵ Le téléphone portatif (*cellulaire*, au Québec) est devenu l'outil de communication archétypique de l'individu mobile, dont la large diversité des statuts socioéconomiques vient étayer la thèse de la transformation des critères de redéfinition de la configuration sociale actuelle. Ainsi, la mobilité, rendue possible par les moyens techniques, caractérise et le vendeur de drogues et le PDG d'une grande entreprise capitaliste.

¹⁴⁶ La sociologie de la consommation analyse la construction sociale de ces comportements compulsifs. La psychosociologie aussi.

¹⁴⁷ Acheter une auto, un téléphone cellulaire, consommer du *prêt-à-manger* sont des actions associées à la libération, à la mobilité, à la performance, tout en assurant la multiplication des profits capitalistes. La libération est toutefois fictive, dans la grande majorité des cas, les effets pervers de ces comportements de consommation dépassant largement leur caractère prétendument libérateur.

La « société de consommation »¹⁴⁸, dont l'existence est intimement liée au développement du capitalisme, propose ce nouveau type de libération, socialement valorisé¹⁴⁹ qui se greffe sur le principe classique de liberté, caractéristique de l'idéologie libérale.

1.4.4 Dégradation des épreuves de justice sociale

La justice sociale constitue actuellement une notion vide de sens, dans les conditions de l'atomisation des individus qui, utilisant au maximum leurs capacités d'adaptation (leur potentiel de mobilité), participent au profit capitaliste en tant qu'entités individuelles, plus manœuvrables, en continuelle compétition pour l'acquisition d'avantages et pour éviter le chômage.

La justice sociale ne réussit plus à s'appliquer à des individus coupés de leurs attaches sociales par les effets pervers des mouvements du capitalisme, qui obtient manifestement des avantages en raison des mouvements spatiaux commandés par le principe de la mobilité et de la flexibilité : l'affaiblissement au maximum du mouvement syndical par des déplacements de personnel en même temps que celui de l'identité collective des travailleurs, continuellement exposés à des réajustements de leurs contrats de travail, impliquant la mobilité spatiale.¹⁵⁰

La déconstruction de la solidarité syndicale, principale défense du monde du travail pourrait être appréhendée en tant que processus non intentionnel, comme conséquence de l'extrême mobilité des structures d'entreprise.

¹⁴⁸ Le glissement sémantique du terme « produit », utilisé actuellement pour définir aussi bien un paradigme scientifique qu'un objet matériel ou un service est significatif de la généralisation de la logique et du vocabulaire de la « société de consommation ».

¹⁴⁹ La valorisation sociale de la consommation, indéniable à l'époque actuelle, constitue une preuve de la subsistance de la consommation ostentatoire et de son rôle dans la libération par la marchandise. La consommation, n'importe la « classe », a tendance à devenir un critère de prestige social, tout comme ce fut le cas de l'acquisition de cette qualité symbolique pour les « nouveaux riches » de toutes les époques. Faire la démonstration de son pouvoir d'achat n'est manifestement pas incompatible avec un certain ascétisme, imposé par l'impératif absolu de la mobilité.

¹⁵⁰ Au Québec, au Canada et partout dans le monde occidental, les syndicats voient leur pouvoir d'influence réduit quant au fondement des politiques de « stratégie économique » sont appliquées dans les entreprises capitalistes.

L'aversion capitaliste face aux mouvements ouvriers commande toutefois une interprétation différente du processus, en termes de stratégie de déconstruction des connexions de solidarité de la classe ouvrière, par des permanentes mutations de personnel, les responsables syndicaux en « priorité ».¹⁵¹ L'impossibilité de mise en place de relations professionnelles durables n'est pas l'un des effets pervers des mouvements de concentrations, d'absorptions, de rationalisations permanentes des entreprises, mais un objectif en soi.¹⁵² L'objectif de fragmentation des solidarités est en parfait accord avec la visée d'atomisation des individus dans l'objectif de leur « libre » utilisation pour le développement du capitalisme¹⁵³.

Mais le gain principal de l'imposition de la mobilité comme principe fondamental a été l'obtention de leur collaboration inconditionnelle, par l'inculcation de l'idée de la responsabilité individuelle exclusive de leur condition socioéconomique¹⁵⁴.

Pour faire obstacle aux déplacements du capitalisme, Boltanski et Chiapello tentent d'envisager de nouveaux dispositifs et de nouvelles épreuves pour remplacer les anciens critères de sélection sociale qui ont été affaiblis, voire détruits.

¹⁵¹ Dans le contexte québécois, les solidarités syndicales sont bien plus difficiles à fragmenter, car les centrales syndicales réagiraient promptement. Toutefois, quand des impératifs économiques l'imposent, des « réajustements stratégiques » sont effectués sans que les syndicats puissent opposer leur veto.

¹⁵² Accorder la présomption de l'inintentionnalité aux facteurs décisionnels du capitalisme équivaut à l'extrême naïveté, qu'elle soit de sens commun ou sociologique. Une vision globale en termes de stratégie semble plus appropriée à constituer le fond de trame subjectif pour l'analyse de ce système économique qui tend à s'imposer aux sociétés, en y remplaçant brutalement par la sienne les rationalités traditionnelles.

¹⁵³ Le mouvement syndical est la hantise des dirigeants d'entreprises capitalistes, qui préfèrent souvent la fermeture ou le déplacement intempestif des unités de production à la syndicalisation des travailleurs.

¹⁵⁴ Jean-Léon BEAUVOIS (1994) analyse la « soumission volontaire » des agents sociaux, comme conséquence de la conjonction, dans le cadre de l'exercice du pouvoir démocratique libéral, de l'internalisation de l'idée de la responsabilité individuelle et des déclarations de liberté.

Le cadre conceptuel de cet univers de rationalité connexioniste qui en définit la dynamique implique l'existence de deux entités, en interdépendance oppositionnelle et en situation extrêmement inégale du point de vue des ressources.

« On peut proposer la réponse suivante : la contribution spécifique des petits à l'enrichissement dans un monde connexioniste et la source de leur exploitation par les grands réside précisément dans ce qui constitue leur faiblesse dans ce cadre, c'est-à-dire dans leur immobilité. »¹⁵⁵

« L'exploitation demeure introuvable. Pour la trouver, il faut comprendre que l'immobilité des uns est nécessaire à la mobilité des autres. »¹⁵⁶

Ce sont les « immobiles » relatifs, ceux qui possèdent de faibles ressources de mobilité, qui contribuent à l'enrichissement et au pouvoir des « mobiles ». Leur utilité est de favoriser l'acquisition de nouvelles connexions utiles pour ceux qui ont les capacités requises pour s'en servir. Le processus de valorisation des grands tire donc ses ressources dans le modeste, mais utile apport des petits, dont la faible visibilité et reconnaissance de la valeur de leur prestation contribue à la reproduction de l'exploitation dont ils font l'objet.

Les individus subalternes selon le différentiel de la mobilité doivent idéalement fonctionner dans l'anonymat, et leur état leur est dûment attribué, selon le principe de la responsabilité individuelle, la représentation du destin à titre de donnée immuable ayant été fortement enracinée dans les schémas cognitifs des individus.

Un monde de « mobiles », où tout le monde se déplacerait à la recherche de connexions profitables est impensable. L'aptitude à la mobilité de l'espace de déplacement, rendue actuellement possible par les immobiles, perdrait sa singularité, et les profits engendrés par des mouvements devenus aléatoires s'annuleraient réciproquement.

¹⁵⁵ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPPELLO, *op. cit.*, p. 445.

¹⁵⁶ *ibid.*, p. 446.

Si les « immobiles » relatifs n'existaient pas, la maximisation à outrance des réseaux de connexions par la totalité des acteurs, devenus mobiles, produirait l'effondrement de la structure. Personne ne prendrait plus de responsabilités institutionnelles, devenues trop onéreuses en terme d'immobilisation des ressources, et le contrôle deviendrait impossible à mettre en pratique, à cause de la mobilité générale.

L'entretien de la base matérielle du capitalisme connexioniste, le capital fixe, ne serait plus assuré par le travail des « immobiles », ce qui produira sa destruction. L'agencement d'individus dont les comportements seraient exacerbés par la perspective d'une concurrence absolue serait problématique, la tension et l'abus de confiance entre partenaires à capacités égales menant à la destruction du tissu social, déjà fortement entamé.¹⁵⁷ Un monde où le savoir de la maximisation des réseaux serait commun verrait les comportements opportunistes des individus en permanente compétition amplifiés, à un haut degré de tension. Le processus d'atomisation de la société, déjà visiblement réel, par l'action idéologique du libéralisme, se matérialiserait conséquemment.

« Un monde dans lequel tous, ou pour le moins un grand nombre d'acteurs, et non quelques malins, chercheraient à maximiser leurs réseaux en sélectionnant des cibles bien placées et en pratiquant la séparation des espaces de relations tendrait à s'effondrer sur lui-même.

.....
 Dans un tel monde, la vie quotidienne deviendrait difficile et le tissu social tendrait à se défaire. »¹⁵⁸

¹⁵⁷ La disparition des « immobiles », qui construisent indéfiniment leur propre exploitation, selon le cercle vicieux immobilité / exploitation, et l'avènement d'une société de « mobiles », dont les hautes qualités ont été citées, est le principal objectif de l'eugénisme social qui commence à apparaître dans les sociétés « développées », grâce à l'avancement de la science de génie génétique. Les manipulations génétiques visent la « production » d'individus parfaits, selon les critères en cours présentement : adaptabilité, mobilité d'esprit, intelligence, intuition... et l'important clivage social qui en résultera (il n'y a pas de doute sur la concrétisation de ces projets) signifiera l'avènement d'une société surréaliste, où presque tout le monde sera mobile, intelligent, manager, dominant. L'exclusion des « immobiles » n'en sera qu'accélérée.

¹⁵⁸ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 468.

Pourtant, ces projections théoriques ne sont (pas encore) réelles, car les individus mobiles sont conscients de la dialectique qui les unit en même temps que les oppose aux « immobiles ». ¹⁵⁹ L'équilibre inégalitaire se maintient à la condition d'une indéniable inégalité des bénéfiques qui en sont retirés par chacun des deux termes de la dialectique.

L'exploitation des « immobiles » dont l'apport, néanmoins indispensable à la dynamique du capitalisme connexioniste est réel, se traduit par la non-reconnaissance, symbolique et matérielle ¹⁶⁰, de leur contribution dans le processus de production de la valeur ajoutée, c'est-à-dire de la richesse des « mobiles ».

Par extension, les rapports interindividuels et entre groupes sociaux, catégories professionnelles, entreprises et même pays sont définis selon le même schème par le différentiel de mobilité, ce qui constitue l'attestation du caractère généralisé de cette dynamique sociétale actuelle. Le même cadre conceptuel inclut ainsi les relations d'exploitation qui existent entre entreprises capitalistes et pays. Les premières utilisent leurs prérogatives de mobilité pour revendiquer des avantages, dont l'allègement des charges fiscales, sous peine de déplacement des unités de production, ce qui entraînerait du chômage, des tensions sociales, de la pauvreté, problèmes dont la résolution incombe aux États.

¹⁵⁹ Les « mobiles » ont toutefois tendance à se départir des liens de dépendance qui les unissent aux « immobiles ». L'utilisation de l'informatique contribue également à l'augmentation de la productivité et aux licenciements massifs. Le remplacement graduel des humains par des systèmes informatiques ou robotisés est une stratégie manifeste. Par exemple, le remplacement des téléphonistes par des systèmes automatisés est révélateur de la tendance à l'élimination des « immobiles ».

¹⁶⁰ La rémunération est exclusivement en fonction de prestations ponctuelles, d'engagements contractuels, de projets temporaires, sans tenir compte de la formation initiale ou permanente requises et de l'entretien de l'employabilité, dont la responsabilité est individuelle ou à la charge de l'État. L'employabilité tire généralement avantage de la mobilité, et la seule participation des employeurs successifs à son développement est celle d'avoir utilisé temporairement les services des individus. La rationalité capitaliste ne permet pas plus d'implication à un projet individuel. Toutefois, ce qui commence à constituer des « contrats d'activité » se traduit par l'imposition à des employés sélectionnés, par des clauses contractuelles de fidélité, de stages de formation, ce qui est censé éviter la transmission indue de capital de compétence au profit de la concurrence et assurer en même temps une mobilité professionnelle dans la même entreprise. Il s'agit d'une mobilité encadrée en même temps que d'une protection de l'investissement en employabilité, le tout selon la plus rigoureuse logique instrumentale.

Du fait de leur immobilité structurelle et de l'irrationalité de la perception sociale de la responsabilité, les États sont infiniment plus exposés par rapport aux entreprises, et en conséquence sont obligés d'obtempérer. Le résultat de ce processus est, au niveau mondial, l'exploitation des États par les entreprises capitalistes.¹⁶¹ Comme conséquence, la réduction importante des moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de projets et de dispositifs dans l'objectif d'une relative mobilisation des immobiles, au nom de l'idée de justice, dont l'État assume encore la responsabilité, se traduit par une dégradation marquante du niveau de vie des « immobiles », dépourvus de protection.

Selon le même modèle, les marchés financiers, qualifiés par leur extrême mobilité, exploitent les pays en se prévalant de la clause de la garantie de mobilité des capitaux, condition première imposée aux États pour obtenir des avantages fiscaux importants. Dans le cas contraire, le retrait brutal du capital laisse des projets de développement social et économique non matérialisés, ce qui provoque des crises sociales, économiques et politiques.¹⁶²

Le schème de l'exploitation s'applique aussi dans les relations entre marchés financiers et entreprises capitalistes. Les investisseurs ont l'avantage d'une extrême mobilité, parce qu'ils peuvent retirer leur capital pour le réinvestir ailleurs dans le monde, en provoquant des faillites, et, comme conséquence sociale, chômage et pauvreté. Dans les relations entre « mobiles » et entreprises, ce sont les premiers qui utilisent leurs prérogatives en terme de mobilité dans l'obtention d'avantages. Des rapports de force caractérisent, d'ailleurs, toutes les interactions entre les deux éléments de la dialectique. Les dominants sont toujours les plus

¹⁶¹ Le terme « entreprise » est utilisé par les auteurs au sens métaphorique ; il en est de même des marchés financiers et des États. Ce sont de toute évidence les actions humaines concertées, génératrices de stratégies et de politiques, qui sont à l'origine de cette dynamique de domination et d'exploitation.

¹⁶² La critique politique reproche aux gouvernements leur manque de flexibilité envers le monde financier. Les concessions prétendues sont toutefois souvent en désaccord avec les principes d'éthique sociale. Comme règle générale, les marchés financiers et les entreprises capitalistes exploitent les États, en jouant sur le différentiel de mobilité, selon L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 451.

mobiles. « À tous les niveaux de la chaîne, le plus mobile extorque, en échange d'un ralentissement de sa propre mobilité, de la plus-value au moins mobile. »¹⁶³

Les « mobiles » utilisent le pouvoir de négociation qu'ils possèdent en vertu de leur mobilité pour acquérir des avantages en contrepartie d'un relatif ralentissement de leur mobilité. Tous ceux (individus, entreprises, catégories professionnelles, marchés financiers, consommateurs¹⁶⁴, États...) qui possèdent l'avantage de la mobilité s'en servent pour rançonner leur immobilité relative et transitoire et ce sont les moins mobiles, pourtant des éléments indispensables du processus, qui en payent, en exclusivité, le prix. Par exemple, les spécialistes dont le savoir est à la fois très pointu et transférable en raison de son manque de spécificité imposent leurs conditions de rémunération, et de ce fait peuvent être considérés comme exploitant les entreprises qui les embauchent. À l'opposé, les employés dont le savoir est spécifiquement étroit sont exploités en raison de leur manque de mobilité et donc facilement remplaçables.

Les entreprises maximisent leur mobilité en imposant la précarité des statuts de travail aux employés, sous peine de licenciement. L'acceptation des horaires « flexibles » est une condition essentielle pour faire preuve de flexibilité et de mobilité, et, au cas contraire, l'immobilité signifie licenciement.

La mobilité spatiale des unités productives fonctionne comme outil de sélection des travailleurs selon le critère de la mobilité : les « immobiles » qui, pour

¹⁶³ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 458-9.

¹⁶⁴ Les consommateurs peuvent encore utiliser leur avantages en mobilité par rapport aux entreprises uniquement dans un contexte de diversité de choix. La globalisation et la concentration, y compris celle de l'information, provoqueront la disparition de cet avantage. Les stratégies mises en action pour la standardisation de la consommation, manifeste dans le cas des entreprises capitalistes de produits alimentaires et culturels, sont expressives du rapport de force existant dans la relation de consommation. L'objectif poursuivi est l'anéantissement du pouvoir de négociation des consommateurs, par la diminution continue du nombre d'options de consommation.

certaines raisons¹⁶⁵ ne suivent pas les déplacements de leur entreprise sont exclus. Quand des « repositionnements structurels » (en réalité, des déplacements spatiaux d'unités productives dans des espaces financiers plus avantageux) sont décidés par la haute direction de l'entreprise, les employés qui ont de la facilité à apprendre et à utiliser d'autres langues ont infiniment plus de chances à conserver leur emploi que ceux qui n'utilisent que leur langue maternelle. Les travailleurs sont ainsi exploités en tant que faibles détenteurs de qualités de mobilité, qui leur est imposée le plus souvent comme unique option pour éviter le congédiement.

La mobilité de l'exploiteur est active, choisie comme stratégie rationnelle, et lui donne de nouvelles forces, par l'acquisition de nouvelles connexions utiles, tandis que celle de l'exploité est passive. Qui plus est, cette mobilité imposée produit une impossibilité organique de développer des aptitudes de mobilité autonome, ce qui est néfaste pour l'estime de soi de l'individu et qui détermine par la suite des attitudes et des pratiques de dépendance.

Il est indéniable que la dynamique actuelle du capitalisme impose une structuration générale de la vie des individus et des groupes sociaux par la dialectique de la mobilité et de l'immobilité :

« Les grands ne tiennent pas en place. Les petits restent sur place. C'est en se déplaçant que les grands créent de nouveaux liens. C'est en demeurant sur place que les petits perdent ceux de leurs liens qui sont, potentiellement, les plus profitables (processus d'exclusion). On reste quelque part avec d'autres. Les autres se déplacent, on reste derrière. Finalement, on demeure seul, ou rattaché par des liens faibles au cœur du réseau. C'est pour cela que "l'exclusion" peut être envisagée comme un processus, c'est-à-dire un procès non intentionnel, ne supposant pas l'imputation à des êtres humains de la volonté d'en exclure d'autres de leur cercle. »¹⁶⁶

¹⁶⁵ Famille, groupe social, pays, culture, sont considérés des entraves à la mobilité. Si de telles immobilisations existent, la responsabilité individuelle exclusive est en cause, et l'employeur est en droit d'exclure l'individu qui s'est révélé immobile. « L'impératif de mobilité est si bien entré dans les mœurs qu'une entreprise qui ferme un site en proposant des reclassements à cinq cents kilomètres de distance peut se réclamer d'une fermeture sans licenciement : si les gens ne suivent pas, c'est de leur faute après tout; s'ils sont licenciés, c'est qu'ils l'ont bien voulu. » Cf. L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 457.

¹⁶⁶ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 446.

Les immobiles absolus, ceux qui ne sont plus exploitables, les inutiles, sont exclus du système capitaliste connexioniste, comme n'apportant plus rien au pouvoir des « mobiles ». La relation dialectique peut fonctionner seulement avec deux éléments en interdépendance et en opposition, et les résidus résultant du processus capitaliste sont éventuellement transférés vers des dispositifs de mobilisation¹⁶⁷ comme la réinsertion sociale ou la redistribution, néanmoins fortement contestés dans le néolibéralisme actuel.

1.4.5 Un nouveau contrat social : l'activité

La notion classique de contrat social, fondée sur une reconnaissance mutuelle de dette, pourrait éventuellement constituer la base d'un système de dispositifs censés assurer une assistance (et non de la charité) à ceux qui sont privés de ressources. Un tel projet rencontre d'importantes oppositions, notamment de la part des possesseurs de prérogatives de mobilité¹⁶⁸.

Selon l'idéologie libérale, qui sous-tend, avec le capitalisme comme modèle économique, le pouvoir politique démocratique¹⁶⁹ dans les sociétés occidentales, la félicité individuelle produit le bonheur collectif, ce qui autorise les « mobiles » à poursuivre, sans aucun conflit d'ordre moral, leur quête d'appropriation de ressources, tout en utilisant les services des « immobiles relatifs ».

¹⁶⁷ Dans le cas des pays, le recours à l'aide internationale et à « l'assistance » financière du FMI, qui constituent des dispositifs de mobilisation au nom d'une certaine idée de justice humaine, produit comme effet pervers un état persistant de dépendance par rapport aux pays et aux organisations humanitaires internationales, dont le véritable objectif est diamétralement opposé à celui affiché.

¹⁶⁸ Les politiques étatiques constituent une autre source d'oppositions, car elles évitent d'imposer, en vertu de pouvoirs légitimes, trop d'entraves à la mobilité du capitalisme : le danger du retrait de capital, générateur direct de crises sociales et économiques, est trop important.

¹⁶⁹ BEAUVOIS, J.-L. *Traité de la servitude libérale Analyse de la soumission*, Paris, Dunod, 1994.

Le principe de reconnaissance de dette s'oppose de manière flagrante à la propension à l'ingratitude des « mobiles » et à la non-reconnaissance de dettes, qu'elles soient sociales — basées sur l'idée de l'appartenance à la même société civile — ou morales — basées sur la réalité de l'iniquité de la distribution des profits.

Le capitalisme est un système économique dont il serait inapproprié d'espérer des initiatives pour l'abolition des inégalités. La nécessité de mise en place de dispositifs d'encadrement de l'opportunisme connexioniste, dans l'objectif d'éviter que les effets sociaux destructeurs de la dynamique du capitalisme ne se généralisent, s'impose, selon une exigence de justice.

1.4.6 L'élargissement de la notion de travail à celle d'activité

À la parcellisation classique de la formation et du travail est proposé par Boltanski et Chiapello un élargissement de la notion de travail à celle d'*activité*. L'objectif de flexibilisation de la main-d'œuvre poursuivi par les employeurs se matérialise souvent par le refus d'accorder un quelconque statut de permanence. La mobilité signifie un statut de précarité, de permanente reconversion, en fonction des demandes patronales et des aléas du marché.¹⁷⁰

¹⁷⁰ L'exception à la règle est l'intermittence comme la forme d'emploi la plus répandue chez les artistes, les périodes d'inactivité utile à l'acquisition de nouvelles connexions et de « visibilité réputationnelle » alternant avec des contrats de courte durée et des périodes d'assurance chômage. Il existe la tendance à idéaliser ce modèle de vie professionnelle, à cause de la perception subjective de ses libertés, et à l'associer indûment à la mobilité du manager sans attaches. C'est ce qui constitue la base théorique de la critique artiste de Luc Boltanski. En réalité, les similitudes ne sont qu'apparentes, car il n'y a pas d'analogie objective entre la mobilité active du dominant et celle bohème du comédien. Le capitaliste mobile n'a absolument rien d'un artiste : c'est le même individu calculateur, à rationalité froide et amoral, des débuts du libéralisme, dont la logique, les normes de vie et les valeurs sont très dissemblables de celles de l'artiste.

En critiquant ce modèle de mobilité passive, les auteurs avancent l'idée de la nécessité de « dénouer le lien qui associait jusqu'ici libération et mobilité »¹⁷¹, notamment en ce qui concerne la mobilité imposée. La mobilité sans contrepartie statutaire (sauf celle de précarité) commence progressivement à être remplacée par le *contrat d'activité*, mais le processus dépend encore de sa rentabilité en termes de profits à long terme.

« Le contrat d'activité, tel qu'il est présenté dans ses versions optimistes, pourrait constituer l'ébauche d'un tel « statut de la mobilité » (et dans ses versions pessimistes une nouvelle forme de louage de services. »¹⁷²

1.4.7 De nouveaux dispositifs sociaux en tant que « solutions »

Les dispositifs à visée de justice sociale poursuivent corrélativement deux objectifs : réduire la mobilité des « mobiles » et amplifier celle des « immobiles », l'idée en étant de « contrebalancer les handicaps de certaines personnes qui, sans ces compensations, ne seront jamais en mesure de faire face à une épreuve dans laquelle la capacité à être mobile joue un rôle important. »¹⁷³

Les exigences de justice sociale imposent nécessairement une large conscientisation sociale dans la mesure où le sens critique des individus n'a pas été encore totalement annihilé par l'intériorisation des principes de l'idéologie libérale. Il relève de la justice sociale d'assurer l'égalité des chances — pour autant que cette égalité ne soit pas utopique — à tous les individus impliqués dans la dynamique sociale¹⁷⁴.

Les avantages en mobilité des uns devraient être réduits et les handicaps des autres compensés par des dispositifs. Ce sont notamment des juristes qui font des propositions d'aménagement du clivage actuel. De tels cadres structurels

¹⁷¹ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 640.

¹⁷² L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 758.

¹⁷³ *ibid.*, p. 488.

¹⁷⁴ Le même esprit de justice s'appliquait, dans le monde industriel des Trente glorieuses, au succès scolaire comme unique critère de compétence.

engloberaient dans la notion de travail une large panoplie d'activités jugées aujourd'hui du ressort privé et qui seraient rémunérées en conséquence. Le capitalisme connexioniste serait progressivement confronté à la réalité de l'élargissement de la notion d'*activité* à celle de travail, ce qui serait censé être un facteur de réduction de l'exploitation.

L'une des raisons d'existence des dispositifs qui relèvent de la justice sociale est d'objectiver cette relation, dont le caractère largement évanescent sert parfaitement les intérêts du capitalisme connexioniste. Leur logique est double. En ce qui concerne les « mobiles », il s'agit d'abord de tenter une analyse critique de l'association étroite de la libération et de la mobilité, comme exigence et comme valeur fondamentale, dans le but de saper ses assises idéologiques.

La critique devrait s'adresser aussi au postulat de l'extension illimitée du principe de la mobilité, en accentuant ses implications négatives en ce qui concerne l'équité sociale¹⁷⁵. Il s'agit de faire des suggestions de ralentissement du rythme des connexions, donc de réduction partielle de la mobilité. Ralentir, différer, retarder, temporiser, espacer, partager, sont une partie des comportements que la critique propose au capitalisme mobile, et qui constitue, avec la critique de la mobilité comme gage de la libération, des tentatives pour relativiser les effets de la course à la mobilité, sans toutefois tenter d'imposer de nouvelles règles de fonctionnement.

Les entreprises capitalistes pourraient, elles aussi, en l'occurrence, recourir à des alliances stratégiques avec des gouvernements autoritaires, pour la préservation de ses principes vitaux, comme elles l'ont déjà fait maintes fois.¹⁷⁶

¹⁷⁵ L'exploitation est présentée comme un processus qui découle de la relation inégalitaire avec les « immobiles ».

¹⁷⁶ Les multinationales pétrolières en sont les figures de proue. Leur manque d'implication sociale et le mépris des normes environnementales dans des pays totalitaires, dictatoriaux, ou seulement asservis économiquement où elles déploient leurs activités sont significatives de la logique du libéralisme économique.

Des types différents de dispositifs de régulation, à visée plus répressive, sont aussi envisagés, ou même ont été déjà mis en place, et tentent de façon générale de modérer des mobilités jugées excessives, principalement celle du flux des mouvements spéculatifs sur les marchés des capitaux, facilités par le caractère totalement immatériel, évanescent, de la « marchandise », au bénéfice des vraies transactions commerciales¹⁷⁷. La « Taxe Tobin » fait partie des propositions, jamais concrétisées, d'imposer les échanges de capital. Dispositif très difficile à appliquer, à cause de la situation de concurrence intense qui existe entre ces mêmes États pour attirer les capitaux sur leur territoire et du rapport de force inégalitaire entre la haute finance mondiale et les États, qui défavorise ces derniers.

Dans la mesure où seulement 10 % des transactions financières sont actuellement liées à l'économie réelle, les États sont dépourvus de moyens financiers importants pour l'adoption de projets d'élimination des inégalités¹⁷⁸. Des mesures à utilité limitée, locale, comme l'adoption de l'euro en Europe ont eu effectivement l'effet de réduire légèrement le mouvement de capitaux. Des contrôles plus exhaustifs feront probablement suite aux demandes des groupes de pression qui militent pour la limitation de la mobilité du capitalisme connexioniste.

Les dispositifs qui visent la mobilisation des « immobiles » sont d'une plus grande diversité. Contrairement à la tentative de persuader les « mobiles » de l'intérêt limité et des effets pervers de leur mobilité, il s'agit, dans le cas des « immobiles » d'efforts pour leur mobilisation multidimensionnelle.

¹⁷⁷ L'économie virtuelle mondiale représente 90 % des flux financiers, pour une valeur quotidienne de 1 800 milliards de dollars US, l'équivalent de plus que 17 fois le PNB du Canada. L'explosion de la technologie de l'information favorise la mobilité des transactions de capitaux, les opérations s'effectuant pratiquement sans délai temporel et les profits instantanés qui résultent de cette mobilité extrême des spéculations échappent à tout contrôle fiscal. C'est la meilleure illustration des effets de la déspatialisation et de la mobilité du capitalisme connexioniste.

¹⁷⁸ La réalisation de la « cité par projets » proposée par L. Boltanski est conditionnée par l'existence et par la disponibilité de moyens financiers.

Cette réforme vise à donner un statut positif à la mobilité passive que les « immobiles relatifs » subissent, en y introduisant, avec l'accord obligatoirement nécessaire des employeurs, d'autres activités que celle de travail au sens strict : un *contrat d'activité*. Le dispositif viserait à entériner l'institutionnalisation de la mobilité, en y associant certaines composantes, dont la formation, qui n'étaient jamais considérées dans le contrat.

Le statut de la mobilité dans la nouvelle acceptation devrait être imposé à l'employeur comme norme légale, et ferait office de dispositif de protection de la mobilité des travailleurs contre l'arbitraire patronal et contre les aléas du marché, dont les risques leur sont actuellement imposés exclusivement. C'est uniquement par un compromis entre le caractère à la fois contraignant et sécurisant du dispositif visant l'établissement de nouveaux critères et épreuves régissant le statut de la mobilité que celle-ci peut constituer effectivement un instrument de libération¹⁷⁹. Le caractère de compromis est associé à cette nouvelle forme de contrat. Celui-ci concerne l'équilibre entre les exigences de mobilité et flexibilité de l'employeur et l'exigence de justice sociale, qui s'oppose à ce que les risques de la relation soient assumés en exclusivité par les « immobiles ».

L'impératif de flexibilité n'est pas incompatible avec l'adoption du *contrat d'activité*, car il pourrait se créer un type de mobilité relationnelle entre entreprises par une vision moins rigide et à court terme du travail comme activité exclusivement productive. L'adoption de clauses de mobilité contractuelles pourrait permettre le transfert de travailleurs dûment certifiés¹⁸⁰ vers d'autres entreprises¹⁸¹, éventuellement pour des stages de formation ou seulement dégager

¹⁷⁹ Actuellement, la libération est implicite exclusivement pour les « mobiles », tandis qu'en l'absence de références à des normes et des règlements statutaires, elle fait partie de l'idéologie de la domination. *Arbeit macht frei* (« Le travail libère ») était l'aphorisme qui figurait sur le fronton de la porte d'entrée des camps de concentration nazis...

¹⁸⁰ La certification des compétences professionnelles constitue un dispositif de protection des travailleurs, basé sur la notion de compétence. Une certification crée la possibilité de circulation dans le réseau, le savoir standardisé prémunissant de façon relative des risques de rupture d'activité.

¹⁸¹ Le transfert de travailleurs et le contrat d'activité font partie des pratiques usuelles dans un type d'économie communautaire en réseau, parallèle à l'économie capitaliste connexioniste (Mondragón).

du temps pour des activités sociales.¹⁸²

Le principal aspect positif d'une éventuelle matérialisation du *contrat d'activité* serait d'affaiblir le lien fort de causalité entre mobilité et précarité, par la création d'une garantie contractuelle de stabilité, incluant les périodes d'activité variable, ou même de relative inactivité. Une autre conséquence serait l'abolition quasi totale des risques de licenciements arbitraires ou selon des justifications connexionistes et une réduction correspondante du chômage. Le trajet professionnel des « immobiles relatifs » devrait ainsi acquérir une qualité de continuité. Le *contrat d'activité* devrait refléter une acceptation de mutualiser les risques inhérents à l'économie capitaliste, en réduisant le caractère profondément inégalitaire de la répartition de ses effets négatifs. Par son adoption,

« Le contrat d'activité est ainsi censé permettre de “reconstruire une sécurité de la relation d'emploi en lui donnant pour objet la construction d'un itinéraire professionnel et d'un statut social sur longue durée à la place de l'errance professionnelle et sociale à laquelle sont condamnés aujourd'hui ceux qui sont en dehors du contrat à durée indéterminée” ». ¹⁸³

L'élargissement de la notion de travail à celle d'activité sociale, qui suit vraisemblablement une logique inverse, permettrait la valorisation sociale d'une large catégorie d'individus socialement disqualifiés, en raison du fait que leurs activités ne sont pas reconnues comme du travail.

Le travail domestique, comme type d'activité sociale essentiel à la reproduction de la force de travail, de la famille, et implicitement à celle de la société, pourrait voir son apport finalement reconnu comme un travail social de la plus haute importance.

¹⁸² Il semble toutefois hautement improbable que les facteurs de décisions des entreprises du capitalisme connexioniste acceptent de verser des rémunérations pour des activités indépendantes ou pour du travail social. Par contre, des éléments d'activité perçus selon leur utilité, à court ou à long terme, pourraient faire l'objet d'un *contrat d'activité*.

¹⁸³ T. PRIESTLEY, « À propos du “contrat d'activité” proposé par le rapport Boissonat », *Droit social*, n° 12, déc. 1995, pp. 955-960, cité in L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 494.

Les dispositifs qui suscitent la mobilisation des « immobiles » pourraient acquérir une légitimité sociale, car ils ne s'adresseraient pas en exclusivité à ceux qui possèdent un handicap partiel sur le plan de leur capacité de mobilisation (les travailleurs précaires, « immobiles relatifs »), dans le but d'accroître et d'entretenir leur mobilité pour leur donner la possibilité de faire face à de nouvelles épreuves, mais aussi aux « immobiles absolus », les exclus, les inutiles de la société, les inexploitable, ceux qui ont été rejetés à la marge et du monde du travail et de la société.

Pour cette dernière (dans tous les sens du terme) catégorie d'immobilité, l'application de ces dispositifs viserait essentiellement à reconstruire leur force mobilisatrice, par l'élargissement de la notion de travail à un large éventail d'activités sociales, y compris celle d'autoperfectionnement, de travail sur soi-même.

L'objectif en est multiple : de façon symbolique, le fait que des activités assimilables au travail au sens classique puissent acquérir une légitimité et une valorisation sociale, par un renouvellement des représentations sociales serait remarquable, et l'influence sur l'autoperception et l'estime de soi des personnes qui y participent, bénéfique, grâce à un renouvellement de la capacité de réalisation de soi, qui passe par la mobilisation de ressources potentielles, mais inutilisées.

Le développement d'habiletés par la pratique d'activités diverses et l'implication dans une diversité de projets consécutifs devrait augmenter l'autonomie et l'employabilité de ces personnes :

« Le projet est ce qui insère ou réinsère, qui permet de développer chez les personnes une employabilité minimum, c'est-à-dire une capacité à passer avec succès l'épreuve de connexion à un premier projet, suivie de l'épreuve de mobilité, c'est-à-dire de connexion à un autre projet une fois le premier terminé. On ne comprendrait pas autrement comment a pu se former, notamment chez les travailleurs sociaux et dans le cadre des politiques de la ville, l'idée que la participation à toute activité constituée sous la forme d'un projet

défini, quel qu'il soit — culturel, sportif, social — est préférable, en termes d'insertion, à l'absence d'activité. »¹⁸⁴

De façon générale, les dispositifs mis en place dans la perspective de la mobilisation visent la réinsertion de ceux qui ont subi une disqualification sociale. Toute forme de réinsertion sociale, même si l'objectif visé n'est pas toujours le retour sur le « marché du travail », passe, dans cette perspective de mobilisation, par la participation à des activités, à des projets, quels qu'ils soient.

Nous allons voir dans la partie empirique qu'à l'instar du rôle, entre autres, de la syndicalisation pendant la période critique du capitalisme sauvage au XIX e siècle, aujourd'hui on peut constater déjà un certain degré de mobilisation des « immobiles » telle que proposée par Boltanski et Chiapello, bien que nous soyons très loin encore, particulièrement en Amérique du Nord, d'un contrat institutionnalisé d'activité. Quelles influences a ce mouvement amorcé sur des populations les plus exclues, comme celles que nous allons étudier ?

¹⁸⁴ L. BOLTANSKI, et Ève CHIAPELLO, *op. cit.*, p. 488.

Chapitre 2

Méthodologie de l'étude de cas d'un groupe social itinérant

Accumulation, distribution et redistribution dans le contexte d'une société fragmentée

Nous avons vu que le processus de dualisation des conditions d'existence dans la phase actuelle du capitalisme entraînait une croissance du nombre de personnes dont les conditions d'existence relèvent de la redistribution sociale fondée par l'ordre sociopolitique. Ce mouvement correspond en termes quantitatifs à une réduction importante du nombre de personnes et de groupes sociaux liés à l'accumulation. (Sabourin, Hurtubise, Lacourse, 2000)¹⁸⁵.

La voie d'avenir pour consolider les conditions d'existence des personnes en situation de pauvreté proposée par Luc Boltanski et Ève Chiapello, comme nous l'avons vu, est d'élargir l'objectivation sociale de l'activité humaine productive de la notion de travail à celle d'activités sociales. En somme, ce que nous proposent ces chercheurs c'est de transposer une catégorie fondamentale du savoir sociologique — la notion d'activités sociales — pour réintroduire un ensemble de personnes et de groupes sociaux dans l'ordre de ce qui est considéré « productif » dans la vie sociale. Il s'agit de transformer le statut de ces personnes et groupes sociaux de receveurs d'un don unilatéral de l'État au statut de receveurs, mais aussi de donneurs, selon une dynamique de réciprocité socialement valorisée, comme dans la constitution de l'échange marchand, qui est de nature réciproque.

¹⁸⁵ P. SABOURIN, R. HURTUBISE, J. LACOURSE, *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, Montréal, janvier 2000.

Dans notre travail empirique, nous allons montrer, en quelque sorte, que cette voie d'avenir est déjà amorcée au Québec et résulte du développement d'un ensemble d'interventions sociales qui suscitent la mise en mouvement des « immobiles », non pas uniquement de ceux qui sont en réinsertion par rapport au marché du travail, mais aussi de ceux dont l'existence se définit principalement à travers la redistribution sociale. En quoi cette mobilisation modifie-t-elle les conditions d'existence de ces personnes ? L'émergence de l'aide alimentaire dans les sociétés développées, et, pour le Québec, le renforcement du financement et la reconnaissance du secteur communautaire vont constituer les premières bases de cette mise en mouvement¹⁸⁶.

Dans ce chapitre nous allons d'abord définir d'une façon opératoire notre objet de recherche — les activités sociales des personnes dont les conditions d'existence proviennent principalement de la redistribution sociale — en montrant que ceux-ci sont déjà en situation de mouvement. La problématique empirique de l'itinérance nous servira à cette fin, puisqu'elle constitue un des cas extrêmes de cette mise en mouvement, aux fins de recourir à des aides complémentaires pour assurer l'existence sociale. Une fois justifiés les groupes sociaux visés par la présente étude, nous exposerons notre démarche d'étude de cas d'un groupe social, les usagers de l'Accueil Émilie. Nous ferons état de l'essentiel des modalités de construction de l'étude de cas, c. à. d. la sélection du milieu social — le quartier Bordeaux-Cartierville, la réalisation d'observations directes des activités de cet organisme communautaire et celles de la réalisation des entrevues avec des usagers et des intervenants de cet organisme.

¹⁸⁶ Les Annexes I et II produisent une mise à jour de l'ampleur de l'aide alimentaire, au Canada et au Québec, phénomène qui est l'un des observatoires fidèles de la progression de la redistribution sociale, et, implicitement, de la pauvreté de masse.

2.1 La construction des données

Les actes méthodologiques et les étapes de la recherche sont interdépendants, l'objectif étant de produire un degré cohérent d'intelligibilité du discours sociologique. Ainsi, l'articulation des entrevues avec les observations directes suit la logique de la complétude, par l'appréhension de l'objet à partir de plusieurs sources d'information socialement situées.

Les outils méthodologiques utilisés pour la construction des données — la grille d'observation et les schémas d'entrevue — se sont développés progressivement au cours du travail de terrain.¹⁸⁷ Les dimensions essentielles de la grille d'observation sont surtout en rapport avec la dimension humaine de la réalité observée, notamment avec les interactions et leurs connotations dans les activités communes.

2.2 La démarche d'entrevue

Dans notre démarche, l'observation directe n'a qu'une visée exploratoire. Nous avons choisi de n'observer qu'une des ressources complémentaires, mais expressive du développement actuel des formes d'aide complémentaire qui sont conçues pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté. Nous avons élaboré trois schémas d'entrevue, construits en regard des rôles sociaux de la population visée : — usagers — bénévoles — psychologue.

En ce qui concerne le schéma d'entrevue appliqué aux usagers, voici ses catégories principales :

- la dimension *espace*, qui vise aussi la compréhension des rapports sociaux différenciés en fonction de l'espace social
- la dimension *interactions sociales*, dans le but de comprendre le degré de mobilité relationnelle
- la dimension *temps*, dont l'introduction vise à susciter la description sommaire du trajet de vie et des déplacements actuels

¹⁸⁷ Voir Annexe IV.

— la dimension *économie*, pour appréhender le rapport à la dépendance des personnes des dispositifs de redistribution, des organismes et de leurs activités
— la dimension *représentations*, dans l'objectif de faire apparaître l'influence de la participation aux activités sociales de l'Accueil dans la vie des usagers, déterminant des régularités et du sens à la fréquentation. Cette dernière grande dimension porte aussi sur la perception d'ensemble du phénomène de pauvreté.

L'examen des réseaux de relations sociales de ces groupes sociaux participant aux activités de l'organisme nous permettra d'affirmer qu'il est représentatif du processus général de mobilisation des personnes en situation de pauvreté. Le groupe social, désigné comme les « Amis » a permis la construction d'un tableau représentatif de ce que constituent les tentatives de mobilisation des « immobiles ».

Le schéma d'entrevue de l'informatrice-clé (la psychologue du CLSC Bordeaux-Cartierville) comprend essentiellement la dimension *Évolution*, introduite par les dimensions qui la précèdent. Les dimensions principales du schéma d'entrevue pour les bénévoles sont concentrées sur les caractéristiques des activités sociales qui se déroulent à l'Accueil Émilie, en abordant ainsi la perception des usagers.

2.3 La définition politique du phénomène de l'itinérance

« Toute personne dans le besoin a droit pour elle et sa famille à des mesures d'assistance financière et à des mesures sociales, prévues par la loi, susceptibles de lui assurer un niveau de vie décent »
(Commission des droits de la personne du Québec, *Charte des droits et libertés de la personne du Québec*, chapitre 3, article 45).

Le libellé du principe directeur officiel en ce qui concerne le phénomène social de l'itinérance est sans équivoque : l'État social-démocrate considère les itinérants comme des citoyens à part entière, qui ont droit à l'assistance des services publics, tout comme le reste de leurs concitoyens. La définition

gouvernementale de l'itinérant, qui sera présentée par la suite, renvoie à une réalité sensiblement différente, car elle fait état de discrimination de la part de ces mêmes services.

La position du gouvernement du Québec, exposée dans un document officiel (Comité interministériel sur l'itinérance, 1993), ne laisse aucun doute quant à sa vision gestionnaire du phénomène social, car, parmi les objectifs généraux (p. 17-18) les plus importants il y a ceux de la prévention de son apparition, de l'amélioration de la qualité de vie des itinérants et du soutien à leur réinsertion sociale. L'approche préventive devrait être articulée dans cette conception avec une approche globale en ce qui concerne la personne itinérante et ses besoins.

Un élément particulier est la reconnaissance formelle, par les membres du Comité interministériel, de « leur responsabilité devant l'incidence et la prévalence de l'itinérance » (p. 20). Il s'agit des ministères de la Santé et des Services sociaux (MSSS), de celui de l'Éducation (MEQ), du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (MMSRFP), du ministère de la Sécurité publique (MSP), ainsi que de la Société d'habitation du Québec, du Secrétariat à la jeunesse (SAJ), de celui de la condition féminine (SCF). Le service de police de la CUM et l'association des directeurs de police et pompiers du Québec se reconnaissent aussi des responsabilités dans l'existence de la population itinérante au Québec (p. 7).

Les politiques pour traiter la progression du phénomène social de l'itinérance font aussi l'objet d'énoncés formels du Comité des sans-abri de la Ville de Montréal (1987), du Rapport du Comité aviseur auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux sur les personnes itinérantes, malades mentales et toxicomanes (1991), de façon générale de la Politique québécoise de la santé et du bien-être (MSSS, 1992), ainsi que du Protocole interministériel sur l'itinérance (1993).

Malgré les efforts concertés de tous ces organismes gouvernementaux, les statistiques attestent une transformation multidimensionnelle du phénomène social : croissance numérique du nombre de personnes en situation d'itinérance, diversification des catégories sociales affectées et aggravation globale du phénomène.

Le Canada se situait encore en 1999, depuis cinq ans, au premier rang de l'indice de développement humain (IDH) du programme des Nations Unies pour le développement. Paradoxalement, en même temps, il occupait le 10^e rang parmi les pays industrialisés en regard à l'indice de la pauvreté (Le rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, 1999). En ce qui concerne le Canada et le Québec, l'itinérance ne serait pas un problème économique, mais de manque de volonté politique (Charest, 1999).

La problématique de la pauvreté, et particulièrement sa plus significative objectivation, le phénomène social de l'itinérance, a été amplement abordée par la recherche sociologique empirique et théorique au Québec, à partir du milieu des années '80. C'est à partir de 1987 qu'a été notée une augmentation marquée de la visibilité de l'itinérance dans les lieux publics, signe irréfutable de sa recrudescence et de sa transformation.

2.4 La recherche sociale sur l'itinérance

Les premières recherches ont été effectuées sous le signe de l'« ignorance par rapport au phénomène global, d'impuissance quant aux mesures à déployer pour en limiter les effets négatifs, et de frustration quant aux difficultés d'établir un véritable partenariat quant aux actions à entreprendre » (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995, p. 1). Manifestement, l'ampleur et la tendance à l'amplification du phénomène ont pris au dépourvu la communauté scientifique.

Considérée comme phénomène urbain, se manifestant surtout dans la grande région de Montréal, son augmentation dans les autres régions du Québec est constatée (Comité interministériel sur l'itinérance, 1993), situation qui préoccupe les responsables des politiques sociales de l'État. L'itinérance est envisagée sous le rapport de la déviance relativement à des normes de régulation sociale, en même temps qu'elle constitue un phénomène révélateur de l'état de la société, un hologramme sociétal. Phénomène complexe, intemporel et relatif (Fournier, Mercier, 1996), l'itinérance est une construction sociale, dépendant autant de facteurs structuraux — économiques, politiques — que des attitudes et des comportements du reste de la société (facteurs sociaux), articulés à des facteurs individuels de vulnérabilité, spécifiques pour certaines catégories de populations. Avec l'augmentation numérique du phénomène et la multiplication et l'aggravation des problèmes associés, les catégories sociales qui sont affectées sont aussi en extension. Le profil classique des personnes itinérantes s'est considérablement transformé, ce qui détermine une révision des connaissances, et idéalement, l'adoption d'une définition consensuelle, qui concorde avec la réalité empiriquement constatée.

La recrudescence de l'itinérance, ainsi que l'hétérogénéité de la composition de la population concernée, constituent des enjeux immuables pour la recherche. D'ailleurs, la tendance est au partenariat entre recherche, intervention et planification, dans l'effort de création de nouvelles connaissances et de nouvelles stratégies pour appréhender l'itinérance. Pour l'intervention, les difficultés importantes sont déterminées par l'existence de besoins spécifiques, souvent très différents selon les sous-groupes constitués et aussi par l'existence de plusieurs « dysfonctionnements » chez les mêmes personnes. Selon Fournier et Mercier (1996), « Alors que le phénomène a perdu son caractère d'urgence sociale, la période actuelle pourrait être davantage propice à la recherche de solutions plus efficaces ». La prévention devrait être l'approche privilégiée, à titre d'interventions sur l'étiologie même du phénomène social, et principalement sur les facteurs environnementaux, moins étudiés. Ces facteurs sont, dans la majorité des cas, hors

du contrôle de la personne : restructuration du marché du travail, réduction des prestations de la Sécurité du revenu et de l'accessibilité à un espace privé abordable, désinstitutionnalisation des centres hospitaliers en soins psychiatriques, et devraient constituer (Fournier, Mercier, 1996) des objectifs pour l'intervention préventive. Selon les auteurs, il faut envisager prioritairement l'espace privé, investi, symboliquement, de qualités identitaires, et dont l'aspect matériel sur la qualité de vie des personnes est incontestable. En ce qui concerne les facteurs individuels, qui agissent en synergie avec ceux structuraux, leur origine souvent sociale est aussi peu étudiée, ce qui constitue un défi supplémentaire de la recherche et de l'intervention.

2.5 Les enjeux de la recherche

Les enjeux spécifiques de la recherche sont, initialement, associés à des difficultés particulières, de nature méthodologique, éthique et politique (les conclusions des recherches sur l'itinérance, légitimées par leur scientificité, influencent directement les politiques sociales, dans l'allocation de ressources et des services).

Du point de vue de la scientificité de la recherche, le principal problème factuel est l'inexistence d'une théorie générale du phénomène de l'itinérance. Comme conséquence, il existe un flou des définitions utilisées pour définir l'objet d'étude, ce qui rend difficile une comparaison entre les recherches.

Un autre problème méthodologique est relié aux dimensions spatiale et temporelle. Pour l'opération d'identification de la population itinérante, le choix de l'espace-temps social de référence est problématique et non consensuel. En ce qui concerne la dimension spatiale, la décision d'inclure dans le champ de la recherche certains espaces sociaux ou d'en exclure d'autres a des conséquences sur ses résultats. Il en est ainsi du facteur temporel : le fait qu'une étude sera longitudinale ou transversale produira des résultats sensiblement différents, ainsi que la décision d'accéder à l'espace de recherche selon un certain découpage temporel.

Un problème méthodologique à caractère technique est la difficulté d'approche des itinérants, car la probabilité qu'ils soient hors d'état de participer à une enquête à cause de leur état mental est importante. L'instabilité des comportements en fait une population difficilement abordable aux fins de la recherche.

Mais le principal problème méthodologique de l'identification de la population est relié au fait que les définitions utilisées sont à de rares exceptions près descriptives, cumulantes, selon les caractéristiques du contexte social étudié, un certain nombre de traits spécifiques. Dans la pratique, les définitions sont adaptées au contexte de la recherche. Cette situation « constitue un obstacle à la formulation d'une définition plus générale et abstraite du phénomène » (Laberge, Roy, 1994, p. 95) qui pourrait ainsi constituer une définition idéalotypique de l'itinérance. Compte tenu du fait que les définitions employées ne sont pas consensuelles, mais conjoncturelles, obéissant souvent à des enjeux éthiques et/ou politiques, la validité scientifique et la capacité de généralisation de nombre de recherches sont sujettes à controverse. La quête d'une définition explicite, exclusive, opérationnelle et consensuelle est indispensable à la recherche, mais le caractère inachevé de l'effort scientifique pour l'adoption d'une théorie générale de l'itinérance rend cette entreprise impossible aujourd'hui.

Il existe deux principaux types de définitions utilisées par la recherche sur l'itinérance, qui ne font pas objet de consensus et suscitent un débat conceptuel qui est loin d'être tranché. La définition descriptive adoptée officiellement est marquée par la flexibilité et le caractère relationnel de ses éléments. Il s'agit de la définition proposée dès 1987 par RAPSIM (un regroupement d'une cinquantaine d'organismes qui travaillent auprès de la population (ex) itinérante) et par le *Comité des sans-abri* de la Ville de Montréal. Retenue officiellement comme pertinente (Comité interministériel sur l'itinérance, 1993) et par la PSBE (Politique de santé et de bien-être du Gouvernement du Québec), elle est présente dans de nombreux documents officiels et opérationnelle dans le cadre de plusieurs

recherches empiriques sur le phénomène social de l'itinérance. Comme illustration, voici la définition officielle de l'itinérance, au Québec (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995, p. 3-4). Selon cette définition, un itinérant est celui

« qui n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre pour les 60 jours à venir, à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable. »

Malgré le fait que plusieurs éléments de la définition sont sujets à diverses interprétations, le seul élément qui fait effectivement l'objet de débats par rapport à sa pertinence est le facteur temporel (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995).

Pour cette définition, la notion de domiciliation est centrale, décrivant un manque d'espace privé comme condition première pour être défini comme itinérant. S'y ajoute un nombre de critères, dont celui temporel, statuant arbitrairement une estimation prémonitoire de la période de déficit de logement. Le facteur économique est tout aussi indéterminé, car il est par définition relatif. L'aspect relationnel est aussi présent dans cette définition, décrivant des attitudes et des pratiques qui caractérisent le facteur institutionnel de la relation sociale. L'aspect épidémiologique fait référence à certaines pratiques reliées à la consommation de substances psychotropes, et enfin le facteur social décrit, par la négative, le rapport de l'individu à la société, par un état de déstructuration du lien social. Le nombre de critères articulés qui participent de cette définition suggère un exercice idéaltypique, c'est-à-dire normatif, en conséquence empiriquement inexistant.

C'est dans ce contexte normatif que se développent au Québec la plupart des recherches empiriques sur le phénomène social de l'itinérance, principalement celles réalisées selon une méthodologie qualitative.

Le deuxième type de définition est plus large, et s'appuie sur un unique critère comportemental pour définir son objet de recherche, l'itinérance. La mobilité spatiale des personnes qui utilisent les services de redistribution tels que centres d'hébergement, ressources d'aide alimentaire, centres de jour les définit comme itinérants. Aucun élément présent dans la définition descriptive n'est retenu, les facteurs situationnels et relationnels participant à la constitution de l'objet de recherche. Ce sont les recherches empiriques épidémiologiques (Fournier, 1988, 1989, 1991 ; Santé Québec 1998 ; Institut de la statistique du Québec, 2001) qui utilisent cette définition, et les conclusions sont très différentes par rapport à celles des recherches basées sur la première définition, fondée sur des repères matériels plutôt que sur l'adoption de comportements sociaux.

Ces deux recherches quantitatives sur le phénomène de l'itinérance adoptent une définition plus pertinente du point de vue de la sociologie, science dont la raison d'être est de comprendre et d'analyser la présence — ou l'absence — de régularités existantes dans des systèmes de liens sociaux.

La pratique de mobilité spatiale satisfait à la définition de régularité sociale, car elle est empiriquement persistante, non aléatoire et a un caractère de permanence. Dans la perspective de l'analyse de l'itinérance selon une finalité d'évaluation de son ampleur comme phénomène social se situent les recherches quantitatives citées. L'évaluation du type d'aide nécessaire aux personnes itinérantes, leur accessibilité et leur efficacité, ainsi que l'étude des prédicteurs de l'itinérance, font aussi partie de leurs objectifs (Fournier, 1996). Amorcées il y a vingt ans (Fournier, 1982), ces recherches, fondées sur la définition comportementale des personnes en situation de pauvreté relative, arrivent à des conclusions et à des implications sociales, éthiques et politiques foncièrement différentes de celles obtenues par les recherches qui utilisent le premier type de définition décrit.

Premièrement, en utilisant la simple présence dans les centres d'hébergement et les soupes populaires comme unique critère, le nombre de personnes itinérantes obtenu est de beaucoup supérieur à celui basé sur la notion de domiciliation. À titre d'exemple, pour Montréal, le nombre total d'itinérants dénombrés en utilisant la définition de la mobilité est presque trois fois supérieur à celui obtenu en utilisant la domiciliation comme critère, tandis qu'à Québec, leur nombre réel obtenu est double (Santé Québec, 1998).

Les écarts entre les deux approches ne sont pas que numériques. La composition de la clientèle qui fait partie de la relation d'assistance est sensiblement différente selon les définitions. Ainsi, dans le cadre d'une recherche plus récente (Institut de la statistique du Québec, 2001), il appert que 8,6 % de la population étudiée travaille, et les personnes qui avaient exercé une activité rémunérée au cours d'une période de 12 mois représentent 35,5 %, contre 55,7 % dans la population en général. Un nombre de 373 ouvriers non spécialisés, 140 employés de bureau, 130 contremaîtres, 32 cadres intermédiaires et 24 cadres supérieurs ou professionnels qui exercent actuellement ou ont exercé ces métiers au cours de leur vie faisaient ainsi partie des usagers des centres d'hébergement, des soupes populaires et des centres de jour de Québec et de Montréal au moment de la recherche.

Les conclusions de ces deux recherches font ressortir des réalités totalement inconnues. Premièrement, le nombre de personnes qui dépendent de la redistribution est de beaucoup supérieur à celui qui aurait été trouvé en utilisant les définitions incluant la population itinérante et celle de la Sécurité du revenu, ce qui produit une image plus conforme de la réalité de la recrudescence de la pauvreté au Québec.

Une autre conclusion vient en flagrante opposition avec certains éléments de la définition restrictive, notamment avec celui qui fait état de désorganisation sociale. En réalité, un état de pauvreté relative pourrait constituer, à lui seul, une

explication de l'appel à des ressources de redistribution de la part de personnes qui ont un domicile et qui travaillent, sans qu'un nombre important des critères qui participent à la définition descriptive soit pertinent.

Enfin, il faut souligner l'association sémantique qui caractérise, au Québec, la notion d'itinérance, reliée à l'influence du terme anglais *homeless*, dont la traduction littérale est « sans-abri » (Laberge, Roy, 1994, p. 94). Il y a une remise en question de l'usage du critère de la domiciliation par certaines recherches sociales québécoises, que l'on ne retrouve ni en France (SDF signifie « sans domicile fixe »), ni aux États-Unis (Fournier, Mercier, 1996).

L'importante différenciation dans les conclusions des deux types d'approches est déterminée par l'adoption de l'une ou de l'autre des définitions décrites.

2.6 De l'itinérance à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté

La prise en considération de l'existence des groupes sociaux visés par la présente étude est fondée sur les statistiques de l'itinérance produites par les deux recherches sur l'itinérance effectuées sous la responsabilité du MSSS du Québec. La première recherche, celle de la Régie régionale de la santé et des services sociaux — Montréal-Centre,¹⁸⁸ de Santé Québec propose une interprétation élargie (le recours aux ressources d'aide alimentaire) de l'itinérance, ce qui est en mesure de donner une image plus conforme à la réalité de ce phénomène social en croissance.

L'itinérant y est défini par le fait qu'il fait partie de la clientèle des ressources reconnues comme accueillant des personnes itinérantes — les soupes populaires et les centres de jour. La situation de mobilité spatiale, et par extension d'activité sociale, est utilisée pour la première fois pour définir un groupe social qui

¹⁸⁸ SANTÉ QUÉBEC. *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec*, Montréal, novembre 1998.

dépend de la redistribution sociale, contrairement au critère de la *domiciliation*¹⁸⁹, dont l'utilisation détermine une perception appréciablement réduite du nombre de personnes considérées comme itinérantes. Indéniablement, parmi cette population, il existe un grand nombre d'individus qui n'ont pas de domicile, mais selon Santé Québec, tous ceux qui recourent à ces ressources d'aide alimentaire sont des itinérants. Pour la ville de Montréal et pour la ville de Québec, le dénombrement des itinérants qu'implique la prise en compte de la clientèle des soupes populaires produit des différences significatives comparées à celui obtenu selon le critère d'absence de domicile.

À titre d'exemple, à Montréal, les données obtenues montrent qu'au nombre de 8 253 d'itinérants typiques, dépourvus d'espace de logement privé, selon la notion de domiciliation,¹⁹⁰ il faudrait ajouter les 19 961 personnes dénombrées dans des soupes populaires, dont 11 214 ont toujours bénéficié d'un espace privé au cours de la vie, comme la totalité des personnes qui constituent le groupe social visé par la présente étude, et dont seulement 4 413 n'ont pas eu de domicile au cours des 12 derniers mois. Le nombre total d'itinérants relevé en utilisant le critère de la mobilité spatiale¹⁹¹ (la simple présence dans les soupes populaires et dans les centres d'hébergement) est de plus de 28 000, plus de trois fois supérieur à celui obtenu en utilisant comme définition de l'itinérance le manque de logement.

¹⁸⁹ Sur la notion de domiciliation, qui constitue encore actuellement le principal critère de définition des populations itinérantes, voir l'Annexe VII.

¹⁹⁰ Voir l'annexe VII.

¹⁹¹ La définition opératoire de mobilité spatiale privilégiée dans le cadre de ce mémoire réfère au déplacement dans un but de survie.

Définitions	Hébergement	Soupes populaires	Total
Clients	8 253	19 961	28 214
SDF au cours de la vie	8 253	8 447	17 000
SDF au cours des 12 derniers mois	8 253	4 413	12 666

Tableau II : Dénombrement selon les critères de domiciliation et de mobilité — Montréal
Source : SANTÉ QUÉBEC. Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec, Montréal, novembre 1998.

Pour la capitale du Québec, les résultats sont similaires¹⁹², ce qui prouve la généralisation du phénomène de pauvreté et en même temps la pertinence de la définition de l'itinérance, fondée sur le critère de mobilité spatiale, qui a été utilisée. Selon cette définition, les personnes qui sont contraintes de franchir un itinéraire à travers de multiples ressources de la redistribution sociale pour assurer leurs conditions d'existence sont effectivement des itinérants. Le logement demeure, bien sûr, pour la très grande majorité de ces personnes, le bien de consommation le plus important dans le cas où il manque. Ceci implique généralement un appauvrissement très important. Mais, pour comprendre les conditions d'existence de ces personnes, nous avons choisi, de la même façon dont le fait l'enquête de Santé Québec, de situer sur un continuum l'ensemble des biens sociaux indispensables selon les normes sociales d'existence. Le manque de logement, de vêtements, de nourriture, sans parler de l'isolement social, des pressions économiques de toutes sortes, éprouvés malgré la redistribution sociale de l'État, induit ce phénomène de mobilisation des personnes en situation de pauvreté,

¹⁹² La comparaison du nombre de personnes qui, tout en ayant un domicile pendant toute leur existence, font appel aux ressources d'aide alimentaire, à Montréal par rapport à Québec, met en évidence un nombre de 2,46 fois supérieur dans la métropole, ce qui révèle que il y a beaucoup plus de pauvres que dans la capitale, toutes proportions gardées.

comme nous allons le montrer. Pour ne pas porter à confusion avec les travaux traitant strictement de l'itinérance en terme de domiciliation, nous allons plutôt utiliser le terme de « personnes en situation de pauvreté », qui sont mobilisées par des dispositifs sociaux, c. à. d. « La mobilisation des immobiles sociaux ». Il est approprié de remarquer l'importance du nombre des personnes qui ont recours aux soupes populaires, parmi lesquelles 4 399 ont toujours eu un domicile au cours de leur vie.

Définitions	Hébergement	Soupes populaires	Centres de jour	Total
Clients	2 118	7 470	1 707	11 295
SDF au cours de la vie	2 118	2 921	386	5 425
SDF au cours des 12 derniers mois	2 118	1 280	191	3 589

Tableau III : Dénombrement selon les critères de domiciliation et de mobilité — Québec
Source : SANTÉ QUÉBEC. Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec, Montréal, novembre 1998.

Les résultats d'une vaste et récente étude épidémiologique¹⁹³ complètent cette première recherche. La population à l'étude¹⁹⁴ y est également définie comme étant la clientèle des ressources qui prêtent assistance aux itinérants — les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour pour les personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec. La totalité de la population de l'étude est considérée comme itinérante, le seul critère de définition des personnes comme étant des itinérants a été leur mobilité, le fait de se déplacer pour utiliser les ressources d'aide alimentaire, à l'instar de la première recherche.

¹⁹³ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*, Montréal, 2001.

¹⁹⁴ La population (N) fait partie d'un échantillon composite, obtenu à Montréal et à Québec.

Une distinction analytique a été opérée toutefois entre les utilisateurs qui possèdent un domicile et ceux qui en sont privés pour certaines périodes de la vie. Certaines données sont en conséquence différentes selon le critère de domiciliation. La réalité qui se manifeste à la lecture des résultats des deux recherches est celle de la pauvreté de masse, et le phénomène social de l'itinérance en fait structurellement partie.

Du total de 756 de personnes en situation d'itinérance, seulement 4,5 % n'ont aucune source de revenus. Pour ceux qui en ont, les transferts gouvernementaux constituent l'essentiel (85,4 %). La situation de mouvement pour l'accomplissement d'activités sociales, que ce soit la mobilité spatiale pour accéder aux services des ressources d'aide alimentaire ou à des activités lucratives, tel le travail occasionnel, caractérise ces individus, considérés néanmoins en état d'« immobilité sociale ».

Une proportion de 8,6 % de la population étudiée a une activité rémunérée, dont 3,6 % à temps plein ; l'itinérance, loin de constituer une immobilité absolue, est compatible avec le travail. Cette population, qui était composée, au moment de la recherche, de 373 ouvriers non spécialisés, 140 employés de bureau, 130 contremaîtres, 32 cadres intermédiaires et 24 cadres supérieurs ou professionnels, exerçait ou avait exercé ces métiers au cours de sa vie, utilise les services des centres d'hébergement, des soupes populaires et des centres de jour de Québec et de Montréal.

Pour Montréal, la recherche montre que seulement 43,8 % de la population à l'étude est typiquement itinérante (SDF), tandis que 15,6 % ont toujours eu un domicile au cours de leur existence. Dans la capitale du Québec, seulement 17,2 % de la population étudiée n'a pas de domicile. Selon l'interprétation rendue possible par la définition officielle de l'itinérance, 56,2 % des itinérants de Montréal et 82,8 % de Québec ne seraient pas considérés des itinérants, la tendance à la minimisation du phénomène social de l'itinérance étant évidente.

La notion de *domiciliation* n'est manifestement pas opératoire dans la constitution sociologique de la description des populations actuelles en situation de pauvreté. Le critère de la mobilité s'avère plus pertinent pour définir des comportements sociaux qui visent la subsistance et qui caractérisent des populations très hétérogènes, dont les conditions d'existence les situent dans un rapport régulier à la redistribution sociale.

Le groupe dont les activités sociales constituent l'objet de recherche de la présente étude fait partie de la population étudiée par les deux recherches du MSSS. Les résultats partiels ont été utilisés comme justification de la prise en considération du groupe social des « Amis ». Ces personnes, qui dépendent des structures de redistribution, sont déjà en mouvement, que ce soit par l'action des dispositifs de réinsertion qui visent leur mobilisation.¹⁹⁵

Le titre du mémoire est : « Quelle mobilité ? » et vise à étudier la pertinence des dispositifs de mobilisation des populations en situation d'immobilité sociale, dont le but est leur réinsertion dans les structures et la dynamique de la société.

Le choix de l'Accueil Émilie comme objet empirique de la recherche a été déterminé par le fait que c'est une ressource sociale de nature ponctuelle, à caractère spécialisé, qui a émergé lors de la désinstitutionnalisation du secteur gouvernemental des traitements psychiatriques. Elle constitue en somme une des étapes de l'itinéraire de ces personnes en situation de pauvreté. Son caractère ponctuel et son moment d'émergence justifient le choix de cet objet empirique puisqu'ils renvoient à ce processus de mise en mouvement des personnes en situation de pauvreté, que l'on connaît depuis quelques années.

¹⁹⁵ La recherche empirique montre que la mobilité spatiale des personnes, dans le but d'utilisation des ressources d'aide alimentaires, est connue, socialement acceptée et même encouragée dans les dispositifs de mobilisation.

L'intérêt pour la connaissance approfondie de la problématique empirique de « l'itinérance », dans le contexte plus général d'une résurgence de la pauvreté de masse, est dans l'ordre d'une amélioration des connaissances qui se constituent sur un monde parallèle, dans lequel des interventions, dont la raison d'être est la justice sociale, tentent de réintroduire de la mobilité.

Le milieu social de la recherche, et plus précisément le centre d'accueil pour personnes handicapées mentalement, l'Accueil Émilie, constitue le cadre matériel de mise en place de ce type de dispositif de réinsertion.

2.7 Une étude qualitative de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté

Les limites de la recherche quantitative dans ce domaine sont manifestes quand il s'agit d'un phénomène si hétérogène, dont les variables se prêtent mal à la quantification. La difficulté intrinsèque à ce type de recherches est le fait qu'il n'existe pas de sources d'informations officielles à caractère nominatif, ni de catégories administratives et juridiques pour circonscrire les populations à l'étude. L'absence de consensus sur une définition opérationnelle exclusive est une difficulté majeure qui marque les deux types de méthodologies. Elle oblige, conséquemment, d'appliquer une diversité de définitions, dont les résultats se répercutent sur la validité des résultats.¹⁹⁶ En conséquence, étant donné le flou des définitions, un choix d'une définition explicite, opératoire, est indispensable, pour identifier l'objet d'étude. Dans ce sens, une approche descriptive est inadéquate, car elle élimine la possibilité d'une définition plus générale et plus abstraite du phénomène social de la mobilisation.

¹⁹⁶ Selon Danielle Laberge et Shirley Roy (1994, p. 95), « [...] cette quête de définition est une entreprise certes incontournable du point de vue de la réalisation de la recherche, mais aussi impossible compte tenu de l'absence actuelle d'une théorie générale du phénomène ».

2.8 Une démarche de l'étude de cas

À l'intérieur de la méthode qualitative, l'étude de cas se révèle la plus appropriée pour appréhender cet aspect de la réalité sociale.

L'appréhension des comportements des individus et des groupes sociaux caractérisés par un état de marginalité requiert un processus intensif de construction de données sur tous les aspects des cas individuels, ainsi que leur traitement de manière holiste. Dans la démarche d'étude de cas, il est possible de saisir les comportements sociaux et les discours d'une façon socialement située dans le milieu social auquel ils réfèrent. De ce point de vue, des discours sociaux différents socialement de l'origine du savoir de sens commun du chercheur deviennent plus intelligibles pour lui.

2.9 La relation du chercheur au milieu

Malgré le désir d'appréhender la signification que les acteurs donnent à leur réalité et dans leurs propres mots, l'intersubjectivité des sujets et du chercheur est une réalité, dont il est nécessaire de tenir compte. Les notes du chercheur comprennent ainsi la description de ses propres réactions et sentiments. L'observation directe étant une méthode interactive, il est évident que le comportement des acteurs est modifié par sa simple présence. Les personnes évaluent constamment la situation créée par la relation, et adaptent leur comportement selon leur perception de ses enjeux. Il relève de l'éthique de la recherche à ce que les demandes de renseignements ne dépassent pas la visée de connaissance de la constitution sociale de leur vie, car « Il n'est pas évident que les personnes itinérantes attachent moins d'importance que l'ensemble de la population à la protection de leur vie privée. » (Laberge-Roy, 1994, p. 106).

Pour cette recherche, les données empiriques utilisées ont été construites auprès des répondants, quel que soit leur statut. Les données obtenues de la part des bénéficiaires de la ressource de mobilisation ont été appariées avec celles fournies par les bénévoles. Les données administratives, produites par l'unité

administrative représentée par l'Accueil Émilie, n'ont pas été retenues comme pertinentes pour le type de recherche envisagé. À cet égard, le type d'informations susceptible d'être obtenu directement de la part des répondants a été considéré comme étant en mesure de produire une connaissance infiniment plus complexe, riche et fidèle qui rende compte de leurs conditions de vie et de leurs stratégies de survie. L'expérience et la connaissance dont fait état la production symbolique des « Amis » ont bénéficié d'un statut privilégié, car l'appréhension de la dynamique de la situation sociale selon la perspective administrative¹⁹⁷ des bénévoles, même si elle est pertinente, n'est pas en mesure de décrire la richesse et la complexité du vécu de ces personnes fortement stigmatisées. La raison de l'ordre de présentation des entrevues dans le cadre du chapitre empirique est qu'il est préférable d'appréhender la réalité du vécu des « Amis » prioritairement dans leur production discursive, plutôt que de le faire par l'entremise de l'optique des bénévoles et des responsables. En général, leur origine sociale se situe en plus grande proximité sociale de celle du chercheur, qui risque de saisir d'abord à travers leur perception ce que pensent et ce que sont les usagers de la ressource. La connaissance produite par ces derniers est certainement utile, ainsi que celle de la psychologue, mais son statut est complémentaire.

La retranscription littérale de la production symbolique des acteurs sociaux, accompagnée par la spécification du contexte, dans le sens de la complétude de l'information, a été effectuée en insistant sur les passages qui portent sur les activités sociales et a été complétée par les notes (journal de bord) du chercheur. Le principal critère de la retranscription a été la fidélité et la conformité de la saisie du discours des répondants.¹⁹⁸

¹⁹⁷ La discordance des perspectives est souvent manifeste, ce qui renvoie à une distance sociale entre les deux groupes de répondants, dont l'existence est l'objet d'efforts constants de minimisation. Voire, à cet égard, les écussons identiques pour les « Amis » et les bénévoles, et aussi l'identification, fréquemment utilisée, de l'Accueil Émilie à une famille, définie par l'absence de relations hiérarchiques.

¹⁹⁸ Vivian LABRIE, *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Instruments de travail, n° 4, Québec, 1982.

La généralisation des résultats de la recherche comporte certaines limites, et le caractère, partiel par définition, de la connaissance construite, impose une présentation intelligible de l'approche méthodologique et des stratégies empiriques utilisées. Par cette opération, les conclusions de la recherche qualitative sur l'itinérance sont susceptibles d'être généralisables à un espace social plus vaste.

Il est nécessaire, en ce sens, d'explicitier l'articulation des observations directes avec les entrevues. En ordre chronologique, les entrevues ont suivi les observations directes du contexte social, dans l'objectif de réduire la distance sociale entre le chercheur et le milieu étudié. De la même manière, dans le cadre d'une recherche sur l'aide alimentaire¹⁹⁹, les chercheurs ont participé dûment à la préparation et au service de la nourriture avant de solliciter la participation des usagers aux entrevues. Les données obtenues à l'occasion des trois observations directes ont contribué de façon déterminante à la construction des données sur l'ensemble de la situation sociale étudiée et à une meilleure connaissance réciproque des usagers et du chercheur.

À l'instar de travaux en méthodologie de l'étude de cas (Yin 1994²⁰⁰, Sabourin, 1993) nous avons progressivement dissocié notre objet de recherche du contexte social. Il s'agit, pour reprendre l'analogie utilisée dans la recherche de Sabourin et al. (2000), d'identifier dans l'expérience collective, puis individuelle, les processus sociaux la constituant. En recourant à une analogie, nous pourrions dire, comme dans le cas de la science hydrographique des cours d'eau, qu'il s'agit d'identifier les courants où il faut échantillonner pour avoir une représentativité de l'état de l'eau d'une rivière — pour nous, du processus de mobilisation des immobiles.

¹⁹⁹ P. SABOURIN, R. HURTUBISE, J. LACOURSE, *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, Montréal, janvier 2000.

²⁰⁰ Robert K. YIN, *Case study research : design and methods*, Thousand Oaks, CA, Sage, 1994.

À cet égard, notre travail de description permettra de montrer la pertinence de la notion d'activité sociale et de mobilisation pour décrire les situations sociales vécues par ces personnes. Nous constaterons même que les connaissances et la notion de travail sont loin d'être absentes de leurs expériences et leurs représentations de leurs existences actuelles. L'analyse des données vise à identifier les régularités sociales dans les dimensions décrites des activités de mobilisation de ces personnes « immobiles ».

Tous ces éléments et bien d'autres que nous expliciterons au fur et à mesure de la description étayeront la nature de la représentativité sociologique de ce milieu, un quartier où la pauvreté est un phénomène nouveau — Bordeaux-Cartierville, de l'Accueil Émilie — un organisme issu de la désinstitutionnalisation des années '80 engendrée par des contraintes budgétaires de l'État, et des personnes dont l'itinéraire de vie est marqué par de fortes discontinuités de travail avant leur arrivée à la ressource — les « Amis ».

La population étudiée dans la présente recherche fait partie d'un groupe social qui a été défini comme itinérant, selon la définition utilisée dans les deux recherches du MSSS, décrites précédemment.

Comme nous allons le montrer par la suite, la perception des personnes relative au chercheur et aux objectifs de la recherche a été, au début, teinté de réserve, voire de méfiance. Une certaine crainte d'évaluation et la nouveauté menaçante de rapports avec une personne présumée comme faisant partie d'une instance administrative quelconque, investie d'un statut social manifestement distinct, ont créé, dès le début, les conditions objectives d'un rapport problématique.

Toutefois, la majeure partie des appréhensions se sont résorbées, entre autres grâce à la perception du type de recherche, susceptible d'apporter, directement ou indirectement, des améliorations à leurs conditions de vie.²⁰¹

Un autre élément de rapprochement entre le chercheur et les répondants, usagers et bénévoles, a été manifestement le besoin de communiquer leur expérience à une personne de l'extérieur, dont la qualité de neutralité par rapport à la gestion des activités a été établie à l'occasion des trois observations directes.

Dans les comportements adoptés par le chercheur, qui ont favorisé l'instauration d'un climat de confiance, il y a, par exemple, la façon de s'habiller, les stratégies de rapprochement, un certain mimétisme gestuel, la participation à toutes les activités communes, la conformité aux normes locales instituées.

Un autre facteur important de rapprochement a été l'adoption par le chercheur, dans la limite du possible, du même type et niveau de vocabulaire, adapté continuellement en fonction de celui des répondants. Conséquemment, par l'évitement délibéré des obstacles relatifs au niveau de langue, il n'y a pas eu de malentendus importants à propos des dimensions de leur existence sur lesquelles ils étaient conviés à parler ou sur le sens donné à leur expérience. Le langage sociologique a été évité, de manière à prévenir d'éventuels malaises produits par son incompréhension. Et un dernier élément qui a contribué à la minimisation de la distance sociale entre le chercheur et les répondants a été l'utilisation d'une petite enregistreuse, dont l'existence était vite oubliée par les deux parties de la relation. Ainsi, le malaise occasionné par la présence d'appareillage électronique compliqué, dispendieux et surtout visible a été éliminé.

Les objectifs de la recherche ont été, dès le début de la relation avec le chercheur, clairement énoncés, notamment dans le préambule aux entrevues, de manière à minimiser une éventuelle association aux personnes assumant des

²⁰¹ Le chercheur n'a toutefois jamais suggéré que la recherche avait comme objectif l'intervention.

fonctions de régulation sociale auprès d'eux. Malgré toutes ces mesures de rapprochement, de la population d'environ une quarantaine de gens, présents lors des trois observations directes qui ont été effectuées, seulement un nombre de six usagers a répondu affirmativement à l'invitation de contribuer à une meilleure connaissance de leur groupe social.

L'approche a été plus difficile que dans le cas des bénévoles, à cause de la perception négative de la personne du chercheur, qui leur suggérait, au début, un fonctionnaire ou un travailleur social. Il s'est avéré par la suite, au cours des entrevues, que d'autres raisons intervenaient, notamment le fait que ces personnes se trouvaient dans un processus continu de mobilité spatiale, de circulation entre différentes ressources d'aide alimentaire, géographiquement disséminées sur de grandes surfaces, ce qui ne leur laissait pas le temps nécessaire de répondre à des sollicitations d'entrevues.

Après la production des documents officiels, dont une lettre de présentation de l'Université de Montréal, la relation de confiance, amorcée de façon significative lors des activités communes à l'occasion des trois observations directes, a été suffisante pour modifier le regard premier qu'avaient les usagers à propos de la recherche et du chercheur et susciter le désir de participer aux entrevues. La majorité des usagers qui n'ont pas trouvé opportun de participer à des entrevues avaient une attitude positive par rapport au chercheur.

Ce qui pourrait être qualifié d'erreur de jugement s'était en effet passé lors de la première prise de contact, quand le porte-documents noir du chercheur a suggéré aux usagers de l'Accueil un critère d'appartenance aux Services sociaux ou à un quelconque organisme administratif. Ce n'est que par la participation aux activités sociales que devait se modifier, progressivement, ce regard. La psychologue du CLSC, la seule personne déléguée du CLSC local qui visitait la ressource, procède de la même manière pour son insertion dans le milieu, en participant régulièrement aux activités de la Maison d'Émilie.

Le seul critère de sélection des usagers pour les entrevues était de résider dans le quartier Bordeaux-Cartierville. Les rendez-vous établis n'ont pas toujours été respectés, et, dans trois occasions, leur actualisation n'a pas été possible. L'un des « Amis », qui s'était montré très intéressé par l'entrevue, ne s'y est pas présenté et les deux autres se sont désistés à la dernière minute, sans explications.

Le temps et l'espace de déroulement des entrevues ont été laissés à l'entière discrétion des personnes, et les rencontres se sont effectuées pour la moitié à La Maison d'Émilie et pour l'autre moitié à leur domicile. Une lecture commune du préambule, ainsi que son court commentaire, a précédé chaque entrevue.²⁰² Le même document a été utilisé pour les entrevues avec les bénévoles. L'âge des sujets des entrevues — quatre hommes et deux femmes — se situe entre 33 et 69 ans.

Le niveau de langue des personnes interrogées était semblable, le degré de scolarité influençant celui-ci de façon limitée. Le niveau était visiblement supérieur à celui des autres quand il s'agissait d'un Ami qui avait complété deux années d'université (Ami F). La caractéristique principale de langue a été l'utilisation libre du dialecte québécois, ce qui dénote le manque d'appréhension des répondants en présence du chercheur. Un problème qui apparaît fréquemment dans la relation d'entrevue est l'existence d'un vocabulaire codifié, utilisé généralement par des personnes qui font partie d'une sous-culture. Dans le cas de la recherche, la difficulté engendrée par l'usage de mots ou d'expressions particulières n'a pas existé, même si la langue maternelle du chercheur n'est pas le français. L'emploi du même type de vocabulaire que les répondants a eu comme conséquence une meilleure communication, ainsi qu'une compréhension plus accentuée de la réalité qu'ils décrivaient.

²⁰² Le chercheur lisait à haute voix le texte, et le répondant suivait la lecture sur son exemplaire. Par cette stratégie de recherche, un éventuel malaise causé par un éventuel degré d'analphabétisme a été écarté, ce qui a contribué à une meilleure relation chercheur-répondants.

2.10 Les caractéristiques sociales des usagers de l'Accueil Émilie

La période de fréquentation de l'Accueil Émilie par les « Amis » est entre 4 et 17 ans, avec une moyenne de plus de 12 ans. En ce qui concerne le statut médical, deux des répondants — des hommes — ne sont pas des ex-psychiatrisés. Leur acceptation pour les entrevues a été motivée par le critère de représentativité de l'échantillon utilisé dans la population fréquentant la ressource, à savoir la résidence au quartier Bordeaux-Cartierville. Le niveau économique des gens interrogés les situe dans la population en difficulté, leurs revenus étant souvent de beaucoup sous le seuil de faible revenu, qui est d'environ 17 000 \$ par année, selon les critères du gouvernement du Canada.²⁰³

Le lieu et la durée des entrevues ont aussi été laissés à l'entière discrétion des sujets, qui ont choisi, dans leur quasi-totalité, l'espace de rencontre sociale qu'ils considèrent leur appartenir, La Maison d'Émilie, et plus précisément l'une des deux chambres fermées qui composent le modeste appartement de 4 1/2 situé près de l'Accueil Émilie.

Le nombre de personnes bénévoles qui ont participé à la recherche a été de huit, ce qui constitue environ 25 % de la population de bénévoles. Leur sollicitation a été faite à l'occasion de la réunion des bénévoles, quand la directrice de l'Accueil Émilie a présenté brièvement le chercheur et l'objectif de la recherche. Seules des femmes se sont montrées intéressées à collaborer, et leur statut professionnel est très divers : il y a parmi elles une religieuse, membre de la congrégation des Sœurs de la Providence, une psychologue, des fonctionnaires, une infirmière auxiliaire, une infirmière spécialisée en soins psychiatriques, une préposée d'hôpital. Dans le cas des bénévoles, aucune question ne faisait état du niveau socio-économique, parce que cette donnée n'a pas été considérée pertinente.

²⁰³ Pour une personne, le seuil de faible revenu est de 17 409 \$ (DSP-RRSSS, 1999)

Du nombre de huit bénévoles qui ont été interrogées, la totalité se définit comme catholiques, mais seulement la moitié comme pratiquantes. La majorité fait du bénévolat aussi dans d'autres organisations religieuses et communautaires, ces activités représentant une proportion importante de leur utilisation du temps. Ce n'est toutefois pas le cas pour les bénévoles qui se trouvent sur le marché du travail, mais la fréquentation de La Maison d'Émilie et/ou de l'Accueil Émilie n'en souffre pas pour autant. La période d'exercice de l'activité de bénévolat varie entre 7 mois et 17 ans, la connaissance de la dynamique des activités qui se déroulent dans ces lieux d'accueil est en conséquence, comme le sont les représentations des usagers, qui en sont beaucoup influencées.

2.11 Le rapport des usagers et du chercheur à la croyance religieuse

Les trois observations directes ont constitué des moments où une certaine distance sociale par rapport au milieu social étudié s'est révélée au chercheur, **par le sentiment de ne pas participer pleinement aux activités religieuses**. Le groupe social étudié formait pour l'occasion une entité relativement opaque à toute intrusion, et le chercheur s'est trouvé de manière transitoire en situation marquée d'extériorité.

En quoi consiste le mouvement dans lequel s'inscrivent aujourd'hui les « immobiles » ? En quoi consiste-t-il comme activités sociales ? Quels genres de relations s'y nouent et quel est le champ de ses activités ? Qu'en résulte-t-il du point de vue des usagers, des bénévoles et des organismes impliqués ? Les usagers se réinsèrent-ils dans un rapport de réciprocité, même inégal, par rapport à la société, comme l'ont constaté P. Sabourin, R. Hurtubise, J. Lacourse ²⁰⁴ dans le cas de certains milieux d'aide alimentaire ? Ce questionnement empirique va guider notre travail de description et d'analyse qui suit. Par ailleurs, la définition opératoire de l'activité sociale qui orientera la logique de la recherche est la suivante :

²⁰⁴ Dans la recherche *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, Montréal, janvier 2000.

L'activité sociale est un ensemble de comportements sociaux coordonnés entre des personnes et des groupes sociaux en fonction d'une production définie dans un espace et un temps social. Elle s'élabore à travers des relations sociales qui la déterminent, constitue une source d'engagement des personnes et des groupes sociaux et permet l'élaboration de régularités sociales organisant leurs comportements. L'activité sociale se matérialise généralement dans des dispositifs, par exemple des lieux sociaux dont l'aménagement est trace de la nature de l'activité.

À partir de cette définition première de la notion d'activité sociale, nous pouvons déterminer les dimensions qui relèvent de notre description dans le prochain chapitre.

Chapitre 3

La mise en mouvement des « immobiliers sociaux »

3.1 La transformation des conditions d'existence sociale des personnes en situation de pauvreté.

Depuis les années 80, on assiste au passage d'une redistribution directe par l'État aux personnes, qui assurait l'essentiel de leurs conditions d'existence, à une situation où cette part de redistribution s'amenuise et donne lieu à l'émergence d'une redistribution assurée par les organismes privés et communautaires.

L'élaboration de cette redistribution « communautaire » (aide en santé mentale, aide pour se vêtir, aide d'urgence, etc.) n'est pas seulement le résultat d'une crise financière de l'État, qui correspond à une modification radicale de la dynamique de l'accumulation et de la distribution. mais cette redistribution s'est constituée sur la base d'une idéologie d'intervention, où les personnes en situation de pauvreté sont mobilisées dans la visée d'une réinsertion sociale, selon divers modes d'activité.

L'adoption d'une nouvelle politique sociale de redistribution (par exemple : l'économie sociale, le Fonds de lutte à la pauvreté) a été en lien avec diverses idéologies de prise en charge communautaire. Ce qui est nouveau, c'est que dès les années '80 à aujourd'hui, une part importante des personnes en situation de pauvreté et des personnes recevant de la Sécurité du revenu n'arrivent pas à reproduire leurs conditions d'existence sans recourir à cette redistribution complémentaire de nature religieuse, privée et communautaire. Ces nouvelles formes d'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté visent la réinsertion sociale, et dans certains cas, économique de ces personnes. Elles sont suscitées notamment par le constat des effets individualisants de la seule redistribution étatique (Castel, 1995, p. 395 ; Gauchet, 1991, p. 170) qui prend la forme du don unilatéral de l'État aux prestataires de la Sécurité du revenu.

3.1.1 La configuration sociale des interventions religieuses auprès des personnes en situation de pauvreté

Certaines de ces « nouvelles » activités de redistribution semblent surgir directement du passé. On pense à la redistribution faite par des congrégations religieuses, par les paroisses, aux sociétés chrétiennes telle la Société Saint-Vincent-de-Paul. Tout ce mouvement de redistribution complémentaire nous ramène-t-il à une époque antérieure à la Révolution tranquille ?

Rappelons qu'à cette période l'Église et les communautés religieuses assuraient l'éducation et la santé en plus de réaliser des « œuvres sociales » (Laurin-Frenette, 1991). Les organisations religieuses contrôlaient pendant cette période ce que nous appelons aujourd'hui le secteur social. Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Lors de la Révolution tranquille, dans un mouvement de laïcisation, l'État en est venu à assumer ses fonctions sociales. Dans ce contexte, de laïcisation de la redistribution devait désormais se définir dans l'ordre de la politique et de celui des droits sociaux.

À la lumière de ce bref historique, comment devons-nous considérer l'aide religieuse que nous allons observer dans la deuxième partie de ce mémoire ?

Nous pensons qu'il faut la considérer, en tenant compte de sa configuration sociale actuelle, comme une forme d'intervention parmi la pluralité des formes d'intervention sociale, plutôt que de la même façon qu'aux moments passés, où les activités des organisations religieuses dominaient l'ensemble de la redistribution sociale. Le fait le plus important, comme nous allons le voir dans le cas des usagers de l'Accueil Émilie, est que, pour la majorité d'entre eux, l'aide religieuse, bien qu'essentielle pour assurer leurs conditions d'existence sociale, est seulement l'une des aides complémentaires parmi plusieurs autres formes d'intervention sociale qui marquent leur trajectoire.

De plus, pour bien saisir les caractéristiques sociales de l'intervention religieuse aujourd'hui, il faudrait considérer la pluralité et les mutations des conceptions religieuses de la pauvreté et aussi la diversité des courants religieux, chrétiens et catholiques. Ce travail dépasse l'envergure de notre mémoire.

Mentionnons enfin la compatibilité entre l'aide religieuse d'aujourd'hui et les autres formes actuelles d'intervention sociale. À la différence de la redistribution étatique de la Sécurité du revenu, qui donne lieu à un suivi et à une coprésence, souvent très restreinte, entre le receveur et le donneur — le ou les représentants de l'État, l'aide religieuse signifie souvent un suivi dans des activités où les personnes, receveurs et donateurs, sont en des interactions sociales plus étendues que les seules questions monétaires et matérielles.

3.1.2 Les nouvelles formes de mobilisation des personnes en situation de pauvreté

Un autre aspect nouveau de cette redistribution complémentaire par rapport à la Sécurité du revenu c'est qu'elle impose une mobilisation des personnes en situation de pauvreté comme condition essentielle de l'accès à cette aide. Pour parvenir à des conditions d'existence minimale, souvent plusieurs démarches et une recherche active des ressources deviennent indispensables. De plus, les usagers de l'aide doivent se déplacer régulièrement au-delà de leur environnement immédiat pour participer à diverses activités liées à cette redistribution complémentaire.

En somme, l'obtention de ces aides impose des déplacements spatiaux et l'inscription selon diverses modalités dans des activités sociales développées par les organismes d'aide et de contrôle. De ce point de vue, la situation sociale des itinérants représente un cas extrême où il y a nécessité continue de mobilité pour assurer les conditions de l'existence quotidienne.

3.1.3 Les transformations de la redistribution sociale

S'il est devenu nécessaire de recourir à cette redistribution complémentaire, c'est que la redistribution étatique et plus généralement sociale s'est transformée. Pour ce qui est de la redistribution étatique assurée par la Sécurité du revenu, même les études les plus conservatrices admettent que la redistribution monétaire s'est stabilisée depuis les années '80 (Sarlo, 1996). Plus largement, des études sur la résurgence de l'aide alimentaire à partir des années '80 ont montré la disparition d'un ensemble de services à la population ou leur réduction. Nous pensons ici à la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques, à des soins de proximité assurés par les CLSC, à l'aide juridique, etc. Il ne faut pas oublier les services à la collectivité assumés par des entreprises privées qui ont une incidence par rapport à la redistribution sociale.

Mentionnons aussi la disparition des entreprises bancaires et des magasins d'alimentation de grande surface dans les quartiers populaires, et plus généralement la désindustrialisation et la décommercialisation de ces quartiers. La figure emblématique de la disparition de cette redistribution sociale que sont les services à la collectivité assumés par des entreprises privées est la généralisation sans précédent de prêteurs sur gages, entreprises échangeant des chèques (Ex. : *Instachèques*) avec des commissions beaucoup plus élevées que le faisaient antérieurement les banques dans les quartiers populaires.

De la même façon que le montraient des chercheurs à propos de la rationalisation économique des entreprises et de la précarisation du travail (Boltanski et Chiapello, 1999) dans la dynamique capitalisme actuel, un bilan à faire de la recherche sociale pourrait montrer, pour ce qui est de la redistribution, l'existence de microdéplacements qui vont restreindre considérablement la portée de la redistribution sociale dans nos sociétés.

3.2 De l'itinérance à la mobilisation des personnes en situation de pauvreté — une revue de la littérature

Le phénomène de l'itinérance met en jeu la mobilité des personnes en situation extrême de pauvreté. Pour cette raison, elle nous permet de situer et de réfléchir sur la mise en mouvement actuel des « immobiles ». En quelle mobilité consiste l'itinérance par rapport aux autres types de mobilité sociale ? Il ne s'agit pas d'une mobilité qui mène à une diversité des réseaux sociaux, notamment de nature économique aujourd'hui. En fait, cette mobilité spatiale des itinérants correspond au réseau social de l'aide d'urgence pour la subsistance immédiate. Ce type d'aide d'urgence n'a jamais disparu, malgré la constitution de la redistribution étatique, et ce phénomène est actuellement en recrudescence, tel que le montrent les recherches sur la nouvelle question sociale. En somme, la mobilisation des « immobiles » a aujourd'hui un double caractère :

1 — Assurer d'une façon complémentaire la reproduction des conditions d'existence des personnes en situation de pauvreté. Les déplacements caractérisant la population itinérante se généralisent en tant que redistribution complémentaire à la redistribution étatique à une population beaucoup plus large, comme nous avons essayé de le montrer en citant plusieurs recherches sur la pauvreté.

2 — Constituer une intervention sociale visant un processus de réinsertion sociale dans une diversité de réseaux sociaux. Plutôt qu'une itinérance dans la rue, l'émergence de ressources de redistribution complémentaire va susciter la création d'activités sociales pour les personnes devant, pour parvenir à constituer leurs conditions d'existence sociale, recourir à une redistribution complémentaire qui se posera comme une relation d'aide plutôt qu'une de redistribution monétaire.

Une typologie de la population itinérante, avancée par plusieurs recherches (Roy, 1988 ; Simard, 1990) fait état de la notion d'« itinérants cycliques », des personnes dont le trajet social est balisé par des périodes de stabilité socio-économique, en alternance avec des rechutes dans l'itinérance. La notion

d'« itinérants chroniques » décrit une population installée de manière permanente dans une condition de vie caractérisée, entre autres, par l'intoxication alcoolique, qui représente entre 20 et 40 % de la population totale itinérante, ce qui revient à affirmer qu'une proportion entre 60 et 80 % des itinérants le sont de manière transitoire. La perception de sens commun, des itinérants chroniques est foncièrement négative : il s'agirait de « décrocheurs sociaux : ils ont désinvesti la vie familiale, le travail et, par la force des choses, ont démissionné de la société » (Verenka, 1999). Les représentations sociales individualisantes sont présentes dans le sens commun.

Une autre recherche (Bellot, 1996), qui analyse les représentations et les pratiques des agents de sécurité privée à l'égard des itinérants au centre-ville de Montréal, identifie l'itinérance comme situation permanente, et l'itinérance temporaire, « de fin de mois » (*ibid.*, p. 76). Cette forme récurrente est expliquée par l'extrême pauvreté économique, qui empêche les personnes à se louer une chambre, dans les derniers jours de chaque mois.

L'errance désigne une autre forme d'itinérance, se manifestant par une mobilité géographique étendue à l'ensemble du pays. L'explication en serait, entre autres, une quête de moindre visibilité par les agents de sécurité d'un espace donné. Ce type d'itinérance aurait une relation accrue avec la criminalité.

Les conditions d'existence de la population itinérante sont déterminées par la pauvreté matérielle relative, qui les oblige à recourir, sur une base quotidienne, aux réseaux de redistribution communautaires. Ce mode de survie réfère à des normes peu différentes de celles « normales », qui continuent à constituer un modèle, suivi selon les faibles possibilités disponibles. L'itinérant utilise des stratégies rationnelles d'adaptation à ses conditions d'existence, afin de pouvoir survivre. Ces stratégies constituent une explication des pratiques de mobilité spatiale forcée. Le monde de l'itinérance fonctionne selon sa propre logique, semblable à celle dominante :

« Le clochard mène une existence ordonnée. Il vit dans un monde organisé autour de rythmes précis, possède une conception particulière du temps et de l'espace, agit en fonction de schèmes mentaux, avec des habitudes régulières. Il n'est pas asocialisé ou désocialisé comme le veut une idée préconçue. Au contraire, il essaie de vivre "comme tout le monde", et se réfère à des valeurs de normalité » (Gaboriau, 1993).

L'affirmation de l'imprégnation des normes et des valeurs dominantes dans les schèmes cognitifs de la population itinérante constitue l'un des paradoxes associés à ce mode de vie marginal, singulier, qui fonctionne selon une relation à l'espace-temps social en même temps différente, mais en rapport à celle de la « normalité ». L'appropriation de l'espace public, utilisé pour des activités d'ordre privé, est toutefois très dissemblable, non conforme, par rapport à celle habituellement acceptée dans la société, et c'est la raison pour laquelle l'appareil de contrôle et de coercition tente d'en réduire la visibilité et l'impact sur le reste de la population. Les déplacements quotidiens répondent à une stratégie de survie, que ce soit par le biais de la mendicité ou par la fréquentation des ressources d'aide alimentaire et/ou d'hébergement. Selon des itinéraires fermés ou ouverts (Legros, 1999), les personnes vivent selon un mode d'autosubsistance, et mettent en évidence l'existence de régularités sociales. La solitude, souvent associée au mode de vie itinérant, est aussi invalidée par cette recherche, comme l'est le caractère irrationnel des comportements des itinérants. Les relations sociales sont intenses à l'occasion de la pratique de mobilité spatiale ; marquées d'aléatoire et de superficialité, elles constituent toutefois des régularités sociales.

L'extrême hétérogénéité de la population itinérante impose l'adoption d'une définition qui tienne compte de la totalité des modalités d'existence qui la caractérisent. Le dénombrement selon la définition basée sur la pratique sociale de mobilité produit, comme il a été montré, des résultats plus conformes à la réalité que la définition restrictive à la domiciliation. Ainsi, une recherche (Fournier, 1989) recense à Montréal environ 10 000 personnes en situation d'itinérance, mais conclut que, vraisemblablement, le nombre de personnes qui font réellement partie

du réseau de l'itinérance pourrait être supérieur de 50 %. Selon une autre recherche, (Santé Québec, 1998), le nombre d'itinérants est de 28 000 à Montréal et d'environ 12 000 à Québec. Avec le facteur amplificateur des 50 %, l'ampleur du phénomène social se présente comme extrêmement inquiétante.

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes identifiées comme itinérantes, décrites à partir de données empiriques, portent sur un nombre limité d'indicateurs, et les conclusions peuvent être très différentes en fonction de la définition, regrettamment jamais objectivée.

En ce qui concerne le sexe de la population itinérante, les recherches font état d'une sous-représentation des femmes. Selon RAPSIM (Ouellette, 1989), elles constitueraient entre 30 et 40 % de la population itinérante, tandis qu'une autre recherche (Fournier, 1989) n'en recense que 15 %. L'itinérance, traditionnellement considérée comme un phénomène masculin, englobe actuellement une population féminine encore minoritaire, mais en croissance. Selon cette même recherche, la moyenne d'âge est moindre que celle des hommes, 37,5 ans contre 42,8 ans. Des facteurs explicatifs spécifiques sont identifiés par une recherche (Roy, Davidson, 1997), dont la violence conjugale subie, la rupture avec la famille, considérée comme facteur déterminant de désinsertion sociale, l'effritement du réseau relationnel comme conséquence des situations éprouvantes vécues. Un facteur aggravant spécifique est la vulnérabilité accrue des femmes sur le marché du travail, produit comme explication de l'itinérance.

La population jeune (de moins de 30 ans) constitue une proportion variable selon les recherches, se situant entre 48,7 % (MMSR, 1988), 32,9 % (Fournier, Mercier, 1989) et 31 % (Simard, 1990), les importantes différences, produites par la méthodologie adoptée concernant le choix du terrain n'empêche pas le constat d'une tendance à la réduction générale de la moyenne d'âge des itinérants. Il s'agit d'un élément de consensus parmi les chercheurs qui étudient le phénomène social de l'itinérance.

Une recherche récente (Institut de la statistique du Québec, 2001), effectuée conjointement à Montréal et à Québec, révèle une situation significative en ce qui concerne le lieu de naissance, la citoyenneté et la langue maternelle. Les personnes nées au Québec représentent 85 % de la population itinérante étudiée et les Québécois francophones y sont surreprésentés (86,6 %). Les immigrants, qui constituent 22 % dans la population en général, sont sous-représentés (8,1 %). D'autres recherches (Simard, 1990 ; Fournier, 1991 ; Côté, 1991) apportent des précisions sur la composition de la population itinérante. Ainsi, les Blancs représentent environ 90 %, tandis que les Noirs, les Amérindiens et les Inuits — 3 %. Les immigrants constituaient 20 % du nombre d'itinérants en 1990-91 et les Francophones — 75 %. Outre les variations produites par la diversité d'outils méthodologique, un fait singulier s'impose dans toutes ces recherches, à savoir la prépondérance des Francophones dans la population des itinérants.

Au Québec, à la différence des États-Unis, le phénomène des familles itinérantes n'existe pas encore, probablement grâce à l'existence de la Loi de la Protection de la jeunesse (Fournier, Gaudreau, Laurin, 1996). Les auteures avancent l'hypothèse de l'existence parallèle de membres de la même famille dans des centres d'accueil différents.

Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont surreprésentés, et représentent environ 75 % de la population itinérante. Les variations sont négligeables entre les recherches. Cet état spécifique de solitude et d'isolement social, concerne la situation actuelle de ces personnes. Les expériences relationnelles antérieures à la situation d'itinérance peuvent être très différentes. En croisant les variables *moyenne d'âge* et *état civil*, on peut percevoir l'importance de l'isolement affectif et social des itinérants. D'ailleurs, une recherche empirique (Roy, Duchesne, 1995) constate un accroissement significatif du nombre de personnes vivant seules au Québec, le manque de liens affectifs et de support rapproché pouvant se conjuguer avec la prévalence de l'itinérance.

Le niveau de la scolarité des personnes itinérantes est en moyenne de 9,4 années, par rapport à la moyenne de la population en général — 11, 2 années de scolarité. Un chercheur (Simard, 1990) avance même l'hypothèse de la relation directe entre niveau réduit de scolarité et itinérance : « moins on est scolarisé, plus on a de chances de se retrouver clochard » (p. 63).

Les sources de revenus de la population étudiée sont constituées en proportion d'environ 60 % des prestations de la Sécurité du revenu selon les données obtenues par les recherches des années '90 (MMSR, 1988 ; Fournier et Mercier, 1989). Selon une autre recherche de la même période (Simard, 1990), le nombre d'itinérants qui dépendent des prestations de la Sécurité du revenu serait de 81 %. Présenté par une recherche plus récente (Statistique Québec, 2001) le tableau de leur composition actuelle est plus complet : dans la population étudiée 4,5 % n'ont pas de revenu, 63,8 % une seule source et 31,6 % en ont plus d'une ; les transferts gouvernementaux en constituent 85,4 %, dont 75,1 % la Sécurité du revenu, 3,0 % l'Assurance-emploi et 7,3 % autres prestations gouvernementales. Le reste de 14,6 % des sources de revenus provient du travail (8,6 %), permanent ou occasionnel, et de débrouille légale et/ou illicite. Comparativement à une recherche citée antérieurement (Fournier et Mercier, 1989), selon laquelle le travail représentait 17 % des sources de revenus des itinérants, ou à une autre (MMSR, 1988) qui concluait à une proportion de 21 %, leur situation actuelle sur le marché du travail semble s'être fortement détériorée, malgré la multitude de projets de mobilisation, dont l'objectif final est la réinsertion. La pauvreté relative caractérise la population itinérante, plus que tout autre critère. Un degré de pauvreté extrême est habituellement associé à l'itinérance, ce qui impose une appréhension spécifique des situations et des personnes concernées.

Critère central dans l'étude du phénomène social de l'itinérance, l'instabilité résidentielle, identifiée à la mobilité spatiale, décrit une population en continuel mouvement géographique (Fournier, 1991). Selon une étude (Simard, 1990), du nombre total d'itinérants identifiés à Montréal, 14 % circulent dans la province et

12 % dans tout le Canada, tandis que selon une autre étude (Fournier, 1991), le mouvement est moins important. Ce type de circulation géographique se conjugue à une permanente mobilité locale, qui constitue à l'évidence une stratégie de survie. L'instabilité résidentielle, qui renvoie à un aspect spécifique de la notion de domiciliation, sa dynamique, est un euphémisme pour décrire une situation de manque plus ou moins transitoire d'un espace privé et la mobilité inévitable qui en dérive. Toutefois, ce critère ne semble pas pertinent, à lui seul, pour définir l'itinérance, car deux études (Roy, 1985) et (Fournier et Mercier, 1989) trouvent que de 60 à 73 % des usagers des ressources de redistribution ont un domicile. En fait, pour parvenir à situer ces mobilités, il faut tenir compte de la morphologie sociale, c'est-à-dire celle des réseaux sociaux impliqués dans ces déplacements.

3.2.1 La désaffiliation sociale

De manière générale, l'itinérance est associée à la désinsertion sociale (Roy, 1995), structurée selon l'axe des espaces de rupture — économique, relationnel et symbolique, dont le cumul a une influence négative sur la réinsertion.

Il a été possible de caractériser trois étapes consécutives qui conduisent, finalement, à l'itinérance. L'étape de résistance, où les ressources cognitives de l'individu permettent éventuellement un redressement de la situation, et celle d'adaptation ou d'acceptation, au cours de laquelle les possibilités de reprise s'amenuisent, sont suivies de l'étape d'installation, au cours de laquelle la mutation dans l'existence est finalement acceptée. La désinsertion sociale est un processus « dynamique et intégratif de multiples éléments » (Roy, 1995, p. 76) qui implique la perception individuelle de la propre situation et détermine une large variété de réponses cognitives et de pratiques. Un facteur important qui intervient dans cette dynamique est le temps, qui influence négativement la capacité de réinsertion. L'exclusion se situe « au bout du processus de désinsertion sociale » (*ibid.*), comme phase extrême. Les discours de sens commun et celui scientifique utilisent toutefois le terme *exclusion* pour désigner une large panoplie de situations, ce qui est de nature à diluer le débat relatif aux mesures sociales et aux stratégies d'intervention

et à les rendre potentiellement inefficaces.

« [...] d'une part, les individus concernés n'ont pas le sentiment de vivre la même réalité et [...] d'autre part, ni les exclus, ni les autres (intervenants, administrateurs, décideurs) n'ont l'impression d'avoir une compréhension commune des processus en jeu, ceux-ci étant objectivement distincts » (Roy, 1995, p. 78).

Réserver la notion d'exclusion à la forme extrême de désinsertion sociale serait une décision méthodologique contribuant à l'efficacité des mesures qui visent à contenir le phénomène de l'itinérance.

« L'itinérance n'est pas un problème spécifique ou une caractéristique, mais bien une condition de vie » (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995). Il s'agit d'un classement résiduel fondé sur l'inexistence de catégories administratives et de forme d'intervention spécifique (Hurtubise, 2001). Corollairement, le constat commun à plusieurs recherches est la précarité de l'existence.

L'itinérance constitue un processus graduel, socialement construit, où les facteurs macrosociaux de détermination s'articulent avec les particularités des rapports sociaux rapprochés et avec des éléments individuels objectifs (maladie physique et/ou mentale). Le processus d'entrée et d'installation dans l'itinérance dépend aussi de déterminations institutionnelles, parmi lesquelles les modes d'intervention peuvent avoir une influence décisive. Par exemple, la relation d'assistance, par un certain degré de dépendance qu'elle engendre, est impliquée dans la diminution des possibilités de mise en action de solutions individuelles des problèmes, pour ceux qui font une lecture psychologique de l'itinérance.

Le caractère diversifié du processus n'exclut pas a priori deux éléments communs individuels, considérés comme prépondérants. « La fragilité personnelle et la précarité socio-économique sont susceptibles de faire la différence entre trouver une solution ou se trouver réduit à l'itinérance » (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995). À l'origine de la fragilité se situent des événements

traumatisants dans un contexte relationnel familial précaire, qui « ont été évoqués comme des facteurs susceptibles d'affecter l'image de soi et la capacité à s'intégrer socialement » (p. 16). La rupture de liens avec la famille est souvent préférable à des relations familiales marquées par la violence et l'abus. L'itinérance « se pose comme la conséquence d'une coupure inévitable » (Lussier, Poirier, 2000). Dans la mesure où le premier facteur explicatif est inattaquable, le second — la précarité socio-économique — n'est manifestement pas un facteur individuel.

La démarche étiologique fait état de multiples déterminants de l'itinérance, telle qu'elle est appréhendée à travers les deux perspectives méthodologiques. Les représentations, de sens commun et scientifique, renvoient soit à des facteurs explicatifs internes, le déterminant étant la faiblesse morale de l'individu ou bien un état volontaire d'itinérance, soit à des causes externes conjuguées ou non avec des choix individuels, et alors l'itinérance est le résultat d'un retrait volontaire de la logique sociale dominante.

En ce qui concerne l'état imposé d'itinérance, d'exclusion hors des échanges matériels et symboliques de la société, quand les causes sont internes, il s'agit, premièrement, dans la perception sociale, d'une déficience, d'une faible capacité d'adaptation à la dynamique sociétale. Quand ce n'est pas l'individu, mais c'est la société qui opère son rejet, on parle de victimisation (Mercier, 1996, analyse du modèle explicatif de Hoch, 1987). Un cas particulier d'expérience de victimisation, celle à connotation criminelle, est éprouvante pour l'équilibre psychologique des personnes qui en font l'objet. Les modes de prise en charge des itinérants qui ont subi ce type d'expérience le sont aussi (Cousineau, Brassard, Lhoumeau, 1998).

Ces quatre types de représentations de la personne de l'itinérant définissent autant de déterminants de son état et influencent directement les attitudes et les comportements du reste de la société ce qu'il concerne. Il semble évident que dans le cas de l'attribution de causes extrinsèques, la réaction de la société est en termes d'assistance, tandis qu'une attribution de causes internes et

volontaires prive généralement l'itinérant d'une aide, souvent non acceptée, selon la traditionnelle dichotomie bon pauvre/mauvais pauvre. La représentation sociale de la notion de choix, habituellement associée à la mobilité d'esprit, a des effets stigmatisants quand elle concerne les personnes qui se trouvent dans le contexte d'itinérance, et contribue à leur exclusion.

La tendance à l'attribution de causes individuelles à l'itinérance est reconnue officiellement (Comité interministériel sur l'itinérance, 1993, p. 16). La socialisation inadéquate (Fournier, Mercier, 1989), les problèmes familiaux, dont la violence, la surconsommation de drogues et d'alcool sont considérés comme facteurs explicatifs premiers, tandis que ceux sociaux sont négligés, ce qui détermine une représentation fortement responsabilisante individuellement en même temps que de déresponsabilisation sociale (Lamarre, 2000).

Une représentation plus moderne du phénomène d'itinérance simplifie a priori le débat partiellement idéologique entre facteurs intrinsèques et structureaux, en faisant appel à la notion de vulnérabilité. De cette catégorie font partie la pauvreté, considérée, globalement, comme relevant de la faible capacité d'adaptation de la personne, déterminante dans le processus d'exclusion par rapport à l'espace de référence sociétal, ainsi que l'état de santé déficient et l'effritement de la solidarité rapprochée.

Selon la théorie de la vulnérabilité, les déterminants du phénomène sont structurels et/ou conjoncturels. Foncièrement contextuels, les facteurs économiques et politiques, reliés au chômage, au déficit de logements abordables et à la désinstitutionnalisation des soins psychiatriques sont ceux qui produisent l'itinérance, tandis que ceux conjoncturels sont reliés au type de relations sociales et de soutien rapproché, notamment la rupture de liens sociaux, et à des événements « précipitants » (Mercier, 1996) associés à la perte fortuite de logement et/ou de revenu. Empiriquement, une articulation de ces deux types de facteurs possède des effets l'amplification du phénomène.

L'une des explications macrosociales est la mutation du marché du travail, qui détermine la disparition progressive des emplois industriels, processus qui ce qui se traduit, d'une part, par une accessibilité réduite pour la nouvelle génération, et de l'autre, au chômage structurel des personnes inadaptées aux nouvelles caractéristiques de l'emploi et finalement à leur exclusion à l'extérieur du système d'échange marchand (leur force de travail potentielle ne représente plus une marchandise, ils deviennent inutiles pour la dynamique économique actuelle). Le résultat est une vulnérabilité et une paupérisation à étiologie structurelle de certaines catégories de population, dont les jeunes, les personnes vieillissantes et même les personnes actives, les travailleurs, dont le revenu de 56 % de celui moyen sur le marché du travail, ce qui les place dans la catégorie des pauvres (Lesemann, 1987). La relation de causalité entre le facteur économique et l'itinérance, en passant par la pauvreté matérielle et la précarisation des conditions d'existence semble évidente, contrairement à la théorie de la transmission culturelle de la pauvreté. L'appauvrissement de la population et la détérioration des conditions de vie, l'inaccessibilité au travail et à des logements à prix modique font partie des facteurs économiques, explicatifs de l'itinérance, retenus officiellement (Comité interministériel sur l'itinérance, 1993). L'élément économique constitue le principal facteur causal de la progression du phénomène de l'itinérance. « L'exclusion des itinérants de la sphère économique n'est pas tant la résultante du mode de vie itinérant que d'une situation socio-économique qui lui était antérieure (Robert, Laberge, 1990). Le groupe d'âge le plus vulnérable est de plus de 55 ans, pour lequel une exclusion de l'emploi signifie presque automatiquement la pauvreté et la déchéance.

3.2.2 La modification de la redistribution étatique

À la croissance du processus de paupérisation, et implicitement de vulnérabilisation économique de la population a participé aussi à cette détérioration la réforme québécoise de la Sécurité du revenu. Dans les conditions de la crise de l'État-providence et dans un contexte de contraintes budgétaires, la consultation entamée en 1995 autour d'un projet de réforme globale avait comme objectif déclaré

le rééquilibrage des finances publiques (Fortin, Séguin, 1996). La constatation du manque d'efficacité de l'assistance sociale telle qu'elle existait pour éradiquer la pauvreté et l'exclusion, a légitimé, par le principe idéologique d'une participation effective des personnes concernées dans l'exercice d'une citoyenneté responsable, des mesures de réduction des prestations. Le travail salarié est ainsi devenu « la voie privilégiée d'intégration sociale et économique des personnes » (Bouchard, Labrie, Noël, 1996). La constatation du fait que plus de 80 % des personnes qui recevaient des prestations de la Sécurité du revenu étaient « employables » a influencé directement ce changement de paradigme de la redistribution. Une recherche effectuée quatre ans plus tard (Fortin, Lacroix, Duclos, 1999) évaluait le manque de pertinence, du point de vue de l'intégration sociale par le travail, des prestations : « Une hausse des barèmes à l'aide pourrait encourager les prestataires à prolonger leur séjour » (p. 3). Cette même étude, après l'analyse de ses résultats, conclut à une « transmission intergénérationnelle significative de la participation à l'aide » (p. 4). En 1995, « La formule de partenariat redéfinit également le rôle des prestataires de la Sécurité du revenu, qui se voient maintenant associés dans une politique active de marché du travail » (Beauchemin et Beauchemin, 1998).

En privilégiant l'intégration par le travail, des catégories très différentes de prestataires ont été considérées comme possédant des potentialités semblables du point de vue de l'employabilité. Ainsi, des personnes dont les compétences sociales et professionnelles étaient disqualifiées formaient, dans l'optique utilitaire du gouvernement, une seule et unique catégorie, celle des « employables ». Tous les prestataires étaient considérés, indéfiniment, comme possesseurs de capacités d'insertion identiques, qui leur permettaient d'individualiser leurs parcours d'intégration. Les effets de cette « égalisation des chances » proclamée institutionnellement « risque d'accentuer le poids des conditions initiales défavorables, qui sont bien celles des prestataires de la Sécurité du revenu » (Beauchemin et Beauchemin, 1998, p. 143). Du point de vue idéologique, tous les citoyens, y compris les démunis, sont des citoyens responsables à part entière,

actifs, en vertu de principe de solidarité sociale. « [...] s'insinuent pourtant les éléments d'un discours en vertu duquel la solidarité pose d'abord les obligations de l'acteur vis-à-vis de la société » (*ibid.*, p. 146).

Les conséquences des mesures de mobilisation institutionnelle de l'ensemble des prestataires de la Sécurité du revenu, dont faisaient partie des mesures visant à éviter l'installation dans la relation d'aide, a été une paupérisation accentuée des personnes déjà vulnérables, dont les compétences disqualifiées ne permettaient pas une intégration accélérée par le travail. Les politiques de « normalisation » du régime de la Sécurité du revenu, dont l'objectif était apparemment l'appropriation active de la citoyenneté sociale et économique par tous les prestataires de la Sécurité du revenu, ont eu comme effets pervers (mais sociologiquement prévisibles) la paupérisation de nouvelles catégories sociales, et c'est pour cette raison qu'elles sont considérées parmi les facteurs explicatifs de l'augmentation du phénomène social de l'itinérance. En 1998, il y avait 500 000 personnes qui vivaient sous le seuil de la pauvreté (RRSSS Montréal-Centre, 1998), dont plus de 28 000 d'itinérants (Santé Québec, 1998).

Le schéma causal de l'itinérance, qui comporte la situation de pauvreté dont l'étiologie est économique, inclut aussi l'espace privé. Les faibles possibilités matérielles, conjugués au manque de logements abordables seraient un facteur principal, mais pas l'unique, dans l'apparition de l'itinérance. Le phénomène de « gentrification », qui consiste en un développement résidentiel pour accroître la valeur marchande du patrimoine immobilier, contribue aussi à l'éviction des personnes qui réussissaient à se loger, même dans des conditions précaires. L'augmentation des prix des loyers contribue aussi à l'apparition de l'itinérance, et, globalement, la faible accessibilité à des logements abordables. Ce dernier facteur est directement dépendant des politiques sociales étatiques.

Parmi la population itinérante, plusieurs recherches ont relevé un taux d'incarcération d'environ 50 %, selon une étude exploratoire (MMSR, 1988). En effet, cette expérience déstabilisatrice constitue un facteur déclencheur de l'itinérance, car elle dirige souvent l'individu vers les réseaux d'assistance. Le cas limite est celui des personnes qui bénéficiaient d'une place dans un centre d'hébergement et qui y sont refusées à leur sortie de prison. Les personnes à risque d'itinérance sont « les jeunes, les chambreurs, les femmes victimes de violence, les justiciables et ex-détenus ainsi que les personnes avec problèmes de santé mentale et les ex-psychiatisés », selon un document de travail (St.-Laurent, 1991) cité dans le protocole interministériel sur l'itinérance de 1993 (p. 12).

Les politiques sociales, qui définissent l'aide aux personnes démunies, en établissant des règles et des conditions de leur octroi sont aussi impliquées dans la genèse de l'itinérance. Souvent insuffisantes pour l'accession à un espace privé, les sommes d'argent octroyées font l'objet de réductions de l'ordre de 10 % dans des conditions de cohabitation, ce qui est de nature à accélérer l'émergence du processus. Selon une étude récente de l'Association canadienne des banques alimentaires (Association canadienne des banques alimentaires, 2000), à Montréal, en octobre 2000, le loyer d'un logement type d'une chambre à coucher (un « 3 1/2 ») était de 470 \$. Pour une personne dont le salaire minimum brut était de 1104 \$ ce logement représentait 42,6 % de ses revenus, tandis que pour un bénéficiaire de la Sécurité du revenu — 95,9 % et pour un prestataire d'un revenu mensuel d'invalidité — 66 %.

Une étude empirique (Thibaudeau, Fortier, Campeau, 1999) relève une situation significative de la situation domiciliaire des itinérants. Il en résulte une situation d'instabilité résidentielle chez 84,2 % des itinérants du groupe de Montréal, comparativement à 51,1 % chez ceux qui viennent de l'extérieur. L'importante différence dans la domiciliation permet de vérifier, dans le cadre de cette recherche, l'hypothèse du caractère urbain du phénomène de l'itinérance. La définition utilisée n'est vraisemblablement pas celle officielle, car 15,8 % pour

Montréal et 48,9 % des itinérants avaient un domicile.

HÉBERGEMENT	MONTRÉAL		EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%
AUCUN (LA RUE)	61	49,6	10	18,9	72	40,5
REFUGE	31	25,2	9	17	40	22,6
CHAMBRE	3	2,5	4	7,6	7	4
PARTAGE UN LOGEMENT	2	1,6	4	7,6	6	3,4
LOGEMENT	14	11,4	16	30,2	30	17
FAMILLE D'ACCUEIL	2	1,6	2	3,6	4	2,3
AUTRE FORME	10	8,1	8	15,1	18	10,2
TOTAL	123	100	53	100	177	100
VALEURS MANQUANTES : 23						

Tableau IV : Type d'hébergement de la personne itinérante selon la provenance
Source : Thibaudeau, Fortier, Campeau, 1999.

Il est risqué de conclure à une relation causale directe entre la situation de bénéficiaire de la Sécurité du revenu et itinérance, car il semble (MMSR, 1988) que la variable *état civil* constitue un important facteur de différenciation entre les deux situations. Ainsi, environ 80 % des personnes qui font appel à des ressources de redistribution sont célibataires, le nombre de ménage y est pour 54 %. Ces deux types de populations se différencient surtout sur le plan social, ce qui suggère que l'un des facteurs déclencheurs de l'itinérance soit la perte préalable de liens sociaux, la désinsertion d'un milieu d'appartenance comme élément d'identification (Roy, 1985 ; Simard, 1990). Une hypothèse plus plausible serait l'articulation des facteurs structuraux avec ceux psychosociaux (Robert, Laberge, 1990), car l'isolation sociale est omniprésente dans la population en situation d'itinérance.

La toxicomanie peut être analysée comme facteur déclencheur de l'itinérance ou comme l'une de ses conséquences. En ce qui concerne la désinstitutionnalisation, son implication dans l'étiologie du phénomène est consensuelle. La maladie mentale comme facteur causal de l'itinérance existe aussi comme hypothèse de l'origine du phénomène social, articulée aux conséquences de la désinstitutionnalisation des unités de soins psychiatriques. Les facteurs de causalité (Lalonde, 1989) ont été : l'intervention étatique beaucoup plus poussée

que dans le passé, aux niveaux économique et sociosanitaire, associée à l'avènement de l'État-providence, la découverte de tranquillisants efficaces qui permettaient, prétendument, un traitement ambulatoire des troubles mentaux par la « psychiatrie communautaire », et, en même temps, l'apparition du discours de « prise en charge par le milieu » et des revendications sociales en faveur des droits des malades mentaux à l'autonomie.

Déclenchée dans les années '60, la politique de désinstitutionnalisation avait comme principe idéologique la liberté du choix de déplacement pour les patients enfermés dans des centres hospitaliers. Le débat de société sur la pertinence de la mesure politique a été influencé par une étude de cas (Goffman, 1961), ainsi que par le livre d'un ancien patient (Pagé, 1961), qui décrivaient les conditions d'aliénation qui prévalaient dans ces institutions, décrites comme totalitaires. La rationalité de la réinsertion sociale remplaçant celle de l'assistance médicale spécialisée, il a été prévu la conception et l'implantation dans la communauté de programmes de réadaptation psychosociale (Côté, Ouellet, Caron, 1993). Les réseaux communautaires avaient été considérés capables de répondre aux besoins des milliers de patients renvoyés dans la société dans le but de s'y réinsérer, ce qui n'a pas été possible que très partiellement. Dans les années '70, la connotation politique de la désinstitutionnalisation s'accroît, et le mouvement est considéré selon un objectif d'intégration sociale, qui exclut a priori le mouvement inverse : les objectifs de déshospitalisation constituent une priorité gouvernementale.

Les ressources communautaires, qui devaient remplacer, par leur logique sociale, celle médicale, assuraient, pour l'essentiel, l'hébergement des personnes ex-psychiatisées. Les ressources intermédiaires communautaires (Robert, Laberge, 1990), pavillons, familles d'accueil, appartements supervisés, foyers de groupe et maisons de transitions et appartements satellites réussissaient très partiellement, en absence d'une supervision permanente et compétente, la stabilisation des troubles mentaux des personnes qui constituaient leur clientèle. Quant aux

ressources alternatives, leur approche totalement dépourvue de connotation médicale avait comme logique le traitement social des maladies psychiques. Par la suite, ce dernier type de ressource sera privilégié.

Une autre conséquence du caractère absolu de la priorité étatique de la désinstitutionnalisation est l'impossibilité, pour des personnes qui n'ont jamais été hospitalisées, de bénéficier d'une assistance médicale spécialisée. La politique, à rationalité économique, d'évitement par tous les moyens de l'hospitalisation des personnes qui en ont besoin, acquiert toute sa signification quant à son implication dans la production institutionnelle de l'itinérance au Québec.

Les choix politiques des années 60 et 70, qui s'étaient soldés par l'expulsion de milliers de personnes avec des troubles mentaux, ont été poursuivis, et en 1984, comme conséquence de la décision du Conseil du Trésor du Québec de fermer la plupart des 19 centres hospitaliers où étaient traitées des personnes avec des problèmes psychiatriques sévères et persistants, ainsi que d'autres, avec des déficiences intellectuelles, une grande partie d'entre eux ont été « désinstitutionnalisés ». En termes numériques, du total de « 20 700 lits dans les institutions asilaires [...] aujourd'hui nous comptons moins de 4 000 lits d'hospitalisation en psychiatrie » (Simard, 2000). Le fait qu'un nombre important de malades mentaux se trouve pratiquement dans la rue constitue une confirmation de la non-pertinence de cette politique d'intégration dans et par la communauté. « Si le mouvement de désinstitutionnalisation est considéré comme un succès en regard de la déshospitalisation et de la limitation du nombre d'admissions, il a échoué dans ses objectifs de maintien et de réinsertion sociale des individus psychiatisés dans la communauté » (Robert, Laberge, 1990). La désinstitutionnalisation des soins psychiatriques a déplacé « la problématique de l'exclusion sociale [...] de l'enfermement institutionnel à l'enfermement dans l'errance » (Simard, 2000). L'impact de la politique sociale sur l'étiologie du phénomène de l'itinérance est incontestable.

3.2.3 Santé et itinérance

La santé physique est étroitement reliée aux conditions précaires de vie des itinérants. L'état de dénuement et le degré réduit d'accessibilité des soins de santé déterminent l'apparition et l'installation de maladies chroniques ou aiguës. Ainsi, les maladies dentaires, circulatoires, dermatologiques, et les maladies infectieuses à caractère systémique, comme la tuberculose. Le sida, le VIH, les fréquents traumatismes physiques complètent le tableau épidémiologique des itinérants (Raynault, 1996). De façon générale, tous les problèmes de santé physique sont aggravés par la situation d'itinérance, qu'il s'agisse de diabète, d'hypertension artérielle ou de cancer. De graves problèmes nutritionnels sont aussi relevés (Fournier, 1991), dans les conditions d'une situation de dépendance aux ressources exclusives de l'aide alimentaire, qui n'est généralement pas en mesure de répondre aux besoins d'une alimentation équilibrée.

L'itinérance, selon la définition opérationnelle officiellement, est aussi reliée à certains comportements d'utilisation de psychotropes, dont l'alcool et/ou les drogues, ce qui aggrave nombre d'autres maladies préexistantes (Denoncourt, 1995). Ces comportements impliquent de la part des itinérants une mobilité accrue, qualifiée de « mobilité dangereuse », qui décrit le rapport entre itinérance, toxicomanie et espace social (Perreault, 1999). Ces comportements à risque, considérés souvent comme des symptômes de la désinsertion, ont été empiriquement documentés, et les conclusions sont que leur fréquence chez les itinérants est généralement supérieure comparativement à la population en général, même si les résultats varient en fonction du lieu social utilisé dans les enquêtes et de ses caractéristiques, des méthodes utilisées, de l'âge et du sexe. Selon une étude épidémiologique (Fournier, Mercier, 1989), 74,2 % de la population en situation d'itinérance éprouve des problèmes de surconsommation de substances psychotropes, tandis qu'une autre recherche, plus récente (Institut de la statistique du Québec, 2001), sur la population étudiée, 71 % avaient déjà utilisé une drogue pendant au moins cinq fois au cours de leur vie, contre 28 % dans la population en général. Les différences proviennent possiblement de choix méthodologiques, et la

prudence des conclusions, à l'effet d'une réduction dans l'utilisation de drogues et/ou d'alcool semble pertinente. En ce qui concerne la différenciation selon le statut domiciliaire, les écarts sont importants, les personnes itinérantes qui ont toujours bénéficié d'un espace privé apparaissent comme utilisant moins de substances psychotropes.

En ce qui concerne la consommation d'alcool, la prévalence de ce type de comportement n'est pas de beaucoup supérieure par rapport à la population en général, (96,8 % contre 86,1 % au cours de la vie), les différences importantes ayant été constatées selon le statut domiciliaire, sur de courtes périodes. Toutefois, il a été constaté une proportion plus réduite de consommateurs d'alcool chez ceux qui possèdent un espace personnel par rapport à la population en général, ce qui contredit de manière flagrante la perception de sens commun de la figure de l'itinérant, en même temps que la définition officielle au Québec.

Le cumul de problèmes de santé physique, santé mentale et comportements de consommation de substances psychotropes caractérise une proportion importante de la population itinérante. Ainsi, en 1994, au moins 1 250 adultes itinérants en étaient affectés, du total de ceux qui fréquentaient les ressources d'aide de Montréal (Comité aviseur Itinérance multiproblématique, 1994).

Le parcours de réinsertion sociale est plus difficile pour les itinérants consommateurs de psychotropes, l'un des facteurs indispensables étant le suivi permanent par une personne ou un groupe significatif du point de vue de la personne. Le facteur décisif serait toutefois la capacité individuelle d'adopter des stratégies pour renverser le processus de dépendance (Racine, Mercier, 1995).

Une augmentation de la visibilité publique des problèmes de santé mentale parmi la population en situation d'itinérance a été notée depuis le début des années '80, en rapport direct avec des facteurs environnementaux, dont la politique de désinstitutionnalisation des établissements de soins psychiatriques, conjuguée

au caractère insuffisant et aléatoire des soins offerts par les programmes communautaires pour tenter de pallier au manque de ressources spécialisées (Fournier, 1996).

Il existe aussi d'autres facteurs explicatifs de la recrudescence des dysfonctionnements d'ordre psychologique et psychiatrique : les aléas économiques, la transformation du marché du travail, les politiques de réduction des programmes sociaux, la diminution de l'accessibilité à un espace privé, la désinstitutionnalisation de la famille, avec ses conséquences, l'instabilité et la violence (Fournier, 1996).

La schizophrénie, les dépressions majeures, les troubles cognitifs et les troubles bipolaires constituent les principaux désordres de santé mentale répertoriés chez plus de 10 % d'entre eux, mais la prévalence de toute forme de maladie mentale, à un moment ou à un autre de la vie des itinérants, est de 40 à 45 % (Fournier, 1991). La schizophrénie représente, à elle seule, 16,4 %. Les individus de 30 à 44 ans sont le plus affectés par les maladies mentales, paradoxalement à un âge où l'intégration sociale devrait être forte. C'est aussi la trancha d'âge qui présente plus de troubles reliés à la consommation d'alcool, ce qui se traduit par une comorbidité plus fréquente. Une autre recherche estime que le taux de prévalence des maladies mentales dans la population itinérante, évaluée à près de 17 000 personnes en 1989 à Montréal (Fournier, Mercier, 1989) est de près de 44 %. Les problèmes de détresse psychologique sont encore plus importants (80 %). Une autre recherche (Raynault, Battista, Joseph, Fournier, 1994), constate chez des itinérants hospitalisés une prévalence de 62,9 % de troubles mentaux. Comme pour les maladies physiques, l'état d'itinérance constitue un élément de risque pour les désordres psychologiques. Le mode d'existence précaire et l'accessibilité réduite à une assistance spécialisée sont des facteurs aggravants des maladies mentales et la principale explication de leur croissance chez les personnes itinérantes. L. Fournier (1996) parle même de situation d'urgence sociale pour le début de la période qui a commencé dans les

années '80. Cette auteure en a déduit que les conditions de vie caractérisées par l'instabilité résidentielle affectent, à titre de facteurs de risque, l'équilibre mental des itinérants.

3.2.4 Criminalité et itinérance

Il existe un lien entre itinérance et criminalité, ce qui est de nature à associer l'itinérance, la maladie mentale et la criminalité. Une enquête (Fournier, 1991) révèle, en s'appuyant sur le critère de l'incarcération, une prévalence de près de 30 % dans la population étudiée.

La criminalisation des comportements liés à la maladie mentale et à l'itinérance est un facteur décisif pour la relation problématique de la criminalité et celles de l'itinérance et de la maladie mentale (Fournier, 1996 ; Laberge, Landreville, Morin, Casavant, Campeau, 1999). Ses effets peuvent créer la représentation sociale d'une plus importante prévalence de la criminalité chez les itinérants et déterminer des attitudes et des comportements qui amplifient le caractère judiciarisable de comportements ayant un faible rapport avec une quelconque transgression de la loi criminelle. Les représentations déformées ont des effets concrets sur les pratiques du système judiciaire, concrètement sur le traitement subi par les itinérants, et par extension, sur la pérennité et l'aggravation du phénomène social de l'itinérance. La judiciarisation des transgressions banales du Code criminel canadien (Cousineau, 1992) a comme conséquence un taux élevé d'incarcération des itinérants. En 1992, entre 7 % et 8 % de la population carcérale de la prison Bordeaux et de la Maison Tanguay étaient des itinérants (Dallaire, 1992). La relation entre ces trois problématiques (itinérance, maladie mentale et criminalité) est cependant controversée, entre autres à cause de l'extrême hétérogénéité de la population étudiée et à la multitude de facteurs causaux appréhendés du phénomène social.

Le taux de personnes avec des troubles psychiatriques se situe entre 10 et 35 % de la population carcérale des itinérants ce qui suscite l'hypothèse du rôle de la prison comme solution alternative à la désinstitutionnalisation.

La criminalité peut être considérée corrélativement comme un facteur de risque et comme conséquence des conditions de vie, un lien binaire de causalité entre criminalité et itinérance étant controversé.

Empiriquement, un rapport de causalité entre emprisonnement et itinérance est constaté (Laberge, Landreville, Morin, Casavant, 1998). Les conclusions de cette recherche sont sans équivoque : « l'usage de la détention génère les conditions matérielles et symboliques qui appauvrissent davantage, stigmatisent et isolent. Et ce sont ces conditions mêmes qui contribuent à produire l'itinérance. À travers ce processus, la prison devient alors un mode privilégié de gestion et participe ainsi à ancrer les individus dans la condition d'itinérance » (p. 93). L'impact de l'emprisonnement sur le trajet de vie des individus est toutefois différentiel, ce qui suscite une controverse quant à la relation causale entre les deux éléments. Cependant, la recherche révèle que « les périodes de détention sont presque systématiquement suivies de périodes où les individus sont sans abri », la visibilité de leur présence dans les espaces publics les exposant à de nouvelles détentions. Le cercle vicieux prison — itinérance est réel, pour une majorité d'individus qui sont confinés dans le processus de gestion judiciaire de la marginalité.

3.2.5 Spécificité des sous-groupes de personnes itinérantes

Il existe des différences dans les comportements sociaux selon le sexe. Ainsi, les femmes développent plus de relations d'entraide dans le cadre de groupes constitués sur des affinités diverses, même si leur possibilité d'avoir des relations sociales est globalement plus limitée que chez les hommes. La vulnérabilité spécifique des femmes serait reliée à une perception différente de la dégradation de leur situation sociale, ce qui se traduit par des attitudes de culpabilité et d'autodévalorisation et par des comportements d'agressivité ou

d'isolement social (Ouellette, 1989). Une autre différence observée serait la rationalité du choix d'adopter le mode de vie itinérant comme stratégie transitoire de survie, sans que pour autant il s'agisse d'instabilité ou d'incapacité de travailler (Cabana-Renaud, 1983). Il en est de même en ce qui concerne la réclusion sociale délibérée, adopté comme stratégie de préservation de l'identité (Lalonde, 1989).

Les données sur les jeunes itinérants forment un chapitre distinct dans la description de l'itinérance, qui fait état d'un processus de décrochage social spécifique à ce groupe d'âge, situé généralement entre 12 et 21 ans. L'état volontaire d'itinérance a comme origine un comportement de fugue, déterminée par un dysfonctionnement familial, tandis que celui imposé est la conséquence de l'évincement par les adultes. La différence entre les deux facteurs causaux est la possibilité de revenir (ou non) à la structure familiale. En 1984, il y avait, selon une estimation basée sur une recherche empirique (Roy, 1985) entre 4 000 et 5 000 adolescents itinérants à Montréal, et leur nombre est en augmentation dans la population itinérante. La répartition selon le sexe est environ égale. L'instabilité résidentielle les caractérise aussi, et aussi la violence, l'agressivité, que les jeunes ont tendance à reproduire selon leur propre modèle familial (Côté, 1991). L'instabilité des relations avec les pairs les caractérise, le groupe jouant un rôle de protection et d'identification qui constitue une projection imaginaire de la vie familiale, « structurant ainsi un imaginaire de l'autonomie naturelle » (Parazelli, 1998). La rue constitue pour les jeunes une famille fictive, qui constitue en soi un mode de socialisation et de construction identitaire. Loin de constituer un espace anémique, un vide social, l'itinérance constitue pour cette catégorie d'âge « un espace socio-symbolique structuré » (Parazelli, 2000).

La santé des jeunes itinérants est meilleure que celle des personnes adultes, cependant les pratiques sexuelles non protégées engendrent des maladies comme la séropositivité, les MTS et le sida, tandis que les conséquences, souvent fatales, de la consommation de substances psychotropes sont supérieures par rapport à celles subies par les adultes, selon une autre étude (Fournier, 1991).

La proportion des personnes âgées est moindre dans la population itinérante que dans la population en général (Fournier, 1991), et se situe globalement entre 50 et 60 ans. La limite d'âge pour désigner les personnes âgées est différente de celle existante dans la population en général, la cause en étant l'accélération du processus naturel de vieillissement, attribuable aux conditions de vie et de santé précaires, qui réduisent aussi leur espérance de vie. La même étude conclut à une sous-représentation des femmes âgées itinérantes. L'étiologie de leur état d'itinérance est économique, familiale et individuelle (Gaudreau, Ostoj, Fournier, 1996), à l'instar des facteurs à l'origine de l'itinérance chez les plus jeunes.

Spécifiquement, les itinérants âgés présentent des problèmes de santé physique amplifiés, et sont plus vulnérables à des maladies comme la tuberculose. En ce qui concerne la santé mentale, la fréquence des troubles cognitifs est importante, de 27 % chez les itinérants de plus de 60 ans qui participaient à l'étude (Fournier, 1991), tandis que d'autres troubles mentaux, dont la schizophrénie, étaient moins fréquents au moment de la recherche.

La prévalence de dysfonctions causées par la consommation d'alcool est moindre que chez les jeunes : 56 % chez les itinérants de plus de 60 ans contre 64 à 76 % chez les jeunes (Fournier, 1991). Il en est de même pour les substances à effet psychotropes. L'isolement social est par contre plus important, ainsi que la fréquence d'actes d'agression dont ils font l'objet de la part des jeunes itinérants. La vulnérabilité et la fragilité causées par l'âge relativement avancé sont exacerbées par le contexte de l'itinérance.

3.2.6 La mobilisation des « immobiles »

En fonction du rapport institutionnel au phénomène social de l'itinérance, les représentations sont extrêmement diverses, ainsi que les solutions envisagées par les professionnels et les chercheurs.

LOGIQUE D' ACTIONS	LECTURE DES PROBLÉMATIQUES	REPRÉSENTATION DE LA PERSONNE ITINÉRANTE	RÉPONSE PROPOSÉE	REPRÉSENTATION DE LA RUE	REPRÉSENTATION DE LA SORTIE DE RUE
SÉCURITÉ PUBLIQUE	VIOLENCE CRIMINALITÉ PROSTITUTION	DÉLINQUANT CONTREVENANT	SURVEILLANCE CONTRÔLÉE	ESPACE PUBLIC À PROTÉGER ET À PRÉSERVER	ARRÊT D'AGIR ENFERMEMENT
DÉFENSE DES DROITS	INÉGALITÉ DÉSAFFILIATION MARGINALITÉ ACCESSIBILITÉ HARCELEMENT ABUS	ACTEUR POTENTIEL VICTIME	MOBILISATION REVENDICATION TRANSFORMATION DES POLITIQUES SOCIALES	LIEU DES ABUS ET DES INJUSTICES RESSOURCE ULTIME ESPACE DE PAUVRETÉ	PARTICIPATION ET EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ AFFRANCHISSEMENT
SANTÉ MENTALE	TROUBLES MENTAUX PERSONNALITÉ ANTISOCIALE	PSYCHIATRISÉ ET EX-PSYCHIATRISÉ	RÉFÉRENCE ACCOMPAGNEMENT THÉRAPIE	ENVIRONNEMENT NÉFASTE, SUSCEPTIBLE D'AGGRAVER LES PROBLÈMES	ENGAGEMENT DANS UN PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE OU VERS UNE RESSOURCE D'HÉBERGEMENT
SANTÉ PHYSIQUE	ALCOOLISME TOXICOMANIE SIDA	CORPS/ PATIENT MALADE	PRÉVENTION INTERVENTION MÉDICO-SOCIALE SERVICES DE PROXIMITÉ RÉDUCTION DES MÉFAITS	ESPACE À RISQUE ESPACE D'INTERVENTION	MODIFICATION DES COMPORTEMENTS À RISQUE OU NOCIFS POUR LA SANTÉ
PSYCHOSOCIALE	ISOLEMENT SOLITUDE CARENCES INDIVIDUELLES	INDIVIDU MARGINAL	ACCOMPAGNEMENT SUIVI PSYCHOSOCIAL	SYMPTÔME/ INDICATEUR DE LA DÉGRADATION	AUGMENTATION DE L'ESTIME DE SOI <i>EMPOWERMENT</i>
INSERTION RÉHABILITATION	INADAPTATION SOCIALISATION DÉFICIENTE	DISQUALIFIÉ SANS COMPÉTENCE	ÉDUCATION FORMATION	ESPACE DE DÉSINSERTION SOCIALE	RÉINSERTION PAR LE TRAVAIL OU LA FORMATION
INTERVENTION MILIEU	PAUVRETÉ ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE	EXCLU INSÉRÉ DANS UN RÉSEAU PRÉCAIRE	TRAVAIL SUR LES RÉSEAUX MAILLAGE	FORCES/ FAIBLESSES COMPÉTENCES	PASSAGE À UN AUTRE UNIVERS ACCÈS À UN LOGEMENT
RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX	FAIM BESOINS D'HÉBERGEMENT	DÉMUNI PAUVRE MISÉREUX	AIDE DON ET CHARITÉ	QUART MONDE	ARRÊT D'UTILISATION DES RESSOURCES

Tableau V : Logiques d'action et sortie de rue
Source : Hurtubise, 2001

La réponse sociale à l'égard du phénomène de l'itinérance se traduit par un nombre divers d'actions, qui peuvent être appréhendées selon deux perspectives. Premièrement, selon la perspective du contrôle social, « ensemble des ressources matérielles et symboliques dont dispose une société pour assurer la conformité du comportement de ses membres à un ensemble de normes et règles prescrites et sanctionnées et permettre ainsi le maintien et la permanence de la structure sociale » (Boudon, Bourricaud, 1986). Les réactions sociales à la réalité de l'existence chez certains individus des normes et des pratiques de vie différente ont comme objectif la prévention, le contrôle, la limitation et, éventuellement, l'élimination du phénomène perçu comme déviant (Bellot, 1995). Le schéma causal débute avec la perception de l'existence du problème, ce qui suscite une action publique qui se matérialise soit sous la forme soit de l'intervention étatique, soit d'une intervention communautaire. L'action publique n'implique cependant pas l'esprit de solidarité humaine (*ibid*, p. 27), les requêtes d'intervention ayant essentiellement des visées à l'échelle individuelle.

Selon la perspective de la justice sociale, la dualité d'une égalité dans l'idéal, en situation d'antithèse manifeste avec l'inégalité constatée, suscite la gestion à caractère correctif des problèmes sociaux. Les réponses sociales sont, dans ce cas, motivées par une référence à des valeurs universelles de justice, d'égalité entre les êtres humains. Ce serait l'explication de la vague néo-caritative qui fait son apparition, dont l'objectif principal est de réduire un tant soit peu l'inégalité matérielle. L'itinérance est toutefois une exclusion sociale, déterminée par des rapports sociaux d'exclusion, bien plus qu'une inégalité en termes économiques, et c'est pour cette raison que « la multiplication des réactions sociales dont l'objectif est d'éliminer l'exclusion ne fait en réalité qu'accroître cette dernière » (*ibid.*, p. 2). La raison de cette incohérence serait le fait que la perception sociale du phénomène est tributaire à des représentations irrationnelles :

« Les représentations sociales modernes [...] de l'itinérance et de sa prise en charge ou sa gestion sont construites à partir de failles logiques et d'incomplétude qui produisent leur propre effet. En corollaire, il est utopique de penser provoquer un changement positif profond au plan de l'itinérance, à moins d'appréhender cette thématique à un autre niveau logique [...] » (Lalonde, 2000, p. 6).

À l'appui de la thèse de la construction sociale de l'itinérance, il faudrait citer la stigmatisation sociale, l'étiquetage et la négation de l'individu dans sa totalité, articulés avec l'intériorisation de cette désignation par la négative (Dorvil et al., 1994), dans une représentation d'autoexclusion ; tout cela réduit les possibilités de réinsertion.

Vue sur cet angle, l'intervention sur le phénomène de l'itinérance comme construction sociale est une gestion du social en crise, une gestion de la dépendance, et il est naturel qu'il y existe des dysfonctionnements, des failles (*ibid.*, p. 28). La méconnaissance des caractéristiques de l'itinérance ne peut produire d'effets différents. Aborder la marginalisation des itinérants comme un construit social, « où les "spectateurs" ont un rôle majeur dans la marginalité des "acteurs" » (Cabana-Renaud, 1983, p. 203), appréhender le phénomène à titre de

processus relationnel, serait un début dans le sens de l'efficacité de l'intervention, caractérisée actuellement, par la négative en termes d'adaptabilité et/ou d'accessibilité pour l'individu. Une meilleure connaissance de l'étiologie sociale du phénomène pourrait aussi limiter les modalités de réaction sociale à l'égard des itinérants, dans le sens de la modification de la perception de certains comportements comme déviants, et, corollairement, des attitudes et des pratiques subséquentes.

3.2.7 Que faire avec la croissance de cette mobilité des personnes en situation de pauvreté ?

Essentiellement, cette réaction sociale est soit répressive, soit assistancielle. En ce qui concerne la criminalisation des comportements reliés à l'itinérance, il a été prouvé que son objectivation judiciaire est de nature à amplifier l'importance du phénomène, et même d'en être à l'origine. Le champ de la réinsertion sociale, qui actualise le processus de retour à la communauté (Lalonde, 1989), est celui de l'assistance, de la gestion, soit étatique, soit communautaire, d'un phénomène social qui se manifeste par sa déviance par rapport à des normes et à un style de vie socialement accepté. Toutefois, paradoxalement, ces cadres de gestion sont considérés en même temps comme solution et comme origine de l'itinérance. La renaissance du débat de société sur la problématique de la citoyenneté, objectivée par un statut d'égalité, constitue l'une des explications de la réalité de l'assistance aux exclus. La position idéologique néolibérale, qui prône une citoyenneté active, est favorable au principe de citoyenneté, mais s'oppose à la prise en charge des dépendants. Selon cette perspective, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion devrait dépendre d'une implication personnelle, d'une responsabilisation individuelle, dont l'aboutissement serait, en fin de compte, l'accession à la citoyenneté. Toutefois, la multitude de facteurs déterminants du phénomène de l'itinérance fait en sorte que la quête de citoyenneté est semée de nombreux obstacles.

La gestion sociale de l'itinérance, associée à la pauvreté, est prioritaire du point de vue communautaire. Le Collectif pour une loi pour l'élimination de la

pauvreté propose une implication active des personnes en situation socio-économique précaire, selon une stratégie de participation organisationnelle. Il s'agit d'un effort de mobilisation individuelle et collective, car organiser ce qui est perçu souvent comme inorganisable reste une entreprise problématique. Les personnes en situation de pauvreté manquent d'une gamme étendue de ressources, et leur mobilisation est presque impossible. La participation organisationnelle est une stratégie perdante a priori, car la lutte à l'élimination de la pauvreté, qui est l'une des caractéristiques principales des personnes en situation d'itinérance, ne peut pas être menée par les pauvres. La population à mobiliser n'a pas l'entier contrôle de son existence et fait partie de l'assistance. Son exclusion est perçue en vertu de qualités négatives, qui définissent une population non mobilisable. La société crée symboliquement des groupes sociaux de pauvres, dont les actions de mobilisation, difficiles, sinon impossibles, ont comme effet pervers la création de nouvelles inégalités, de nouvelles exclusions. C'est en regard de cette dynamique d'assistance inefficace qu'est proposé l'élargissement de la notion d'activité sociale, car elle vise l'ensemble de l'évaluation de la valeur du travail, dont la pérennité dans les représentations sociales des personnes en situation de pauvreté a été documentée (René, Lefebvre, Provost, Panet-Raymond, 1999). Utiliser l'activité pour la « mobilisation des immobiles » relatifs, comme ceux analysés dans cette recherche, situerait la mobilisation dans un espace qui vise à valoriser l'action sociale.

L'une des spécificités du phénomène social de l'itinérance est l'isolement socio-affectif, conséquence de possibles carences de socialisation (Robert, Laberge, 1990). Néanmoins, les facteurs explicatifs composent une structure symbolique hétérogène, les éléments environnementaux, conjoncturels, s'articulant dans une relation multidimensionnelle avec ceux individuels. Conclure à une prédominance de la dimension individuelle, à la limite héréditaire, dans l'étiologie de l'itinérance, pour rationaliser des attitudes et des pratiques de non-intervention semble erroné. En mettant en parallèle la population itinérante avec une autre, caractérisée, elle aussi, par un haut degré d'exclusion socio-économique, le raisonnement inverse, qui fait ressortir l'importance symbolique des relations socio-affectives (famille élargie,

groupes d'appartenance) semble toutefois se confirmer. Cette population, qui doit son état à la restructuration du travail dans les pays industrialisés, dont le niveau de vie se situe sous le seuil de la pauvreté, n'est pas perçue comme itinérante, même si souvent elle utilise les ressources d'aide alimentaire. On pourrait avancer le fait que sa vulnérabilité économique pourrait les placer, à la limite, au rang des itinérants cycliques, selon l'expression utilisée dans deux recherches sur l'itinérance (Roy, 1988 ; Simard, 1990). Une recherche empirique (René, Lefebvre, Provost, Panet-Raymond, 1999) conclut à la difficulté de cette population de se réintégrer dans la société, après l'analyse des multiples facteurs s'y opposant. Les personnes étudiées vivent des prestations de la Sécurité du revenu, mais leur pauvreté économique est « compensée par les liens sociaux qu'elles conservent, dans le cadre de la famille essentiellement » (p. 109). La situation de pauvreté économique, de précarité, définit un état relatif d'exclusion, et ses efforts de réinsertion, sinon de réintégration, ne sont pas favorisés par l'appareil administratif étatique. L'intégration économique semble impossible, même si, par des efforts soutenus, certains acquièrent un degré d'indépendance par rapport à l'assistance sociale. Ce sont les forts liens socio-affectifs à l'intérieur de réseau familial qui construisent, pour ces personnes, le degré de sécurité nécessaire pour lutter contre une virtuelle exclusion. En effet, la présence d'enfants, d'une famille, est l'élément dominant dans la vie de personnes qui sont prisonnières d'un système économique qui a tendance à les exclure complètement. Le soutien rapproché, matériel et symbolique, concerne toutefois la famille immédiate, car le réseau de protection rapprochée, le groupe social d'appartenance, tend à disparaître dans les conditions du prolongement de la dépendance des personnes de l'assistance étatique. La condition de pauvre est à l'origine de l'effritement des liens de sociabilité (Beeman, Panet-Raymond, Racine, Rhéault, Rouffignat, 1997), ce qui produit une perception négative du potentiel de solidarité sociale dans la société actuelle. Même les enfants, arrivés à l'âge adulte, cessent graduellement de faire partie de ce réseau de soutien. En ce qui concerne les enfants, souvent leur support affectif est moindre que dans l'idéal, car les relations à l'intérieur de la famille « peuvent aussi être marquées au sceau du non-respect et du mépris » (McAll, 1995, p. 89),

précisément à cause de la situation disqualifiante de dépendance économique. Globalement, toutefois, la famille évite aux personnes de sombrer dans l'exclusion totale, caractérisée, elle, par la disparition de tout support matériel et psychologique, qui définit la population itinérante.

La population étudiée, celle des assistés sociaux, représente une catégorie socio-économique avec laquelle l'itinérance partage la majorité de ses problèmes structurels et symboliques. Ces personnes, rejetées par le marché du travail, car ne correspondant plus à ses critères, voient leurs parcours sociaux « jalonnés d'entrées et de sortie de l'aide sociale » (René, Lefebvre, Provost, Panet-Raymond, 1999, p. 112). L'aléatoire et le transitoire font partie de leur existence, ponctuée par des efforts individuels de mobilisation, voués, dans leur majorité, à l'échec. Souvent, le gain obtenu suite à l'obtention d'un emploi ou même à sa création autonome n'est que psychologique, bénéfique pour l'estime de soi, mais insuffisant économiquement. La situation d'assisté social suscite pour la majorité des personnes une autoperception négative, et c'est la raison de l'existence de stratégies, dont l'utilisation des programmes d'employabilité. La recherche révèle que la logique de ces programmes est, manifestement, celle de servir les intérêts des entreprises, qui se servent de cette main-d'œuvre à bon marché, dont les faibles salaires sont, qui plus est, subventionnés par l'État. La réinsertion relative produite par l'utilisation de ce type de service étatique témoigne de leur limite en tant que dispositifs de mobilisation effective, dans l'objectif de réintégration. C'est la raison pour laquelle une partie des prestataires de la Sécurité du revenu se mobilisent, à la recherche de solutions pour sortir du rapport d'assistance, éprouvant sur le plan psychologique, autant que matériel. Le capital social constitue alors un élément positif, favorisant une potentielle réinsertion. Il s'agit toujours, en parlant de capital social, du soutien socio-affectif de la famille, car les expériences de réinsertion sont essentiellement individuelles, l'engendrement de solidarité collective ne rentrant pas dans la logique de l'assistance étatique à l'emploi. Cette assistance, concrétisée par les projets d'employabilité, se fait sur une base individuelle, logique qui contribue à l'isolement social des personnes concernées.

Dans une société « fondée sur le paradigme individualiste et l'apprentissage de soi » (Xiberras, 1993, p. 22), le regard de l'Autre, y compris celui de la bureaucratie, est tellement accablant, que l'itinérance, avec sa liberté perçue, semble pour certains préférable (René, Lefebvre, Provost, Panet-Raymond, 1999, p. 116) à la condition sociale d'assisté, dont l'existence est jaugée en fonction de critères instrumentaux. Le rapport entre l'institution et les pauvres contribue à leur construction identitaire, et les réponses impersonnelles institutionnelles, ainsi que la violence symbolique des instances assistanciennes, produisent parfois comme effet chez une population définie par sa vulnérabilité et sa fragilité l'acceptation de la déchéance plutôt que la dépendance. Le rapport de domination entre l'individu et l'institution, le regard institutionnel qui procède par la négation du sujet et sa totalisation impersonnelle constituent souvent une source de honte insupportable, qui détermine des attitudes de repli sur soi, d'isolement et de refus d'assistance. Le refus de se voir imposer une identité étrangère à sa propre représentation de soi, négative, incitera certaines personnes en situation de pauvreté de choisir la liberté démunie plutôt que la paupérisse assistée.

La responsabilité individuelle, un principe idéologique libéral, est constamment exigée de la part des assistés sociaux, qui sont dans un état quasi total de dépendance de la redistribution. L'approche essentiellement fonctionnelle des politiques étatiques exclut a priori un traitement individuel des problèmes, et c'est la raison pour laquelle « les "parcours d'insertion" n'aboutissent pas à une intégration à la société » (René, Lefebvre, Provost, Panet-Raymond, 1999, p. 115). Le système est inutile pour la réinsertion des personnes en situation de pauvreté persistante, qui sont perçues et se perçoivent comme inutiles. La perception de leur infériorité et de leur dépendance fait en sorte qu'un travail de préparation est nécessaire de la part des organismes de gestion de la pauvreté. Leur action est toutefois laborieuse, car la situation de désinsertion crée des représentations et des pratiques spécifiques, dont un manque de confiance en l'action institutionnelle de la part des individus concernés, les pauvres. Les conclusions de cette recherche, effectuée sur des personnes assistées, sont d'autant plus pertinentes quand elles

s'appliquent à une population encore plus exclue, les itinérants. Le manque presque total de capital social, l'inexistence d'un filet de sécurité affective, détermine un degré encore plus faible de réinsertion, et encore moins de réintégration à la société. L'entreprise de « mobilisation des immobiles » (Boltanski et Chiapello, 1999), en ce qui concerne l'itinérance, est d'autant plus problématique dans la mesure où, généralement, les itinérants ne bénéficient ni de réseaux de support rapproché, ni de relations socio-affectives. Plusieurs des groupes communautaires qui offrent une aide alimentaire pour les personnes démunies fonctionnent effectivement comme espaces de resocialisation, de reconstruction d'un certain réseau social (Sabourin, Hurtubise, Lacourse, 2000), mais leur rôle en tant que dispositifs de mobilisation est marginal, ce qui soulève le doute sur leur possible spécificité comme mouvement social (Beeman, Panet-Raymond, Racine, Rhéault, Rouffignat, 1997, p. 57).

La construction de l'individu comme sujet en tant que principe de liberté et de responsabilité (Ninacs, 1995) constitue l'objectif « théorique » des mesures de réinsertion dont les populations marginalisées font l'objet. La volonté d'élargissement des zones démocratiques à cette population exclue du champ des échanges matériels et symboliques passe par une redéfinition des rôles sociaux, et des liens entre l'État et la société civile, dans le cadre d'un partenariat entre divers secteurs de la société — le social, l'économique et l'étatique — sont généralement concrétisés dans des projets de mobilisation. La notion centrale y est l'*empowerment*, développée par W. A. Ninacs (1995), dont l'idée est le contrôle des ressources, l'autodétermination, la résolution des problèmes individuellement ou collectivement, sans assistance, et donne, dans l'idéal, accès à trois formes de pouvoir : psychologique, social et politique. Le contrôle des ressources matérielles et symboliques par des populations en état de pauvreté aurait des effets de réduction des relations inégalitaires au niveau sociétal. En ce qui concerne les relations entre itinérants et intervenants, l'*empowerment* « peut contribuer à réparer les “ruptures” que constituent la stigmatisation et la culpabilisation et à rendre plus égalitaire la relation entre l'individu et l'intervenant » (Ninacs, 1997).

Difficilement traduisible, cette notion renvoie à la prise de pouvoir et le contrôle des éléments constitutifs de leur trajet social, par des individus qui font partie d'une population marginalisée. Une interprétation plus générale renvoie à la « capacité d'agir sur sa vie » (Laberge, Morin, Roy, Rozier, 2000).

3.2.8 La mobilisation vers la citoyenneté

Face à l'appropriation étatique du tissu social (Maheu, 1983) et en contrepartie aux mécanismes de contrôle et de répression qui visent les populations itinérantes, les projets conçus par ces « nouveaux mouvements sociaux » ont comme objectif d'améliorer leur participation à la société. L'objectivation de la quête d'autodétermination s'opère par des actions dont la finalité est leur mobilisation et, éventuellement, leur réinsertion sociale à la vie « normale ».

Une recherche (Kline, 1996) analyse un tel projet communautaire, dont l'objectif initial était la reconnaissance des individus marginalisés comme citoyens, par leur participation active à la création d'un projet, le journal *L'itinéraire*. Dans ce cas spécifique, l'innovation consiste en l'objectivation, auprès d'un groupe mixte d'itinérants, de la notion d'*empowerment*. Cette approche vise la responsabilisation individuelle et s'appuie sur la recherche et la mise en valeur de capacités et de talents individuels, et de mise en valeur de ces forces dans des relations d'égalité et de collaboration avec celles des pairs.

Dans le cas d'une réussite, la marginalité aurait acquis le nouveau statut de cadre de mobilisation, au nom de la différence et de l'autodétermination, un terrain propice à l'épanouissement et à la création, en opposition à la prise en charge institutionnelle de la population itinérante et à la logique d'intégration sociale par le biais de la relation l'assistance, sous forme de refuges et de soupes populaires. « Le refus d'entrer dans la dépendance, d'être en dette est essentiel. Devenir objet d'assistance, c'est risquer de devoir renoncer à soi-même. » (De Gaulejac, 1996, p. 136). Par ailleurs, on aurait tort de définir, dans tous les milieux, le recours à l'aide complémentaire comme une relation de don unilatérale en l'absence de toute

compréhension de la morphologie sociale des milieux impliqués. Dans plusieurs cas, qui ont des caractéristiques sociales précises, il s'agit de relations de réciprocité, et donc d'interdépendance (Sabourin, Hurtubise, Lacourse, 2000) plutôt que de dépendance.

Dans le cas du projet du journal, un des objectifs spécifiques était d'autoriser aux itinérants la liberté de la parole, par une tribune qui tire profit de la tendance de démocratisation des rapports sociaux dans la société actuelle. Cette occasion devait permettre aux personnes marginalisées l'expression de leur système de valeurs, qui ne correspond souvent pas à celui qui est considéré comme légitime dans la société. De ce point de vue, le projet de journal se présentait comme novateur, conçu originellement par ses promoteurs communautaires à titre de mécanisme de réinsertion sociale, de création d'emplois, et en même temps comme une entreprise économique, avec des objectifs de productivité et d'efficacité. Par la création d'une structure souple, qui permette aux membres — des personnes itinérantes ou ex-itinérantes — de travailler selon leur rythme, en respectant toutefois les échéanciers de production, ce dispositif de mobilisation, qui a débuté il y a 10 ans, présentait en 1995 des résultats en net décalage par rapport aux projets initiaux, malgré le nombre important de subventions.

Conçu originellement comme un espace de reconstruction identitaire, de conscientisation sociale et de création de sentiments d'appartenance à la communauté restreinte du projet, dans l'objectif de ressusciter ce sentiment en relation avec la société, le projet a permis effectivement à un nombre de plus de 270 itinérants et ex-itinérants une mobilité spatiale accrue, dans la mesure où les revenus qu'ils retirent de cette mobilité sont proportionnels au nombre de revues vendues. L'appropriation de l'espace urbain se fait maintenant de manière différente, mais le statut social d'itinérance n'a pas subi de mutations notables.

Parmi les actions positives répertoriées par la recherche s'inscrit effectivement, pour un nombre limité d'itinérants, l'émergence de la parole dans un espace qui a permis à certains d'affirmer leur identité à travers des liens d'amitié et de respect mutuel. Pour un nombre encore plus réduit, le journal leur a donné la possibilité, non pas de se dessaisir de leur statut d'exclus, mais de l'assumer publiquement, afin de réclamer un espace social, au nom du droit à la différence.

Les changements dans la vie des itinérants sont ainsi minimes : pour certains, la prise de parole dans les colonnes du journal, la participation à un projet communautaire novateur à l'origine, mais qui depuis s'est institutionnalisé (actuellement, la plupart des personnes qui produisent le journal sont des journalistes professionnels, rémunérés en vertu de conventions collectives), la possibilité de valorisation individuelle reliée à une activité apparentée au travail salarié, et pour la majorité, la vente... itinérante du journal.

Le détournement de la vocation première du projet — la reconstruction de liens de sociabilité par la création d'un nouvel espace social grâce à l'élargissement de la notion d'activité sociale à celle de travail — est indéniable. Ce qui a été obtenu globalement par les itinérants c'est d'amorcer, par une participation à des activités progressivement réglées par des considérants de rentabilité économique, un degré variable de réinsertion sociale, chacun selon son rythme (Kline, 1996). La conclusion de la limite des dispositifs de mobilisation dans leur action de réinsertion sociale des « immobiles » est une évidence. Dans le cas présenté, les limites sont imposées par le facteur économique, la rentabilité prenant le dessus sur les objectifs sociaux initiaux, d'où la nécessité de l'élargissement de la notion de travail à celle d'activité sociale, et ce, pour TOUS, dans l'esprit des réformes proposées dans *Le nouvel esprit du capitalisme* (Boltanski et Chiapello, 1999). Cette étude (Kline, 1996) nous permet de voir que mobiliser les itinérants dans une activité sociale ne constitue pas une étape, pour la majorité d'entre eux, vers le retour aux normes de travail salarié dans le marché.

Un autre élément qui s'oppose au processus de réinsertion des populations marginalisées est d'ordre social. Les conclusions d'une recherche (Côté, Ouellet, Caron, 1993), qui vise à présenter la relation symbolique de la population par rapport à l'implantation de ressources résidentielles pour ex-psychiatisés, sont révélateurs de son faible degré de réceptivité à l'égard de ce type de réinsertion sociale. L'approche communautaire, conçue du point de vue du support rapproché à l'intention des personnes avec des problèmes psychiatriques, semble susciter une opposition croissante des citoyens à des projets de réinsertion résidentielle.

La population d'ex-psychiatisés en processus de réinsertion résidentielle est perçue par les citoyens selon son degré de dangerosité, son imprévisibilité, la distance sociale, et globalement par rapport à un impact négatif appréhendé sur leur qualité de vie. Des sentiments d'insécurité en présence de cette population hautement visible et non représentative de la composition traditionnelle d'un espace social donné engendrent des contestations radicales, malgré la publicité sociale (marketing social) utilisée comme stratégie de gestion du changement social (Côté, Ouellet, Caron, 1993).

Un autre type de dispositif de mobilisation, les centres de jour, analysé dans une étude de type exploratoire (Rozier, Roy, Langlois, 1996), permet la confirmation du degré limité de réinsertion sociale des itinérants. Souvent conçus comme une étape préparatoire en vue d'amorcer des interventions plus en profondeur, les centres de jour (ou de soir) ajustent habituellement leurs approches en fonction des problèmes spécifiques des usagers, dont les capacités d'adaptation sont différentes, comme l'est leur degré d'itinérance. Leur finalité est la réinsertion sociale et non pas la réintégration par le travail, car « dans la conjoncture actuelle, il existe peu de possibilités d'intégration par le biais de l'emploi pour les clientèles reçues en centres de jour et les intervenants-es disposent de peu de moyens pour travailler sur cette question » (Rozier, Roy, Langlois, 1996, p. 67). L'instabilité et la haute probabilité de rechute sont aussi prises comme données, car l'intervention s'adresse à des personnes fortement marginalisées, dont l'insertion dans un

collectif est difficile a priori. Le respect du rythme individuel est toutefois sujet de controverse, car certains intervenants sont enclins à adopter une approche plus autoritaire, et même coercitive en relation avec le non-respect des normes et des règles de fonctionnement des dispositifs de mobilisation, selon une logique de relation de réciprocité entre usagers et intervenants. La mise à la disposition des personnes itinérantes d'un cadre de socialisation qui favorise la réinsertion sociale se fait selon des modèles d'intervention qui jouent un rôle de rééducation, car leur objectif est la resocialisation selon la norme dominante.

L'effet des activités sociales sur la vie des itinérants, qui sont inscrits dans un profond processus de désinsertion sociale et de désaffiliation, est différencié en fonction des caractéristiques du trajet social individuel. Il en est de même pour la création d'un sentiment d'appartenance à une communauté de pairs. Pour certains, la reconnaissance symbolique acquise dans un environnement institutionnel constitue un élément stabilisateur, et ils considèrent l'espace mis à leur disposition comme un lieu d'ancrage, favorable à une relative reproduction des liens familiaux de sociabilité. Pour d'autres, le même espace social est transitionnel, non significatif, un lieu de passage, utilisé consciemment de manière transitoire, ou, à la limite, comme étape pour un ancrage plus concret. Pour les personnes et les groupes sociaux qui ne sont pas impliqués dans une relation de réciprocité affective envers cet espace et les rapports sociaux qu'il engendre, l'utilité des centres d'intervention sur l'itinérance est négligeable. Certes, l'objectif, dans l'idéal, est d'égaliser leur perception à titre de points d'ancrage social, mais, en présence d'une population itinérante fortement handicapée, dont les habiletés sont dévalorisées et dont la société refuse une identité sociale positive, la tâche est laborieuse.

La conclusion de la recherche est extrêmement pessimiste, et aboutit sur l'affirmation de l'impossibilité d'une véritable citoyenneté dans une société qui valorise uniquement le travail productif.

« [...] les conditions sociales actuelles réduisent les possibilités [...] vers une réinsertion sociale et économique conforme au modèle dominant. C'est là une défaillance du mécanisme intégrateur de la société globale » (Rozier, Roy, Langlois, 1996, p. 70).

L'élargissement de la notion de travail à celle d'activité sociale ne semble pas envisageable, car les valeurs dominantes « sont axées autour de l'utilité sociale, synonyme de productivité et de rentabilité » (*ibid.*).

La gestion sociale de l'itinérance est confrontée avec la logique productiviste selon laquelle le travail lucratif est la seule modalité d'accéder à une reconnaissance symbolique de l'utilité sociale d'une personne. Or, cette personne n'est pas considérée à l'échelle de la vie active pour sa contribution à la société. Les dispositifs de mobilisation qui tentent d'utiliser des cadres de resocialisation comme points de départ pour une éventuelle réinsertion sociale sont manifestement limités dans leur quête d'assistance à la réintégration sociale des personnes exclues de l'échange matériel et symbolique de leur société. Les changements dans le trajet social des usagers de tels dispositifs, malgré un certain ancrage qu'ils suscitent, sont transitoires et constituent un palliatif, une tentative échouée de réinsertion sociale. Confronté à une importante hétérogénéité des problèmes présentés par les usagers, le milieu de l'intervention est de plus en plus dépassé. « Au niveau de l'intervention, force nous est de constater l'essoufflement des ressources humaines et financières, ainsi que le besoin constant de nouvelles approches afin de s'adapter aux transformations marquées des groupes cibles » (Laberge, Cousineau, Morin, Roy, 1995, p. 2).

Un autre facteur qui entrave la possible réinsertion sociale des personnes en situation d'itinérance est le phénomène généralisé de délocalisation des rapports sociaux (Giddens, 1994) qui ont tendance à être indirects, médiatisés par des spécialistes, en exclusion des relations humaines, « informelles » par définition. La relation d'intervention dans les maisons d'hébergement (Séigny, 1999), constituée de pratiques formelles et « informelles », qui relèvent de rationalités différentes,

mais complémentaires, se transforment, dans le contexte social actuel, dans un rapport instrumental, centré sur la performance professionnelle et économique, comme c'est d'ailleurs le cas dans toutes les sphères d'activités sociales. La temporalité sociale instrumentale remplace graduellement « la temporalité sociale vécue, enracinée dans l'expérience subjective et individuelle » (Sévigny, 1999, p. 33). Les pressions sociales et les contraintes économiques sont à l'origine de cette mutation de rationalité, dont les effets sur la qualité des rapports d'assistance et sur l'atteinte de ses objectifs sont délétères. Toutefois, même dans des conditions idéales de synergie des pratiques formelles d'intervention (prescrites par les normes et les règlements institutionnels) avec les pratiques « informelles » (les relations humaines, s'inscrivant dans un rapport « informel » à l'espace-temps social), les maisons d'hébergement, dont l'idéaltype est analysé dans le cadre de la recherche, ont un objectif limité : la resocialisation des usagers, qui passe par des activités sociales communes, et non pas une réintégration sociale selon les normes dominantes qui régissent la société (travail, famille, réseau social). Dans le contexte actuel de fragilité de l'équilibre entre les deux types de rapports d'assistance, la disparition des rapports « informels » et la primauté des relations instrumentales entre intervenants et usagers réduiront de beaucoup la possibilité de réintégration sociale des femmes itinérantes. Même si les conclusions ne sont pas généralisables, un facteur commun peut être relevé dans la dynamique des relations d'assistance aux personnes itinérantes : « les pressions sociales visant à accentuer la primauté des soins instrumentaux fondés sur une logique de performance professionnelle et économique ne cesseront de croître » (*ibid.*). C'est en dernière analyse la même conclusion que celle de la recherche qui analyse les centres de jour (Rozier, Roy, Langlois, 1996). Les espaces sociaux utilisés pour la mobilisation des personnes en situation d'itinérance, confrontés à une logique instrumentale qui a tendance à se généraliser, remplissent de moins en moins leurs objectifs, déjà modestes, de réinsertion des personnes en situation d'itinérance dans des réseaux de sociabilité et de construction de régularités sociales conformes à la norme dominante. Non seulement, les refuges pour itinérants recréent le risque de « dépendance (institutionnalisation) face à un réseau de services qui ouvre peu de portes de

sortie, faute de moyens plutôt que de volonté, à de durables et réelles solutions à l'itinérance » (Verenka, 1999), mais, en général, la pertinence des ressources d'aide à l'itinérance à titre d'espaces sociaux qui favorisent la réinsertion sociale est remise en question, même par les intervenants sociaux :

« Est-ce vraiment au réseau de services de l'itinérance qu'incombe la tâche de créer ces voies de sortie ? Ou alors l'itinérance n'est-elle pas un symptôme, celui de nos institutions qui n'ont pas su s'adapter à la réalité de ces personnes ? » (Verenka, 1999, p. 39).

Un autre type d'intervention, ciblée sur la spécificité de la population des jeunes de la rue, a été tenté : l'implication des jeunes dans un processus démocratique de dialogue et de négociation avec des facteurs institutionnels, par la médiation d'une équipe d'intervenants sociaux. La finalité du projet pilote (Parazelli, 2000 b) était d'entamer un processus de resocialisation démocratique, qui s'oppose à la tendance, chez les jeunes, de créer dans leurs rapports avec les pairs des projections des schémas familialistes, teintées de violence et de hiérarchie, regroupées dans une construction sociosymbolique où la rue constitue un espace chaotique. L'enjeu politique de l'intervention institutionnelle était spécifiquement axé sur l'implication des jeunes dans un processus collectif de resocialisation favorisé par le dialogue, dont l'objectif final est la reconstruction, de façon démocratique, du lien social. Le dispositif de resocialisation a eu comme objectif l'intégration cognitive de principes démocratiques de négociation, de médiation collective de la résolution des problèmes, et non pas l'incitation à un début de conformisme normatif, point de départ obligatoire dans le processus de réinsertion sociale. De ce point de vue, sa réussite est inachevée, même si incontestable en ce qui concerne la création de certaines régularités cognitives démocratiques, car aucune réinsertion sociale, même symbolique, n'a été notée. De fait, les jeunes qui ont participé au projet continuent à se considérer et à être socialement perçus comme des marginaux, et l'appropriation d'une véritable objectivation de leur identité sociale reste un vœu pieux.

Les interventions effectuées dans la perspective de l'assistance éducative (Bellot, 2000) s'inscrivent dans une logique de normalisation. La rue n'est plus considérée sous son aspect identitaire et de socialisation, mais comme espace de désinsertion sociale. Conséquemment, contrairement à la précédente approche, celle éducationnelle a comme objectif la réinsertion sociale des jeunes, selon le modèle dominant. Les interventions visant le retour à l'école et/ou la participation à de mesures d'employabilité se placent dans un cadre de relations de pouvoir, le processus de réintégration sociale étant conçu et programmé par des spécialistes adultes. Certaines interventions conjuguent la logique répressive avec une assistance qui vise à répondre en même temps à des besoins matériels (nourriture, hébergement). Le résultat est fragmentaire, car la régulation autoritaire de la normalisation s'oppose de façon radicale, en théorie et en pratique, à la forme de marginalité de l'existence des jeunes. La recréation du lien social, tel qu'il est appréhendé dans la logique institutionnelle, est difficile, car elle constitue une négation de l'existence même d'un lien social viable à l'intérieur de la marginalité. Le type d'intervention dont l'objectif est la réinsertion sociale selon un modèle *pour* les jeunes semble encore moins pertinent que celui favorisant une socialisation participative, *avec* les jeunes, car la logique coercitive ne fait qu'accentuer le rejet de la société et le repli sur le monde de la marginalité, déjà existant dans les attitudes et les pratiques des jeunes.

L'itinérance est alors perçue comme un espace de liberté, de survie, « face à différentes configurations familiales et sociales qui menacent l'intégrité physique ou psychologique » (Lussier, Poirier, 2000, p. 84). L'itinérance révèle un processus où coexistent tout en s'opposent les déterminants psychologiques de rupture et de désir de lien social. La contradiction fondamentale (dissonance cognitive) serait à l'origine de l'itinérance chez les jeunes. La compréhension de la dimension relationnelle de l'itinérance et de l'expérience affective qui l'accompagne serait nécessaire pour une adaptation des modèles d'intervention et, de manière générale, de la relation d'aide : « [...] il apparaît de plus en plus nécessaire et urgent de repenser l'intervention pour qu'elle devienne une pratique co-construite entre le

jeune et la société afin de décider avec lui quelle pourrait être la réponse à ses difficultés d'insertion » (Bellot, 2000, p. 63).

De façon générale, une typologie qui tient compte de la capacité d'agir sur sa vie, révèle trois cas de figure des représentations des personnes sur les déterminants de leur état de marginalité et de leur possibilité d'infléchir le cours de leur trajet social. *Le fatalisme* et *l'impuissance* caractérisent la plupart des itinérants qui ont fait l'objet d'une recherche récente (Laberge, Morin, Roy, Rozier, 2000). L'attribution de causes indépendantes de leur contrôle, imprévisibles, incompréhensibles, étranges, inattendues et obscures dans le cas du fatalisme, connues mais incontrôlables dans celui de l'impuissance, constituent l'essentiel des représentations. *L'appropriation* constitue un degré supérieur d'appréhension de la réalité, dans lequel l'élément de responsabilité individuelle est présent. La caractéristique principale de ce type d'approche de la réalité est l'intériorisation du caractère négatif de la marginalité, ce qui détermine la mise en place de décisions et de stratégies de contrôle de sa propre existence. Ce sont les itinérants de ce type qui sont les plus favorables à une relation d'assistance dans laquelle est présente aussi leur propre démarche personnelle. Le changement, perçu en termes de processus, est parfois flou en ce qui concerne sa finalité. Le seul désavantage de l'approche de l'appel à la capacité cognitive de traitement de la réalité, dans le cadre d'une participation au processus de mobilisation, est que le nombre de personnes qui font partie du cas de figure, *l'appropriation*, est très réduit, comparativement aux deux premiers, ce qui est à l'origine d'une autre difficulté de « mobilisation des immobiles ». Une approche spécifiquement applicable dans le cas des itinérants atteints de troubles mentaux graves et persistants, à défaut de leur hospitalisation, évitée autant que possible par des mesures institutionnalisées, est *l'outreach*. Les intervenants contactent les personnes concernées à l'extérieur des ressources d'aides, dans des lieux sociaux neutres, « dans le but d'améliorer leur santé mentale ou physique, leur fonctionnement social ou leur utilisation des services et des ressources humaines » (Poirier, Bonin, Lesage, Reinharz, 2000). Les conclusions de la recherche, en

fonction de la comparaison de la qualité de vie des itinérants avant et après les interventions effectuées selon cette approche, relèvent un impact généralement favorable : amélioration de la santé physique et mentale, activités de la vie quotidienne (p. 209). Pourtant, les résultats sont inéluctablement fragmentaires, car « les relations sociales frôlent le seuil de signification statistique, sans toutefois démontrer une nette amélioration ». Même l'amélioration des finances des itinérants comme conséquence à la participation à la recherche est remise en question par les chercheurs. Logiquement, la conclusion des auteurs est une interrogation : « Suite à la présente recherche, la question de fond demeure : comment répondre aux besoins de la clientèle itinérante souffrant de troubles graves et persistants ? » (p. 211). La mobilisation de ces personnes semble être une entreprise difficile, car, pour leur grande majorité, elles ne peuvent constituer des régularités sociales par des activités socialement valorisées, comme le travail, à l'instar du reste de la population. La mobilité spatiale, qui les caractérise, a comme objectif la reproduction des conditions d'existence, par des déplacements à travers les ressources d'aide alimentaire.

Les travaux réalisés sur l'aide alimentaire dans deux régions du Québec (Mauricie et Estrie)²⁰⁵ ont eu pour but de montrer en quoi les trajectoires de recours à l'aide alimentaire étaient ancrées dans des relations sociales constitutives des milieux et, plus précisément, de la dynamique sociale des espaces de pauvreté. Ces recherches nous permettent d'approfondir le processus de désaffiliation sociale et l'éventuelle réaffiliation sociales des personnes en situation de pauvreté à partir de la description de la morphologie sociale des groupes sociaux concernés. Les éléments importants qui ressortent de ces recherches sont :

1 — Dans la suite de constats antérieurs à propos de l'organisation de la vie sociale des personnes en situation de pauvreté (Gaboriau, 1993) ces travaux montrent que la désaffiliation sociale ne signifie pas nécessairement l'anomie. Les personnes recourant à l'aide alimentaire dans les régions étudiées ont été en général et

²⁰⁵ SABOURIN, HURTUBISE, LACOURSE, 2000.

continuent à être affiliés à des groupes sociaux dont l'existence relève d'un développement socio-économique intensif en main-d'œuvre manuelle au XXI^e siècle.

2 — L'intensité des relations de parenté et d'alliance, même transposées à d'autres types de relations sociales (Ex. : amitiés) qui en conservent certaines propriétés de ces relations (Ex. : la réciprocité généralisée) rend compte de la différenciation sociale des activités d'aide alimentaire selon les milieux étudiés. Ainsi, il a été montré que le développement des formes d'intervention visant la mobilisation des personnes recourant à l'aide alimentaire, plutôt que de configurer les activités d'aide alimentaire, ont été déterminées par cet enracinement social.

3 — Toujours d'après ces recherches, deux grands types de relations sociales ressortent de ces activités de redistribution complémentaire de l'aide alimentaire : une relation de services et une autre de resocialisation, qui se substituent pour ces personnes aux relations de travail et de consommation venant structurer la vie sociale dans l'ordre social dominant. La fréquentation régulière de l'aide alimentaire pour ces personnes, le fait que cette aide constitue une « infrastructure » pour les déplacements, notamment l'implication bénévole de plusieurs usagers, la fréquentation d'autres usagers de l'aide alimentaire, en plus des activités sociales reliées à l'aide alimentaire du fait que cette aide se transmette à travers plus de 1000 organismes communautaires à vocation diverse, tout ceci contribue à constituer le mode d'existence sociale de ces personnes et de ces groupes sociaux, parallèle à l'ordre dominant.

De ce point de vue, chacun des types de relations sociales relevés par la recherche sur les usages sociaux et les modes de distribution de l'aide alimentaire dénote des types d'appropriation des activités par les usagers se différenciant selon ces relations sociales, tant sous l'angle de l'identité publique des usagers qui s'y constitue, de leur appropriation de l'économie (domestique, de la réciprocité et du marché) que de l'appropriation de la dimension politique de leur existence.

Ce bilan de la recherche sur l'itinérance et des recherches sur l'aide alimentaire nous a amenés à orienter notre étude empirique sur la connaissance des usagers de la redistribution sociale plutôt que sur les formes d'intervention ou les formes organisationnelles de ces activités. Ce qui nous intéresse en premier lieu, c'est ce que vivent les personnes les considérant sous l'angle d'être et d'une existence qui se définissent en relations sociales.

De ce point de vue, les questions que ce posent sont les suivantes : à quels ordre social et réseaux sociaux ont été affiliées les personnes recourant à cette redistribution complémentaire ? À quels ordre social et réseaux sociaux demeurent-elles affiliés ? À quels ordre social et réseaux sociaux veut-on les affilier dans ce mouvement de mobilisation qui consiste en des activités de redistribution complémentaire ? À quels ordre social et réseaux sociaux sont-elles effectivement affiliées pour traverser la trajectoire d'aide ?

Dans les dimensions limitées de notre recherche empirique, nous voudrions circonscrire des réponses à ces questions qui nous permettraient de caractériser la nature de la mobilité sociale des personnes en situation de pauvreté recourant à ces formes de redistribution complémentaire.

3.3 La définition opératoire de la mobilisation des personnes en situation de pauvreté

Nous avons vu que plusieurs travaux sur l'itinérance mettent en évidence d'une façon exemplaire le processus de désaffiliation sociale que connaissent les personnes en situation de pauvreté.

Dans la poursuite de notre recherche, nous allons étudier les conditions d'existence sociale de groupe de personnes en situation de pauvreté qui recourent à des ressources de leur milieu. Notre étude de cas portera sur les usagers d'une des ressources complémentaires du quartier Bordeaux-Cartierville : l'Accueil Émilie.

Dans un premier temps dans notre étude de cas, nous allons décrire les caractéristiques sociodémographiques de la population de ce quartier qui est devenu en quelques décennies, d'un quartier identifié comme riche, un milieu où réside une population très appauvrie. Par la suite, nous décrivons les caractéristiques de l'organisme l'Accueil Émilie, qui rejoint principalement une clientèle de personnes ex-psychiatisées. Dans cette section trois observations directes, de nature exploratoire, nous ont permis de prendre connaissance de la nature des activités de cette ressource complémentaire à la redistribution étatique. Celles-ci ont alimenté l'élaboration de nos schémas d'entrevue auprès des usagers, des bénévoles et de notre informatrice clé — la psychologue du CLSC — au sens du terrain en anthropologie.

L'observation des groupes sociaux, des moments d'activités dans trois rencontres, de l'aménagement des lieux, des interactions, nous ont permis de situer le cadre social de la relation d'aide qui s'établit dans ce type de redistribution complémentaire.

Dans un troisième temps, nous exposons les résultats de nos entrevues qui visaient à comprendre les conditions d'existence sociale des usagers dans les activités de cet organisme, mais aussi dans leurs relations à d'autres organismes, et plus généralement l'ensemble de leurs relations sociales à travers la mobilisation dont ils sont sujets.

Nous traitons de leurs conditions de résidence incluant les relations qui s'y élaborent, puis des interactions sociales qu'ils ont à l'extérieur de leur milieu de vie privée. Des relations familiales à celles d'amitié, des relations institutionnelles avec les services sociaux aux relations avec le marché du travail, nous avons cherché à décrire les réseaux sociaux dont ces personnes ont été et sont aujourd'hui parties prenantes, avant d'aborder plus spécifiquement les relations d'aide et d'entraide qu'ils vivent à travers leurs déplacements.

3.4 Description et analyse de la mobilisation des usagers de l'Accueil Émilie

La modernité, la révolution industrielle et le passage à l'ère postindustrielle, dans le contexte mondial de la prédominance de l'économie sur la société, produisent partout dans le monde des polarisations de plus en plus manifestes des ressources, et, conséquemment, l'émergence de populations entières qui se retrouvent réduites à un rôle insignifiant. Dans ce monde de plus en plus économique, l'économie traduit de plus en plus les antagonismes de « classe », et c'est là le tableau qui se présente à l'observateur du point de vue macrosociétal et aussi du point de vue microsociétal.

Le Québec n'échappe pas à la tendance à l'économicisation de la société, et la réalité, appréhendée à partir des statistiques qui tentent de cerner le phénomène social de la pauvreté, ainsi que la tendance manifeste à l'appauvrissement de la population, se présente bien plus sombre que ce qu'elle devrait être, dans une société avancée, où l'économie devrait être seulement un moyen, et pas une fin.

La métropole du Québec est un exemple représentatif de la tendance à la dégradation des conditions de vie de ses citoyens, et l'augmentation du nombre de personnes laissées pour compte. Les statistiques officielles ne révèlent pas une baisse du nombre d'itinérants, des personnes dont la précarité des moyens de subsistance est extrême, bien au contraire²⁰⁶. Il n'y a pas non plus de statistiques qui attestent une amélioration de la qualité de vie des personnes qui vivent de la « Sécurité du revenu », ultime recours de la redistribution étatique de la richesse collective.

²⁰⁶ Comme il a été montré, la validité de ces statistiques est fortement influencée par l'outil méthodologique (la définition descriptive) choisi dans les recherches. La conséquence en est une minimisation importante de l'ampleur réelle du phénomène social de l'itinérance.

Dans le cadre de notre travail empirique, nous réaliserons dans un premier temps une description du milieu social, le quartier Bordeaux-Cartierville, à partir de sources documentaires afin de situer les activités sociales que nous allons étudier : l'Accueil Émilie.

Dans un deuxième temps, grâce à une démarche d'observation directe, nous développerons une lecture globale des activités sociales ponctuelles de la ressource. Celle que nous avons élaborée a impliqué une observation holistique plutôt que focalisée, dans laquelle notre regard est flottant à l'affût des situations et des interactions sociales les plus significatives de l'organisation des activités. De plus, nous avons relevé comme trace de ces activités sociales l'aménagement des lieux et du temps. Le compte rendu des observations directes sera suivi, dans un troisième temps, de la description, à partir d'entrevues faites auprès des usagers, de la nature des activités sociales auxquelles ils et elles participent à l'Accueil Émilie et à d'autres endroits qu'ils fréquentent. L'ordre de présentation est faite dans le but de proposer une description qui procède d'abord du discours des usagers, dont nous voulons comprendre la vie sociale, plutôt que du discours des bénévoles et des responsables, d'emblée plus intelligible, à cause de leur proximité sociale par rapport au chercheur.²⁰⁷ Par ailleurs, afin d'éviter les écueils d'une conception des « exclus » qui ne mette pas au jour les relations sociales dans lesquelles ils vivent, nous avons cru approprié d'interroger les bénévoles et les responsables avec lesquels interagissent les usagers. Il s'agit de saisir à travers les comportements sociaux observés, ceux décrits par les usagers, leurs points de vue sur ces activités, puis dans le discours des bénévoles ce qui est produit en termes sociaux par ces activités ponctuelles. De la même façon, notre schéma d'entrevue aborde les autres relations sociales qui structurent la vie sociale des usagers de cet organisme.

²⁰⁷ La mise en série des documents selon un ordre de lecture oriente le travail de description.

3.4.1 Les caractéristiques sociales de Bordeaux-Cartierville

Aujourd'hui, l'un des quartiers de Montréal, qui constitue un espace exemplaire pour appréhender la dynamique de l'appauvrissement, les caractéristiques socio-économiques et le mode de vie de la population en situation de pauvreté, est Bordeaux-Cartierville. Dans le passé, ce quartier était considéré riche, avec un haut niveau de vie. Le document Portrait du quartier Bordeaux-Cartierville, produit par le CLSC de l'endroit en juillet 1999, utilise principalement les statistiques du gouvernement fédéral (Statistiques Canada) issues du recensement général de 1996. Ce rapport dresse un portrait synthétique de la situation socio-économique de ses habitants :

Les 10 dernières années (1986-1996), la population du quartier a augmenté de 13,51 % en moyenne, certains secteurs accusant toutefois une plus forte croissance, qui culmine même à 164 %. Plus d'un tiers des gens de Bordeaux-Cartierville vivent seuls, et représentent 33,5 % du total des ménages du quartier. L'indicateur de la langue maternelle traditionnelle des résidents du quartier, le français, est en continuelle baisse : elle représente seulement 36,5 % de la langue maternelle déclarée : les francophones « de souche » sont un peu plus d'un tiers, comparativement à 53,9 % pour l'ensemble de la ville de Montréal, ce qui représente, depuis 1991, une baisse de 18 % à Bordeaux-Cartierville.

Malgré cela, comme nous allons le voir, les activités de l'Accueil Émilie sont composées d'une forte proportion de personnes francophones, arguant ainsi son enracinement social particulier dans le milieu.

Les immigrants sont de 73 origines ethniques. Ils représentent 46 % de la population du quartier, pour un nombre absolu de plus de 23 000 personnes en 1996, en hausse de 5,6 % depuis 1991. Et la politique d'immigration du Québec, décroissance démographique oblige, a tendance à en augmenter le nombre.

En ce qui concerne le mode d'occupation des logements, une proportion de 58,8 % se fait en location et 41,2 % en sont les propriétaires. Il existe aussi des secteurs, dont celui situé au Nord du boulevard Gouin, à l'intersection du boulevard Laurentien, à grande majorité de locataires, où le taux de logements loués est de 86,2 %. Le prix moyen de location dans le quartier Bordeaux-Cartierville est relativement élevé (en 1990, il s'établissait à 532 \$ par mois, comparativement à 462 \$ à Montréal), ce qui en réduit d'autant plus l'accessibilité pour les personnes à revenus très limités. Depuis 1991, le coût moyen des loyers a augmenté de 13,81 %, et, actuellement, sur le territoire du CLSC, environ 47 % des ménages qui louent un appartement y dépensent plus de 30 % de leurs revenus. Le nombre de ces ménages peut atteindre près de 62 % dans certains secteurs. Le coût des loyers a accusé parfois des croissances de 100 %, tandis que pour la même période de temps (1991-1996) le revenu des ménages n'a pas augmenté en conséquence. Le résultat de cette disproportion est un continuel appauvrissement d'une forte proportion de la population de Bordeaux-Cartierville, celle des locataires.

La moyenne du revenu pour l'ensemble des habitants se situait en 1996 à environ 43 000 \$, ce qui constitue un appauvrissement collectif de 5,2 % par rapport à 1991. Cette moyenne ne reflète manifestement pas la situation de pauvreté d'une importante catégorie de personnes qui vivent dans le quartier, mais plutôt les écarts existants entre les deux pôles socio-économiques en présence : environ 30 % des ménages ont comme revenu plus de 50 000 \$, tandis que pour 34 %, celui-ci est de moins de 20 000 \$. Ces chiffres ne permettent pas d'exprimer encore toute l'ampleur de l'appauvrissement de la population, parce qu'il existe une forte proportion de ménages, 14,13 %, qui ont des revenus de moins de 10 000 \$ par année. En même temps, il y a plus de 22 % de la population dont les revenus sont de plus de 60 000 \$ par année. Les riches coexistent avec les pauvres, et parfois deux côtés d'une même rue de ce quartier fortement contrasté peuvent présenter un rapport de revenus de 1 à 10. La forte polarisation des revenus constitue une description fidèle de la situation socioéconomique des habitants du quartier.

1 personne	17 409 \$
2 personnes	21 760 \$
3 personnes	27 063 \$
4 personnes	32 769 \$
5 personnes	36 618 \$
6 personnes	40 479 \$
7 personnes et plus	44 339 \$

Tableau VI : Seuils de faible revenu
Source : DSP-RRSSS, 1999.

Selon ces indicateurs officiels de la DSP-RRSSS-M-C, 1999, cités à la page 43 du document du CLSC, qui présentent le seuil de faible revenu, à Bordeaux-Cartierville, la proportion des familles qui vivent sous le seuil de faible revenu est de 46 %, tandis que pour les personnes seules le taux est de 51,4 %. Dans un quartier où le revenu moyen des ménages est de 43 000 \$ par année, plus de la moitié des personnes qui vivent seules se trouvent sous le seuil officiel de pauvreté, qui est de 17 409 \$ par année. Mais 14,13 % de la population possède moins de 10 000 \$ par année de revenus, et pour ces derniers, l'existence est encore plus difficile. De 1990 à 1995, le nombre des personnes seules du total de ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté a augmenté de 44,1 %. il y a donc de plus en plus de personnes seules et démunies à Bordeaux-Cartierville, et la tendance est à la hausse, parce que le taux de décomposition des familles est à la hausse.

Le taux de chômage pourrait constituer une explication à la dégradation du revenu d'une forte proportion de la population de ce quartier. En 1996, il était de 15,7 %, en hausse de 1,5 % par rapport à 1991, comparativement à 13 % à Montréal, pour la même période. Cet indicateur déterminant du niveau économique est polarisé dans la même mesure que les revenus, parce que certains secteurs de Bordeaux-Cartierville ont des taux de chômage allant jusqu'à 27 %.

Les bénéficiaires de la Sécurité du revenu constituaient en 1996 plus de 15,1 % de la population, et représentaient, en chiffres absolus, 8 092 personnes,

une croissance de 0,7 % par rapport à l'année 1994. Ces personnes, les plus démunies de toutes, se situent, statistiquement, dans la catégorie de revenus la plus basse, de moins de 10 000 \$ par année pour une personne, mais en pratique beaucoup en deçà de ce montant dans la grande majorité des cas.

Comment vivent ces personnes leur exclusion ? Comment réussissent-elles à fonctionner avec des revenus si réduits, inférieurs de beaucoup au seuil de faible revenu, qui représente toutefois, pour leur grande majorité, un rêve impossible à atteindre ? Quels sont leurs besoins, leurs valeurs ? Comment perçoivent-elles la pauvreté ? Comment voient-elles les possibles solutions au problème social de la pauvreté ? Quelles activités sociales ont-elles ? Dans quelle mesure participent-elles de la vie sociale ? Quelles conditions d'existence ont-elles dans ce contexte de mise en mouvement des personnes à la recherche de nouvelles ressources pour assurer leur situation ? Comment la communauté les aide-t-elle ? Cette avalanche de questions trouvera, nous l'espérons, des réponses pertinentes dans le cadre de ce mémoire.

Il existe une relativité des états dans la pauvreté, comme il en existe pour chaque situation où des acteurs sociaux peuvent se retrouver. Pour certaines catégories de personnes à faible revenu, la situation est encore plus pénible que le « simple » dénuement économique. Il s'agit d'un certain nombre de gens, qui, à divers moments de leur trajectoire de vie, ont souffert de diverses maladies mentales et qui ont été traités dans des ressources de soins psychiatriques qui se trouvent à Bordeaux-Cartierville. Ils composent la majorité des personnes dans les activités de l'organisme l'Accueil Émilie. Ces personnes, dont la majorité n'a comme moyen de subsistance que la Sécurité du revenu, sont marginalisées par la société de multiples façons, à cause de leurs handicaps. Le marché du travail leur est fermé de façon quasi automatique sauf, parfois, pour des travaux manuels, très faiblement rémunérés. Toujours à cause de leurs problèmes psychiatriques, elles vivent souvent dans la solitude, rejetées par leurs familles, rarement capables d'en fonder une.

Ces personnes ont néanmoins une vie sociale, qui se situe dans une société parallèle, dans un monde à part, dont la plupart des aspects restent inconnus pour la majorité de la population. Ils sont producteurs d'une culture située en marge de la culture officielle, distincte par ses normes et ses valeurs, parfois très différentes, comme nous allons le constater dans notre travail de description.

Ont-ils des interactions avec d'autres personnes et groupes sociaux ? Possèdent-ils un rapport à l'univers spirituel qui leur est propre, qu'exprime leur participation à un organisme religieux ? Forment-ils des groupes sociaux avec des pratiques sociales spécifiques, des représentations sociales de la famille, de l'amitié, socialement différenciés ? Autant de questions auxquelles il serait utile de trouver des réponses, dans le but de contribuer à l'avancement des connaissances déjà existantes, d'autant plus que ces questions se posent dans un nouveau contexte, celui du démarchage quotidien que doivent faire ces personnes pour accéder aux ressources nécessaires au maintien de leurs conditions d'existence sociale.

Le quartier Bordeaux-Cartierville constitue un espace typique d'un milieu qui connaît une population en situation de pauvreté en croissance, et qui, par l'association à l'image d'une population plus ancienne beaucoup plus aisée, se voit aujourd'hui octroyer moins de moyens et de ressources que les quartiers identifiés depuis des années à la pauvreté. Afin de faire face à cette situation l'appauvrissement de la population, il existe sur son territoire un très faible nombre de ressources d'aide alimentaire, de plus en plus nécessaires pour combler les besoins primaires d'une population dont le niveau de vie se dégrade continuellement. Le réseau communautaire, qui fonctionne avec les subventions gouvernementales et privées, des dons, et avec l'aide d'un nombre important de bénévoles, satisfait en partie les besoins en augmentation exponentielle d'une population en continuel renouvellement et appauvrissement. Dans le contexte de l'arrivée d'un nombre de plus en plus important d'immigrants, les divers organismes communautaires sans but lucratif réussissent seulement en partie la

prise en charge d'une population très hétérogène et souvent très démunie économiquement.

3.4.2 L'Accueil Émilie

Parmi l'ensemble des ressources dédiées aux personnes en situation de pauvreté, nous allons étudier les activités sociales d'une d'entre elles, de nature religieuse « privée », c'est-à-dire financée par une communauté religieuse et par l'État. L'Accueil Émilie tient son nom de la religieuse montréalaise Émilie Tavernier-Gamelin, dont le monument a été dévoilé le 15 mai 2000, à l'occasion de la commémoration de son 200^e anniversaire, au mois de février et une place adjacente a reçu son nom. Son œuvre de charité chrétienne et humanitaire lui a valu le respect dans l'Église catholique, et il y a un fort espoir de la congrégation qu'elle soit sanctifiée. Elle avait consacré sa vie, à partir de 1843, à soigner les prêtres âgés et infirmes et a transmis son désir d'aider les personnes en manque d'autonomie est à d'autres sœurs, qui étendirent leurs actions aux mourants, aux orphelins, aux sourdes-muettes et aux déficients intellectuels.

Cette dernière catégorie constitue actuellement la clientèle de l'Accueil Émilie, qui fonctionne dans le local de l'église Notre-Dame-des-Anges, dans le quartier Bordeaux-Cartierville. Ce sont les Sœurs de la Providence, la congrégation religieuse fondée par Émilie Gamelin, qui poursuivent ses œuvres et son message partout où il y a un besoin : La Maison d'Émilie, un petit appartement de 4 1/2 situé dans le voisinage immédiat de l'église est une ressource complémentaire à l'Accueil Émilie.

Le modeste feuillet de présentation de l'Accueil Émilie²⁰⁸ a comme emblème les mots « Tu as du prix à mes yeux et je t'aime »²⁰⁹. C'est l'énoncé des valeurs auxquelles souscrit l'ensemble de ceux qui accueillent les usagers, dont la grande majorité sont des ex-patients d'hôpitaux psychiatriques de Bordeaux-Cartierville. La devise de l'établissement signifie que toutes les personnes qui se présentent pour recevoir de l'aide ont de la valeur aux yeux du personnel et sont assurées d'être accueillies avec le même amour, sans égard aux handicaps qu'ils pourraient avoir.

Dans la courte présentation sont exposés les principes qui sont au fondement de l'Accueil, et aussi ce que peuvent trouver les personnes qui s'y présentent les lundis soir, à 18 00 h, à la porte arrière de l'église Notre-Dame-des-Anges. La présentation de l'Accueil Émilie met aussi en évidence les grandes lignes de sa mission et les qualités attendues de la part des bénévoles en ce qui concerne les qualités humaines et l'implication. Ces personnes, ayant des professions très diverses, dont des infirmières en soins psychiatriques, doivent répondre à ces critères. Un autre dépliant, s'adressant directement aux potentiels bénévoles, leur présente le monde de l'Accueil Émilie, ainsi que le genre de formation qui leur est offerte, pour pouvoir interagir avec cette clientèle spéciale. On n'y fait toutefois pas référence au petit nombre d'« Amis » qui ne sont pas des ex-psychiatisés.

La formation des bénévoles semble très sérieuse, ce qui est compréhensible, parce que la relation d'aide aux usagers ne peut pas permettre à des personnes sans formation spécifique, même si leur intention est la meilleure, de travailler avec des gens dont les réactions et les comportements sont souvent différents de ceux auxquels on pourrait s'attendre.

²⁰⁸ Les figures relatifs au chapitre empirique se trouvent à l'Annexe III.

²⁰⁹ L'expression nous rappelle que la valeur principale dans la vie sociale actuelle est le « prix » monétaire des choses, mais aussi des personnes, qui se situent dans un ordre social, ici, religieux.

Le feuillet comprend aussi l'affirmation que le cadre spirituel, chrétien et catholique, dans lequel se déroulent les activités aura comme effet de développer, chez les bénévoles, des « attitudes essentielles d'accueil, d'écoute, de miséricorde, d'humilité, de gratuité et de générosité », les aptitudes d'interaction acquises par cette formation pouvant être transposées dans d'autres organismes d'aide aux malades de tout genre, ce que plusieurs bénévoles font effectivement.

3.4.2.1 Aspects organisationnels des activités

L'aide alimentaire donnée par l'Accueil Émilie provient, entre autres, de Moissons Montréal,²¹⁰ qui fait de la redistribution selon les demandes, par le biais du restaurant La Corbeille, une ressource à fonctions multiples²¹¹, dont la distribution de colis de nourriture à une population économiquement défavorisée.

Tout ce qui n'est pas des plats cuisinés est donné par différents organismes, dont les magasins Maxi et Provigo, qui fournissent du pain, des pâtisseries, des salades, des pâtes alimentaires, des conserves, des gâteaux, des biscuits, etc., ce qui constitue le contenu des sacs de nourriture distribués à la fin des activités. Les plats cuisinés distribués viennent des cuisines de la Maison-mère des Sœurs de la Providence et sont préparés par des compagnies privées qui y travaillent et qui sont régies par des conventions collectives. La nourriture est payée par l'Accueil Émilie avec de l'argent qui vient de certains dons. Les religieuses et les bénévoles y contribuent aussi, ainsi que la Caisse populaire Desjardins, qui participe financièrement à l'activité de la ressource.

²¹⁰ Une description de l'activité de cet organisme communautaire de première ligne est présentée à l'annexe II.

²¹¹ Une autre fonction est la réinsertion sociale des personnes qui y travaillent et améliorent leur employabilité, en acquérant de nouvelles qualifications.

3.4.2.2 Les bénévoles

La trentaine de bénévoles présents lors des visites du chercheur comprend plus de femmes que d'hommes, dans une proportion de cinq pour un. L'âge moyen se situe à environ cinquante ans. Il y a moins de bénévoles laïques que religieuses, mais les différences extérieures ne sont pas percevables, dans les cas où les religieuses n'utilisent pas leur uniforme. Seulement une minorité exercent leurs activités accompagnés d'un autre membre de la famille, également bénévole, le reste étant seuls.

La langue de communication utilisée dans les interactions avec les autres bénévoles et avec les usagers est le français, dans la totalité des cas. La différenciation sociale entre les bénévoles et les usagers n'est pas transparente, dans la mesure où presque tous les signes extérieurs de différenciation sont systématiquement effacés, dans le but manifeste de minimiser l'aspect trop évident de la relation unilatérale de don.

Il ne fait pas de doute, à partir de notre description fondée sur nos observations directes, que ces moments de rencontre de l'Accueil Émilie forment pour les responsables et les bénévoles des activités sociales où ils se perçoivent engagés dans une production sociale que nous analyserons à la fin de ce chapitre. Qu'en est-il du point de vue des usagers de ces activités d'aide comme celles de l'Accueil Émilie ? Comment ils et elles les décrivent ?

3.4.3 Observations directes des activités sociales de l'Accueil Émilie

3.4.3.1 Première observation directe : le 15 mai 2000.

3.4.3.1.1 Aménagement de l'espace et arrivée dans le lieu d'activité.

La rencontre.

Ayant été recommandé auprès de la directrice, je me suis présenté, le lundi, 15 mai 2000, à la porte arrière de la belle église Notre-Dame-des-Anges, un peu avant 18 00 h. Il y avait déjà un certain nombre de gens, qui attendaient près de la porte, en discutant avec entrain, tout en s'appelant par le prénom. Il y avait des gens de tous les âges, à partir d'environ 25 ans jusqu'à 70 et plus, moins d'hommes que de femmes.

Au début, j'ai perçu un courant de froideur parcourant l'assistance en ce qui me concerne, quelqu'un ayant suggéré, à moitié sérieux, que j'étais un fonctionnaire du gouvernement ou un travailleur social du CLSC, ce que je me suis empressé de nier fermement. Ils ont continué à me regarder avec intérêt et avec une certaine méfiance, malgré le fait que mes vêtements étaient loin de ressembler à ce qu'on appelle couramment « veston-cravate ». Une autre tentative de me situer socialement a été faite quand un des bénévoles m'a demandé si j'étais le prêtre qui devait jouer de l'accordéon ce soir. Les gens ont été un peu déçus en apprenant que je n'étais pas prêtre, non plus. Par la suite, la bonne humeur est revenue. Selon leur juste perception de mes caractéristiques extérieures, le processus de catégorisation a établi avec précision que je n'étais pas un usager de la ressource. Il est à remarquer le processus de re-connaissance des usagers, qui m'ont associé à des relations sociales avec d'autres interlocuteurs professionnels, puis religieux, avant de me connaître.

3.4.3.1.2 L'attente avant les activités de l'organisme

Les sujets de conversation évoquaient la dernière sortie et les bons souvenirs communs. L'aspect vestimentaire des gens était plus que correct, et les vêtements, sans être élégants, n'étaient pas démodés et étaient très propres. Ce qui m'a fait penser que ces gens se sont habillés de cette manière surtout à l'occasion de leur visite hebdomadaire à l'Accueil Émilie. La porte de l'église est située en haut de quelques marches, et il y avait des gens qui y restaient debout, en attendant l'ouverture des portes.

J'ai constaté, malgré le caractère animé et joyeux des conversations, une certaine impatience : plusieurs regardaient l'heure, et il y en avait aussi d'autres qui regardaient dans une certaine direction, d'où, un peu plus tard, viendra la camionnette amenant la directrice et plusieurs des sœurs bénévoles.

Les interactions verbales étaient exclusivement en français, duraient peu de temps, les personnes circulant parmi les groupes de gens, qui se constituaient, se reconstituaient ailleurs dans le périmètre du stationnement qui se trouve en arrière de l'église Notre-Dame-des-Anges.

Les personnes paraissaient se connaître depuis longtemps, car les interactions verbales et non verbales étaient amicales et les sujets de conversations, en plus d'évoquer des souvenirs communs, avaient souvent une teinte humoristique. On racontait des blagues, les gens riaient. Parmi les interactions non verbales, le toucher mérite d'être cité, car les gens accompagnaient souvent leurs paroles avec des manifestations tactiles à connotation amicale, comme pour les souligner. Personne ne parlait ni de maladie, ni de médicaments. Il y avait des gens qui racontaient leurs projets de visiter d'autres églises, à Montréal-Nord et à Laval, mais ce sujet n'était pas le principal à être abordé. De plus en plus de gens venaient de toutes les directions dans le stationnement, et, à mesure que l'heure d'ouverture de portes approchait, l'impression d'impatience devenait matérielle, de plus en plus de gens regardaient leur montre, même s'il n'était pas encore 18 00 h.

3.4.3.1.3 L'identification des participants à l'activité

Finalement, la camionnette arrive, la directrice en descend et tout le monde se dirige vers le sous-sol de l'église. Il y avait là une longue table, et trois des bénévoles y prirent place, pour distribuer des écussons plastifiés de couleur jaune, qui comprenaient le prénom de la personne, le sigle de l'Accueil Émilie et le dessin d'un cœur rouge. On m'a dit, par la suite, qu'autrefois les écussons des bénévoles et ceux des usagers étaient de couleur différente. La décision de les rendre identiques a eu comme logique d'effacer, symboliquement, les différences de statut entre les « Amis » et les bénévoles. Pour moi, il était très peu évident si je me trouvais en présence de bénévoles ou d'« Amis », parce que les écussons étaient absolument pareils. Il y avait toutefois certains indices pouvant servir à leur identification : les comportements verbaux de certaines bénévoles étaient caractéristiques. Par exemple, il y en avait une qui circulait en posant des questions sur l'état de santé des gens, et, par la suite, les embrassait, chacun à son tour. Il y avait aussi des bénévoles qui étaient des sœurs en uniforme. J'ai reçu à mon tour un écusson provisoire, non plastifié, et on m'a dit que c'est comme cela qu'on procède avec les « nouveaux », avant que leur désir de fréquenter l'Accueil soit évident, c'est-à-dire après un certain nombre de semaines.²¹²

3.4.3.1.4 L'aménagement de l'espace d'activité

Les gens se dirigent vers le sous-sol proprement dit et les groupes de discussion se reconstituent. En même temps, certains s'affairent à arranger, au centre de l'espace disponible, des tables et des chaises selon un certain schéma. Par la suite, j'ai appris que ce genre d'organisation spatiale n'est pas le seul, son architecture étant dictée par le type d'activité qui se déroule dans la salle commune. Pour le moment, les chaises sont placées à l'intérieur de l'espace constitué par un rectangle dont l'un des côtés est manquant.

²¹² Contrairement aux « Amis », les bénévoles ont eu l'impression que j'étais un potentiel nouvel usager. Ce n'est que par la suite que la directrice les a informées de mon statut.

Le nombre de personnes, des deux sexes, augmente continuellement, il y en a qui arrivent et qui entrent immédiatement en interaction avec les autres, circulant d'un groupe à l'autre, se touchant, riant et partageant des informations. Tout le monde se connaît, et j'ai la sensation de me trouver en présence d'une famille élargie, non conventionnelle, dont les membres sont heureux de se retrouver, après une semaine d'absence.

L'appropriation de l'espace se fait d'une manière familière et la participation est quasi générale : il y a peu de personnes qui restent dans un coin à ne rien faire ou à ne rien dire, qui ne participent pas aux interactions. Il y a aussi un lecteur de cassettes installé sur une table sur la scène qui diffuse des chants religieux à volume assez fort. J'observe qu'il y a plusieurs gens, deux ou trois, qui présentent des handicaps physiques visibles, dont un aveugle, qui a été amené par un jeune homme en uniforme bleu.

3.4.3.1.5 La réunion des bénévoles

À 18 40 h, on annonce au microphone qui se trouve sur la scène une réunion des bénévoles, qui se dirigent aussitôt vers une chambre dont la porte se ferme, isolant pour un certain temps les « Amis » des bénévoles. C'est à cette occasion que j'ai découvert que certaines personnes, que j'avais prises pour des usagers, étaient en réalité des bénévoles...

Les bénévoles sont en nombre de trente ce lundi, la plupart âgés de plus de quarante ans, dont quatre hommes. Parmi les femmes il y a aussi cinq religieuses noires, dont on me dit qu'elles sont à la fin de leur stage d'un an au Québec. Elles sont originaires du Rwanda, et elles devront y retourner sous peu. Tout le monde reste debout, à l'exception de quelques religieuses qui sont très âgées. La directrice de l'Accueil communique le fait que l'activité prévue pour ce lundi n'aura pas lieu dans sa forme planifiée, parce que le prêtre qui devait jouer de l'accordéon ne peut pas venir ; ce sera pour une autre fois. On discute au sujet de la prochaine sortie, très importante, celle du 25 mai, à l'occasion du dévoilement du monument de

Sœur Émilie au centre-ville, cérémonie à laquelle participera aussi le maire de Montréal, en plus de plusieurs personnalités ecclésiastiques, dont le Cardinal Jean-Claude Turcotte. Toutes les interactions ont lieu exclusivement en français. À 19 10 h, la réunion prend fin, et on annonce au microphone la sortie du 25 mai, un jeudi ; tout le monde y est convié, et c'est une bonne occasion de renforcer les liens sociaux entre les « Amis », et aussi entre ces derniers et les bénévoles. Pendant le temps de la réunion, les « Amis » avaient continué leurs interactions dans leur forme verbale et tactile, ce qui contraste avec les interactions dans la majorité des activités publiques aujourd'hui.

3.4.3.1.6 La messe

19 15 h, on annonce la messe, et tout le monde se dirige à l'étage, à la salle de l'église, dont les fenêtres ont des vitraux colorés. À la porte, une bénévole distribue des dépliants « Prions en église », spécialement imprimés chaque dimanche. La propreté est impeccable, il y a des fleurs fraîches sur des tables. Sur le mur, une phrase : « Une vie qui rayonne d'amour ». Une personne de sexe féminin joue à un orgue électronique, tandis qu'une des bénévoles, qui a une très belle voix, chante. Les gens s'assoient en constituant des groupes selon une logique qui m'échappe, chacun se dirige directement vers sa place, qui n'est pas marquée.

L'atmosphère donne une impression solennelle, tout le monde chante et paraît connaître par cœur les paroles des chansons, ainsi que les moments où ils doivent s'asseoir, se lever, prononcer certaines paroles. Les gens chantent en cœur, tous ensemble, certains suivent les paroles dans le dépliant *Prions* et dans un autre, et il me semble qu'il n'y en a pas qui faussent. À ce moment, il y a dans l'église environ 80 à 100 personnes, y compris les bénévoles. Certains sont venus avec leur famille. Il y a peu de retardataires, et, quand ils arrivent, ils se dirigent en silence vers une place libre et commencent immédiatement à faire comme les autres. J'ai le sentiment de ne pas participer pleinement à la cérémonie, parce que je ne sais pas chanter, je ne sais pas quand me lever et quand m'asseoir, quand faire le signe de la croix. Personne ne chuchote, personne ne regarde, comme moi, ce que font les

autres : tous paraissent connaître le rituel par cœur. Je perçois la communauté spirituelle à laquelle je participe comme une famille, où chacun connaît son rôle, sa place.

Il y a des retardataires jusqu'à 19 35 h, un quart d'heure avant la fin de la messe, des gens qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas arrivés à temps, mais qui, quand même, tiennent absolument à y participer. La salle de l'église a une très bonne acoustique.

À 19 40 h tous chantent *Pater Noster*, que tout le monde connaît, car personne ne regarde sur le dépliant, et la plupart reçoit l'hostie bénie. Les paroles prononcées par le prêtre pendant la messe constituent autant de messages qui insistent sur l'amour et l'alliance inconditionnelle entre les humains, sur l'amitié, la fraternité, le courage et l'espérance, l'évolution en tant qu'être humain. L'idéal d'évolution humaine est présenté accompagné de ses manifestations : le partage, l'amour, le don, y compris le don de soi, l'entraide. La communion du prêtre et des « Amis » s'accomplit par la participation à la messe, qui signifie pour les participants le partage des mêmes valeurs. La messe transmet aussi l'idée de la possibilité de trouver dans la religion la paix, le refuge, l'équilibre spirituel. L'incitation à l'amour pour son prochain revient maintes fois, sous des formes différentes, et ses bienfaits sont présentés comme se concrétisant par la paix dans les cœurs, dans les familles et dans le monde. La messe, spécialement conçue par le prêtre dominicain pour les « Amis », leur est adressée directement, et les incite explicitement à appliquer dans leurs relations sociales des principes d'amour inconditionnel pour son prochain, de don de soi et d'entraide. De ce point de vue, la messe semble jouer un rôle de « sociothérapie », utile à la réinsertion sociale, proposant un modèle d'interactions sociales. La pratique de répétition collective de principes prescrits de fonctionnement social pourrait contribuer à la réussite d'un dispositif de mobilisation. Il existe certes un aspect de prosélytisme dans la pratique religieuse, mais l'appréhension de son utilité comme socialisation dans le contexte m'empêche d'en percevoir d'éventuels aspects de contrôle social.

Je ne peux m'empêcher de penser qu'à l'occasion de la Révolution tranquille, les gens ont renoncé à écouter l'énoncé de ces principes et en même temps leur mise en pratique.

À 19 50 h, la messe finit, singulièrement, sur l'air laïque *Maman, tu es pour moi la plus belle du monde*. Les gens sortent en ordre, chacun semble transformé, transfiguré, serein, à la suite de l'action spirituelle à laquelle il a participé, en commun. Je quitte aussi l'église, avec le sentiment d'avoir manqué quelque chose d'important, parce que je ne faisais pas vraiment partie de cette communauté spirituelle, même si, physiquement, je m'y trouvais.

3.4.3.1.7 La rencontre « sociale »

À 19 55 h, retour au sous-sol, les « Amis » et les bénévoles s'assoient sur les chaises qui se trouvent au milieu et sur les côtés, et leur attention est dirigée vers la scène.²¹³ Je remarque le fait qu'à l'organisation matérielle de l'espace des activités participe presque la totalité des usagers, en transportant des chaises, des tables, dans une parfaite synchronisation. Les fumeurs forment un groupe compact, dont la moyenne d'âge est sensiblement moindre que celle de la totalité des personnes présentes. Ils ont une autre table à part, dans un coin, loin des autres, sous une fenêtre ouverte. Il se forme de petits groupes, de deux ou de trois, par affinités, et les gens continuent à se parler, l'interaction verbale est très amicale. Les bénévoles circulent et parlent avec les usagers, le contact visuel et physique se maintient à un niveau facilement perceptible.

²¹³ La Figure 4 de l'Annexe III présente l'organisation spatiale pour certaines activités sociales, autres que l'appropriation de la nourriture.

3.4.3.1.8 Les discours des anciens « Amis »

À 20 00 h, une bénévole annonce au micro la visite d'un ancien « Ami ». Son discours fait état de son émotion de se retrouver « en famille », il parle très bien, a un riche vocabulaire, et affirme qu'il « s'en est sorti ». Il s'agit probablement d'une personne qui, à un moment donné de sa trajectoire sociale, a eu des problèmes de santé mentale, le conduisant à faire partie de la famille de l'Accueil Émilie. La réinsertion dans la société a interrompu ses relations avec ses anciens « Amis », nous dit-il, et il est maintenant heureux de les revoir. À 20 10 h, des retardataires arrivent encore, qui avaient manqué la messe.

Un autre ancien « Ami » en visite, qui « manque à l'appel » depuis un an. Il est maintenant bénévole, dans cinq autres ressources semblables à l'Accueil Émilie. Aujourd'hui c'est son anniversaire, il est âgé de 47 ans, et tout le monde lui chante, en cœur, « c'est à ton tour... ». Il décrit son emploi du temps de bénévole, qui est très chargé. Encore un qui « s'en est sorti ». Tout le monde l'appelle par son prénom. Je comprends que l'idée d'inviter des anciens usagers est fondée sur l'aspect motivationnel de leur discours, qui fait état d'activités sociales apparentées au travail. La bénévole au micro présente les nouveaux venus (qui sont un peu timides), et aussi ceux qui ne sont pas venus depuis longtemps et qui reviennent. Tout le monde rit, applaudit et leur souhaite la bienvenue. Et chaque nouveau venu ou visiteur tient un petit discours.

3.4.3.1.9 La danse

À 20 15 h, des bénévoles et des usagers, tous ensemble, dansent sur la musique, en français, du petit système de son. À la différence de la mixité des couples prévalente habituellement dans les danses, les femmes dansent avec les femmes, les hommes avec les hommes. Les bénévoles font de l'animation et invitent ceux qui restent sur les chaises à participer, en les invitant à danser. Fait surprenant, même les gens qui sont visiblement handicapés dansent. Je remarque un retardataire, à 20 20 h, avec un téléphone cellulaire, qui s'assoit à la table des fumeurs. Deux tiers des gens forment, en dansant, un cercle, en se tenant par la

main ; les interactions sont très amicales. Ceux qui ne dansent pas et qui restent à l'écart semblent participer à distance, parce qu'ils regardent avec intérêt ce qui se passe dans la pièce. Un des visiteurs m'approche pour me communiquer le fait que la philosophie de l'Accueil Émilie est constituée par la croyance dans la force de la communauté. J'en suis de plus en plus convaincu, et j'éprouve un certain regret de ne pas participer à la danse, car si je le faisais, je serais dans l'impossibilité de prendre des notes.

J'ai le sentiment que les gens qui fréquentent l'Accueil Émilie se contentent de peu et trouvent du sens dans des relations sociales paisibles, comme celles auxquelles je suis en train d'assister. Un autre visiteur me confie spontanément que le niveau de vie des usagers est très bas, leur solitude difficilement supportable, leur pauvreté se traduit par un manque d'estime de soi et le fait de fréquenter cet endroit récupère parfois des gens en situation proche du suicide.

Pour moi, c'est quelque chose de nouveau, qu'on vienne me donner des renseignements non demandés, mais combien utiles. C'est parce que, parmi les « Amis », il y en a plusieurs qui se sont rendu compte, partiellement, de mon rôle dans leur famille ; mais, tant que je les assure²¹⁴ que je ne suis pas un fonctionnaire du gouvernement ou un travailleur social du CLSC, notre relation reste à un très haut degré de confiance et les gens viennent me faire des confidences et me demander des conseils.

Pendant ce temps, presque tout le monde danse, applaudit et discute par petits groupes. Les fumeurs aussi, qui sont maintenant 12 et continuent à former un groupe à part. Les gens ne paraissent pas s'ennuyer, ni avoir manifestement faim. Je constate encore une fois le contact physique visiblement présent, danse, toucher, embrassades, auquel participent aussi certaines bénévoles et religieuses.

²¹⁴ Des personnes qui voulaient en avoir le cœur net me l'ont demandé de nombreuses fois.

3.4.3.1. 10 Le repas communautaire

À 20 45 h, la prière d'usage avant le repas, et tous quittent les tables pour se placer en ligne, afin de recevoir la nourriture, que chacun apporte sur la table. Mais avant, les tables et les chaises étant arrangées de manière à servir au souper.²¹⁵ L'organisation spatiale subit une transformation ; elle devient complètement différente, car l'attention des participants doit être dirigée dans le sens de l'accomplissement de l'activité, et non vers la scène.

L'appropriation de la nourriture se fait en deux étapes : le souper proprement dit et la distribution des sacs d'aliments non périssables et de pain, qui suit l'étape du souper. L'appropriation de l'espace se fait selon une géométrie variable et adaptée aux circonstances. J'observe qu'il se constitue à l'occasion de cette activité sociale des groupes fondés sur des affinités et que des conversations sporadiques ont lieu. La nourriture comprend, en premier lieu, des plats cuisinés, chauds. Il s'agit de fèves, salades, croustilles, salade de choux, pain.

Il y a aussi une table, au fond de la salle, où on sert du café, et ce sont des sœurs qui en assurent la distribution. Les ustensiles et les assiettes sont en plastique et sont jetés après dans des poubelles.

J'observe la bonne organisation, toute l'opération de l'appropriation de la nourriture se fait dans un esprit d'efficacité, sans perte de temps. Tout le monde mange, et en même temps parle, rit, et j'ai l'impression que l'aspect relationnel pendant le souper est le plus important de toutes les activités auxquelles j'ai assisté jusqu'à présent. Pourtant, le souper se passe très vite, à peine une demi-heure et à 21 15 h une partie des gens aident à dégager la place des tables et des chaises, qui sont entreposées dans un coin du sous-sol. Pendant tout ce temps, la musique en provenance du petit système de son joue.

²¹⁵ La Figure 5 de l'Annexe III présente l'organisation spatiale pour l'activité commune d'appropriation de la nourriture.

La participation aux activités d'organisation physique des lieux semble spontanée, et il y a deux ou trois « Amis », plus costauds, qui travaillent vraiment fort pour que tout soit exactement comme avant 18 00 h.

Après, certains « Amis » exhibent un petit carton bleu avec un numéro, qu'ils ont reçu d'une bénévole, et se mettent en ligne pour se partager la nourriture qui reste, et aussi pour recevoir des sacs de nourriture non périssable. Chacun choisit ce qu'il veut prendre et reçoit un colis de nourriture (un sac blanc d'épicerie), ou même deux. Dans les sacs il y a du pain blanc, des petits pains à sandwich, des conserves de fèves, du yogourt. Même pendant la distribution de nourriture, le contact physique entre « Amis » est visible. À 21 30, tout le monde, « Amis », sœurs, bénévoles, est déjà parti, et une nouvelle séance d'aide finit, pour renaître le lundi prochain. Les lundis soir peuvent se passer différemment, la grande diversité des activités sociales en faisant la différence.²¹⁶

3.4.3.2 Deuxième observation directe : le 5 juin 2000. Le pèlerinage.

Pour la deuxième observation directe, celle du 5 juin, je faisais partie du pèlerinage à la Chapelle de la Réparation. Le voyage, effectué à bord d'un autobus scolaire, a duré environ une demi-heure. L'agencement spatial s'est fait de manière spontanée, en fonction d'affinités sociales. J'ai appliqué le même critère, en choisissant un siège à côté d'un usager qui pouvait me renseigner plus amplement sur le but du pèlerinage. Il y avait environ 30 usagers des deux sexes et six bénévoles, en plus de trois sœurs. Le groupe était composé en exclusivité de francophones. Tous le monde était habillé proprement, et les interactions, auxquelles j'étais déjà familiarisé, ont continué tout au long du trajet. L'évocation d'autres excursions constituait l'essentiel des sujets communs. Les dialogues s'effectuaient non seulement entre voisins de siège, mais aussi avec d'autres « Amis », assis à différentes distances dans l'autobus.

²¹⁶ La Figure 3 de l'Annexe III présente un feuillet d'information concernant les activités communes pour les mois de juin et juillet 2000

Le ton était joyeux, et la durée des interactions verbales était courte, pour continuer dans une autre direction, avec un autre interlocuteur, ou avec plusieurs à la fois. Les comportements non verbaux avaient une connotation amicale, la mimique des usagers et des bénévoles exprimait en même temps l'excitation du voyage et l'impatience d'arriver à son terme. Les regards étaient tournés constamment vers l'intérieur de l'autobus, toute l'attention était portée à l'interaction.

Le comportement tactile, remarqué lors de la première observation directe était aussi présent, plus restreint cependant à cause des conditions matérielles du cadre de l'interaction. Même s'il semble que le déplacement dans l'autobus soit interdit, il y avait souvent un usager qui voulait absolument communiquer avec l'un de ses amis à l'autre bout, et alors le toucher contribuait aussi au dialogue. Il y avait peu d'usagers qui restaient à leur place sans communiquer avec les autres.

À un moment donné, une bénévole (E) a distribué des friandises, et j'ai observé que plusieurs partageaient avec ceux qui n'avaient pas réussi à en avoir. Les interactions entre les usagers et les bénévoles ne faisaient apparemment pas de différence avec celles entre les usagers, car les sujets abordés étaient les mêmes, la mimique et les comportements tactiles complétant la relation. Avec le chercheur, la distance était plus marquée, car certains sujets communs manquaient, et les attouchements amicaux ne pouvaient manifestement pas s'appliquer, d'un côté comme de l'autre. À cette occasion, j'ai eu encore une fois le sentiment de distance sociale par rapport aux usagers. Toutefois, comme il s'agissait de la deuxième rencontre, le dialogue, initié par le chercheur, était accepté. De ma part, il s'agissait essentiellement de demandes d'informations, et les réponses étaient brèves, mais toujours amicales. À un moment donné, une des bénévoles a proposé de chanter, et tout le monde s'est mis avec entrain à cette activité commune. Il est à remarquer le fait que les initiatives d'activités concrètes venaient en règle générale de la part des bénévoles. Finalement, le groupe de l'Accueil Émilie est arrivé à la Chapelle de la Réparation, et peu après la messe est commencée. La différence majeure par

rapport à celle officiee à l'Accueil Émilie a été le fait que la messe ne présentait manifestement pas la même valeur pour les usagers, parce qu'elle était partagée avec des gens « normaux », et le prêtre ne s'adressait pas directement à eux, mais à un public bien plus hétérogène. La communication n'avait pas la même intensité qu'à l'Accueil Émilie. J'ai même remarqué que certains usagers parlaient à basse voix entre eux. Les « Amis » formaient un groupe séparé spatialement des autres participants au service, et cette séparation s'était effectuée de façon « spontanée ». L'impression d'émotion constatée lors de la messe à laquelle j'avais participé à l'occasion de la première observation directe n'existait plus que dans une faible mesure, et je percevais un sentiment indéfini d'impatience, pour revenir au plus vite à l'Accueil Émilie, à l'activité constituée par le souper communautaire. Les comportements verbaux et non verbaux de complicité se sont poursuivis pendant tout le trajet de retour, donnant l'impression d'être en présence d'un groupe social participant à une activité commune.

3.4.3.3 Troisième observation directe : le 19 juin 2000. Le concours.

Lors de la troisième rencontre avec le milieu de l'Accueil Émilie, le regard des usagers était beaucoup moins interrogatif que lors des deux premières observations en ce qui concerne la présence d'une personne de l'extérieur à dans leur espace d'activités. Après une brève attente à l'extérieur de l'église et l'identification des « Amis », la messe a eu un caractère spécial, car il s'agissait de la dernière à être officiee par le père Bélanger. À cette occasion, j'ai pu remarquer un plus de participation, même ceux qui avaient l'habitude de venir au début de l'activité alimentaire étaient présents. Par la suite, les activités collectives ont nécessité un agencement différent des chaises et des tables, et tous ceux qui pouvaient aider, y compris le chercheur, ont participé à cette opération. L'organisation spatiale²¹⁷ change quand ont lieu des activités sociales comme des ateliers, des concours de dessins, de peinture.

²¹⁷ La figure 6 de l'Annexe 3 présente l'organisation spatiale propre aux activités sociales, telles que les ateliers et les concours.

Il se forme un nombre de groupes, chacun étant supervisé par un ou deux bénévoles, qui s'assoient au bout de la table de leur équipe et qui circulent après pour coordonner l'activité. Cela a été le cas lors de cette observation directe. Les « Amis », ensemble avec les bénévoles, ont organisé une activité ayant pour but de produire des paroles de remerciement dédiées au prêtre dominicain, le père Ovila Bélanger, dont la fête de départ a été le 26 juin. La séparation en petits groupes a comme raison d'éviter le copiage des idées et permettre ainsi une meilleure valorisation des efforts. Lors de cette observation directe, l'élément principalement discernable a été la participation générale, factuelle, à l'activité de composition de remerciements écrits et des dessins qui l'accompagnaient. Tous les « Amis » voulaient manifestement apporter leur contribution, et la relation avec les bénévoles était, comme d'habitude, dépourvue de connotation de hiérarchie. La relation entre les groupes constitués était de manière évidente une de compétition, relativement entretenue par les bénévoles. La logique de la compétition est la mobilisation d'un maximum de ressources cognitives dans l'accomplissement de l'activité, et cet objectif semblait avoir été entièrement atteint.

Toutefois, les relations entre les « Amis » restaient cordiales, car le but perçu de l'activité n'était pas la concurrence, mais un objectif commun. À la fin de l'activité, tous les dessins ont été « sélectionnés » pour être présentés au père Bélanger, soit comme carte de souhait, soit de productions écrites. Celles-ci avaient subi une mise en forme par les bénévoles qui supervisaient l'activité de chaque équipe. La satisfaction d'avoir participé à une activité ayant comme but de transformer, un tant soit peu, la relation d'aide unilatérale en relation de relative réciprocité, était manifeste chez les « Amis ».

À la suite des trois observation directes, le tableau des activités qui composent la relation d'aide à l'intérieur de la ressource s'est constitué de manière suffisamment claire. En ce qui concerne la relation de confiance entre le chercheur et les usagers de l'Accueil Émilie, j'ai considéré qu'elle avait acquis un degré suffisamment élevé, pour pouvoir leur adresser mes propositions d'entrevues.

3.4.4 Représentation des activités sociales du point de vue des usagers

3.4.4.1 Conditions de résidence

Le point commun de tous les « Amis » interrogés est le fait qu'ils ne vivent pas avec leur famille. La raison d'habiter l'espace géographique du quartier Bordeaux-Cartierville est différente, selon les usagers. Certains affirment avoir toujours habité le quartier (A), mais la motivation principale d'y habiter est la proximité de l'hôpital Albert-Prévost, pour des prises de sang et des traitements, et aussi la proximité de la communauté Notre-Dame-des-Anges. Un autre usager (E) affirme habiter le quartier parce que, originaire de Laval, les transports coûtent moins cher à Montréal, et aussi parce qu'il s'y est fait des « Amis ». Il a été, lui aussi, traité au même hôpital, et se rend souvent à pied à l'Accueil Émilie. Et un autre « Ami » (F) a eu comme motivation d'habiter le quartier la proximité du fleuve. Il n'a jamais eu affaire à l'hôpital Albert-Prévost.

« C'est parce que chu un gars qui aime beaucoup la nature : à St.-Laurent y'a beaucoup de parcs, mais pas de rivière, alors, c'est la rivière qui m'a beaucoup attiré, j'aime beaucoup l'eau. »

La manière de se rendre à la ressource est soit par autobus, soit à pied, pour la plupart des gens interrogés, soit à bicyclette. Les caractéristiques de l'espace géographique où est situé leur logement sont semblables, il s'agit généralement de quartiers pauvres. L'un des « Amis » (D) le qualifie de quartier « moyen », tandis que d'autres donnent plus de détails. Un usager (B) affirme habiter un endroit multiethnique, pauvre :

« Quartier pauvre, beaucoup de grosses familles, surtout des immigrants, parce qu'il y a beaucoup de gros appartements, des gros blocs à appartements. Y'a des Chinois, des Cambodgiens, y'a des... hommes du désert, avec des turbans, y'a des... qui viennent ousqu'y a... des Algériens, y'a pas beaucoup de francophones : je suis le seul francophone, et puis la concierge, c'est presque rien que... dans toutes ces blocs-là, c'est presque toutes des immigrants, immigrés au Canada, avec leurs enfants. »

Un autre usager (E) caractérise ainsi l'endroit où il habite :

« J'habite dans un appartement à deux, dans un quartier pauvre, dans'boutte de * et *. Quartier pauvre, ceux qui sont su'l B.S., qui vivent en appartement, avec un chèque de B.S., puis qui se débrouillent avec, qui ont de la misère à travailler, tout ça, puis qui ont été traités par l'hôpital Albert-Prévoist. »

En ce qui concerne le genre de logement, il y a des différences importantes, les « Amis » couvrant la quasi-totalité des genres d'habitations existantes à Bordeaux-Cartierville, sauf, évidemment, les logements à propriétaire privé. L'espace privé, où il habite seul, va de l'appartement de 2 1/2 appartenant à la famille, qui le lui loue à un prix préférentiel (D), l'espace étant perçu comme suffisant, sauf pour la cuisine, qui est petite, à la chambre privée dans un foyer d'accueil, dont l'espace est perçu comme suffisant (C).

« Je me considère favorisée, parce que je suis la seule à avoir ma propre chambre, à moi toute seule. Mon espace privé est satisfaisant, j'ai la possibilité d'utilisation du temps personnel pour écrire : j'écris beaucoup, sur toutes sortes de sujets. »

Un autre usager (B) habite seul un appartement de 3 1/2 :

« Une chambre, un salon et puis une cuisine; c'est vieux, mais c'est confortable. Le chauffage n'est pas fourni, mais le poêle, c'est un poêle à gaz. J'ai de l'espace, c'est grand : le salon est grand, et puis la chambre; la cuisine, c'est plus petit : pour passer entre le poêle et puis le frigidaire, faut pas être deux, ça passe pas. »

Un « Ami » (E) qui habite avec un autre décrit son espace personnel dans le logement de 3 1/2 qu'il partage avec un ami plus âgé comme suffisant :

« J'habite là depuis 16 ans, à partir de 18 ans. C'est un 3 1/2, c'est mon ami qui m'a dit : "viens habiter avec moi, tu vas coucher dans'salon et moi m'en va coucher dans'chambre", pour qu'il ne soit pas tout seul, s'il y a quelque chose, au moins je vas être avec lui. J'ai assez d'espace dans l'appartement, je m'habitue, j'ai un divan-lit, et toute; des fois, je me voirais avoir une chambre fermée, mais pas tout de suite, on n'a pas les moyens, à part ça, il faut respecter le bail, et toute, mais plus tard, un 4 1/2, puis lui il s'en va dans sa chambre, moi je m'en vais dans ma chambre. »

Et une autre « Amie » (A). qui habite avec son conjoint dans un appartement de 4 1/2, depuis 8 ans, dit que « c'est bon comme endroit ; de l'espace personnel, j'en ai assez pour moi-même, mais pour *, sa chambre est trop petite ». Et finalement, un autre « Ami » (F). qui habite seul dans un appartement dans une coopérative d'habitation, dont il est l'un des propriétaires, décrit ainsi l'espace qu'il occupe :

« Je demeure dans une coopérative d'habitation, qui est l'un des trois types de logement social, pour aider les gens du point de vue financier, c'est-à-dire que ça coûte moins cher que dans les logements réguliers, dans le domaine privé, alors, ce qui arrive, c'est que les gens qui fondent une coopérative, ils ont une subvention du gouvernement. Alors, ce que les gens payent comme loyer, ça représente 25 % de nos revenus et ça ne prend pas de liste d'attente pour les coopératives. J'habite dans un 4 1/2, dans le moment, je suis seul, je demeure seul. Je me serais bien contenté d'un 3 1/2, c'est ça que j'avais avant, là, mais il n'y avait plus de 3 1/2 libre dans cet immeuble-là. C'est assez confortable, moi je demeure là seulement depuis neuf mois. Je ne manque pas d'espace, parce que c'est vraiment grand pour moi. »

La perception de l'espace privé est souvent en termes de suffisance et personne ne se plaint explicitement du manque d'espace personnel, même s'il s'agit d'un divan-lit dans une chambre commune, bien que la chambre fermée apparaît une norme minimale acceptable à long terme.

3.4.4.2 Les ressources alternatives complémentaires

Une « Amie » (A) en fait de ces déplacements l'une de ses activités quotidiennes, depuis des années :

« Je vais dans un autre endroit, depuis 4-5 ans, en autobus, j'y vais tous les lundis, en après-midi, ils me donnent de la nourriture ; je vais aussi dans d'autres endroits. L'information, je l'ai de mon conjoint. Par exemple, lundi je vais à Moissons Montréal en après-midi et à l'Accueil Émilie le soir, ça fait une grosse journée pour moi, tsé, parce que c'est lourd, à emporter la nourriture ; j'emporte mon *back-sac*, là, puis y'est plein, puis j'ai un sac, là, puis c'est tout plein de... À la Moisson, puis à l'Accueil Émilie. Mais, là, c'est parce que j'ai pas eu ma passe d'autobus, et je suis supposée de l'avoir encore, puis à ce moment-là, je vais pouvoir aller à mes activités régulièrement. »

Un usager (B) affirme être allé dans des ressources d'aide alimentaire, mais seulement à titre de bénévole, pour donner les aliments à ceux qui en ont besoin. Il a beaucoup d'informations en ce qui concerne ces ressources, et il en fait don aux autres « Amis », qui sont dans le besoin pour différentes raisons, dont celle de gérer mieux leur propre budget. Le discours de cet usager a comme l'une des caractéristiques le fait de créer une distance symbolique entre sa propre personne et l'Autre, perçu comme une personne collective qui a des problèmes et dont il peut prendre soin, par le don de son énergie, de ses connaissances, de son temps :

« Je viens pas ici parce que j'ai été à Albert-Prévoist, je n'ai rien contre eux-autres, je viens ici pour aider : c'est comme du bénévolat ».

Cet usager agit comme un service de référence pour personnes en difficulté. Il s'agit du même usager atypique qui se considère en même temps comme un bénévole, sans toutefois en avoir le statut officiel. Même si ses relations sociales avec les immigrants de l'endroit où il habite sont limitées à cause de la méconnaissance du français par ces derniers, cela ne l'empêche pas de leur venir en aide. Selon lui, la position sociale qu'il considère avoir fait qu'il n'a besoin de sacs de nourriture. Quand il en prend, il la redistribue à des gens :

« J'y ai été pour certaines personnes, j'ai envoyé des personnes ; je leur ai donné le numéro de téléphone : "là, ils ne demandent pas de carte d'assurance sociale, ils ne demandent rien, t'appelles, tu donnes ton nom, tel jour, telle heure, faut que tu sois là, et puis, t'emportes tes affaires...". J'ai même été aider à emporter, moi-même j'ai des sacs à dos, quelqu'un qui avait une famille, puis la femme était toute seule. J'ai envoyé là, j'ai envoyé à Ville Saint-Laurent, sur la rue de l'Église, puis j'ai envoyé des gens à La Corbeille, y'avait qui ne connaissaient pas ça, les immigrants qui arrivaient, ils savaient pas ça, je les ai envoyés là, puis de l'autre bord du pont, à Saint-Maxime, ils donnent un souper puis ils donnent des sacs à manger après. Tous ces endroits, j'en ai entendu parler, puis j'ai pris les téléphones, puis les adresses, et puis, quand quelqu'un me parle, me demande des choses de même, je dis : "tiens, je vas t'envoyer là, à la place la plus proche". Y'en a qui vont en Centre-Ville, y'en a qui m'ont dit : "on va là, c'est une journée, et puis on vient ici, on sait que c'est ouvert le lundi", fait qu'ils font les places, y vont ici, là-bas, y vont chercher du manger de l'autre bord du pont, ils vont à La Corbeille. La plupart,

c'est pour eux-autres. Moi, il m'a été offert des sacs ; j'aurais pu refuser, on m'a dit : "prends-les, on te les donne", pensant que j'en avais besoin, parce qu'ils ne connaissaient pas ma situation sociale; alors, j'ai dit à un moment, je vas les prendre et je vais le donner à untel, qui lui, là, y'a un enfant, puis sa femme est gaspilleuse un peu. Des fois y sont rendus au milieu de la deuxième semaine et y ont rien à manger. »

Un autre « Ami » (D), qui a comme seule ressource financière les 7 500 \$ de la Sécurité du revenu, affirme ne pas avoir besoin d'aller dans des ressources alternatives d'aide alimentaire :

« Dans ma paroisse, y'a une soupe populaire, et puis, ils ont un repas qu'ils offrent, et puis des aliments. Moi, je n'utilise pas cette ressource-là, ni d'autres endroits. »

Les besoins semblent être très différents selon la représentation que chaque personne s'en fait, et la recherche compulsive de nourriture, affirmée par une des bénévoles (C) comme règle générale, ne peut pas être généralisée.

Un autre usager (E), qui fréquente l'Accueil Émilie depuis 16 ans, n'a pas de comportement systématique de fréquentation des ressources alimentaires. Cela dépend de ses possibilités de payer le transport en commun. Chez lui, cela a un caractère aléatoire, conjoncturel.

« Je vas une fois par semaine à Soutien Jeunesse à des activités, les jeudis, y'a un repas, y'a de la danse, on peut jouer aux cartes, tout ça. Je ne vas nulle part ailleurs, je ne vas pas trop loin : à l'Accueil Émilie, à la Maison d'Émilie, à Soutien Jeunesse, voir des amis, ici à Bordeaux-Cartierville, dans les alentours, pas trop loin. Quand j'ai les moyens de payer le transport, j'y vas, sinon, j'y vas pas. Ou bien, je demande aux sœurs : "donnez-moi deux billets d'autobus, j'ai une sortie". Disons, s'il y a une personne qui me dit "viens à telle place, y'a un bon repas, tu viens manger ?" je vas y aller. Je vas où c'est proche. Quand je veux aller à telle place, je m'arrange pour y aller. »

Un autre usager (F) utilise depuis plusieurs années un certain nombre de ressources d'aide alimentaire, leur fréquentation dépendant des périodes de chômage qu'il a vécu. Il se représente l'utilisation des ressources d'aide alimentaire,

les soupes populaires, en directe relation avec la situation financière précaire des personnes qui bénéficient de la Sécurité du revenu et de l'allocation de chômage. Ceci signifie que dans son esprit, il considère ces programmes sociaux de redistribution comme insuffisants, le recours à des solutions d'aide alimentaire étant perçu comme indispensable :

« Moi, je vais de temps en temps dans une soupe populaire à Laval, c'est pas très loin d'ici, de l'autre côté du pont, à Chomedey, et puis il y a l'église Saint-Maxime, ils ont une soupe populaire. Alors, ils y donnent des repas pour les gens qui sont dans le besoin de ce côté-là, et puis ils donnent également des sacs de nourriture. Ça fait un certain nombre d'années que je vais là, et de ce temps-là j'y vais assez régulièrement. Ça a pas toujours été le cas, y'a des périodes que j'y suis allé, à un moment donné je me trouvais un emploi, là, alors, dans ce moment-là j'avais plus de revenus, alors je cessais pour cette période-là, alors, quand je me suis retrouvé sur l'Aide sociale, j'en ai encore besoin d'aide, alors je vais dans des endroits comme ça. Je dirais que les autres « Amis » de l'Accueil Émilie utilisent, eux aussi, d'autres ressources d'aide alimentaire, parce que j'en vois quand même un certain nombre, là, à l'église Saint-Maxime, par exemple, au sous-sol, où ils font cette soupe populaire-là, deux fois par semaine, le lundi et le mercredi midi, alors j'en vois quand même quelques-uns de l'Accueil Émilie, et même dans d'autres endroits où je vais. »

La cohésion sociale renforcée par la fréquentation de l'Accueil Émilie fait en sorte que des pratiques d'entraide se mettent en action, comme l'échange d'informations sur les ressources et leurs horaires, et même de l'assistance pour des usagers qui sont en impossibilité temporaire de se déplacer. Pourtant, comme il s'agit de combler des besoins urgents, il semble que les proches amis en seraient privilégiés.

« Les gens qui forment des relations plus profondes puis ils deviennent amis, qui développent des amitiés, alors, à ce moment-là, les gens s'entraident. Ils vont dans les soupes populaires ou les comptoirs d'aide alimentaire, souvent les « Amis » peuvent aller ensemble, et s'ils entendent parler qu'il y a un nouveau membre qui est dans le besoin, ils lui en parlent, ou ils l'amènent même à l'endroit en question. Ça peut arriver, dans certains cas, qu'on aille chercher des sacs de nourriture uniquement pour les partager avec quelqu'un d'autre, par exemple quand un « Ami » qui serait malade pendant une certaine période pourrait pas venir à l'Accueil Émilie et bénéficier du service d'aide alimentaire ; à ce

moment-là, un de ses amis pourrait très bien aller dans un autre comptoir ou soupe populaire, ou organisme communautaire, puis en faire bénéficier son ami, là, le partager avec lui, mais, à part ça, d'après mon expérience à moi, je ne vois pas les gens aller dans d'autres comptoirs alimentaires, si ce n'est pas pour eux-mêmes. »

La fréquentation des ressources d'aide alimentaire est perçue comme étant normale, enracinée socialement, parce qu'elle représente les conditions du mode de vie d'une certaine couche sociale, marginalisée. La production symbolique de l'« Ami » (F) est obnubilée par le passage irréversible du temps, depuis la date de la perte de son emploi « régulier », qui coïncide avec le début de la fréquentation des soupes populaires et des comptoirs d'aide alimentaire. La sensation de désespoir et de crise de temps est perceptible dans son discours :

« Je dirais que ça devient quelque chose de normal d'aller dans les soupes populaires, c'est un mode de vie, jusqu'à certain point, là, surtout dans les cas où il y a des situations difficiles qui se prolongent, comme c'est un peu dans mon cas, là, depuis '93, quand j'ai perdu un emploi régulier, puis on est rendu 7 ans après, là, je me rends compte que je fais encore appel au service de ces organismes-là. »

Multiplés ressources, multiples déplacements, ces conditions d'existence caractérisent le mode de vie des personnes en situation de pauvreté aujourd'hui, nous dit cette personne.

3.4.4.3 Interactions sociales à l'intérieur de l'espace privé

Les interactions avec les personnes avec lesquelles ils partagent leur espace d'habitation sont décrites par les « Amis » en termes positifs, les activités communes à finalité utilitaire se complétant souvent avec des relations dont le but est la détente et les distractions. Le partage des tâches ménagères et des obligations financières se fait sur une base égalitaire, le critère hiérarchique n'existant pas, ou ne représentant pas une contrainte. Il se noue parfois des relations inhabituelles entre colocataires, dont l'explication réside dans la trajectoire sociale des partenaires. L'« Ami » (E) qui habite avec un ami plus âgé comme lui décrit ainsi leur relation et leur manière d'interagir :

« Lui, il fait l'époussetage, moi je fais la vaisselle qui traîne le soir, je nettoie. C'est plus lui qui fait le lavage, y'est habitué à faire ça. On partage le loyer : moi je lui donne l'argent, et lui, ça l'intéresse. Lui, il a 57 ans, puis moi j'ai 33 ans. Lui, il est suivi à l'hôpital, mais il a aussi une pension de vétéran de guerre. Je le traite comme un père ; c'est comme un père pour moi, parce que moi j'ai perdu mon père quand j'avais 13 ans, puis moi, quand j'ai commencé à en avoir 18 ans, je l'ai accepté comme un père, puis là, je prends soin de lui comme un fils. C'est ça, je fais les commissions, il me dit quoi acheter, là je prends en note, puis m'en va les chercher, toutes. Quand je vais magasiner, j'y vais tout seul, ou j'y vais avec mon père. Je me débrouille toujours qu'il ne manque rien chez nous. Parfois on sort ensemble, on prend une marche, mais quand il se repose, moi je me repose sur le divan, chacun dans sa chambre, on se repose. Lui il fait du bicycle, de temps en temps, moi j'ai pas de bicycle. »

Une « Amie » (A), qui habite avec un conjoint, n'a pas beaucoup d'interactions avec lui, leurs relations étant inégalitaires, selon elle :

« On va rarement magasiner, à la pêche. C'est moi qui paie les comptes. Je fais beaucoup de ménage ici, aussi, je m'occupe de *, je lave son linge, lui aussi il s'occupe un peu, mais c'est plutôt moi qui fais la coquerie, là, puis toute; je suis sociable, mais y'a des moments où je suis fatiguée, faut que je me repose, tsé. »

Et l'« Amie » (C) qui habite dans un foyer d'accueil partage les dépenses avec ses colocataires ; la propriétaire se charge de la préparation de la nourriture. Tout le monde, de façon égale, s'occupe de l'entretien. Activités communes : promenades, bicyclette, magasinage, aller dans des ressources sociocommunautaires.

3.4.4.4 La mise en mouvement. Interactions sociales à l'extérieur de l'espace privé

À l'extérieur de l'espace privé, partagé ou non avec un colocataire, les relations sociales des « Amis » dépendent des préférences communes et des activités susceptibles d'être effectuées ensemble. Il s'agit souvent d'amis rencontrés à l'Accueil Émilie ou à La Maison d'Émilie, les relations continuant, dans le temps et dans l'espace, à l'extérieur de la ressource. Les interactions sociales avec ces amis peuvent aussi avoir comme point de convergence le

bénévolat (D) :

« J'ai des activités communes avec les amis : un café, au restaurant, ça peut être prendre une marche, et aussi la participation à l'organisme social « Solidarité ». J'ai aussi une amie de 79 ans, avec laquelle je visite les prisonniers, les malades, on fait du bénévolat. Entre autres, y'a un hôpital de soins prolongés où je vais une fois par semaine de 1 h à 4 h, donc trois heures de temps, chaque semaine, pour organiser la messe pour les personnes âgées, puis on parle avec eux-autres, on essaie de leur aider, on essaie d'être aimables avec eux-autres. »

Un autre usager (B) de l'Accueil Émilie, qui n'a jamais eu de problèmes de santé mentale, affirme avoir plusieurs amis. Ceux-ci ne sont jamais des immigrants, à cause des limites de la communication :

« J'ai beaucoup d'amis à Bordeaux-Cartierville, ici. Chez moi, je n'en ai pas beaucoup, parce que c'est toute des immigrants, y'en a qui parlent français, mais ils communiquent pas. Avec mes amis, on va magasiner, on va au restaurant, on sort souvent. J'ai au moins une cinquantaine d'amis à Bordeaux-Cartierville; on ne sort pas toute la gang ensemble, mais on se voit souvent. »

Par contre, un autre (F), qui, lui non plus, n'a pas souffert de problèmes psychiatriques, ce qui ne l'a pas empêché de fréquenter l'Accueil Émilie depuis le début de celui-ci, il y a plus de 17 ans, a moins de relations sociales à l'extérieur de l'Accueil Émilie :

« Disons que moi je suis pas un type qui a beaucoup, beaucoup d'amis, là, parce qu'on sait que les vrais amis, on les compte souvent sur les doigts de la main, là. Moi, de ce temps-là, j'ai pas beaucoup d'amis comme tels, mais les gens qui viennent à La Maison d'Émilie et à l'Accueil d'Émilie, je les considère comme des amis. Mais à l'extérieur, ça se limite à 2-3. »

Une « Amie » (A), celle qui vit avec un conjoint, a plusieurs amis à l'extérieur de l'Accueil Émilie, et les relations sociales existantes sont d'entraide, d'assistance matérielle, parce qu'il s'agit de gens lourdement handicapés, dont le mal fonctionnement social leur met l'existence en danger :

« J'ai quelques amis. Mes amis, des fois ils me donnent des vêtements, la nourriture des fois, mais moi aussi j'en donne : on s'entraide. J'ai des amis aussi à Laval, des fois je leur apporte de la nourriture. C'est comme ça, on a besoin de s'entraider, là, tsé, des fois, parce qu'on arrive juste. Mais des fois, aussi, mes amis y savent pas comment faire un budget, tout ça, moi je leur dis, ils ont crédit, de choses comme ça, au dépanneur. »

Un autre « Ami » (E) n'a aucune relation sociale à l'extérieur de l'Accueil Émilie. Ses interactions sont seulement avec les amis qu'il s'est faits au cours des ans en fréquentant la ressource chaque lundi :

« J'ai les amis de l'Accueil Émilie, de la Maison d'Émilie, eux-autres viennent me voir, c'est tous mes amis, que je vas voir, puis en même temps je les encourage, parce que c'est des gens avec des problèmes en santé mentale, je les encourage, toute, puis, pour s'en sortir. »

Ces relations sociales sont fondées fréquemment sur l'entraide, parce que l'« Ami » typique qui nous est décrit est une personne qui a comme principe l'entraide sans calcul, le don de soi pour les autres. Une autre « Amie » (C) affirme avoir eu dans le passé, quand elle travaillait en même temps qu'elle fréquentait l'Accueil Émilie, des relations sociales étroites avec un groupe d'amies :

« Je prenais aussi des sacs de nourriture, et de La Corbeille aussi, je partageais avec mes amies, je les invitais à souper, puis on jasait, on chantait, on écoutait des cassettes de Robert Lebel, c'était très encourageant. »

Comme nous allons le voir, il est à constater l'ampleur et l'importance, pour ces personnes, sur une base quotidienne, des relations amicales, surtout si on les compare aux relations familiales.

3.4.4.5 Appartenance à d'autres groupes sociaux

L'appartenance à d'autres groupes sociaux que celui qui ne fait aucun doute dans l'esprit des Amis, le groupe de l'Accueil Émilie, donne lieu à une diversité d'activités : le bénévolat, les sorties, l'accomplissement d'activités religieuses, l'acquisition d'habiletés nouvelles, l'apprentissage. Un usager (F) affirme faire

partie d'un groupe social qui l'aide sur le plan spirituel, conjointement à ce qu'il en obtient en fréquentant assidûment l'Accueil Émilie :

« Je fais partie seulement de l'association qui s'appelle Alcooliques anonymes, là, et puis ça fait au-dessus de 20 ans, là, 21 ans, et puis ça c'est un mouvement qui m'aide beaucoup du point de vue spirituel, qui m'aide beaucoup à rencontrer des amis, puis de mettre en pratique le plus possible les principes qu'on nous indique, là, dans ce mouvement-là. Je fais partie de ça et j'assiste régulièrement à des réunions, au moins une fois par semaine. Ça m'aide beaucoup, du côté du problème de l'alcool, et ça m'aide de ce côté-là, et puis ça m'aide pour développer un mode de vie positif, à le maintenir, à rencontrer des amis, entrer en contact avec des gens, puis à prendre aussi des fonctions dans ce mouvement-là, parce qu'on apprend que souvent qu'en aidant les autres, on s'aide soi-même, là. »

Un autre « Ami » (B) préfère fréquenter seulement l'Accueil Émilie :

« Autres groupes sociaux ? Non, je suis plutôt solitaire ; j'aurais pu, mais il aurait fallu que je laisse ici. »

Une « Amie » (A) fait partie d'un groupe social de femmes, et une certaine activité de bénévolat s'y déroule :

« Des fois on va dans des voyages, des choses, on a beaucoup d'activités dans ce groupe-là ; ils nous montrent aussi comment faire à manger, des fois on va à la plage, l'été, au cinéma, des choses comme ça, on a un jardin communautaire. Je fais un peu de couture avec les femmes, c'est comme un genre de bénévolat ; j'ai des cours de musique, de français, mais là, c'est terminé pour l'année, des cours de dessin aussi, à un organisme, Soutien Jeunesse. Je suis occupée, c'est ça qui me garde en santé aussi, hein. »

Une autre « Amie » (C) affirme avoir beaucoup d'amis, mais ne faire partie d'aucun groupe social organisé, tandis qu'un autre « Ami » (D) fait partie d'un ordre religieux :

« C'est encore dans le domaine religieux, un ordre issu de Saint-François-d'Assise ; on se réunit régulièrement, tous les mois, puis on prie, puis on sociabilise. »

Nous voyons ici en résumé un parcours avec une ressource ponctuelle comme l'une des étapes, où la personne expose brièvement le passage d'aide à aidant. On peut constater à travers ces extraits que la majorité des personnes ont des déplacements journaliers qui donnent lieu à des loisirs dans certains cas, mais aussi à une production sociale en terme de bénévolat dans un organisme, d'entraide à d'autres personnes en difficultés, au partage de ressources alimentaires. En somme, à travers leur mobilité, ces personnes ne sont pas uniquement receveurs, mais aussi souvent donneurs d'aide. Pour anticiper sur notre analyse, la réciprocité caractérise l'essentiel de leurs relations aux autres, plutôt que le don unilatéral. En ce sens, leurs normes sociales se rapprochent de la norme d'activité sociale dominante, bien qu'ici, à la différence de la norme de réciprocité égale du marché (salaire contre travail de valeur égale), la réciprocité peut impliquer des valeurs en termes de biens et de services inégaux..

3.4.4.6 Relations familiales

Nous avons vu jusqu'ici des relations et des activités dans lesquelles les usagers de l'Accueil Émilie sont mobilisés. Par ailleurs, les relations familiales, comme nous allons voir, semblent plus immobiliser que mobiliser ces personnes. C'est ce qui révèle l'expérience de santé physique et mentale exposée. Les relations avec la famille sont très diverses, en commençant par l'entraide et en finissant par le rejet. Les « Amis » qui ont été interrogés n'habitent pas avec leur famille. Même si des relations sporadiques existent, les interactions n'ont pas la profondeur et l'ampleur des relations amicales. La situation trouve son origine dans des relations familiales présentes pendant l'enfance, qui ont compromis toute possibilité d'approche future, et aussi dans les trajectoires sociales divergentes suivies par les différents membres de la famille. En outre, la maladie, les périodes passées à l'hôpital, les rechutes, sont des éléments qui se combinent à des relations sociales jugées faibles dès le début de l'existence (E) :

« Oui, j'ai ma mère, mes frères, j'ai un couple de frères à Laval, j'en ai un à Montréal, mais je sais pas où, j'en ai un à Saint-Julien. On se parle au téléphone, je vois l'un de mes frères à l'Accueil Émilie une fois par semaine. On n'a pas d'activités ensemble. Mon frère, on n'a pas la même entente comme avant, j'aime mieux être avec mon monde à moi qu'avec le monde de mon frère, qu'avec mes frères. C'est pas eux qui me rejettent, c'est moi qui rejette ma famille. Depuis ma naissance, ça a été difficile avec ma famille, j'ai eu de la difficulté avec ma famille. Je veux dire, je les éloigne, je suis pas capable de les accepter ; c'est mieux pour moi, au moins. »

La représentation de deux mondes différents, irréconciliables et opposés, sinon ennemis, chacun avec ses caractéristiques, incompatibles avec celle de l'autre monde, fait en sorte qu'un dispositif d'opposition dans les relations familiales de l'« Ami » se met en place. D'ailleurs, la protection du modèle de vie privé semble fonctionner de façon réciproque, les tentatives d'approche étant perçues comme absentes de la part de la famille. Dans d'autres cas (B), les rapports sociaux sont corrects, sinon plus :

« J'ai un frère puis une sœur, ils sont âgés ; nous avons de bons rapports ; on fait **parfois** des excursions ensemble, on prend des soupers ensemble. »

Il existe avec la famille des relations jugées positives lorsque la personne se définit comme donnant de l'aide (D) :

« On est en bonne relation. Je transporte ma mère et mon père, régulièrement, pour des activités, épicerie. C'est moi qui les aide. On a des repas en famille, avec mon père, ma mère, ma sœur. On ne se voit pas souvent, mais lorsqu'on se voit, c'est de bonnes relations. »

Dans d'autres cas (A), la relation d'aide fonctionne seulement dans un sens, c'est la famille qui aide l'« Ami ». Il semble qu'il n'existe pas du rejet de la part de la famille dans la totalité des cas où l'un de ses membres souffre de troubles psychiatriques :

« Ma mère vient avec mon père, des fois, et ils m'amènent au resto, ils m'achètent des choses que je manque dans'maison, ils m'aident, tsé, mes parents m'aident. Des fois je m'en vais magasiner avec ma mère. »

Par contre, dans certains cas, le rejet de la famille est sans équivoque, sa motivation principale étant le rejet de la maladie et de la personne en même temps. La hantise de la maladie semble avoir vaincu les potentiels avantages, même dans les périodes où l'« Amie » (C) travaillait et avait la possibilité d'apporter une aide financière à la famille :

« Ils ne veulent rien savoir de moi. Depuis la mort de mon père, il y a 28 ans, j'ai vu ma famille deux fois, à Noël. Ils se sont chicanés entre eux. On m'a renié, on m'a rejeté. Ma mère a la même maladie que moi, c'est d'elle que je l'ai héritée ; mais moi j'ai la personnalité de mon père. Ils se sentent peut-être vulnérables par rapport à la santé mentale, surtout que ma mère est vraiment « spéciale ». J'ai essayé même de leur venir en aide, mais eux... J'ai travaillé comme secrétaire au gouvernement, à contrat, j'avais de bons salaires, de bonnes conditions de travail, aucune dette. »

En général, les relations avec la famille ne sont souvent que très restreintes et se posent en continuité avec des relations dans l'enfance. Dans le cas de la représentation de l'« Ami » (F), sa trajectoire sociale a été à jamais oblitérée par de mauvaises décisions prises par la famille en ce qui le concernait. Selon lui, toute sa vie il en a souffert, bien qu'aujourd'hui il dit qu'il a de bonnes relations :

« J'en ai, de la parenté, moi, mais ils sont un peu éparpillés, dispersés. **On est en bonnes relations, mais on n'a pas tellement d'activités communes** depuis quelques années, parce que moi, à venir jusqu'à il y a 3-4 ans, j'avais une auto, alors, j'allais les voir de temps en temps, mais là, depuis que je n'ai plus d'auto, j'ai cessé complètement d'y aller, alors je suis moins en relations avec ma famille. »

Les interactions avec la famille plus éloignée sont parfois plus présentes qu'avec les proches parents, toutefois elles sont exemptes de la profondeur que la « vraie » amitié, celle désintéressée, leur donne. (E)

« J'ai ma marraine, mon parrain, puis ils restent à Saint-Julien. On a de bonnes relations. Mes tantes, c'est rare que je les voie, j'ai la famille de mon père, j'ai de bonnes relations avec eux-autres, aussi. Mes vrais amis, ce sont les « Amis » de l'Accueil Émilie. C'est comme une famille, on est toute une famille. Faut que tu acceptes ton prochain comme lui nous a acceptés, si tu l'acceptes pas, comment veux-tu qu'il te parle ? Faut que tu parles, que tu joues aux cartes avec, on ne peut pas rester tout seul dans le coin, puis, tsé, on s'amuse ensemble. »

Cet « Ami » exprime bien la transposition des propriétés des relations familiales des usagers aux relations qu'ils et elles vivent dans les activités de l'Accueil Émilie.

3.4.4.7 Relations avec l'espace institutionnel

Les interactions avec les acteurs sociaux qui œuvrent dans l'espace institutionnel sont souvent inexistantes. Elles se limitent à des communications écrites ou directes, toujours ponctuelles et parfois satisfaisantes sur le plan humain.

« Au CLSC, j'ai eu deux expériences négatives, mais je ne m'étendrai pas à ça, là. L'approche des employés de la Sécurité du revenu me semble, à première vue, non discriminante, j'y vais très rarement. »
(C)

Une autre « Amie » (A) a aussi de rares relations avec l'espace institutionnel, étatique ou communautaire, et elle en est satisfaite :

« À la Sécurité du revenu, ils sont très gentils, je ne sens pas de discrimination. Je suis allée au CLSC quand j'ai eu un malaise ; ils ont une bonne approche, y'a une infirmière, souvent c'est des jeunes qui sont en stage. »

Un usager (D) n'a pas de relations directes avec l'espace institutionnel :

« Avec les fonctionnaires de la Sécurité du revenu, je communique seulement par écrit, une fois par année, quand il faut faire ma déclaration. Pas de visites au CLSC, non plus. »

Un autre « Ami » (F), pour lequel la valeur travail est importante, a des relations avec les personnes qui évoluent dans l'espace institutionnel dans le seul but de retourner sur le marché du travail :

« Quand La Maison d'Émilie a ouvert, en janvier 1999, j'allais plus souvent à Emploi Québec, parce qu'on avait des ateliers, des cours aussi sur le marché du travail, pour connaître davantage le marché du travail et pour perfectionner nos outils de recherche d'emploi et parce que ces cours-là nous incitaient à y aller. Cette année, j'y vais moins, parce qu'on n'a plus les deux formateurs qui donnaient ces cours, je crois que c'est à cause qu'on n'a plus de subvention pour ça. »

Les relations avec l'espace étatique et communautaire sont sporadiques, ponctuelles et surtout strictement utilitaires. L'approche des personnes qui y exercent leurs activités est généralement satisfaisante, selon les représentations de la majorité des « Amis » concernés par la recherche. Il ne semble pas qu'il existe des cas flagrants de discrimination due à leur état de santé ou à leur niveau socio-économique. Toutefois, les « Amis » ne sont pas attirés de façon perceptible par cet espace, et préfèrent de façon manifeste l'appropriation d'autres, tel que des ressources complémentaires comme l'Accueil Émilie et La Maison d'Émilie leur mettent à la disposition.

3.4.4.8 Les relations avec les services de santé

L'état de santé influence beaucoup le degré et la qualité de la fonctionnalité sociale des « Amis ». Leur trajectoire de vie en est généralement déterminée, ainsi que le type d'interactions sociales. Les relations avec l'espace institutionnel de la santé sont éminemment utilitaires, se limitant à des visites pour des analyses et des prescriptions (E) :

« Je vais juste à la clinique, voir mon médecin, pour mes médicaments, pour ma prescription de médicaments. »

Ainsi une autre « Amie » (A), qui doit aussi se présenter régulièrement pour des analyses à l'hôpital :

« Je vais à la clinique de Bordeaux-Cartierville une fois par année pour ma prescription et pour voir si je vais bien et à toutes les deux semaines à l'hôpital pour des prises de sang. J'y vais à pied, c'est tout près. »

Et un autre usager (B) préfère s'arranger tout seul avec sa santé :

« J'ai toujours eu une santé chancelante, mais je m'en suis accommodé. »

L'origine des problèmes de santé se trouve, dans la majorité des cas, longtemps en arrière dans le temps, et constitue souvent, dans les représentations des « Amis », le principal déterminant de leur situation actuelle. Des situations fortuites ont causé une transformation de la trajectoire sociale dans un sens en général perçu comme négatif. Une « Amie » (C) perçoit une double origine à ses troubles psychiatriques, qui ont altéré son trajet de vie : l'aspect héréditaire et celui relationnel, familial :

« Quand je suis arrivée à 15 ans, mes frères et mes sœurs sont partis, mes parents se sont séparés, chacun est parti de son côté. Cela m'a enlevé beaucoup de repères dans la vie. J'étais très bonne à l'école, mais quand ma mère me parlait, je perdais mes points de repère. Ma mère a la même maladie que moi, c'est d'elle que je l'ai héritée. Ça m'a pris au moins 15 ans en psychiatrie, pour ne pas me sentir effrayée de la vie et des gens. »

On voit ici comment ce cheminement de vie se conclut dans l'immobilité quasi absolue de l'enfermement, où on est soustrait à la vie et aux activités « normales ».

La santé constitue dans les représentations sociales des « Amis » des implications très différentes dans leurs trajectoires sociales. Certains la perçoivent comme point de départ de la mauvaise réussite de leur vie, en conjonction avec d'autres facteurs, notamment les relations familiales. D'autres considèrent que leurs problèmes de santé sont des prédispositions génétiques, et d'autres croient que la santé mentale a été influencée, dans leur cas, par la famille et le climat

intrafamilial. Il n'en reste pas moins que toutes ces personnes considèrent leur état actuel de santé satisfaisant, et voient son évolution de façon positive. Tous gardent l'espoir dans son amélioration, grâce à l'aide reçue de toutes parts : le système de santé, l'État et leur propre foi. Les limites à une mobilité quotidienne due à l'état de santé semblent franchies et permettent un plus grand engagement dans leur rapport au travail.

3.4.4.9 Rapport au travail

Parce que la question de l'élargissement de la notion de travail nous intéresse, il a lieu de relever le rapport au travail et sa perception par les usagers de l'Accueil. Aucun des « Amis » interrogés ne travaille, plusieurs ont déjà travaillé, mais leur rapport à la valeur travail est généralement positif. Au cours de leur histoire personnelle, le travail a été considéré sous son aspect certes utilitaire, producteur de valeurs matérielles, de ressources économiques, mais aussi du point de vue de sa valeur symbolique. Certains réservent au chapitre travail une large part dans le récit de leur histoire de vie, dont le trajet sinueux semble avoir subi les mêmes influences familiales que la santé. Une « Amie » (A), qui pourtant avait affirmé travailler beaucoup à la maison, dit ne pas travailler, en considérant le travail salarié comme le seul qui mérite ce nom. Par contre, elle affirme avoir travaillé dans le passé :

« Oui, j'ai travaillé fort, dans l'Ouest canadien, dans les vergers, puis tout ça. »

Un autre usager (B) qui a travaillé toute sa vie, en exerçant une large panoplie d'emplois manuels, à partir de l'âge de 16 ans, a trouvé dans la fréquentation de l'Accueil Émilie une façon de combler à la fois deux besoins essentiels chez lui : le besoin de travailler, parce qu'il considère le bénévolat comme un travail, et le besoin d'être utile aux Autres, les « malades », qu'il a l'habitude d'aider. La valeur travail détient une place importante parmi ses valeurs, et le bénévolat représente une continuité de sa vie active. Comme pour la précédente « Amie », le fait de travailler véritablement signifie, dans son discours, travailler

dans un emploi rémunéré. Il n'a pas de statut officiel de bénévole, il n'est pas reconnu par les autres bénévoles comme faisant partie du groupe, mais cela ne l'empêche pas de se considérer comme tel et de travailler effectivement ; j'ai pu l'observer, il y met du cœur et de l'énergie.

« Je ne travaille pas ; c'est ça seulement le travail que je fais, parce que j'ai pas le droit de travailler, je suis asthmatique. Le bénévolat, je le considère comme un travail, ça me stimule, ça me fait une place, ça me fait un programme à faire. J'ai travaillé à la Maison-mère, 33 ans et demi : 12 ans à la cuisine et puis 21 ans à l'entretien ménager. Et puis, quand j'ai pris ma retraite, on m'a dit : "si t'es seul, si tu veux faire quelque chose...", alors, j'ai dit "je vais y aller". Je viens pas ici parce que j'ai été à Albert-Prévost, je n'ai rien contre eux-autres, je viens ici pour aider : c'est comme du bénévolat. Moi je considère ça comme un bénévolat, ça m'apporte une satisfaction personnelle ; parce que, étant plus jeune, j'en faisais du bénévolat, mais d'une autre manière : j'allais faire manger les malades à Notre-Dame-de-la-Merci, les paralytiques, je les faisais manger, je leur faisais la lecture pour eux-autres. Je travaillais, puis j'allais les fins de semaine. Quand j'ai arrêté de travailler, j'ai dit : "tiens, je vas retourner faire du bénévolat, je vas reprendre" Les gens me parlent, et je vous dirais qu'ils se sentent en confiance, ils viennent me parler, et puis, après ça, ils me demandent mon avis. Parfois, ça s'arrange, ils me disent "t'as de bonnes idées". Dans ce temps-là, c'est une satisfaction personnelle, là, que j'ai ; je me dis : "j'ai rendu service à quelqu'un, j'ai aidé quelqu'un". On m'a demandé si je peux apporter quelque chose, j'ai apporté mon expérience de parler aux gens, je fais ce que je pense qui est bon. Y'a aussi des programmes intéressants, et puis le fait d'aider les autres, puis tout ça, j'aime ça, fait que... »

Le travail représente aussi un accomplissement personnel pour une « Amie » (C) qui a travaillé déjà pour le gouvernement et à qui on refuse systématiquement le droit de travailler comme bénévole. La raison en serait son état de santé mentale. La valeur travail représente toutefois une forte motivation, et elle envisage, au moment où elle aura fini des études en théologie à l'université, de travailler pendant la semaine et de faire du bénévolat le dimanche, tant les deux besoins dont il a été question, le besoin de travailler et le besoin d'aider les Autres, est fort :

« Je vais passer par une commission scolaire de Laval, je vais suivre des cours qui vont me permettre d'aller à l'université à temps partiel, en théologie. J'ai une forte motivation pour continuer mes études. J'ai toujours aimé ça faire du bénévolat. Quand j'aurai un travail, quand j'aurai fini mes études, c'est sûr que je ferai du bénévolat, surtout le dimanche : ce serait une façon de sanctifier Dieu et son amour pour chacun de nous ; je crois que le dimanche est propice pour ça, de faire don de mon énergie, de mon expérience et puis un peu de mon argent, parce que je vais en avoir, pour les nécessiteux, pour les handicapés de toute sorte. J'ai essayé, à un moment donné, de faire du bénévolat, mais ma thérapeute me l'a refusé. »

La représentation de sa propre situation de pauvreté (cette personne vit de la Sécurité du revenu dans un foyer d'accueil) est relativisée, par rapport à celle des Autres, les handicapés, les nécessiteux, et elle est prête à investir énergie et argent dans cette œuvre d'aide de son prochain. Le travail est ainsi perçu comme un moyen de s'acquitter pleinement de cette tâche. Le travail constitue une valeur dans la représentation d'un autre « Ami » (D), mais le grand nombre d'occupations et leur appréciable diversité ont été beaucoup de fois interrompues par la maladie, « qui va, qui vient », et la conscience des limites de ses possibilités. Le déplacement de ses énergies sur un autre plan, celui de la spiritualité, l'a déterminé à ne plus en chercher.

« Le travail, pour moi, c'était à l'adolescence et puis au début de l'âge adulte, j'ai travaillé à plusieurs endroits ; y'avait peu de stabilité, entre autres, par exemple, j'avais un emploi à la *, à la voirie, mais j'ai perdu cet emploi-là à cause de la maladie mentale, qui va, qui vient, qui était pas circonscrite, donc les médicaments, qui étaient insuffisants, puis ma prédisposition à la maladie aussi. J'ai travaillé sur le taxi, j'ai travaillé comme journalier de construction, j'ai travaillé dans plusieurs endroits, mais c'était temporaire, c'était pendant l'été. J'ai travaillé aussi l'hiver, pour le déblaiement de la neige, à la *, j'ai eu des stages, pour le professorat, dans les écoles, mais ça c'était pas payé. J'ai travaillé pour l'Aide à l'insuffisance visuelle du Québec, pour agrandir les caractères des manuels, j'ai fait une foule de travaux, mais j'ai pas trouvé de stabilité là-dedans. Maintenant, je ne cherche plus de travail. »

La précarité du travail n'est pas toujours déterminée par la maladie, elle est parfois le fait d'employeurs sans scrupules, qui cherchent à exploiter des gens visiblement pas au courant des arcanes du travail au noir. Les mauvaises

expériences de travail, dans des conditions difficiles n'ont pas empêché l'« Ami » à considérer le travail comme une de ses valeurs ; il est l'un des « Amis » décrits ainsi par l'une des bénévoles (B) :

« Il y en a qui sont relativement fonctionnels, au point où ils agissent presque comme des bénévoles, qui se voient comme des bénévoles, mais qui sont pourtant des gens qui ont des problèmes de santé mentale. »

Cet « Ami » (E), en raison d'expériences négatives de travail, a trouvé dans la seule fréquentation de l'Accueil Émilie et dans le travail qu'il y effectue l'exutoire de son besoin de travailler et celui de reconnaissance : retourner aux sœurs l'aide qu'elles lui avaient donnée pendant son internat.

« J'ai travaillé à des places, quand c'était pas dans des restaurants, c'était des déménagements, quand c'était pas des déménagements, c'était de faire des travaux de peinture, ou sinon dans des boucheries, moi je faisais le nettoyage. J'ai eu beaucoup de jobines de même. J'étais aussi concierge, j'avais trois jobs en même temps, l'une était bénévole. Ça m'est déjà arrivé de travailler, par exemple j'ai connu un restaurant, mais ils riaient de moi, au début ils me donnaient 20 piasses par jour, puis après ils ont descendu à 5 piasses par jour ; j'ai stoppé ça, j'ai dit : "moi j'aime pas me faire moquer de moi" : je travaillais plongeur dans vaisselle, pour 5 piasses par jour, j'ai dit : "là, ça marche plus de même. Moi je vais pas travailler comme un nègre, chu pas un nègre". Je faisais des dix heures par jour, je partais de chez moi au petit matin. Ils ne donnaient même pas le salaire minimum ; avant, j'avais 20 piasses par jour, puis dimanche c'était 30 piasses, je nettoyait le four : quand je nettoyait le four, ils me donnaient 30 piasses. Puis y'ont descendu ça à 5 piasses par jour. Eille, veux-tu rire de moi, là ? Moi, ça marche pas de même ! »

Le travail salarié représente pour un autre « Ami » (F) le moyen de gagner sa vie « honorablement et honnêtement ». Son discours est teinté du regret de ne pas avoir une bonne qualification, mais seulement « une certaine expérience » dans des domaines très divers. La valeur travail est très présente dans sa production symbolique, et il semble que son statut de prestataire de la Sécurité du revenu représente pour lui un signe d'échec. Le fait d'avoir perdu un emploi régulier il y a sept ans, donc à l'âge de 50 ans, lui réduit considérablement les chances de s'en trouver un autre, comme l'affirmait une bénévole (H) :

« Je ne comprends jamais, les personnes de plus de 50 ans ne trouvent rien, ils [se]²¹⁸ découragent. Les gens sont obligés, dirigés vers le B.S. : il n'y a pas de choix ; cela influence aussi leur santé mentale. »

Cela n'a pas encore influencé sa propre santé mentale, mais, à force de chercher du travail et des cours de formation, il est « un peu démotivé » :

« Puis aussi j'ai fait des démarches pour suivre une formation, mais je suis allé voir mon agent d'employabilité, là, et la personne, l'employé, ne m'a pas accepté. À cause de ça, ça m'a assez déçu, puis, là, depuis ce temps-là, j'ai pas fait d'autres démarches. Je suis un peu démotivé pour l'été, là, mais ça va aller à l'automne, vu qu'on s'en va à la période des vacances (juillet-août). »

Les emplois qui se sont succédé durant sa vie active ont été très différents, mais le regret de ne pas avoir une seule et bonne formation et un emploi stable, selon une vision classique du marché du travail, n'a cessé de le hanter. C'est pour cette raison qu'il est continuellement à la recherche de cours de formation débouchant sur des emplois, idéalement stables, « réguliers », comme celui perdu il y a sept ans, et qui revient fréquemment dans la discussion.

Le travail représente, dans les représentations de cette personne, la seule façon de gagner honorablement sa vie. La cause de tous ses problèmes de travail est perçue dans le manque d'orientation de la part des parents et dans les conditions de son handicap physique.

La valeur représentée par le travail, selon une définition large, obnubile les représentations sociales des usagers de l'Accueil Émilie, qu'ils aient eu ou non des problèmes de santé mentale. Le travail est perçu soit comme un moyen de subsistance, soit comme un objet de don au profit de l'Autre (les sœurs), et dans ce cas le don de son énergie est une contrepartie, un retour, soit pour des personnes dans une situation de précarité encore plus grave que la sienne.

²¹⁸ Les crochets carrés servent à ajouter des mots à des phrases incomplètes, sans en altérer le sens, dans le but de rendre compréhensibles les idées exposées par le répondant (Labrie, 1982).

Le travail, malgré les difficultés de leur état, est recherché dans la pratique, sans aucun doute, par la très grande majorité. En ce sens, on peut voir que cette condition sociale de l'élargissement du travail vers un « contrat d'activité » est présente dans les représentations de ces usagers de l'Accueil Émilie. La notion de travail est déjà dans le discours, appliquée au bénévolat et autres activités dans lesquelles ils se perçoivent engagés comme dans un travail, soit en termes de régularité, par exemple « à chaque dimanche » ou en durée.

Un prestataire de la Sécurité du revenu (F), qui a réussi, grâce aux économies qu'il a faites pendant les périodes qu'il avait un emploi, à participer à une coopérative d'habitation et donc à payer un loyer très bas, n'en ressent pas moins la nécessité du travail. Ses besoins ne sont pas uniquement d'ordre matériel, selon lui, mais aussi spirituel et identitaire. Le travail revient toujours au centre de son discours, oblitérant toute sa vision de sa situation personnelle, comme condition pour son accomplissement. L'optimisme dont il fait état est basé sur l'espoir de se trouver un emploi, même si son réalisme présente une vision plus négative de la situation du marché du travail.

« Elles ne sont pas nombreuses, mes sources, dans le moment, étant donné que je ne travaille pas, ma principale source de revenus de ce temps-là, évidemment, c'est le petit chèque de l'aide sociale. Le coût de mon loyer représente 25 % de mon revenu, alors, comme mes revenus de ce temps-là ne sont pas très élevés, alors ça veut dire que je paie pas très cher pour habiter en quelque part. J'avoue que je trouve difficile la situation que je vis, puis j'essaie de garder un optimisme, puis d'essayer de penser à tout prix que je vais m'en sortir puis que la situation va s'améliorer, même si ça serait pour décrocher un emploi semi-spécialisé, par exemple. Moi je ne demande pas l'impossible, je ne demande pas la Lune, quelque chose qui m'aiderait à gagner ma vie honnêtement, puis honorablement, parce que, quand même, moi je vais avoir 57 ans à l'automne, là, puis je suis à trois ans de la retraite. Moi je ne pense pas que c'est une situation désespérée, même si c'est difficile, là, j'essaie de garder mon bon moral, puis à l'automne je vais faire des démarches encore, là, pour faire une formation ou trouver un emploi, quelque chose comme ça. »

À partir du récit de leurs expériences, on peut voir qu'ils ne sont pas nés exclus, mais le sont devenus. Comme le soulignaient Boltanski et Chiapello, l'extension temporelle de l'emploi à l'ensemble de la vie active, qu'ils proposaient à travers la notion d'activité, fait apparaître le lien au travail des personnes exclues. Il est à remarquer que le type de travail dont il s'agit dans plusieurs cas correspond à des tâches manuelles, qui, exercées sur des années, disqualifient l'individu par rapport au marché du travail.

Le niveau économique des personnes qui ont participé à la recherche est décidément très bas, se situant très souvent en deçà du barème établi, arbitrairement, par les gouvernements, pour en définir la suffisance. L'aide sociale, communément appelée B.S., dont le nom officiel est la *Sécurité du revenu* est généralement l'unique ressource matérielle de ces personnes, à une exception près.

Il n'y a aucun usager qui ne soit pas résigné par rapport à ses faibles ressources financières, aucun ne se plaint de manque d'espace à cause de l'exiguïté du logement ou de l'espace personnel qu'ils y occupent, d'une façon étonnante dans le contexte de la consommation généralisée aujourd'hui. Personne ne demande plus, personne ne considère que les programmes sociaux devraient être plus généreux. La plupart relativisent leur situation, soit en la comparant à celle des gens qui vivent dans d'autres pays, du tiers-monde, soit par leur propre situation dans le passé. Tous sont optimistes concernant l'avenir de leur situation financière, et perçoivent comme facteurs décisifs y contribuant l'obtention d'un travail rémunéré ou celle d'un logement social.

L'état de résignation qui les caractérise ne fait certainement pas de ces gens des militants pour les droits sociaux des personnes démunies, qui s'insurgent contre le « système » ou contre les politiques sociales. Comme nous l'avons décrit, les activités sociales de l'Accueil Émilie ne donnent pas prise à la dimension politique de la vie contemporaine associée à la citoyenneté.

Ceci contraste fortement avec le constat fait par Sabourin, Hurtubise et Lacourse au sujet de certains groupes religieux, comme le Centre Rolland-Bertrand à Shawinigan, qui ont des activités de défense des droits des ex-psychiatrisés (Sabourin, Hurtubise, Lacourse, 2000). Ils vivent une situation de marginalité, s'y trouvent relativement bien, et c'est rare que les efforts de s'en sortir portent la marque du désespoir. Cependant, ils ont tous un point en commun : la fréquentation de l'Accueil Émilie, selon diverses motivations, leur donne ce sentiment d'appartenance, cette valorisation et cette amélioration de l'équilibre psychologique dont faisait état le discours des bénévoles.

Il y a néanmoins certaines différences entre la représentation des bénévoles et celle des usagers en ce qui concerne les motivations de ces derniers pour fréquenter l'Accueil Émilie. Et il existe aussi une exception à la règle de l'accueil inconditionnel. Pour mieux appréhender ce que constitue la ressource dans les représentations sociales des « Amis », il a été nécessaire d'introduire dans le schéma d'entrevue certaines catégories faisant appel à la capacité d'imaginer des situations possibles, relativement à l'Accueil Émilie. Ainsi, en proposant aux personnes interrogées des scénarios où certains aspects d'aide présentement fonctionnels de la ressource seraient supprimés, les réactions obtenues ont été révélatrices de leur valeur selon leur rapport à ces activités.

3.4.4.10 Activités sociales de la ressource

Une usagère (A), qui fréquente l'Accueil Émilie depuis 10 ans²¹⁹, le considère

« Fraternel, on se connaît, on est des amis qui se connaissent ensemble, tout ça, souvent on a eu des vécus ensemble à l'hôpital, tsé, et je trouve que ça fait du bien, c'est un endroit qui est nécessaire, pour nous-autres. C'est nécessaire à se rencontrer. »

²¹⁹ « Depuis presque dix ans, j'y vais régulièrement, chaque lundi. À un moment donné, j'ai arrêté d'y aller, parce que je suis tombée enceinte, d'un gars ».

Pour elle, la première motivation est l'aspect spirituel, « faire la lecture (pour la messe) avec le prêtre » et la deuxième l'aspect alimentaire. L'aspect social est aussi important, pour « rencontrer des gens » de façon informelle. L'Accueil Émilie est perçu comme utile comme ressource alimentaire, du point de vue de la diversité, et aussi pour les gens qui ne possèdent pas les habiletés nécessaires pour se préparer seuls la nourriture :

« Parce qu'il y a des gens qui ne savent pas comment se faire à manger, ou bien ils sont en foyer, ils ont toujours la même bouffe, là, ils sont tannés ; quand on va à l'Accueil Émilie, là, c'est toujours différent. »

L'usagère se représente l'Accueil Émilie comme indispensable, grâce à l'aspect humain de l'aide offerte. Elle fait référence à la capacité d'écoute et de conseil des bénévoles, au côté humain de la relation d'aide :

« Sans ça, on ne pourrait peut-être pas avoir de l'aide spirituelle, parce que les sœurs, quand elles nous voient, elles nous demandent comment ça a été cette semaine, tsé, toute ça, surtout les gens que ça fait pas longtemps qu'y sont là, là, parce qu'y ont besoin, des fois c'est des gens qui viennent de sortir de l'hôpital, c'est surtout des psychiatisés qui vont là, puis je pense que quand quelqu'un va là et il y a eu de l'aide, il veut retourner, tsé, il veut retourner, ça l'aide. »

Sans aspect alimentaire, l'« Amie » croit que les gens « viendraient pareil, parce que c'est comme des habitués, les gens qui vont là » et qu'ils demandent d'abord une « aide spirituelle » et morale.

Ceci rencontre partiellement l'opinion d'une bénévole (B), selon laquelle la motivation initiale est l'aspect alimentaire, mais les habitués viennent pour les deux autres aspects. En ce qui concerne l'aspect social, les ateliers, l'usagère croit que les gens viennent aussi pour cette raison :

« Parce qu'au début, c'était comme ça. Ça a commencé graduellement. Maintenant, c'est comme acquis, pour eux. »

Toutefois, selon cette personne, sans l'aspect religieux, l'Accueil Émilie ne serait plus ce qu'il est actuellement : une nécessité, pour cette catégorie sociale si défavorisée, les ex-psychiatrisés. L'« Amie » se considère sans complexes en faire partie.

« Il y aurait moins de monde, parce que c'est nécessaire. On a besoin d'une force supérieure, on a disons besoin, **nous-autres, les malades**, d'une force supérieure, et puis, les prêtres, ils sont qualifiés pour le faire, c'est gentil de leur part, des fois ils se déplacent de loin pour venir célébrer la messe, puis beaucoup de gens aiment ça aussi partager le pain béni. »

La présence du religieux réfère ici directement à la situation de malade de l'usager. La relation d'aide est réciproque : dans la représentation de l'« Amie », les sœurs ont aussi besoin d'aide pour le fonctionnement de la messe. Le besoin de retour du don, d'avoir une activité valorisante, représente aussi une motivation pour venir à l'Accueil Émilie :

« C'est comme ils ont besoin de nous, aussi, hein, parce que quand on fait la messe, ça prend des servants de messe, ça prend des lecteurs, ça prend quelqu'un pour sonner la... chose, la clochette. Les gens qui y vont et puis qui font ça depuis des années, ils aiment ça retourner pour le faire encore. »

Parmi les valeurs acquises lors de la fréquentation de la messe il y a le partage et le don. Il s'agit de don de vêtements, et aussi de nourriture. Cette affirmation contredit celle d'une bénévole (B) qui croyait que les « Amis », « c'est pas des saints, ces gens-là », ne se font pas de dons.

« Des fois moi je partage, j'achète un t-shirt pour quelqu'un, quelqu'un qui n'a pas beaucoup de vêtements, tsé, on se fait des dons : il y en a qui s'en vont dans des endroits où on donne de la nourriture, et, par après, ils la donnent à leurs amis ; des fois, je fais ça. Le partage de nourriture, de vêtements, c'est un partage désintéressé, par amour, c'est toute gratuit, là. »

Un autre « Ami » (B), qui fréquente l'Accueil Émilie depuis 4 ans, y vient presque en exclusivité pour l'aspect relationnel, pour aider les Autres, les malades,

lui-même n'en étant pas un. C'est le même qui considère la fréquentation comme un bénévolat et le bénévolat comme un travail, une continuité de sa vie remplie de ce mélange valorisant fait des deux activités. La valeur travail en synergie avec le besoin d'aider constitue sa motivation pour fréquenter la ressource. En ce qui concerne l'aspect spirituel, cela ne représente pas une forte motivation pour lui ; celui alimentaire non plus.

« Pour moi, le principal c'est le social : parler aux gens, puis encourager les gens, et puis les faire parler, pour qu'ils deviennent mieux, parce qu'ils sont des gens seuls, ils n'ont personne pour parler. Y'en a plusieurs qui ne parlaient pas pantoute quand ils sont arrivés icitte, y'en a qui pleuraient, astheure ils nous parlent, ils nous content des histoires, ils rient avec nous-autres, y'on beaucoup évolué, beaucoup, beaucoup. C'est leur malaise qui leur faisait ça, avant. Là, le fait de rencontrer d'autres personnes, là, ils se sont ouverts, ils se sont fait des amis, puis aujourd'hui ils peuvent parler. L'aspect religieux ? Mais c'est secondaire. Je suis religieux, mais je ne dépasse pas les limites, tsé, j'ai pas... »

L'utilité de l'Accueil Émilie est perçue par cet « Ami », pour les autres usagers, comme spirituel, social et même alimentaire. Ce dernier aspect de l'aide est d'une importance parfois vitale, pour certaines gens. Le fait que cette ressource reçoit des usagers qui viennent d'autres quartiers, voire d'autres villes, sans en faire de discrimination, ne passe pas inaperçu parmi ses avantages. Il y a à remarquer que le discours de cet usager recèle une rigoureuse différenciation entre « eux-autres, les malades » et le monde des gens normaux, dont il fait partie. La relation d'aide de façon unilatérale est conçue comme nécessaire :

« C'est nécessaire, c'est un besoin, du point de vue de la société. Si y'en avait pas dans Cartierville, ce serait difficile, parce que y'a des gens qui viennent de partout de Montréal; parce qu'y auraient pu limiter, disons, des gens de Cartierville, Saint-Laurent, mettons Nouveau-Bordeaux, c'est assez, hein, puis y te demandent jamais d'où tu viens, la carte d'assurance sociale, ou rien. Ils demandent où tu habites juste pour envoyer une carte à Noël, mais ils ne s'en servent pas pour d'autres choses. Les autres, les malades, les habitués, là, ils viennent se chercher une aide, un conseil, une aide spirituelle, mentale, et puis une aide sociale, parce que les gens nous parlent. Même une aide alimentaire, parce qu'ils viennent manger, j'ai entendu des fois dire : "ça tombe bien, je n'ai pas mangé de la journée". »

Une usagère (C) a cessé, à un moment donné, de venir à l'Accueil Émilie, après 11 ans de fréquentation, à cause d'une remarque irréfléchie de l'une des sœurs, qu'elle aurait entendue, qui aurait dit que les psychiatisés devraient aller en enfer. Mais, à l'époque où elle y allait, ses motivations étaient essentiellement le besoin spirituel partagé avec les autres usagers. L'utilité de l'Accueil Émilie est perçue du point de vue de l'aide spirituelle apportée, l'aspect alimentaire n'étant pas important, parce qu'il est insuffisant, selon elle :

« À l'époque où j'y allais, je le faisais à cause de ma foi, de l'amour du prochain et pour partager ma foi avec les autres « Amis ». C'est nettement insuffisant comme ressource alimentaire. Je crois, toutefois, que c'est l'aspect spirituel (l'aspect matériel n'est pas vraiment relevant), parce qu'ils ont de la foi. Ceux qui restent sont, peut-être, plus solides spirituellement. »

En ce qui concerne les possibles relations d'entraide entre « Amis », cette entraide est vue comme faisant partie des valeurs de la foi.

Un usager (D) qui fréquente l'Accueil Émilie depuis 16 ans a comme motivation l'aspect global de la ressource. L'aspect spirituel y détient ainsi une position privilégiée, grâce à la croyance en l'existence d'un dialogue avec la divinité. Cette vision socialisante s'applique aussi à l'action de prier, dont la valeur est donnée par le fait qu'elle est partagée avec les autres, qu'elle constitue une action collective. Dans ses représentations, les actions religieuses trouvent leur valeur dans leur composante sociale :

« Ce qui me motive, moi je dirais que c'est les trois également, c'est global. L'Accueil Émilie, tu le prends globalement. C'est les gens qui sont là, surtout des amis que je rencontre, et certaines bénévoles, certaines sœurs, qui sont des amies pour moi. Je partage avec elles mes problèmes, surtout avec une des sœurs, qui est très ouverte et très accueillante pour les confidences que je lui fais, avec laquelle je partage mes problèmes, mes difficultés, mes joies. Et puis, une personne qu'on peut rencontrer, **c'est Jésus Christ, je le considère comme une personne, qu'on rencontre.** La liturgie est pour moi un moyen de s'approcher de Dieu ensemble ; encore là, c'est social, on s'approche de Dieu ensemble. On lit des textes avec les autres, on est avec les autres, on est tout l'Accueil Émilie lorsqu'on est à la messe, et puis, on prie ensemble, en même temps,

ou séparément, tout dépend du moment, mais on a une activité collective. Il y a une nécessité de fréquentation, autant sur le plan spirituel que sur le plan social. Ça m'arrive, le vendredi, à ma paroisse, d'être seul devant Lui, et puis, c'est différent, quand je suis seul puis quand je suis avec tous. La présence des autres n'est pas une contrainte, mais c'est plutôt un avantage pour s'approcher de Dieu, tout ça c'est uni, c'est ensemble. »

Une éventuelle disparition de l'aspect spirituel de l'Accueil Émilie est perçue par cet « Ami » comme la fin de l'esprit qui relie les différents acteurs, la religion constituant l'élément unificateur. Le fait que l'aspect spirituel donne à l'Accueil Émilie son esprit fait en sorte que son fonctionnement comme ressource laïque serait moins utile.

« Si on enlevait l'aspect spirituel, vous venez d'enlever tout l'esprit de l'Accueil Émilie. Parce que les bénévoles, les sœurs, les « Amis », tout ça c'est relié. La relation c'est par la religion (relier). Ça alimente l'esprit : c'est un point important de l'Accueil Émilie, l'esprit qui règne, qui commence par les sœurs, appuyées par les bénévoles, puis par les « Amis ». Tout ça, ça va finir par arrêter : les sœurs vieillissent, puis je pense que si c'était laïque, ça fonctionnerait pas tellement bien. »

La vision de la relation d'aide est perçue comme totalement désintéressée. Selon lui, il est le seul à la vivre de cette manière :

« La relation bénévoles-« Amis » est plus ou moins désintéressée, parce qu'on reste une personne, avec des besoins, qu'on soit une bénévole, une sœur ou un « Ami », des besoins de se donner et de recevoir aussi. Par exemple, je sais que les bénévoles ont de petits voyages, juste pour les bénévoles, c'est déjà un retour. »

Sa perception du mécanisme de la motivation pour fréquenter l'Accueil Émilie est semblable à celle d'une bénévole (B), qui considérerait que ce qui déclencherait le désir de s'y rendre est l'aspect alimentaire, pour que, par la suite, d'autres activités prennent la relève :

« Je pense que les autres ont les mêmes motivations que moi. Faut dire que le fait d'avoir un repas à la fin, ça motive certains pour les choses qui sont moins motivantes, mais, à la longue, les gens s'habituent aux activités de l'Accueil Émilie, puis ils viennent. Même sans l'aspect alimentaire, j'y viendrais, mais pas au début. C'est certain que pour les autres « Amis » c'est la même chose. »

Un aspect de la communication d'informations personnelles entre usagers est, lui aussi, confirmé, à l'instar des affirmations des autres bénévoles : les gens préfèrent se faire conseiller par ceux qu'ils perçoivent comme étant compétents pour le faire, les bénévoles :

« C'est assez limité, entre nous, de parler de problèmes de maladie mentale puis de problèmes sociaux, ça va être surtout entre les bénévoles et les « Amis » ; parce que, entre nous, on en parle, mais peu. »

Pour un usager (E) qui a vécu le rejet par sa famille, la principale motivation pour fréquenter l'Accueil Émilie et de s'y rendre tous les lundis soir, depuis 16 ans, est de restituer aux sœurs l'aide qu'il avait reçue. Le besoin d'aider celles qui l'ont aidé au besoin est la plus puissante de ses motivations, c'est un devoir absolu et il l'accomplit avec assiduité. Il y a, certainement, l'aspect social de la ressource, les sorties, les jeux, les interactions avec les autres, les colis de nourriture, mais tout cela est secondaire, la raison principale de sa présence étant l'accomplissement désintéressé de ce devoir.

« J'y viens depuis 16 ans, depuis l'âge de 18 ans, donc depuis le début. Quand j'ai déménagé à Bordeaux-Cartierville, j'ai commencé à connaître l'Accueil Émilie, parce qu'on m'a parlé de cette place où on encourage les gens, où il y a de l'aide pour mettre le monde en appartement, sur le bon chemin, j'allais là, y'avait des sorties, y'avait des bingos, y'avait des sorties aux cabanes à sucre, aux pommes, à l'Oratoire Saint-Joseph, au Cap-de-la-Madeleine, puis ça fait plaisir, ça, au moins ça me fait sortir de chez moi, je ne reste pas enfermé chez moi. C'est grâce à mes amis, qui m'ont fait connaître ça, les alentours, et puis l'Accueil Émilie. Ils m'ont dit : "viens, il y a un centre, c'est les sœurs". Quand j'ai su que c'étaient les sœurs, qui ont pris soin de moi quand j'étais jeune, j'ai dit : **"je vais y aller, je vais les aider à mon tour, faire au moins ma part, là-dedans". Je leur redonne ce qu'elles m'ont aidé, quand j'étais jeune, jusqu'à 13 ans.** Je le fais en bon cœur, je ne demande rien, pour le plaisir. J'y vais tous les lundis soir. C'est pas juste pour la messe, puis les activités, tout ça, c'est pour les sœurs, pour les aider, puis les encourager, pour le bien qu'elles m'ont fait. Je viens à la messe, j'ai rien contre les activités, j'ai rien contre les repas. J'en prends, des colis de nourriture, pour emmener chez moi, j'en ai besoin. »

La représentation de l'utilité des activités à l'Accueil Émilie comprend principalement l'aspect social, suivi par celui alimentaire. L'aspect communicationnel est perçu comme bénéfique pour la santé mentale des malades, qui autrement seraient très malheureux.

3.4.4.11 La transposition des relations familiales à l'Accueil Émilie

La comparaison avec une famille idéale, où l'interaction entre les membres fait partie intrinsèque de la définition, est faite par des usagers plusieurs fois. La valorisation de l'aspect communicationnel de l'Accueil Émilie par l'utilisateur (E) peut être mise en parallèle avec ses relations avec sa propre famille, qui ont été presque inexistantes, et, pour le reste, perçues négativement :

« L'Accueil Émilie, c'est un organisme qui aide à du monde qui sont mal pris, c'est les sœurs qui nous encouragent à aller dans le bon chemin, c'est une place qui aide beaucoup de monde, qui ont été à Albert-Prévost, qui se sentent seuls, qui ont besoin d'aide, qui aiment ça jaser avec le monde. Comme aide alimentaire, c'est suffisant, parce que le monde y peuvent manger à leur faim. S'il y a à la fin qui veulent nous aider, on les oblige pas ; mais ce serait l'fun qu'ils nous aident ensemble, pour au moins qu'on se rende plus vite. **L'Accueil Émilie est une place où le monde peut se tenir ensemble, comme dans une famille** ; ils ne se sentent pas tout seuls, ils sont entourés par du monde. S'il n'y avait pas l'Accueil Émilie, y'aurait pas mal de monde qui se rendrait malheureux ; ça les aide à ne pas rester juste dans leur coin, ça les fait sortir. Eux-autres, ils viennent, c'est sûr et certain, parce que c'est une place où ils veulent connaître du monde, puis jaser, comme dans une famille. »

Un autre usager (F) a comme principale motivation pour fréquenter, depuis 17 ans, l'Accueil Émilie, tous les lundis soir, les activités sociales. Il s'agit de celui qui perçoit le manque de communication avec sa famille au moment crucial de son orientation scolaire comme étant la cause de son échec dans la vie. Le besoin d'appartenance à une famille et son besoin d'interactions sociales en sont comblés et cela se démarque des « simples connaissances ».

« La principale motivation, moi je dirais que c'est sur le plan social, moi je suis le genre de gars qui se fait des amis facilement (ou, en tout cas, des connaissances, parce qu'y a quand même une nuance), je fais

des liens facilement avec les gens, il se trouve que j'ai le côté social assez développé. »

Un autre aspect qui représente pour lui une motivation pour la fréquentation de l'Accueil Émilie est celui spirituel, considéré non seulement selon sa dimension religieuse, mais du point de vue de l'évolution humaine de l'esprit. L'utilisateur perçoit la participation à la messe de l'Accueil Émilie et celle aux réunions des Alcoolistes anonymes comme des ressources pour le développement spirituel humain :

« L'aspect spirituel de l'Accueil Émilie, ça c'est aussi un point que je trouve très important, là, parce que disons que, quand je suis arrivé à l'Accueil Émilie, en 1983, là, je faisais déjà partie d'un autre mouvement, dont le but principal était l'évolution spirituelle, le côté spirituel de l'être humain, donc j'avais déjà commencé une démarche spirituelle, et puis, ça datait de la fin de 1978, puis ça m'a donné de la chance de faire une démarche spirituelle et d'avoir un certain cheminement que je poursuis de façon parallèle à l'Accueil Émilie. Ça m'apporte une satisfaction personnelle, là, parce qu'aujourd'hui on vit tellement dans une société matérialiste, si on s'en tient au matérialisme, je pense, on ressent un vide dans notre vie, et une grande insatisfaction. Ça m'aide aussi à voir plus clair dans ma vie, puis me comprendre davantage. »

Quand il s'agit de l'aspect alimentaire de la ressource, le discours de l'« Ami » (F) est empreint du regret de devoir y recourir, ce qui provoque l'évocation douloureuse de la perte du dernier emploi « régulier », il y a sept ans. Mais, de façon générale, c'est l'aspect global de l'Accueil Émilie qui représente pour lui une motivation de s'y rendre chaque lundi.

« Étant donné que j'ai perdu cet emploi-là, puis j'étais obligé de faire des emplois moins payants, là, à un moment donné, c'est sûr que d'avoir la possibilité de bénéficier des services comme ça, comme comptoirs alimentaires, ça m'a beaucoup aidé. Disons que l'aide alimentaire, là, pour des gens qui n'ont pas d'emploi régulier, là, tout ça, au point de vue matériel c'est un bon soutien, mais bien sûr le côté social, puis le côté spirituel surtout, c'est le domaine le plus enrichissant, là, en ce qui me concerne. Ça m'aide toujours, même après un nombre d'années. »

Dans l'éventualité où la fonction alimentaire de l'Accueil Émilie serait abolie, l'« Ami » (F) croit que les gens continueraient à venir, au moins ceux qui le font depuis des années, les habitués. La distribution de sacs de nourriture pourrait, à un moment donné, être coupée, cela a été déjà fait, pendant un bon nombre d'années. Mais le fait de cesser de donner le repas chaud ne serait pas facilement vécu par les usagers. Toutefois, les deux fonctions principales de l'Accueil Émilie sont, dans les représentations de l'« Ami », l'activité spirituelle et celle sociale :

« Si on abolissait la fonction alimentaire de l'Accueil Émilie, moi je crois bien que les gens continueraient à venir, en tout cas les gens qui viennent à l'Accueil Émilie depuis un certain temps déjà, ceux qui sont habitués, puis ceux qui savent que la partie la plus importante de l'Accueil Émilie, c'est le côté spirituel puis le côté social. **C'est pour ça que les soirées commencent toutes par une messe, au début de la soirée, c'est ça le cœur de l'Accueil Émilie, c'est la vie spirituelle, là, aider les gens du point de vue spirituel.** Et puis, bien sûr, y'a toute la dimension sociale, où les gens peuvent se rencontrer dans un local commun, et puis échanger leur expérience, développer des relations plus profondes, faire des activités ensemble. Probablement qu'à un moment donné, ou à l'occasion, on pourrait couper le côté comptoir alimentaire, c'est-à-dire la distribution de sacs de nourriture, là. Mais le repas, comme tel, je crois que ça pourrait difficilement être coupé parce que ça existe depuis le début, et je pense que ça fait partie de l'amitié, de la philosophie d'échange et de partage de l'Accueil Émilie. »

Dans l'éventualité où il n'y aurait plus d'activités sociales et religieuses, que l'utilisateur perçoit comme les deux aspects principaux de l'aide donnée à l'Accueil Émilie, les gens cesseraient d'y venir. La messe est appréciée pour sa dimension informelle, moins traditionnelle, et l'aspect social représente une forte motivation de revenir pour y rencontrer les autres membres du groupe social constitué selon les affinités et l'appartenance au même monde marginal. L'utilisateur considère l'aspect alimentaire comme une activité sociale, et perçoit la communication pendant le repas comme étant une forme de partage.

« À l'Accueil Émilie on a toujours eu des messes un peu spéciales, dans le sens que les prêtres qui disent la messe, ça a commencé avec l'aumônier de l'Institut Prévost. L'Accueil Émilie a commencé avec des gens de l'Institut Albert-Prévost. Je pense que les gens qui apprécient vraiment la philosophie à la base de l'Accueil Émilie, ceux

qui participent à l'Accueil Émilie depuis déjà un bon moment, ils apprécieraient pas que la messe soit coupée, parce que ça fait tellement partie, c'est le cœur de l'Accueil Émilie. Et aussi, les gens savent que c'est important d'avoir un endroit où ils peuvent se rencontrer à chaque lundi soir, puis échanger leurs peines, leurs joies, puis parler de leurs problèmes qui les préoccupent, alors, bien sûr, si on coupait ce volet-là, je ne crois pas que les gens seraient intéressés à aller là. Tant qu'on va continuer avec la messe et l'activité sociale, moi je dirais que c'est les deux volets principaux, là. Bien sûr, le repas communautaire, à la fin, fait partie du volet social, parce que les gens échangent aussi pendant le repas. Puis aussi, pour les gens, c'est plus facile de communiquer et de partager aussi (parce que la communication est une forme de partage, quand même), pendant un repas que pendant les activités, souvent, parce que pendant les activités, on est centré sur l'activité, donc c'est moins propice à la communication, alors c'est pour ça que le repas communautaire puis l'activité sociale comme telle, moi je trouve que c'est important. »

Selon la représentation de l'Accueil Émilie de cet usager, les trois aspects d'aide sont inextricablement liés, que ce soit celui religieux, perçu comme un moyen d'évolution spirituelle, celui des activités sociales, vues comme un moyen d'interaction absolument nécessaire à l'équilibre psychologique des usagers, ou même celui alimentaire, perçu au-delà de sa fonction utilitaire, selon une dimension sociale de partage et d'interaction.

Son caractère irremplaçable est affirmé de façon péremptoire par plusieurs usagers, son indéniable fonction sociale et humanitaire étant semblable à celle présente dans les représentations de certaines bénévoles, et son éventuelle disparition perçue comme un malheur pour eux :

« Moi je trouve que ce serait malheureux, puis que ce serait déplorable, pour beaucoup de gens qui bénéficient de ces services-là, et puis de ces rencontres-là, d'échange et de partage, sur le plan social. D'abord pour ceux qui habitent à Bordeaux-Cartierville, mais aussi pour les gens qui viennent de l'extérieur, y'en a un bon nombre, même de Longueuil, de Rosemont, de Montréal-Nord, de Laval. Ça correspond à un besoin, et je pense que si ça manquait du jour au lendemain, ça ferait un grand vide. Il y a toujours de nouvelles personnes qui arrivent, et qui s'intègrent, parmi les membres, mais aussi parmi les bénévoles. »

L'Accueil Émilie est omniprésent dans l'univers symbolique des usagers. Leur discours fait état souvent du caractère indissociable, global, des aspects de l'aide qu'elle offre depuis 17 ans à des gens lourdement handicapés, au trajet social très différent de celui de la plupart des gens « normaux », qui forment la majorité de la société québécoise. Les quelques « Amis » qui ne sont pas des ex-psychiatrisés ont des représentations semblables sur ces points à celles des premiers. Des interactions sociales se continuent dans le temps et dans l'espace beaucoup au-delà du cadre relationnel du lieu social où elles ont été initiées, des amitiés et des relations d'entraide aussi, utiles dans l'activité quotidienne de mobilité à la recherche de la sécurité alimentaire et matérielle.

Parce que l'aspect alimentaire est nettement insuffisant pour combler les besoins perçus comme réels, la plupart des « Amis », principalement ceux qui habitent seuls ou avec une autre personne, « en appartement », utilisent d'autres ressources alimentaires, parsemées dans l'espace de l'Île de Montréal ou à Laval.

3.4.4.12 Représentation de la pauvreté et normes sociales des usagers

Les représentations de la pauvreté chez les usagers sont très différentes par rapport à celles des bénévoles. Les premiers font effectivement partie de la culture de la pauvreté, se déplacent à l'intérieur de ses structures matérielles et symboliques, tandis que les bénévoles ont accès de l'extérieur à ce monde parallèle dans lequel fonctionnent leurs protégés. Leurs schèmes cognitifs sont différents, parce qu'élaborés dans d'autres conditions sociales ; la discrimination, la marginalité, l'exclusion ne sont pas associées à leur construction. La pauvreté est perçue par les usagers de l'intérieur. Mais il faut considérer que, dans les deux cas, les représentations sont issues des relations sociales, notamment celles entre usagers et bénévoles.

Voici les propos d'une usagère (A) qui a comme seule ressource la Sécurité du revenu et qui circule fréquemment parmi les ressources d'aide alimentaire, comme illustration de sa représentation globale de la pauvreté :

« J'en vois beaucoup de pauvres ; quand je vais acheter mon *Prions à l'église*, sur St.-Denis, là, je marche et je vois beaucoup de pauvres, des gens dans la rue, là. Je sais, parce que ça m'est déjà arrivé, à Vancouver, j'étais dans la rue, moi, puis j'avais mon enfant avec moi, j'étais dans la rue ; puis ici, là, y'a beaucoup de pauvres aussi, peut-être c'est pour ça que je veux les aider, des fois. Il y a beaucoup de gens qui ont des familles et sont pauvres à Montréal, ici ; si les gens vont les aider... s'ils ne les aident pas... Ils ont un endroit, là, comme moi, mais c'est toute désaxé, tsé, c'est insalubre, toute ça, c'est comme si les gens voudraient pas les aider; je sais, j'ai déjà vécu ça, un plafond là qui tombe sur la tête, et puis je trouve qu'on est bien aidés, on veut se faire aider, parce qu'y a beaucoup de gens qui sont schizophrènes, puis y vivent dans la rue, y vont pas à l'hôpital se faire soigner. »

Le manque de solidarité sociale est aussi mis en cause, ainsi qu'une possible cause de déchéance, la schizophrénie, chez une certaine catégorie d'individus, qui ne profitent pas de l'aide qui leur serait offerte. L'état de délabrement des infrastructures d'habitation est devenu caractéristique des conditions d'existence de la pauvreté. Selon l'« Amie », la société québécoise devrait retourner aux pratiques de solidarité sociale, et le rôle de l'État devrait augmenter, dans le sens de la prise en charge matérielle des personnes en situation de déchéance. Le manque de logements sociaux pourrait constituer une explication de l'itinérance, et ce serait à l'État de s'en occuper. L'alliance entre l'État et la population, selon une vision de solidarité, serait la solution à l'aspect le plus flagrant du phénomène social de la pauvreté : l'itinérance. Dans « une nouvelle société », les riches partageraient avec les pauvres. L'usagère ne semble pas beaucoup y croire :

« Moi je pense que l'État, comme vous dites, devrait prendre de vieux bâtiments, comme des vieilles écoles, oucque y a même pas personne puis en faire des gîtes pour les gens qui sont dans la rue, pour qu'y ait plus de gîtes à Montréal, et des ressources alimentaires aussi, oui, surtout les communautés religieuses ; comme au début, disons, quand les gens sont arrivés, ici, ils ont formé des communautés pour les pauvres, comme les Sœurs de la Providence. Ce serait un retour aux vieilles pratiques, mais plus établi, plus organisé, oui, parce que c'est ben beau, "t'es dans'rue, t'es dans'rue", puis là, tu restes dans'rue, tu vas à'Maison du Père, mais là y'a plus de place, faut que tu restes dans'rue, puis, c'est ça, il manque des bâtiments, moi je pense, en tout cas. Faudrait avoir comme une nouvelle société, les gens qui ont des hauts salaires, là, ben, qu'ils continuent à contribuer ; ils font déjà un peu ça, mais ils en gardent pas mal pour eux-autres. »

Nous voyons ici l’embryon d’une vision politique de la pauvreté, mais dont les modalités d’intervention dans le champ politique ne sont pas évoquées.

Un autre usager (B) croit que la pauvreté a la tendance à augmenter, à cause des coupures dans les programmes sociaux et de l’augmentation continue des prix, équation qui produit une chute de la qualité de vie des individus. La transformation du travail, le système d’enseignement inadapté à la réalité de celui-ci et à la capacité d’apprentissage des gens sont aussi des causes de non-emploi et de pauvreté.

Les jeunes générations arrivent dans une société où il y a de moins en moins de métiers manuels, donc ceux qui ont moins de capacités d’apprentissage sont exclus au départ. Selon cet usager, il n’y a pas vraiment de solutions à la pauvreté, qui est d’abord économique :

« Je vois une tendance à la hausse, parce que plus ça va, plus ça coûte cher, et puis les assistés sociaux, on les augmente pas ; on les avait même coupés, quand ils vivaient deux ensemble, même en leur défendant d’aller vivre avec leurs parents. Je compare la génération d’aujourd’hui, à leur âge, y’était plus facile à se placer, je parle du marché du travail. Le marché du travail a changé beaucoup, beaucoup. Aujourd’hui, ça prend ton secondaire 5, hein, pour plier du linge puis des choses de même, dans les buanderies. Y’avait du monde qui balayait les rues, y’étaient jamais allés à l’école. Aujourd’hui, ben, ça prend un secondaire 5 pour, tsé, les machines avec une hose, qui ramassent les papiers à terre ; c’est ça qu’y appellent la technologie. Aujourd’hui, c’est exagéré : ils devraient, y’auraient dû garder des emplois pour les gens qui aiment pas l’étude, mais qui sont intelligents quand même, ils sont pas capables d’autre chose ; les métiers manuels, c’est très limité, et ça prend aussi une expérience. L’enseignement a changé trop vite, les jeunes peuvent pas suivre, c’est trop technique. »

Une autre usagère (C) croit que la pauvreté est à la hausse, la cause en étant le fait que « le système » ne mise pas suffisamment sur l’utilisation et le développement des capacités humaines et des conditions d’existence le permettant. Les personnes souffrant de certaines maladies mentales pourraient voir leurs capacités utilisées dans l’éventualité d’une mise sur pieds de programmes les aidant

à progresser. L'incomplète utilisation sociale du dynamisme intérieur des personnes pourrait constituer, dans les représentations de l'utilisateur, une explication de la pauvreté. Le facteur humain et ses capacités représentent une force que l'État aurait intérêt à inciter et à soutenir. La gestion du stress, pour que chaque individu puisse décider, à son rythme, de ses propres actions, pourrait constituer un progrès social, selon elle :

« Le progrès passe par la gestion du stress, chacun à son rythme. Il faut aider les gens à se prendre en mains, pour pouvoir prendre leurs propres décisions, susciter le dynamisme intérieur de chacun. »

Dans le discours de l'utilisateur (D), la pauvreté aurait pour cause le chômage, créé par le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Et le facteur qui le génère est l'apparition sur le marché du travail des femmes, qui occupent de plus de place dans ce qui constituait jadis un domaine strictement masculin.²²⁰ L'amélioration de cette situation passe, selon ses représentations, par la création d'emplois dans des PME, comme cela se fait dans certains pays d'Asie. La production matérielle serait la solution au manque d'emplois, et non pas celle de services. L'immigration ne serait pour rien dans l'augmentation de la pauvreté :

« La cause, c'est le chômage, y'en a beaucoup qui veulent travailler, y'a plus de monde qui veulent travailler que dans ma jeunesse, parce que les femmes rentrent sur le marché du travail. Si les femmes prennent 30 % du marché du travail, ou 50 %, ce pourcentage-là est diminué pour les hommes. Parce que j'imagine que le travail, il doit y en avoir autant que quand j'étais jeune. La solution à la pauvreté, ce serait des emplois pour des PME, parce que les PME produisent beaucoup d'emplois ; puis, s'il pouvait y avoir plus de PME, de production de choses, comme les Chinois et les Japonais. Les grosses entreprises sont pas à dédaigner aussi, des entreprises comme GM, ces grosses entreprises-là, y font marcher l'économie aussi, mais, en ce qui concerne le chômage, je pense que les PME... mais pas trop d'industrie tertiaire, comme les services, mais plus de production de choses, de biens. L'immigration ne contribue pas maintenant à la pauvreté ; peut-être au début, il y a dix ans. Maintenant c'est sélectionné, on sélectionne ceux qu'on veut recevoir. »

²²⁰ Le travail salarié, dans la représentation de cet utilisateur, devrait continuer à être un privilège masculin.

Selon un autre usager (E), les causes de la pauvreté se trouvent dans la socialisation première. Les gens qui se retrouvent dans la rue ont derrière eux un trajet social où les mauvaises relations familiales jouent un rôle important. La solution au problème de l'extrême pauvreté, l'itinérance, celle qui est à l'origine, en grande partie, de comportements délinquants, violents, voire criminels, est la prise en charge par le gouvernement de tous ces gens de la rue, leur éducation et leur placement sur le bon chemin. Le rôle de l'État serait primordial, mais les organisations communautaires pourraient faire leur part aussi. Dans la perception de la pauvreté de l'usager, sa propre situation n'en fait pas vraiment partie, ce qu'il considère comme de la pauvreté étant en fait l'itinérance.

La condition indispensable pour que l'aide gouvernementale puisse être appliquée est le consentement des personnes visées par celle-ci. L'« Ami » propose la mise en place d'un système d'investigation des comportements d'itinérance, selon le principe de la connaissance des causes pour pouvoir donner de l'aide. Le rôle des organisations sociohumanitaires, comme l'Accueil Émilie, est aussi important, la preuve vivante en étant lui-même, « sauvé » par les sœurs. Il ne se considère pas comme faisant partie de ceux pour lesquels une plus importante implication de l'État est nécessaire :

« Je vois qu'y a du monde pauvre, y'a du monde qui sont malheureux, y'en a du monde qui reste dans la rue, qui sont mal pris. Il faut que le gouvernement les ramasse, les mette dans une place, il faut les nourrir, les habiller, ça prend un toit, pour dormir, pas les laisser dans la rue, faut pas qu'ils soient malades, faut pas qu'ils se fassent voler, faut pas qu'ils se fassent attaquer. Y'en a de 20 à 30 % peut-être de jeunes qui sont mal pris, qui sont dans la rue, puis ils font de la prostitution, puis ils attaquent les femmes, c'est beaucoup, ça. Pourquoi le gouvernement ne les aide pas ? Ils ne peuvent pas les faire travailler, ils ne peuvent pas les mettre dans des places ? Pourquoi qu'il y a beaucoup de vols, beaucoup d'attaques et beaucoup de meurtres ? C'est toutes des choses de même, à cause de la pauvreté. Ça c'est un peu à cause de la parenté, ou ça peut être la famille qui l'a rendu mal, qui ne l'a pas bien tenu, cet enfant-là, et qui était révolté. Y'a des familles qui sont correctes, y'a des familles que ça affecte l'enfant, il veut fuir ses parents, il va aller attaquer, toute, tsé, si le parent ne met pas dans le bon chemin l'enfant, l'enfant va être rendu dans la rue, ou dehors de chez lui. Il dit : “mon Dieu, où je vais aller ?”

Il sait pu. Ça peut être la famille, moi je dirais que ça pourrait être la famille la cause de ça ; il faut pas qu'ils se ramassent dans la rue. L'Accueil Émilie est là pour les aider, puis leur dire où aller, voir à telle place, puis rencontrer quelqu'un qui va pouvoir t'aider, mettons, t'as des places où, pour au moins, tu as un abri, pour dormir, après tu vas avoir un B.S., pour avoir un chèque pour un montant d'argent, pour rester en appartement. Y'en a du monde qui sont rendus mal, ils sont au boutte, ils veulent se suicider, y'en a qui vont se jeter en bas d'un char, ils savent pu où se diriger. C'est dur, le monde y trouve ça dur, des fois. On est sur terre pour son prochain, ton prochain, elle, tu, l'autre, on est tous des frères et sœurs, faut s'aider, on est là pour s'aider, on est là pour se prendre en mains. »

Un autre usager (F) considère, lui aussi, que l'État devrait profiter de la santé de l'économie, qu'il qualifie de florissante, pour investir davantage dans le domaine social, et collaborer avec les organismes communautaires au lieu de simplement les subventionner pour que, par la suite, il les laisse à eux-mêmes. Les principales causes de la pauvreté sont, dans ses représentations, de deux catégories : l'inadéquation entre le système d'éducation et le marché du travail, qui produit du chômage, même pour les hauts diplômés, et les coupures opérées par les deux paliers du gouvernement dans les programmes sociaux, sous la justification de la lutte au déficit. Le seul espoir de l'« Ami » est que les gouvernements augmenteront leur part dans le financement des programmes sociaux, tout en collaborant avec les CLSC. Sa vision politique plus large lui permet de percevoir la dépendance économique des États-Unis qui existe au Canada, mais il pense que, malgré tout, il faudrait que les programmes sociaux aient la priorité dans la vision des gouvernements.

« La seule pensée optimiste que j'ai pu avoir, c'est quand j'ai lu que le gouvernement du Québec, ils allaient débloquer des fonds, je crois trois millions de dollars, pour aider les gens qui sont dans ma situation, là, les gens qui sont démunis, mais aussi pour aider les itinérants, ça veut dire les gens qui sont encore pire que dans ma situation. Dans une ville comme Montréal, on sait qu'y a un bon nombre d'itinérants. Aujourd'hui, étant donné la situation de la société, là, c'est-à-dire le sort, par exemple, que la société réserve spécialement aux jeunes, cette catégorie-là de la population qu'on appelle les jeunes, on sait qu'ils ont des raisons de douter de l'avenir, parce que l'avenir, y'a beaucoup de portes qui sont fermées pour eux, parce que, quand même, pour des gens qui ont complété leurs études, qui sortent des CÉGEPs ou des universités avec un diplôme, souvent ils ont des

problèmes pour trouver un bon emploi. Alors, à ce moment-là, ben, c'est certain que la situation est difficile, elle est difficile pour tout le monde, et elle l'est encore plus pour les gens qui n'ont pas pu faire d'études, comme c'est souvent le cas de ces gens-là, les itinérants. On voit qu'il y a certains groupes qui essaient quand même de se débrouiller, comme les *squeegee*s, là. Moi je dirais que la principale raison de la pauvreté, c'est que les gouvernements, ils ont tous coupé dans les programmes sociaux durant les 10 dernières années, au moins, là, ils ont tous coupé, autant au fédéral qu'au provincial, alors, quand on coupe dans les programmes sociaux comme ça, bon, supposément c'était pour la lutte au déficit, là... et puis les gouvernements se sont retirés de la charge des problèmes sociaux, là, puis de tous les problèmes communautaires, et puis ils ont laissé ça aux organismes communautaires, qui sont beaucoup laissés à eux-mêmes, le gouvernement se contente de leur donner une petite subvention, mais il s'est retiré quasiment complètement. Alors, la solution, moi je crois que les gouvernements, là, à tous les niveaux, ils devraient recommencer à s'impliquer dans le domaine social, surtout collaborer beaucoup avec les organismes communautaires. Si la situation ne s'améliore pas, là, puis on voit qu'à l'heure actuelle, depuis quelques années, ça a pas l'air tellement à s'améliorer, la situation de l'appauvrissement, je crois qu'il y aura des tensions sociales. Je pense toutefois qu'à court terme, étant donné qu'ils sont dans une période de prospérité économique, puis ils ont beaucoup de surplus, alors ils devraient en profiter pour investir davantage dans le domaine social. »

La relativité de sa perception de la pauvreté n'empêche pas l'« Ami » d'avoir une vision globale des politiques sociales des gouvernements, d'en saisir les tendances et d'envisager des solutions, au centre desquelles se trouve, comme dans la plupart des représentations sociales des autres « Amis », l'État-providence, le même dont la tendance aux coupures dans les programmes sociaux semble être conforme à une logique de plus en plus néolibérale. Même s'il fait une distinction entre sa situation socioéconomique et celle des itinérants, le sentiment de solidarité sociale le détermine à chercher des solutions aux problèmes de pauvreté qui touchent sa propre catégorie sociale. Le terme d'investissement, emprunté du langage économique, qu'il utilise en ce qui concerne l'implication de l'État dans le social, signifie qu'il considère la vie sociale comme une valeur, qui mérite un meilleur investissement, action qui serait bénéfique pour toute la société.

3.4.5 Les activités sociales du point de vue des bénévoles

3.4.5.1 Critères normatifs de sélection

Le compte rendu de l'observation directe au début de la partie empirique du mémoire nous a permis de constater l'importance des interactions sociales entre les bénévoles²²¹ et les usagers. Dans cette section nous avons sélectionné dans nos entrevues avec les bénévoles ce qui relevait de la relation avec les « Amis » et plus généralement sur la conception des activités sociales auxquelles ils participent à l'Accueil Émilie. À cet égard, nous commencerons par voir dans quelle mesure une sélection des usagers est opérée.

La majorité des bénévoles font du bénévolat aussi dans d'autres organisations religieuses et communautaires, ces activités représentant une proportion importante de leur utilisation du temps. Ce n'est toutefois pas le cas pour les bénévoles qui se trouvent sur le marché du travail, mais la fréquentation de La Maison d'Émilie et/ou de l'Accueil Émilie n'en souffre pas pour autant. La période d'exercice de l'activité de bénévolat varie entre 7 mois et 17 ans, la connaissance de la dynamique des activités qui se déroulent dans ces lieux d'accueil est en conséquence, comme le sont les représentations des usagers, qui en sont beaucoup influencées.

L'opinion générale des bénévoles est que tout le monde est accueilli et a droit à l'aide alimentaire, depuis la première fois qu'il se présente ; on ne demande pas aux individus s'ils sont, oui ou non, des ex-psychiatrisés, mais ceux d'entre eux qui ne sont pas malades viennent une fois ou deux et ne reviennent plus.

²²¹ Contrairement à la plupart des recherches sur le phénomène social de la pauvreté, au sens large, le discours des usagers est présenté en priorité, pour éviter sa disqualification. Même si, empiriquement, les « Amis » se trouvent dans une situation d'assistance, la perception de la réalité, telle qu'elle est présente dans leurs représentations sociales et perceptible dans leur discours, se voit ainsi conférer un statut de pertinence et d'indépendance par rapport à celle des bénévoles.

Il s'agirait d'une espèce d'autoélimination, parce que personne, ni les usagers, ni les bénévoles, ne pose des questions sur la santé ou sur les besoins économiques, d'autant moins ne décide de ne plus recevoir une certaine personne. D'ailleurs, cela arrive rarement que quelqu'un d'autre que des ex-psychiatisés arrive ; mais on ne refuse personne. Il est sous-entendu que la plupart des usagers sont dans une situation économique précaire :

« On ne demande pas où les gens demeurent, ni s'ils ont des problèmes financiers et rien à manger, ce qui arrive souvent en fin de semaine. Si la personne parle d'elle-même, on la dirige, parfois au CLSC, parfois à la Maison du Père (dans des cas, extrêmement rares, de manque de logement). S'il y a un problème d'argent et rien à manger, il existe la possibilité de recevoir un repas par jour à la Maison-mère des Sœurs de la Providence; ce sont toutefois des cas extrêmes. » (E)

Les usagers amènent des amis ou des membres de leur famille et on les accepte. La norme est un accueil indifférencié, selon la majorité des bénévoles. Il n'y a aucune exigence, tout le monde est invité, et on demande seulement le prénom, pas même le nom de famille. Il n'y a non plus des critères de langue ou explicitement de religion à l'accueil. La seule condition est le respect des normes de comportement et de la manière dont se déroulent les activités à l'Accueil Émilie,

« ... le respect de ce qu'on vit. » (E)

Il va sans dire que cette affirmation, qui pose des normes implicites pouvant être invoquées d'une façon indéterminée, peut avoir comme conséquence de limiter les modifications possibles de l'activité selon l'arrivée de nouveaux groupes sociaux et peut signifier une prise de contrôle par ceux qui ont le statut de définir le « ce qu'on vit » dans les activités.

Il existe toutefois des divergences en ce qui concerne le manque de critères de sélections. Par exemple, une bénévole (A) affirme que la principale condition pour l'octroi de l'aide alimentaire est que les gens participent aussi aux autres

activités du lundi soir, la messe et les activités sociales,

« ... parce qu'on ne se met pas sur la rue pour accueillir tous les passants. »

Cette opinion est corroborée par une autre bénévole (F), qui affirme que

« À l'Accueil Émilie, il y en a qui viennent très tard, seulement pour la nourriture, vers la fin des activités : ceux-là ne reçoivent pas de sac de nourriture, il faut être présent pour les autres activités. Cette pratique a été décidée lors d'une réunion des bénévoles, car les « Amis » réguliers se plaignaient de ne pas avoir des sacs de nourriture à cause de ces opportunistes. »

Une autre bénévole (D), qui exerce son activité au sein de la ressource depuis sept ans, affirme que le seul critère est le fait d'être un ex-psychiatrisé,

« ... ceux qui ne le sont pas sont perçus comme des gens qui enlèvent des ressources alimentaires à nos « Amis ». Une fois, deux fois, ça va : on ne laisse personne partir sans rien. »

Une des bénévoles (F) affirme qu'il existe un autre critère pour la distribution de l'aide alimentaire, qui s'applique selon le principe de l'égalité des chances, dans le cas des sacs de nourriture : celui qui a eu un coupon la semaine d'avant n'en reçoit plus. Cette règle s'applique pour ces clients occasionnels et a pour but d'éviter que ces derniers ne viennent deux ou trois fois de suite, seulement pour recevoir de la nourriture, pour ensuite disparaître. Cette pratique vise, selon elle, à favoriser la continuité et l'efficacité de la relation d'aide existante entre les « Amis » et l'Accueil Émilie. Il y aurait des critères établis par les usagers, eux-mêmes, qui s'appliquent à la distribution des sacs de nourriture, ce qui semble constituer une preuve de leur capacité et de leur volonté de partage. Selon une autre bénévole (D),

« La distribution de sacs de nourriture se fait sur demande, on les donne à ceux qui ont faim, mais tout le monde a faim. Les « Amis », eux-mêmes, établissent les critères : d'abord ceux qui ont des enfants, qui ont les revenus les plus bas. »

Une bénévole (H), qui exerce son activité depuis le début, donc depuis 17 ans, affirme que le principal critère pour bénéficier de l'aide alimentaire est la situation de pauvreté, la Sécurité du revenu et le manque de travail à cause de la maladie. Et une bénévole depuis sept mois est convaincue du fait que la directrice de l'Accueil Émilie s'informe sur les personnes qui désirent y avoir recours : quel est leur budget, s'ils ont un besoin réel, et lequel, s'il s'agit d'une famille monoparentale, s'il y a des enfants.²²² L'Accueil Émilie est unique, selon une autre bénévole, en ce qui concerne le nombre réduit de critères de sélection et le manque de vérifications auxquelles soit soumise la population de potentiels usagers (F) :

« Il y a d'autres endroits (ressources d'aide alimentaire), comme *, où on prend en compte le budget des requérants et, sur cette base, on décide de la fréquence à respecter : une fois par semaine ou une fois toutes les deux semaines. Là, il n'y a pas d'activités sociales, ni religieuses, c'est spécialement pour la clientèle de l'aide alimentaire. Mais on ne le fait pas à l'Accueil Émilie. Il y a des ressources qui sont plus fréquentées par des immigrants, p. ex.* »

La perception des critères pour bénéficier du volet d'aide alimentaire de l'Accueil Émilie est donc différente selon les bénévoles, même si, dans l'idéal, chacune affirme une absence de critères de sélection des usagers. Les normes de sélection sont plutôt implicites et peu discutées entre les responsables et les bénévoles, ce qui rend compte des nombreuses divergences sur cette question entre les bénévoles, et, à la fois, du constat de l'absence de règles, selon d'autres.

La pratique sociale (selon les statistiques internes de l'Accueil Émilie, 90 % des « Amis » sont effectivement des ex-psychiatrisés), et l'information relative à l'existence et au fonctionnement de la ressource circule de bouche à oreille. Des clients occasionnels existent dans une infime proportion, s'autoéliminent et sont plus ou moins perçus comme des concurrents par les habitués de l'Accueil Émilie.

²²² Le seul usage que l'on fait des informations personnelles, comme le nom complet et l'adresse, c'est, selon une autre bénévole (B), pour envoyer des cartes de Noël aux « Amis ».

Le nombre réduit de personnes handicapées physiquement qui arrivent pour participer aux activités de l'Accueil Émilie constitue une catégorie peu représentée. Leur présence constitue un moyen de donner aux usagers réguliers des responsabilités d'assistance à des personnes perçues plus hypothéquées qu'eux-mêmes, ce qui est propice à une revalorisation sociale et à une amélioration de l'estime de soi pour les usagers (E) :

« Il y a aussi des handicapés physiques qui arrivent dans des minibus spécialisés, conduits par des personnes qui les laissent là et reviennent les chercher à la fin des activités. Ce sont les « Amis » qui s'en occupent ; on favorise le sens de la responsabilité et l'entraide et on les implique dans des situations dans lesquelles ils se sentent utiles. Le but en est de leur faire réapprendre à vivre, reprendre confiance en soi-même. On leur donne des occasions de se revaloriser. On veut qu'ils se sentent aimés et respectés. »

3.4.5.2 La fréquentation des usagers vue par les bénévoles

La population totale d'usagers qui a été inscrite à l'Accueil Émilie depuis le tout début, soit depuis le mois de mai 1983, est d'environ 700, selon une bénévole (H). Toutefois, actuellement, il n'en reste qu'un nombre d'environ 120 personnes, qui viennent à l'occasion. En ce qui concerne le nombre d'usagers qui fréquente la ressource de façon régulière, chaque lundi soir, les opinions divergent sensiblement. Leur nombre varie de 30-40 à 60, en passant par 40-50. En ce qui concerne les circonstances dans lesquelles leur nombre varie de façon importante, le discours des bénévoles fait état de différentes périodes de l'année, dont la période des fêtes, quand il peut y avoir un maximum de 100-120 « Amis ». Cette période sensible, où les gens deviennent plus conscients de leur situation de marginalité, comparativement au reste de la population, déterminerait un afflux plus important vers la ressource. À Noël et au Jour de l'An, il y a plus de personnes qui ne viennent pas de façon régulière et qui le font seulement à cette occasion (parents et amis des « Amis »). En plus de la période des fêtes, l'augmentation du nombre d'usagers est expliquée par l'une des bénévoles (D) par divers événements dans la société :

« Quand il se passe quelque chose dans la société (Ex. : le décès de Maurice Richard). À ces occasions, des amis qui n'étaient pas venus depuis longtemps, reviennent, ils sentent le besoin de parler à quelqu'un. »

Et aussi, lors des périodes plus dures dans la vie, pour chercher de l'aide. Une autre explication donnée pour expliquer la fluctuation de la fréquentation est, pour l'augmentation du nombre d'usagers, la période du mois, et pour la diminution de leur nombre, les périodes de rechute. En ce qui concerne la première variation, l'explication d'une bénévoles (H) réfère au fait que les gens ont

« [...] de la difficulté à gérer leurs affaires par eux-mêmes, souvent ils vont dépenser plus en début du mois et après ils n'ont plus rien à manger. »

C'est ce qui explique le fait que les gens n'ont pas assez de nourriture pour finir le mois ; donc, le niveau de fréquentation augmente en conséquence. Cet aspect de la fréquentation fait consensus, les bénévoles insistant sur le fait que le manque de capacité de gérer leur propre budget fait en sorte que, dans la première moitié du mois, la grande majorité des gens dépensent la plupart de leurs revenus, pour se retrouver sans ressources financières dans la seconde moitié (F).

« La première semaine du mois, on donne seulement une petite collation. Vers la fin du mois, y ont pus rien, même pus un billet d'autobus. »

Toutefois, du point de vue de la fréquentation, le fait de ne pas avoir de billets d'autobus ne va pas dans le même sens que le manque de ressources financières. Une mesure administrative appliquée par l'Accueil Émilie vise à corriger le fait qu'à la fin du mois, la fréquentation est plus importante, surtout pour l'aspect alimentaire : le premier lundi du mois, il n'y a pas de repas chaud, on sert seulement une petite collation, des biscuits, des gâteaux, des jus. C'est que le chèque de la Sécurité du revenu, qui constitue, comme il sera montré plus loin, la principale source de revenus de la grande majorité des usagers, vient d'être reçu. La fréquentation étant alors moins importante, l'offre de nourriture chaude diminue, elle aussi. Cette mesure ne réussit pourtant pas à égaliser le niveau de

fréquentation, et non plus d'induire dans l'esprit des « Amis » des comportements de prévoyance financière, selon les bénévoles.

Il y a aussi une fluctuation sur de longues périodes : certains s'ajoutent, d'autres cessent de venir. Des usagers qui disparaissent pendant des années, pour revenir pendant 1-2 ans. L'explication de cet aspect de la variation dans la fréquentation sur de longues périodes est que la stabilité de la santé psychiatrique est une donnée jamais acquise, donc un certain nombre d'« Amis »

« ... font régulièrement des stages à l'hôpital Albert-Prévost. Ils rentrent, ils sortent. »(A)

Parfois, il y en a qui fréquentent l'Accueil Émilie pour un mois ou deux, après quoi ils s'absentent pour une période équivalente, et ainsi de suite. Et la dernière explication de la fluctuation de la fréquentation est que les gens reviennent en plus grand nombre pour des activités qui les attirent plus, comme des sorties : ils se communiquent l'information.

Une autre cause de la non-fréquentation (temporaire) de la ressource est constituée par les déménagements ; la seule bénévole (C) qui en fait état en donne une description suggestive :

« Ils se déplacent tout le temps, ils déménagent 2-3 fois l'année, parce qu'ils ne veulent pas payer leur loyer. En plus, ils s'endettent chez le dépanneur (ils se font amis avec), ils sont endettés partout ; il y a plein de dépanneurs qui font du crédit, parce qu'ils savent qu'ils seront payés au début du mois par le chèque du gouvernement. Mais des fois, cette personne-là passe par des périodes de "chute" mentale, il ne paie pas, il s'en va gaspiller son argent depuis le premier jour. Il y en a qui dépensent tout, qui perdent leur argent dans la première semaine, et puis, ils tombent dans la dette ; ça c'est répétitif, pour certaines personnes. Ces gens-là, qui s'endettent là, pour le loyer (ils ne paient pas pendant 3, 4, 5, 6, 7 mois), pour le dépanneur, de même, ils voient qu'ils ont déjà dans les 1000 \$ de dette (en plus, ils prêtent de l'argent l'un à l'autre), ils prennent la fuite, ils déménagent dans un autre quartier, le plus loin possible. Mais, le lundi soir, ils sont là, à l'Accueil Émilie. Mais, tout de même, ils ne peuvent pas venir tout de suite, après le déménagement, de peur qu'on ne raconte au dépanneur où ils habitent. »

Il reste toujours le « noyau dur » des réguliers, de 30 à 40 « Amis », qui fréquentent la ressource tous les lundis soir, de 18 00 h à 21 30 h, donc de façon régulière. Malgré le fait que « la clientèle a baissé énormément » (D), il y a une évolution qualitative : entraide, autonomie, participation.

En outre, les pratiques sociales de l'extérieur (la « mode » des jeunes de quitter sa famille) et la mise en place de nouveaux réseaux alternatifs d'aide alimentaire (et pas seulement alimentaires) ont influencé le degré de fréquentation de l'Accueil Émilie, selon le discours des bénévoles. Perception limitée s'il en est, parce que les points de vue divergent souvent radicalement.

3.4.5.3 Âge

L'âge des usagers présente aussi des différences d'appréciation dans le discours des bénévoles. Une bénévole l'apprécie de 25 à 70 ans, une autre croit qu'il se situe entre 25 et 95, une troisième entre 30 et 70 ans, et une autre le voit de « 45-50, même 65-70 » (H). Une tendance à la diminution de l'âge moyen, depuis quelques mois, est perceptible, selon une bénévole (G). Une bénévole produit une autre explication à ce phénomène nouveau pour l'Accueil Émilie, le fait qu'il y ait de plus en plus de jeunes qui fréquentent la ressource :

« La mode de quitter leur domicile, après ils embarquent dans le système, puis ne font pas face. La dynamique dont l'aboutissement est l'Accueil Émilie : — quitter le domicile familial — surdose de drogues — Albert-Prévost — Accueil Émilie. »

Cette explication est opposée à celle donnée par une autre bénévole (A), qui voit une réduction du nombre des jeunes parmi les « Amis », depuis quelques années :

« Un aspect de l'augmentation du nombre de ressources d'aide alimentaire à Montréal : jadis, il y avait environ 100 personnes à Accueil Émilie le lundi soir, dont beaucoup plus de jeunes ; plus maintenant. »

Ceci pourrait constituer une possible explication de la diminution de façon générale du nombre des usagers, dans la mesure où l'aspect alimentaire de la ressource serait prépondérant dans la motivation de fréquentation.

3.4.5.4 Sexe

La répartition des usagers selon le sexe présente certaines différences selon la perception des bénévoles. Pour la plupart, elles affirment qu'il y a autant d'hommes que de femmes, tandis que d'autres croient qu'il y a plus de femmes, et l'une des bénévoles (F) en donne l'explication :

« Il y a plus de femmes que d'hommes : beaucoup de femmes sont seules, séparées et dépressives, après des séjours d'une, deux ou trois semaines à l'Institut Albert-Prévost. »

3.4.5.5 Ethnicité

L'appartenance ethnique des « Amis » ne fait pas toujours l'unanimité dans le discours des bénévoles. Par contre, en ce qui concerne la langue de communication dans les relations entre usagers et avec les bénévoles, il y a consensus :

« C'est toute des Canadiens français, la langue de communication c'est toute français. »

affirme une bénévole (B) en donnant comme explication de cet état de fait dans cette ressource, située dans un quartier, Bordeaux-Cartierville, à forte proportion d'immigrants le fait que

« Peut-être parce qu'ils sont gênés, ou peut-être parce qu'ils ont de la misère avec leur français ou qu'ils ne connaissent pas les sœurs, et parce que l'actuelle clientèle a été connue avant (à l'hôpital Albert-Prévost) par les Sœurs de la Providence et ce sont elles qui les ont invités. »

À remarquer que l'appartenance religieuse n'est pas invoquée ici. Par contre, d'autres bénévoles ajoutent qu'on retrouve parfois parmi les usagers, qui

sont, pour la plupart, des « Québécois de souche » des gens d'autres origines ethniques : des Libanais, des Grecs orthodoxes, un Égyptien, une Vietnamiennne, une Haïtienne, mais en général il s'agit de Québécois francophones, la communication se faisant toujours en français. Le fait que l'Accueil Émilie est géré par les Sœurs de la Providence, une congrégation catholique francophone, pourrait représenter une des possibles explications de la prépondérance des Québécois « de souche » dans la population des usagers. Il en est de même pour la langue de communication dans les relations entre bénévoles et usagers ; la langue de la messe est le français, aussi.

3.4.5.6 Niveau de scolarité

Cette caractéristique des usagers ne fait pas consensus dans le discours des bénévoles. Une certaine (H) affirme qu'il y a « un ou deux analphabètes », tandis qu'une autre (G) croit que « plus de la moitié sont analphabètes » :

« Au bingo, la moitié ont de la misère, parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire ; les bénévoles sont là pour les aider. »

Elle en donne une explication :

« Il y en a qui ne savent pas lire ni écrire encore, parce que beaucoup avaient été placés dans des « centres » comme Saint-Jean-de-Dieu, Albert-Prévost ou H.-Lafontaine, pendant des années. »

En ce qui concerne le niveau de scolarité, les perceptions des bénévoles sont divergentes, et les explications, quand elles existent, ne mettent pas en cause ni le système d'éducation, ni le contexte familial, celui de la socialisation première, en mettant l'accent exclusivement sur le parcours psychiatrique des usagers.

3.4.5.7 Profil économique

L'explication par l'état de santé semble privilégiée pour expliquer le faible niveau économique de la majorité des usagers de l'Accueil Émilie ; 80 % des usagers sont pauvres, selon une des bénévoles (D). Selon une autre (C),

« Il y a une minorité qui n'est pas très pauvre, mais le reste l'est : presque tous sont malades. »

ce qui équivaut à expliquer la pauvreté par l'état de santé psychique, parce que

« Ils ne savent pas gérer leur budget. »

Une bénévole (A) donne une description plus complète de l'état de pauvreté des usagers et de ses explications :

« [...] la majorité sur le B.S., ils ne peuvent pas travailler à cause de leur état de santé. Ils ont une incapacité à gérer leur budget, dépensent souvent sans penser en perspective et manquent de sens de la mesure. Cela dépend de la courbe du moment de la situation de leur maladie. »

Une autre bénévole (F) utilise, pour expliquer la dynamique de la motivation pour fréquenter l'Accueil Émilie, les effets combinés de la faiblesse des ressources économiques des usagers, situation produite à son tour par l'impossibilité de travailler et le haut niveau des prix des loyers pratiqués à Bordeaux-Cartierville :

« Les « Amis », à cause de la maladie, ne peuvent pas aller travailler, et puis, là, ben, ça prend du B.S., pis les logements sont tellement chers, et le B.S. ne paie pas cher, et c'est pour ça qu'y ont de la misère à rejoindre les deux bouts. Là, ils cherchent à avoir de l'aide, une place où ils peuvent avoir quelque chose, là ils s'en viennent en foule. »

Cette explication tient compte, toutefois, seulement de l'aspect utilitaire, donc alimentaire, de la ressource, ce qui va s'avérer, par la suite, incomplet. Toutes les bénévoles sont d'accord sur l'état de pauvreté de la plupart des usagers. La maladie constitue la principale explication, le point de départ de tous les handicaps, la perception que les bénévoles ont des usagers étant obnubilée par cette explication somme toute facile et de sens commun, utilisée fréquemment dans la société pour justifier des pratiques sociales d'exclusion. Voilà, dans le discours

d'une des bénévoles (E), une description de la situation de précarité économique des usagers et de l'un des aspects de l'aide constituée par l'Accueil Émilie :

« Leur peu d'amis sont dans la même condition économique : B.S., vivant dans des petits appartements de 1 1/2 ou 2 1/2, souvent sans nourriture adéquate, toujours en attente du chèque d'aide sociale. Après avoir payé le loyer, l'électricité, le téléphone et les médicaments, souvent il n'en reste plus rien pour la nourriture, d'autant moins pour s'habiller. Mais l'Accueil Émilie distribue par le biais des bingos des vêtements et fait même de la distribution directe, à la fin des mois, chacun choisissant ce qu'il veut. »

On peut constater, à partir de la divergence et la multiplicité des points de vue des bénévoles à propos des usagers, le peu de règles communes discutées et explicitées qui gouvernent les activités et les relations. Contrairement à l'autoperception des usagers, les bénévoles les perçoivent comme exclus presque totalement du monde du travail ou au mieux à sa marge.

3.4.5.8 Travail

Il y a une relation directe, dans le discours des bénévoles, entre le travail et le niveau économique. Le manque de travail est produit par l'état déficient de santé mentale, et c'est là la justification, suffisamment déterministe, pour expliquer, en dernière instance, la situation de pauvreté de la majorité des 80 % des usagers. L'employeur potentiel fait, lui aussi, partie de l'explication, l'aspect extérieur de certains usagers ne constituant pas un incitatif pour leur embauche (F) :

« Ils sont sur le B.S., ne travaillent pas. Il y en a qui ne sont pas capables, mais même s'ils l'étaient, ils ne seraient pas acceptés : il y en a que ça paraît. Tu ne peux pas aller travailler quand tu prends des médicaments. »

Une autre bénévole (A) affirme que

« Plusieurs travaillent à temps partiel, à condition que la prise des médicaments se fasse de façon régulière ; ils peuvent ainsi être stationnaires bien des mois, même un an. »

et une autre (H) croit qu'« en général, non, mais 1-2 travaillent ». Toutes les autres bénévoles affirment que la totalité des usagers ne travaille pas.

3.4.5.9 Perception du rapport des « Amis » à l'espace

Les « Amis », usagers de l'Accueil Émilie, possèdent un espace d'habitation, dans la totalité des cas. La perception des bénévoles de cet espace personnel correspond à une vision institutionnelle, classificatoire. Du point de vue géographique, toutes les bénévoles sont d'accord avec le fait que les usagers viennent de plusieurs quartiers, sinon de villes autonomes, de la grande région de Montréal. Leur lieu de résidence est, pour la plupart, Bordeaux-Cartierville, mais il y en a qui viennent de Laval, de St.-Henri (E), d'Ahuntsic (F), de Repentigny, de Verdun (G).

La principale motivation pour habiter à Bordeaux-Cartierville est la proximité des ressources en santé mentale, dont l'hôpital Albert-Prévost. Il y en a beaucoup qui sont « rattachés à la clinique de Bordeaux-Cartierville » (B), clinique externe en santé mentale. Même s'ils habitent des « ghettos, quasiment, comme sur * ou * » (H), et

« Malgré les loyers plus chers, les gens continuent d'habiter le quartier à cause de la proximité de l'Hôpital Albert-Prévost et ne veulent pas trop s'éloigner. Beaucoup sont suivis en consultation externe et ont peur de changer d'hôpital et de médecin, parce qu'ils font souvent des rechutes. À l'Accueil Émilie, les bénévoles sont au courant des problèmes psychiatriques des usagers et on les conduit, au besoin, au pavillon psychiatrique de l'Hôpital Sacré-Cœur ou à l'Hôpital Albert-Prévost. Après, on leur rend visite, on leur donne des nouvelles des « Amis » et des activités et on les assure qu'on les attend à leur sortie à l'Accueil Émilie et à La Maison d'Émilie. « Vous êtes les bienvenus, on vous attend, vous avez votre place ». » (E)

En ce qui concerne les espaces d'habitation proprement dits, leur diversité comprend des centres d'accueil, aussi appelés foyers d'accueil et des appartements ; « la plupart vivent en appartement » (H). Selon l'une des bénévoles (A), environ 12 % des usagers habitent en foyer et ont une qualité de vie de

beaucoup meilleure que « ceux qui sont laissés à eux-mêmes ».

Un foyer d'accueil, ou résidence, c'est un appartement où habite un maximum de 10 individus, le plus souvent 5 ou 6, subventionné par le gouvernement. Cela représente une solution très fréquente au Québec. Généralement, chacun a sa chambre, et il y a aussi une pièce commune, ce qui recrée un milieu social semblable à celui familial, composé d'individus aux mêmes problèmes. Il s'agit d'un milieu de vie structuré, discipliné, où chacun a des responsabilités : un milieu de vie quasi normal. Il y a des activités communes (Ex. : quilles, divers autres loisirs), des activités adaptées selon les goûts.

Les gens qui habitent en foyer sont privilégiés, selon les bénévoles, parce qu'ils n'ont pas la préoccupation de la recherche et de la préparation de la nourriture. Vivre en résidence trouve l'explication, selon une autre bénévole (B) dans le fait que ces gens « ne sont pas assez structurés pour vivre seuls en appartement ». Par contre, environ 90 % des gens vivent seuls, « laissés à eux-mêmes », et font régulièrement des « stages à l'hôpital Albert-Prévost ; ils rentrent, ils sortent ». On peut constater que les bénévoles envisagent les usagers comme ayant peu d'autonomie. Ceci a sûrement des implications importantes sur la nature des activités et des relations sociales à l'Accueil Émilie.

3.4.5.10 Profil de santé mentale

Il y a consensus, dans le discours des bénévoles, quant aux caractéristiques de la santé mentale de la majorité (90 %) des usagers qui fréquentent l'Accueil Émilie. Il y a toutefois des différences importantes en ce qui concerne le niveau des connaissances techniques qui rendent possible leur description. Les bénévoles qui n'ont pas de formation spécifique en santé mentale se limitent à des images de sens commun, du genre « il y en a qui ont de la misère à comprendre » (F) tandis que, plus leur niveau professionnel augmente, et plus les descriptions sont techniques. Il y a des bénévoles (A) qui affirment qu'il s'agit de

« ... gens qui souffrent de maladies mentales, des gens qui fréquentent l'Accueil Emilie depuis des années, des gens malades, principalement de schizophrénie dans différents stades. Les gens de 35-45 ans seraient le plus touchés. On ne connaît pas avec précision les causes de cette maladie. »

D'autres bénévoles les qualifient de « gens au passé psychiatrique, référés par l'hôpital Sacré-Cœur ou par le CLSC » (H), ou comme ayant « été hospitalisés à l'institut Albert-Prévost » (F) ou des ex-psychiatisés (E). Une seule bénévole (B) produit un tableau exhaustif des problèmes psychiatriques des usagers. Il s'agit, selon elle, dans 90 % des cas, de

« psychotiques chroniques de tout ordre : manico-dépressifs qui ont de la difficulté à être stabilisés, schizophrènes, et aussi des déficients intellectuels. D'autres souffrent de troubles de la personnalité sévères, à divers degrés, en relation directe avec le milieu d'où ils proviennent. »

La bénévole perçoit un lien direct entre trouble de la personnalité et milieu familial, hypothèse qui trouvera une confirmation dans nombre de discours des usagers. Elle fait aussi la distinction entre déficience intellectuelle et déficience culturelle, en considérant cette dernière comme un manque d'habiletés sociales de communication. Les troubles psychiatriques dont certains de ces gens souffrent ont fait en sorte qu'ils ont eu, avec intermittence, un nombre important de séjours en milieu hospitalier. En synergie avec une socialisation déficitaire, qui les a conduits, selon la bénévole, à être partiellement déconnectés de la réalité sociale et les a réduits au statut de déficients culturels :

« L'Accueil Emilie et La Maison d'Émilie sont pour une clientèle très défavorisée, il y en a qui sont très isolés, très diminués financièrement et culturellement. Il y en a qui sont déficients intellectuels et d'autres qui sont des déficients culturels. Ces derniers n'ont pas développé suffisamment d'habiletés sociales et sont trop isolés pour avoir accès à d'autres ressources existantes dans la communauté. Cette situation s'explique par le « bagage » accumulé avant d'arriver à l'âge adulte. Les « Amis » ont des années d'expérience en psychiatrie, à rentrer et à sortir. »

Il s'agit, selon le discours de la bénévole, d'un cumul de handicaps, à origines multiples, dont le résultat se concrétise dans une triple déficience : financière, culturelle et intellectuelle. Il y en a parmi les 90 % des usagers qui ont un passé psychiatrique (et un présent aussi, dont l'équilibre est très instable), qui sont relativement fonctionnels. Au point où ceux-ci agissent presque comme des bénévoles, se voient comme des bénévoles, mais sont pourtant des gens qui ont des problèmes de santé mentale. Il y en a parmi eux qui ont l'air « normal », mais qui sont très anxieux, pour toutes sortes de raisons. Cette perception des « Amis » de l'Accueil Émilie représente le point de vue « professionnel » de la bénévole, et pourrait constituer une base pour la compréhension de la dynamique de la relation existante entre la ressource et les usagers, ainsi que les motivations de ces derniers pour la fréquentation de l'Accueil Émilie.

Un élément clé pour cette compréhension serait le fait que, toujours selon la bénévole (B), le profil psychologique de la majorité des usagers révèle une « très faible estime de soi », ce qui constitue souvent une motivation suffisante pour accomplir une grande variété d'actions, dont la fréquentation de façon assidue de l'Accueil Émilie pourrait en constituer un exemple. Et un dernier aspect de l'état de la santé mentale des « Amis » est double : la prise de médicaments. Premièrement, les médicaments produisent un état de stabilité, mais une stabilité fallacieuse, la fonctionnalité de l'individu en étant affectée, l'état engendré par les médicaments n'étant pas propice à l'exercice d'un quelconque travail :

« En plus de problèmes chroniques de santé mentale, des effets secondaires des médicaments : beaucoup ralentis, diminués, somnolence. » (E)

Du point de vue économique, le fait que des gens qui sont dépendants d'une médication doivent en payer le prix, même si leur seul revenu est le chèque de B.S., fait en sorte que l'individu, avec sa faible capacité de décision, soit obligé de faire un choix, les médicaments ou la nourriture :

« Les médicaments sont chers. Parfois, à cause de cette dépense, ils n'ont plus rien à manger. » (D)

Ce dilemme se traduit souvent par une renonciation à la prise de médicaments, avec toutes les conséquences sur la santé des individus et sur leur rapport à la réalité sociale qu'une telle décision engendre :

« Plus de la moitié ne sont pas suivis en psychiatrie ou ne veulent pas être suivis et n'ont pas de médicaments à prendre. » (B)

Le regard des bénévoles est marqué par la relation d'aide et le peu d'autonomie possible dans les conditions humaines où se retrouve la majorité des « Amis ».

3.4.5.11 L'Accueil Émilie — une famille reconstituée

L'existence d'une famille chez les « Amis » ne fait pas de doute chez les bénévoles. Il y a un consensus presque unanime en ce qui concerne le manque de relations des usagers de l'Accueil Émilie avec leur famille. Voici ce que déclare une bénévole (C) sur la manière, particulière au Québec, de l'interaction familiale dans les circonstances où il y a un membre de la famille qui souffre de troubles mentaux. Il est à souligner que la perception de la différence dans les pratiques sociales est possible, dans le cas de cette bénévole, par le fait qu'elle a connu d'autres sociétés, elle-même étant une immigrante :

« La majorité ont des familles, mais ils en sont rejetés. À cause de ce rejet, beaucoup ont échoué dans des orphelinats, des hôpitaux psychiatriques ; les parents n'en veulent rien savoir, mais il n'est pas moins vrai que, eux aussi, ils créent pas mal de trouble dans la famille. Autres ethnies ne délaissent pas leurs enfants malades, ils les intègrent plus dans la famille, ils se sacrifient pour que le malade se sente à l'aise dans la famille. Ici c'est le contraire : ici, ils rejettent leurs enfants quand ils sont malades, ils les laissent sur le compte du gouvernement à 100 %, et le gouvernement, il y a 12-13 ans (1987-88), les a mis à la porte. Dans d'autres pays, les cas graves, on les soigne à l'hôpital, mais les autres, plus légers, chroniques, se soignent dans la famille, avec les parents. Il vit jusqu'à la mort avec ses parents. »

Avec moins de détails, c'est aussi le point de vue de toutes les bénévoles, à une exception près. La majorité des usagers ont une famille « quelque part », sinon des parents, au moins des sœurs, des frères, mais pratiquement pas de relations avec celle-ci. Il s'agirait d'un phénomène de rejet de la part de la famille. Néanmoins, la famille est très présente parmi les valeurs des « Amis », et la perte de celle naturelle n'est pas vécue facilement. En fait, les gens vivent un rejet général, et de la famille et de la société, un phénomène d'isolement social (D). La perte de liens sociaux en raison de l'abandon par leur famille et par leurs amis est expliquée par une autre bénévole (E) par les longues périodes de traitement dans les hôpitaux psychiatriques.

Le fait qu'à la suite de la désinstitutionnalisation, les gens n'ont pas reçu d'aide pour leur réintégration sociale de façon relativement fonctionnelle est à la base, selon la même bénévole, d'une grande partie de l'explication du phénomène d'itinérance dans la métropole, y compris de l'augmentation de la violence dans l'espace public.

« Pas d'aide en sortant des hôpitaux psychiatriques : c'est beau de les faire sortir de l'hôpital psychiatrique, mais on a beaucoup d'itinérants de ce monde-là, à Montréal. » (H)

Les deux ressources représentent pour les « Amis » une famille bien spéciale, parce que ce n'est pas toutes les familles qui peuvent donner de la tendresse, du respect et de l'amour inconditionnel à l'Autre : c'est la famille idéale. L'amour maternel, que la psychologie considère le seul genre d'amour inconditionnel, détaché de toute considération d'intérêt et de calcul, l'amour que chaque famille devrait donner à ses enfants, l'amour idéal, reconstruction virtuelle, dans l'idéal, d'une famille qui n'a peut-être jamais existé.

« L'Accueil Émilie et La Maison d'Émilie représentent pour la plupart leur famille ; certains disent que c'est leur seule sortie de la semaine. » (E)

L'évocation du cadre familial est présente dans la description des bénévoles de ce que signifie l'Accueil Émilie pour tous, « Amis » et bénévoles confondus. « On forme une famille, une complicité », dira une bénévole (D). Donc, il est normal d'utiliser, comme dans une famille idéale, des signes matériels d'appartenance qui ne suggèrent aucune hiérarchie. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de différence pour les écussons.

« Les écussons sont pareils ; c'est voulu, pour effacer les différences entre « Amis » et bénévoles. On est à l'égalité. On est là pour eux-mêmes. » (F)

La relation entre ressource et usagers semble être aussi forte que celle qui unit les membres d'une famille idéale, et c'est seulement la perte considérable de l'équilibre psychologique (les rechutes, suivies de retours dans des hôpitaux psychiatriques dont parlaient d'autres bénévoles) qui pourra en détruire le lien :

« C'est comme une famille, c'est leur famille, ils ne peuvent pas s'en détacher ; c'est pas facile de détacher un « Ami » de l'Accueil Émilie, sauf celui qui va tomber malade, il va perdre complètement l'équilibre psychologique. » (C)

3.4.5.12 Perception de la réciprocité chez les « Amis »

On constate clairement chez les bénévoles la transposition des relations familiales comme modalités spécifiques de la relation d'aide aux « Amis ». Il s'agit d'une conception des relations familiales en tant que relation d'aide unidirectionnelle.

La fonction de cohésion sociale de la ressource est soulignée par plusieurs bénévoles, en ce qui a rapport aux relations sociales à l'extérieur. Les amitiés qui se construisent par la participation à des expériences collectives, qu'elles soient d'ordre spirituel, social ou alimentaire, se continuent souvent au-delà de la présence limitée dans le temps. Ainsi, des habiletés cognitives et communicationnelles sont construites, ce qui améliore la capacité d'interaction sociale des usagers (C) :

« Les gens se sont construit des amitiés, qui continuent à l'extérieur. Parfois, ils amènent leurs amis à l'Accueil Émilie, des malades comme eux : ils font de la publicité indirectement. »

La fonction de cohésion sociale, qui comprend aussi une perception de l'aide mutuelle, une valeur acquise exemplifiée dans la participation aux messes de l'Accueil Émilie, se manifeste à l'extérieur de la ressource par des pratiques d'aide (D) et d'assistance.

« Il se forme des groupes d'entraide, on accompagne des « Amis » chez le médecin, il y en a même qui cuisinent même pour quelqu'un qui a été opéré. »

Le fait d'inciter de façon délibérée les gens à parler de l'Accueil Émilie à l'extérieur a aussi le rôle de contribuer à la diffusion d'informations sur leur état de santé et ainsi favoriser de nouvelles possibilités d'entraide (D) :

« On incite les gens à parler à leurs amis de l'extérieur de l'Accueil Émilie ; ainsi, le cercle d'entraide s'élargit : si quelqu'un est malade, les autres peuvent communiquer avec les bénévoles. »

Les relations avec l'espace institutionnel et ses représentants sont minimes, selon les bénévoles, qui mettent en cause, pour expliquer cette situation, une réduction importante des habiletés sociales de communication chez les usagers. La discrimination, parfois manifeste, parfois cachée, parce que positive, dont ces derniers font l'objet dans le monde « normal » n'est pas de nature à les inciter à recommencer la relation. Des gens qui « sont souvent rejetés, ils n'ont pas accès aux mêmes services que nous-autres, de la même façon, les banques ne les reçoivent pas de la même façon, les restaurants ne les reçoivent pas de la même façon, ils n'ont pas le respect. » (B) sont peu enclins à interagir avec un monde perçu comme différent, voire menaçant.

Parfois, selon une bénévole, même les représentants du gouvernement n'ont pas la même compréhension de leurs besoins, comme c'est le cas dans les relations sociales existantes dans l'espace protégé de l'Accueil Émilie, ce qui ne les incite pas à renouveler leurs démarches (E) :

« Les gens qui se présentent au bureau de l'aide sociale en disant qu'ils n'ont rien à manger se font répondre d'attendre le chèque du mois prochain : "On vous donne un chèque, et pis, achalez-nous-pas ! C'est terminé ! Vous le recevrez le mois prochain !" »

La méfiance à l'égard de l'espace institutionnel est présente dans les attitudes et les comportements conséquents des usagers. Selon une bénévole (F), parfois il arrive que des travailleuses sociales du CLSC se rendent à l'Accueil Émilie pour leur parler de différents problèmes. Voici comment elle décrit la réaction des « Amis » à ces visites :

« Les travailleuses sociales du CLSC viennent une fois ou plus par mois, elles peuvent venir leur jaser ; là, y'en a moins de monde, parce qu'on dirait qu'ils ne sont pas intéressés à ça. Elles viennent, elles parlent de logements, etc. Quand il s'agit de danse, de musique, de jeux, il y a plus de monde. Moi j'ai remarqué que quand c'est des travailleuses sociales qui viennent, ou que c'est rien que du parlage, ils ne sont pas forts. »

La confiance et le manque d'appréhension qui règnent à l'intérieur de ce que tout le monde, usagers et bénévoles, considère comme un espace de paix n'est pas transposable à l'extérieur, dans le monde « normal », qui est régi par une logique individualiste et où existent d'autres normes et d'autres valeurs. Les usagers sont

« [...] des gens qui aiment inconditionnellement, qui ne font pas de calcul comme nous-autres. C'est pour cela qu'ils se font avoir dans la société. Ils sont généreux, ils s'entraident. Des gens d'amour. C'est pas des gens "dis-moi ce que tu as, je te dirai si t'es mon ami". » (D)

Selon les bénévoles, le peu de relations sociales avec l'espace institutionnel qui caractérise les usagers ce sont les relations d'aide, toujours inégalitaires, où leur rôle est celui du requérant. La relation se limite à la demande et à la réception d'une

aide quelconque. Les relations avec la population en général, qui fait partie de l'espace public, sont de la même nature, car, contrairement à ce que la majorité des bénévoles affirment, il y a un certain nombre d'usagers de la ressource qui pratiquent la quête. La pratique s'est même répandue parmi les usagers, d'année en année, nous dit cette bénévole (D), qui propose une façon de faire pour induire plutôt une relation de réciprocité :

« Il y a des « Amis » qui quêtent. En les rencontrant dans la rue, je leur ai appris à donner des cartes de Noël aux passants en échange de leurs dons. Il s'agit de réciprocité, de quelque chose de personnel à offrir, d'un échange de dons, relation plus égalitaire, plus valorisante, moins dégradante. "Tu demandes d'une main pis tu donnes de l'autre". Je leur ai fourni des dessins à découper et leur ai enseigné comment les coller sur des cartons, en ajoutant des formules de souhaits, pour en faire des cartes de Noël. S'il ne savait pas écrire, quelqu'un d'autre écrivait pour lui. »

Le fait que seulement une bénévole ait communiqué cette information, certainement connue unanimement à l'Accueil Émilie, tient possiblement d'une certaine acceptabilité sociale et des limites de la ressource pour contrer la mendicité. Il semble, à l'évidence, que dans le groupe social formé par l'Accueil Émilie et La Maison d'Émilie, la pratique en question soit acceptée socialement. Il apparaît que la bénévole qui a communiqué l'information est la seule qui avait tenté de transformer une relation inégalitaire en une égalitaire, où l'échange de dons donne un aspect plus socialement conforme à la quête.

3.4.5.13 Interactions sociales à l'intérieur de la ressource

Les interactions entre « Amis », en dehors des activités auxquelles ils prennent part, ne sont pas, selon plusieurs bénévoles, significatives. Le partage des mêmes activités religieuses, sociales ou alimentaires n'induit presque pas de communication des problèmes personnels, comme cela se produit dans leurs relations avec les bénévoles et avec les usagers qui ne sont pas des ex-psychiatisés. Une bénévole (B) met en évidence le manque d'habiletés relationnelles des usagers comme cause du piètre niveau de communications verbales entre eux. En parlant d'interactions pendant le souper, elle affirme que

« C'est moins évident, d'une part parce que leurs habiletés relationnelles sont pas toujours évidentes : certains vont profiter du fait d'être assis, partager un moment de plaisir là, mais les conversations sont souvent complètement absentes, c'est plutôt primaire comme besoin. Du fait que tout est fait rapidement, efficacement, ils ne peuvent pas installer un cadre avec quelque chose de plus confortable et de plus développé. S'il y en avait le temps, ils pourraient se parler davantage, ça deviendrait l'occasion de créer des liens, de partager un moment de plaisir avec quelqu'un. »

Et la même bénévole confirme l'aspect rationnel et utilitaire des communications, en relation directe avec le gain potentiel à obtenir :

« Tous leurs problèmes sont partagés avec les bénévoles, qui leur donnent des conseils. Il y a moins de communication entre usagers, parce qu'ils ont moins d'habiletés à s'écouter. Quelqu'un de l'extérieur ne peut pas toujours faire la différence entre les bénévoles et les « Amis », mais eux, ils se connaissent très bien entre eux. Ils demandent des conseils seulement aux bénévoles et aux quelques « Amis » qui ne sont pas des ex-psychiatisés. Ils font donc plus de confiance aux « Amis » "normaux". On s'adresse moins aux religieuses. Pourquoi ? »

La question étant rhétorique, elle permet seulement l'émergence de pistes de réflexions quant aux perceptions du statut social des acteurs sociaux dans les représentations des usagers. Les interactions verbales entre usagers n'ont donc pas cette caractéristique utilitaire, si présente dans le cas des relations avec les bénévoles. Il semble que les « Amis » connaissent les limites de l'influence et le potentiel d'aide susceptible à être dispensé par chacune des bénévoles, ainsi que leur capacité d'influencer les décisions des sœurs et s'en servent à bon escient (C) :

« La relation avec les bénévoles laïques est plus étroite, plus confiante, qu'avec les religieuses. Les « Amis » demandent souvent aux bénévoles laïques d'agir comme intermédiaires auprès des sœurs, notamment quand il s'agit de demander un dépannage financier ; là encore, il est nécessaire d'éviter la manipulation. Les « Amis » choisissent la bénévole à manipuler : ils sont très intelligents. Je « prête » parfois de l'argent à des « Amis », tout en sachant bien que je le reverrai jamais. Toutefois, il faut faire attention à la manipulation, pour ne pas instaurer un système de « prêts » sans retour, pour ne pas institutionnaliser un système de sollicitation interne. »

Là non plus, il n'y a pas de tentative d'explication de la différence dans la relation entre les « Amis » et les religieuses.

Les principaux acteurs sociaux de l'extérieur de leur groupe d'appartenance ce sont des prêtres et des évêques, qui rendent souvent visite à l'Accueil Émilie. L'interaction avec ces derniers se fait alors à un autre niveau, celui de la compétence dans la spiritualité, selon les bénévoles. Les usagers discutent ainsi avec les ecclésiastiques et montrent une compétence particulière, à la différence des gens « normaux », qui, depuis la Révolution tranquille, ont d'autres préoccupations, bien plus terrestres :

« Les « Amis » sont très compétents quant à la spiritualité : quand un évêque visite la communauté, c'est comme une fête pour ces gens-là, ils posent des questions pertinentes et il y a souvent un « Ami » qui complète les explications reçues. La majorité est à un haut niveau de spiritualité, par rapport aux gens « normaux » ; cela se voit dans les questions qu'ils posent. » (C)

Les interactions, pour leur grande majorité, se présentent selon une logique utilitaire, selon les bénévoles. Il y a un relatif rejet, souvent par l'indifférence, d'acteurs en provenance de l'extérieur, du monde « normal », qui est probablement perçu pour le mieux comme différent, et pour le pire, comme menaçant. Bien que les bénévoles valorisent les actions des « Amis », par ailleurs ceux-ci se posent dans un rapport très inégalitaire pour eux, celui des donneurs par rapport aux receveurs de l'aide.

3.4.5.14 L'Accueil Émilie comme espace d'interaction sociale

Comme il a été montré, la perception de l'Accueil Émilie par les usagers est celle d'une famille idéale (H) :

« Ils sont à l'aise entre eux-mêmes, ils s'aiment beaucoup, ils s'entraident beaucoup, ils forment vraiment une famille. »

L'accueil et l'attention dont ils font l'objet sont inconditionnels. Les bénévoles font partie de cette relation, l'entretiennent et la reconstruisent à chaque rencontre. Elles sont conscientes du rôle social et humanitaire qu'elles remplissent :

« Nous, on est là pour les comprendre, on est là pour les écouter, on est là pour les aider et pour les connaître. On est là pour eux-autres. »
(F)

Selon les bénévoles, l'appropriation de l'espace est laissée entièrement pour les usagers : c'est leur espace qui leur appartient et « les réguliers », ceux qui fréquentent la ressource depuis un bon nombre d'années, le partagent de bon gré avec les « nouveaux », mais pas toujours avec les « opportunistes ».

Il y a quatre grands aspects de l'Accueil Émilie qui constituent autant d'attraits pour la fréquentation. Le premier, qui a été déjà traité, renvoie à la perception de la ressource, de façon globale, comme une famille idéale, grâce à l'accueil inconditionnel que les usagers reçoivent. Un autre aspect que présente l'Accueil Émilie est d'être un lieu spirituel.

3.4.5.15 Milieu spirituel

Les bénévoles qui considèrent que la principale motivation des usagers de fréquenter l'Accueil Émilie c'est l'activité religieuse ne sont pas toutes des catholiques pratiquantes. Mais l'aspect spirituel est cité maintes fois comme étant le premier dans la hiérarchie des motivations, comme le principal attrait. Toutefois, les explications présentent un certain nombre de différences, en allant de la simple citation d'un tel aspect de la ressource jusqu'à la description détaillée des effets bénéfiques engendrés par la participation à la messe.

Une des bénévoles (D) considère la messe comme l'aspect psychologique de la relation d'aide et soutient que la principale motivation pour fréquenter la ressource est son aspect social, c'est-à-dire les ateliers, l'action de « travailler ensemble ». Une autre bénévole (F) affirme que

« La plupart sont des catholiques. Il y a des aumôniers qui viennent, comme l'aumônier de l'institut Prévost et le curé de la paroisse. Pour la plupart, c'est très important à participer à la messe, chanter et prier ensemble. On accepte même les gens qui faussent. »

tout en considérant que l'attrait global que l'Accueil Émilie représente, par les trois genres d'activités, est déterminant. C'est aussi l'opinion d'une autre bénévole (H), selon laquelle cette composition n'est pas du tout fortuite :

« On a voulu mettre les trois ensemble, l'alimentation, des ateliers et des activités variées et la messe. Toutes les trois, ensemble, ont de l'utilité pour l'équilibre psychologique. »

Une autre bénévole (E) considère l'aspect spirituel au deuxième rang dans les motivations des usagers, après celui social, en affirmant que

« Les « Amis » disent venir chercher la foi, le courage, l'aide du Seigneur. »

Une autre bénévole (A) précise que le premier déterminant de la fréquentation est le fait de se trouver ensemble, suivi par l'aspect spirituel, parce que ce dernier serait autrement important pour les « Amis » :

« La religion est très importante pour les malades en psychiatrie. Pour eux, la prière prend une signification bien plus importante que chez les gens « normaux. »

Voilà ainsi l'énoncé d'une différence d'utilité de l'activité spirituelle, en fonction de la condition de la santé mentale. Une autre bénévole (G) croit que

« L'aspect religieux est important, surtout pour les personnes âgées. »

Cela montre un autre côté des représentations sociales des bénévoles en ce qui concerne la religion, le stéréotype voulant qu'elle soit plus importante pour les personnes âgées. Et, peut-être, cette différenciation d'utilité est réelle, parce que plusieurs affirment (C) qu'il y a certaines personnes qui n'entrent même pas dans

l'église, parce que

« Il y en a une minorité, des jeunes, que la messe n'intéresse pas, ils restent à l'extérieur, à fumer ou non : "ça ne nous dit rien". »

Et une autre bénévole précise que pas tout le monde est intéressé à la messe. Pourtant, la politique de la ressource n'en étant pas une coercitive, on compte sur le bon jugement des usagers pour participer ou non aux activités de leur choix :

« Il y en a que la messe n'intéresse pas, qui restent dehors et reviennent pour les activités. Au début, on allait les chercher, mais c'était comme si on les forçait ; alors, on a décidé de les laisser faire selon leur volonté. En général, ce sont des fumeurs, qui fument dehors en attendant que la messe finisse. On ne veut forcer personne. » (F)

Une autre bénévole (F) affirme que la principale motivation des « Amis » pour fréquenter l'Accueil Émilie c'est l'aspect spirituel :

« La principale motivation est l'aspect spirituel : la messe les valorise et les motive, ils aiment ça. Pour leurs besoins spirituels, ils pourraient aller participer à d'autres messes, mais ici celui qui célèbre la cérémonie s'adresse directement aux « Amis », son attention est pour eux seuls, la messe est spécialement pour eux, tandis que dans d'autres églises ils se fondent dans la masse des croyants, personne ne les connaît. »

Selon elle, le fait que le prêtre s'adresse directement aux « Amis » leur donne un sentiment de valorisation, qu'ils n'obtiendraient nulle part ailleurs. Certainement, le fait qu'une messe par semaine, et cela depuis plus de 17 ans, soit conçue en fonction de cette clientèle et seulement pour elle, serait en mesure d'induire un certain sentiment de valorisation.

« L'aspect religieux est utile ; sans l'aspect religieux, ça ne serait pas l'Accueil Émilie, ce serait autre chose, ça deviendrait une ressource en santé mentale. Celle-ci a un caractère de valeurs spirituelles, ça la caractérise, ça la différencie, ça lui apporte beaucoup de charme. » (B)

L'aspect spirituel de la relation d'aide de la ressource apparaît donc, selon la représentation que s'en fait la majorité des bénévoles, au premier rang pour expliquer les motivations de cette population multiples handicapée, marginale, de venir à l'Accueil Émilie. Les questionnements existentiels qui trouvent des réponses, le fait d'avoir l'impression de mener un dialogue privilégié avec une divinité qui les accepte de façon inconditionnelle, ce qui se passe autrement dans la société, le fait que la messe leur est adressée et dédiée, tout participe à la construction d'une représentation des plus positive de l'activité. Dans le cas des usagers, les activités spirituelles en tant qu'activités sociales apparaissent une production collective du groupe où l'on mentionne leur contribution à sa réalisation.

3.4.5.16 La participation des « Amis » aux activités

Un aspect important des relations sociales, ce sont les activités dirigées par les bénévoles et par les sœurs. Une des bénévoles les considère au premier rang selon leur utilité. Il y a une évolution des habiletés de communication, des habiletés cognitives en général, grâce aux divers ateliers et aux visites aux monastères, à des maisons historiques, des excursions dans la nature. Le vécu des « Amis », leur expérience sociale, ignorée à l'extérieur, trouve dans les activités une valorisation sans prix qui est de nature à renforcer l'équilibre psychologique.

« Leur vécu, c'est une expérience qui n'a pas de prix. » (D)

Les bénévoles font participer les gens aux activités, de façon active, en leur proposant des responsabilités, des rôles et des actions collectives, qui augmentent leur intérêt à y participer et apprendre des choses nouvelles. On a mis en place une stratégie de participation à la résolution collective des problèmes, une responsabilisation des usagers, par exemple, la résolution collective du problème de la localisation spatiale des fumeurs dans l'espace commun. Il y a également une évolution grâce à des activités collectives : le fait de travailler ensemble, en utilisant l'expérience sociale, le vécu, qu'ils partagent lors de ces activités. Tous les

concours de dessins, de peinture (il y en a qui produisent, selon une bénévole (D), de vrais chefs d'œuvre), de composition littéraire, sont assortis de récompenses, les gens sont contents de gagner, et ceci augmente le sentiment de valorisation qu'ils possèdent déjà par leur simple participation aux activités. Le plaisir manifeste de participer à des activités collectives semble avoir un rôle important pour motiver une fréquentation régulière (B) :

« Puis, il y a les activités : c'est des gens qui ont beaucoup de plaisir, qui s'amuse, qui y participent, qui aiment ça. J'ai l'impression que c'est toutes ces choses-là ensemble qui font qu'ils se sentent bien. S'ils veulent participer, prendre des rôles, des responsabilités, ils le font, et sinon, s'ils veulent seulement juste être là, être gâtés un petit peu, se faire donner de la nourriture gratuitement, comme ils n'ont pas beaucoup de sous, les choses qui sont données c'est très apprécié, ça leur fait du bien. Il y a beaucoup de choses qu'ils apprennent, comme beaucoup de gens qui n'ont pas eu l'occasion de développer des habiletés, ils prennent du plaisir à chanter, à raconter des blagues. Ils ont une satisfaction comme nous à produire des choses, ils en parlent. Ils développent beaucoup d'intérêt, de plaisir, ils y ont accès facilement. S'il n'y avait que la messe et le repas, ce serait incomplet. L'aspect social est important, l'activité sociale, c'est comme "on a du plaisir ensemble, vous méritez, on a du plaisir à être avec vous, à faire quelque chose avec vous", puis c'est des sorties, il y a tout un message qui passe avec ça : "on a passé beaucoup de temps avec vous, vous en valez la peine, vous méritez qu'on passe du temps avec vous, à s'amuser" »

C'est ce qui manque dans d'autres ressources, selon les bénévoles, et que les usagers trouvent à l'Accueil Émilie, des activités agréables, collectives, qui les valorisent et qui leur donne le sentiment d'utilité, de compétence, de plaisir. C'est pour cela qu'une bénévole (C) affirme que

« Les « Amis » ont développé une dépendance de l'Accueil Émilie, c'est là qu'ils se sentent le plus en sécurité, le plus valorisés. »

D'autres activités sociales, comme le chant (religieux ou laïque) et la danse, sont aimées par les « Amis », selon une bénévole (F) :

« À un moment donné, on a arrêté de chanter ce qu'ils connaissaient, à cause de la décision d'une sœur qui en remplaçait une autre, et il y en avait eu des « Amis » qui avaient cessé de venir à l'Accueil Émilie. »

Malgré le fait que les activités d'aide alimentaire se profilent sur le don unilatéral aux personnes démunies, des recherches récentes ont montré (Sabourin, Hurtubise, Lacourse) que ces activités pouvaient donner lieu à des opérations de réciprocité entre les usagers, à la production de règles explicites de distribution de l'aide, etc. Qu'en est-il pour l'aide alimentaire ?

3.4.5.17 Aspect alimentaire

Des formes de circulation réciproque semblent peu présentes dans l'organisme, selon les commentaires des bénévoles. En ce qui concerne la pratique du partage, du don entre usagers, la bénévole (B) croit que le don ne représente pas une pratique qui existe à l'intérieur de la ressource, nonobstant les enseignements transmis durant la messe. Parce que les usagers sont plus « près de leurs besoins primaires », parler de don ne serait pas pertinent :

« Les sacs de nourriture, ils ne les prennent pas vraiment pour en faire le partage ; toutefois, le fait qu'ils reçoivent beaucoup permet à certains de partager, il y en a qui partent avec un sac pour un ami, et, effectivement, ça va se rendre ; mais j'ai vu des fois des chicanes parce que "a m'a pris mon sac" pis, là, ben, les sacs sont pas identifiés, fait que... C'est pas des saints, ces gens-là, ils sont anxieux, ils ont souvent peu de biens, peu de famille en arrière pour les gâter ; c'est leur gâterie, l'Accueil Émilie, alors, le partage, là... c'est pas des saints. Ils en parlent, ils veulent, ils peuvent être plus généreux, des fois, de façon ponctuelle, là, mais c'est pas des enfants de Jésus. C'est vrai que, dans le contexte de l'Accueil Émilie, ils vont en parler, pis ils vont tendre vers ça. Pis les sœurs sont présentes, c'est vrai que ça crée un climat plus agréable, de parler en terme de partage, que de dire "ben, c'est ton sac, et pis, surveille-le, parce qu'il y a quelqu'un qui part avec". C'est pour ça que je mettrais un bémol sur le partage ; le partage, c'est apporté beaucoup par les sœurs. »

La norme de partage des ressources alimentaires officiellement propagée par les religieuses dans l'activité n'est pas constatée en pratique entre les usagers par cette bénévole.

3.4.5.18 Les transformations dans la vie des « Amis » en raison de la fréquentation de l'Accueil Émilie

Dans les représentations des bénévoles, il y a évolution psychologique chez les usagers, pouvant être mise en relation avec la fréquentation de l'Accueil Émilie.

« Le fait de venir à l'Accueil Émilie les valorise, ils ont beaucoup avancé. » (C)

L'Accueil Émilie est un tout, et pas seulement une ressource d'aide alimentaire. Le fait de trouver les trois activités ensemble, en plus de l'accueil inconditionnel, est la cause d'une certaine évolution. L'aspect global de la ressource augmente la qualité de vie psychique des « Amis », au-delà de la ponctualité de l'aide reçue :

« "Je suis content d'être ici, pour être capable de faire ma semaine" ». (Citation d'un « Ami », par la bénévole A)

Quand il s'agit, toutefois, d'évolution importante du point de vue social, susceptible de contribuer à la réintégration sociale des usagers, les affirmations sont plus prudentes. En réalité, même si certaines habiletés acquises par la participation aux activités de la ressource sont intériorisées et nombre d'entre elles fragmentairement transposées à l'extérieur, cela n'est pas suffisant pour rétablir une réinsertion sociale.

Certainement, réapprendre à circuler en autobus est quelque chose d'utile, mais fonctionner dans les complexes relations sociales de la société, c'est bien plus difficile (B). Dès lors, parler d'évolution devient un sujet qu'il est nécessaire de relativiser :

« Le fait de fréquenter régulièrement l'Accueil Émilie, j'en vois qui apprennent à prendre l'autobus pour se rendre tous seuls partout. Le fait de venir régulièrement à l'Accueil Émilie et à La Maison d'Émilie les fait gagner un peu de confiance en soi, à se remettre à rire, à parler davantage, à raconter des blagues, je les vois. Il y en a qui fréquentent les deux. Ça les aide à se maintenir dans la communauté, mais ce n'est pas suffisant pour évoluer. Depuis trois ans que je fréquente la ressource, je parlerais plus de maintien ; certains en profitent

d'avantage, puis ils vont évoluer, mais c'est tout petit, ça prendrait quelque chose de plus régulier pour que ça vienne faire une différence, à mon avis ; ça les maintient, puis ça leur permet de se rendre à d'autres ressources, mais de là, de parler d'évolution personnelle, en masse, comme ça... »

Il y a pourtant évolution, selon une autre bénévole (C), mais relativement à la situation de départ, celle de malfonction psychique et communicationnelle :

« Oui, il y a évolution du point de vue physique et mental. Ces gens-là, ils ont appris quelque chose. Il y en a qui retrouvent l'habileté sociale de communication, après des années de fréquentation de l'Accueil Émilie, où ils n'avaient ni souri, ni parlé, ni interagi d'une quelconque manière avec les autres. Je me rappelle une femme, coupée totalement du monde sur le plan communicationnel pendant 7 ans, qui a recommencé à parler, et même à sourire. »

De façon générale, les bénévoles accordent à l'Accueil Émilie une utilité dans l'évolution des usagers, « chacun à son rythme » (G), grâce aussi au nombre important de bénévoles, impossible à rencontrer dans d'autres ressources similaires :

« L'Accueil Émilie est très utile, les gens sont valorisés, ils évoluent, ils ont beaucoup avancé. Il y a eu et il y a actuellement d'autres organismes semblables à l'Accueil Émilie, mais pas tout à fait, d'habitude on n'y retrouve pas les trois aspects ensemble et tant de bénévoles. Parfois, on se trouve nous, les bénévoles, plus nombreux que les « Amis », cinq, six à la même table, à ne rien faire, et une ou deux seulement vont aider. Si l'Accueil Émilie n'existait pas, il fallait l'inventer, il a un impact bénéfique sur ces gens-là. » (C)

Cette représentation de l'utilité globale de la ressource, et par conséquence, d'une certaine évolution, même relative, dans la forme mentale et la fonctionnalité sociale des usagers, est unanimement partagée par les bénévoles (F) :

« Oui, ils ont changé beaucoup, ils sont moins mauvais qu'avant, ils sont moins dépressifs, ils sont plus calmes, ils ont toujours hâte de venir. La plupart viennent de bonne heure il n'y a pas beaucoup de retardataires. Ils sont contents de venir et de rencontrer leurs amis, parce qu'il y en a qui se sont fait des amis, avec ça. »

Le sentiment d'appartenance à un groupe social qui a été acquis, l'intérêt pour les activités, tout cela produit, avec le temps, des effets surprenants sur l'équilibre mental (G) :

« Oui, il y a une évolution : à La Maison d'Émilie, il y en avait qui ne parlaient pas, ou qui sortaient et rentraient tout le temps, ou encore qui pleuraient. Maintenant, chacun a un sentiment d'appartenance et de l'intérêt pour les activités. »

L'unicité de la ressource tient donc dans sa globalité, par la synergie de ses quatre aspects de l'aide donnée aux usagers, dont l'aspect social est difficile à retrouver ailleurs (C) :

« L'aspect social : c'est ce qui manque dans d'autres ressources et qu'ils trouvent à l'Accueil Émilie. »

3.4.5.19 Les ressources alternatives

Il ne fait pas de doute, selon les bénévoles, que les usagers ont une pratique de mobilité spatiale, qui dépasse largement le cadre de la ressource :

« En général, ils s'en sortent bien, parce qu'il y a beaucoup de comptoirs de nourriture ailleurs à Montréal. »

Une autre bénévole (G) suppose que les « Amis » utilisent d'autres ressources, en accreditant, par sa perception, l'idée de son caractère naturel, acceptable, « normal » :

« Utilisation de ressources alternatives ? Probablement oui, parce que parmi les « Amis » il y en a qui viennent de Repentigny, de Verdun, et il devrait y avoir des ressources alimentaires dans leur quartier. »

Les bénévoles connaissent la pratique de mobilité spatiale des usagers pour accéder aux ressources :

« Je pense qu'ils se suffisent avec ce qu'ils cherchent durant toute la semaine, d'ici et de là. Je les rencontre souvent dans les autobus avec

des sacs et des sacs, beaucoup plus que ce que l'Accueil Émilie donne. Les « Amis » se trouvent partout : à Laval, à ville Lassalle, au Centre-ville ; ils se transmettent le message. Même si l'Accueil Émilie n'existait pas, c'est des gens débrouillards, ils s'entraident, ils se transmettent beaucoup d'informations sur d'autres organismes d'aide alimentaire. » (C)

Cette affirmation d'une bénévole qui a pu observer des usagers à l'extérieur de l'organisme contredit la représentation, courante dans son groupe, selon laquelle leur niveau d'habiletés communicationnelles serait très faible et qu'en conséquence, les interactions sociales à l'extérieur de l'Accueil Émilie seraient presque nulles. Le rapport des usagers à l'espace, dont la représentation semblait figée dans une vision de la solitude presque totale, en dehors de leur présence, bénéfique pour eux, à l'Accueil Émilie, pourrait ainsi être reconsidéré. Selon les affirmations de ces bénévoles, on se trouve en présence d'une pratique sociale de continuelle mobilité, s'apparentant à la continuelle quête de nourriture des « véritables » itinérants, toujours en mouvement :

« Oui, ils circulent, à Laval, à Montréal, ils se transmettent l'information, ils connaissent les endroits. » (H)

Cette affirmation sera corroborée par plusieurs autres, ce qui complète l'image d'une pratique sociale stratégiquement organisée, et socialement acceptée par les différents acteurs sociaux qui composent l'Accueil Émilie ; la bénévole (D) l'affirme textuellement :

« L'utilisation de plusieurs ressources d'aide alimentaire est socialement acceptée, même encouragée, désirable. »

La mobilité parmi une multitude de ressources d'aide alimentaires est non seulement connue, mais encouragée, et les bénévoles donnent même de l'information utile aux usagers (D) :

« Même les bénévoles et la directrice leur donnent des informations sur des ressources alimentaires ; on passe l'information. »

Une autre bénévole (A), tout en admettant être au courant de la pratique, dissocie cette dernière de la définition de sens commun de l'itinérance, selon laquelle l'itinérance suppose un manque de logement :

« La pratique existe (circulation entre les endroits d'aide alimentaire : Accueil Émilie, Accueil Bonneau, Maison du Père, Le Refuge, etc.). Il y a une certaine concertation des ressources, pour ne pas ouvrir les portes en même temps, cela pour rejoindre le plus d'usagers possible. Depuis 5-6 ans, le nombre d'usagers a beaucoup augmenté. Les « Amis » de l'Accueil Émilie utilisent d'autres ressources, pour des besoins alimentaires, mais pas pour coucher, car tous ont un logement quelconque. Les « Amis » ne se considèrent pas comme des itinérants et ne sont pas considérés comme tels. »

L'explication et en même temps la justification de la pratique est l'insuffisance de l'aide alimentaire proposée par l'Accueil Émilie (E) :

« Certainement, il y en a qui mangent qu'avec ça. L'Accueil Émilie accueille seulement le lundi soir, donc ils vont dans d'autres ressources. Ils disent : "demain je vais dans tel endroit, après-demain je vais manger dans tel autre endroit entre telle heure et telle heure". Ils se transmettent l'information. C'est régulier. Il y a sept jours dans une semaine. Les gens ne viennent pas qu'ici. Les colis, c'est pour le lendemain, pour un repas ; c'est tout, faut pas compter là-dessus. »

Et une autre bénévole (F) complète l'information, en mentionnant l'insuffisance de l'aide alimentaire comme déterminant la recherche d'autres ressources :

« Le lendemain, c'est une autre place ; on n'est pas les seuls : à Montréal-Nord, Laval, Centre-ville, y'en a qui font plusieurs places. L'aide est insuffisante. Il y a aussi la Société Saint-Vincent-de-Paul qui donne des bons de 40 \$, seulement pour ceux qui habitent à Bordeaux-Cartierville. »

La justification de la pratique de mobilité des usagers entre les ressources d'aide alimentaire de Montréal et de Laval par l'insuffisance de l'aide alimentaire de l'Accueil Émilie est une perception consensuelle (E) :

« C'est insuffisant, une fois par semaine. Parfois, en fin de semaine, les gens disent ne pas avoir de quoi manger. Certaines ressources, dans les sous-sols d'églises, sont fermées en fin de semaine. Alors, les gens doivent aller chez des amis, chez les Sœurs de la Providence ou ailleurs. C'est régulier, ça. »

Une bénévole, en soulignant l'insuffisance de l'aide alimentaire de l'Accueil Émilie, produit une liste complète des autres ressources d'aide alimentaire du quartier Bordeaux-Cartierville (H) :

« C'est insuffisant. On ne peut pas se fier là-dessus pour survivre. Il y a aussi la Société Saint-Vincent-de-Paul qui donne des bons pour l'épicerie, le restaurant La Corbeille, mais c'est insuffisant. »

Un autre facteur justificateur de la pratique de mobilité est le faible niveau économique des usagers, évalué ainsi par la bénévole (B) :

« Je sais qu'il y en a qui vont à Laval pour se nourrir. Cela se fait selon le même mécanisme : c'est leur motivation, ça leur permet à la fois de manger et de voir des gens. Au départ, s'il y a de la nourriture, c'est ce qui les fait de s'y rendre, après ça, ils se mettent à participer à d'autres choses. À Laval, il y a une ressource près du métro Henri Bourassa puis une autre près du pont Lachapelle, puis ils se rendent là pour participer au repas. Il y en a une autre qui donne des repas le jeudi soir. Ils se font un circuit comme ça, et l'information passe de bouche à oreille, ils se le disent, ils ont un circuit plus dans le Nord de l'île, qui leur permet de fonctionner. C'est difficile d'arriver avec 700-800 \$ par mois, donc cette pratique leur est nécessaire. Surtout s'ils fument, on peut imaginer là, quatre dollars par jour, ça fait 120 \$ par mois, arriver financièrement, ceux qui vivent en appartement ; ceux qui sont en résidence, c'est plus facile, ils ne vont pas faire des circuits de repas, mais ceux qui sont en appartement, tout seuls, oui. »

Une autre bénévole (D) considère, elle aussi, que les gens en situation de pauvreté sont contraints, par la précarité de leurs ressources financières, d'adopter des comportements de mobilité parmi les ressources d'aide alimentaire :

« Ils sont obligés de se promener d'une place à l'autre. » (D)

Une bénévole (C) considère la mobilité spatiale à la recherche de nourriture sous un aspect de comportement compulsif. La pratique du don, qui a été niée par

une autre bénévole (« c'est pas des saints ») (B), ferait aussi partie de des motivations de la pratique sociale. Le manque d'activité rémunérée déterminerait chez les usagers une modification du rapport au temps, lequel, en l'occurrence, est utilisé entièrement à la recherche compulsive de nourriture :

« Les gens qui viennent à l'Accueil Émilie ne manquent pas de nourriture, ne sont pas tellement dans le besoin, ils se suffisent de l'extérieur plus que de l'Accueil Émilie. Mais ils prennent en excès ce qu'on leur donne, même ils cherchent à prendre, à prendre tout le temps, pour donner à d'autres. Il s'agit de redistribution de don, parce qu'ils n'ont pas les moyens de donner d'autres cadeaux : "viens, je t'ai apporté ce sac, mets-le dans le frigidaire, ça c'est de l'Accueil Émilie". L'aspect alimentaire est important seulement du point de vue de la qualité. La plupart vont dans d'autres ressources tout le temps, ils n'ont rien d'autre à faire, ils ne travaillent pas, c'est des gens qui sont à la recherche de nourriture tout le temps. »

Une bénévole (H) met en relation la situation actuelle du marché du travail avec la pauvreté et la déchéance de la santé mentale des personnes vieillissantes, potentiels futurs usagers de l'Accueil Émilie. C'est la seule à l'avoir fait :

« Je ne vois pas de relation entre la relance économique et la pauvreté. Je ne comprends jamais, les personnes de plus de 50 ans ne trouvent rien, elles [se] découragent. Les gens sont obligés, dirigés vers le B.S. : il n'y a pas de choix ; cela influence aussi leur santé mentale. »

La pratique sociale de mobilité spatiale, caractéristique de la majorité des « Amis », moins de ceux qui habitent en foyer d'accueil et ont trois repas par jours fournis, est un comportement largement accepté socialement parmi les membres de la ressource, sinon encouragé.

Au-delà de la confusion sémantique, parce qu'il n'existe pas de terme précis pour nommer des acteurs sociaux qui ont un comportement d'itinérance, mais pas toutes les caractéristiques, les usagers de l'Accueil Émilie, selon les représentations des bénévoles en ce qui les concerne, seraient des itinérants atypiques. Leurs déplacements pour l'acquisition des ressources indispensables à leur survie sont très semblables à ceux des personnes considérées comme itinérantes, ce qui a

comme conséquence la prise en compte de ce type d'usagers de l'aide alimentaire par les deux recherches sociales citées précédemment (Santé Québec, 1998 ; Institut de la statistique du Québec, 2001).

3.5 Analyse des relations sociales constituant la redistribution complémentaire de l'Accueil Émilie

Nous avons vu dans notre partie théorique que des chercheurs, comme Robert Castel, établissaient un lien entre le type de relations sociales constituant la redistribution et le mode d'existence des bénéficiaires de cette redistribution. Pour lui, la redistribution étatique, sous forme monétaire, a eu pour effet de renforcer le processus d'individuation des personnes et des groupes sociaux. Est-ce que l'émergence de nouvelles formes de redistribution complémentaire, dont nous allons développer l'analyse maintenant, tenant compte de la nature des relations sociales qui la forment, renforce ou a tendance à réduire l'individualisme chez les récipiendaires de cet aide ?

Le questionnement de cet auteur montre bien toute l'importance de décrire et d'analyser la nature des relations sociales qui forment les modes complémentaires de redistribution. Dans cette dernière section, qui termine notre étude empirique, nous allons développer une analyse en trois moments.

D'abord, et s'agira de mettre en évidence les processus sociaux déterminant les conditions d'existence sociale des usagers de l'Accueil Émilie. Par la suite, nous aborderons l'analyse proprement dite de la relation d'aide qui s'établit à partir de ces activités de redistribution complémentaire. Il s'agira de mettre en évidence les régularités sociales dans les représentations et les pratiques des usagers, puis celles des bénévoles et de les comparer pour être à même de reconstruire la relation sociale à partir de ces deux points d'observation. En conclusion à cette analyse, dans un troisième temps, nous tenterons de replacer les activités de l'Accueil Émilie parmi les autres déplacements marquant la mobilisation de ces personnes et de ces groupes en situation de pauvreté afin d'en saisir certaines des conséquences

sur leur mode d'existence sociale.

3.5.1 Les processus sociaux généraux marquant les conditions d'existence sociale des usagers de l'Accueil Émilie.

Dans la réalité concrète les trois processus sociaux sont inextricablement liés, tel qu'on peut le voir à travers l'expérience des usagers de l'Accueil Émilie. C'est à des fins analytiques que nous les distinguons ici.

Le premier processus social marquant l'existence de la majorité des usagers de l'Accueil Émilie est celui de la désaffiliation du travail dans sa forme sociale actuellement dominante. Comme nous l'avons montré dans la description de leur expérience de travail et de sa signification, plusieurs usagers consacrent une large part du récit de leur expérience sociale à leur situation problématique par rapport au travail. La plupart des usagers sont des travailleurs et travailleuses manuels, peu scolarisés, qui ont occupé des emplois de façon discontinue et, pour certains, dans des conditions de travail très difficile : « Le travail, pour moi, c'était à l'adolescence et puis au début de l'âge adulte ; j'ai travaillé à plusieurs endroits ; y'avait peu de stabilité [...] » (D) ou bien encore, un autre usager affirme : « J'ai travaillé à des places, quand c'était pas dans des restaurants, c'était des déménagements, c'était de faire des travaux de peinture, ou sinon dans des boucheries, moi je faisais le nettoyage. J'ai eu beaucoup de jobines de même » (E). Ce processus social de déqualification de la main-d'œuvre manuelle au cours du XX^e siècle a déjà été très bien mis en évidence chez la population noire américaine qui l'a subi, malheureusement, de façon exemplaire, tel que l'a montré Jeremy Rifkin (1996). Plus près de nous, des recherches ont mis en évidence la corrélation entre la désindustrialisation des milieux en région au Québec et l'intensité des activités d'aide alimentaire (Sabourin, Hurtubise, Lacourse 2000). On remarque, malgré cette désaffiliation du monde du travail contemporain, comment la socialisation au travail des usagers de l'Accueil Émilie demeure à la base de leur existence. Pour la très grande majorité des usagers, le travail demeure une valeur centrale de leur vie présente, comme de celle à venir. Ils espèrent une réinsertion comme travailleurs

salariés, ou tout au moins, ils se valorisent de faire ou de vouloir faire du travail bénévole. De plus, ils mentionnent souvent le travail, qui signifie l'aide que l'on a donnée aux autres : « je ne travaille pas ; c'est ça seulement le travail que je fais, parce que j'ai pas le droit de travailler, je suis asthmatique. Le bénévolat, je la considère comme un travail, ça me stimule, ça me fait une place, ça me fait un programme à faire. » (B). Ce dernier extrait nous permet de constater que s'il y a désaffiliation du monde de travail, il y a aussi dans la trajectoire sociale de l'existence de ces usagers une affiliation importante qui se fait à travers le travail bénévole, qui leur confère une utilité et une nouvelle valorisation.

Nous allons voir par la suite, dans l'étude de la représentation des usagers par des bénévoles, que ceux-ci ont une vision très différente du rapport au travail des usagers et de leur capacité de travail.

Le deuxième processus social général que nous avons pu observer est celui de la désaffiliation des relations familiales. Pour la très grande majorité des usagers, les relations sociales familiales occupent une part très restreinte dans l'ensemble de leurs relations sociales. Certains vont faire état de l'amenuisement des relations familiales, d'autres vont parler du rejet de leur famille ou du rejet par eux-mêmes des relations familiales : « Depuis ma naissance, ça a été difficile avec ma famille, j'ai eu de la difficulté avec ma famille. Je veux dire, je les éloigne, je suis pas capable de les accepter ; c'est mieux pour moi, au moins. » (E). Certains des usagers font un lien direct entre leurs problèmes de santé mentale et leur rejet par leur famille : « Ils ne veulent rien savoir de moi. Depuis la mort de mon père, il y a vingt-huit ans, j'ai vu ma famille deux fois, à Noël. Ils se sont chicanés entre eux. On m'a renié, on m'a rejeté. Ma mère a la même maladie que moi [...] » (C). Bien que nous n'ayons pas assez de données pour en faire une étude systématique, il est à remarquer que ceux qui continuent à avoir des relations familiales parmi les usagers interviewés sont ceux qui ont le statut de donneur de l'aide aussi ou encore ceux qui ont l'occasion de rencontrer un des membres de leur famille à l'Accueil Émilie.

Nous allons voir toute importance de ce deuxième processus social constituant l'existence des usagers de l'Accueil Émilie lorsque nous allons analyser l'importante transposition des relations familiales à travers les activités de l'Accueil Émilie ainsi que les relations amicales des usagers.

Le troisième processus social consiste en la désaffiliation résultant des discontinuités de la vie sociale des usagers, induites par leur état de santé mentale, vécue dans les conditions sociales qui ont marqué le traitement des problèmes de santé mentale au Québec, et plus généralement, le rapport de la population à cette situation (Côté, Ouellet, Caron, 1993).

La majorité des usagers de l'Accueil Émilie sont des ex-psychiatisés. À plusieurs reprises on nous mentionne que leurs relations sociales et leurs activités ont connu des discontinuités dûes à leur état de santé mentale. Qu'il s'agisse de travail, de la famille, des amitiés, l'ensemble des réseaux sociaux des personnes a été affecté, jusqu'aux relations de proximité qui leur permettent, vu leurs faibles ressources, de partager un logement à la sortie d'un séjour en psychiatrie : « [Ils] font régulièrement des stages à l'hôpital Albert-Prévost. Ils rentrent, ils sortent. » (A). Ce troisième processus fonde un clivage, souligné par les usagers entre « nous » (les personnes ex-psychiatisées) et « eux » (les gens « normaux ») justifiant des activités de nature spécifique et adaptées pour ces personnes, du point de vue même des usagers. Nous y reviendrons en conclusion.

Dans le contexte de la désinstitutionnalisation des services psychiatriques, ses discontinuités dans les relations sociales des usagers vont se multiplier et susciter l'établissement de ressources, telles que l'Accueil Émilie. Ce qui permet une réinsertion de ces personnes, dont les relations les plus continues relèvent d'une vie communes en institution, dans ce cas-ci l'Institut Albert-Prévost, dans le milieu des ex-psychiatisés.

Nous identifions donc un milieu social d'ex-psychiatisés dans la mesure où nos observations nous ont permis de constater la forte cohésion sociale des usagers de l'Accueil Émilie. Le fait d'être dans une position sociale non déterminée lors de ma première rencontre avec les usagers de l'Accueil Émilie m'a permis d'observer cette forte délimitation que ceux-ci font entre eux et les autres. Les usagers semblent se connaître depuis longtemps, le toucher exprime une très grande proximité entre eux et avec les bénévoles. Particulièrement à travers les manifestations religieuses collectives, par exemple la messe, on perçoit la forte cohésion sociale de cette communauté « spirituelle ». Même dans les discours des anciens « Amis » on retrouve cette forte différenciation sociale : leur réinsertion sociale a interrompu les relations avec les anciens « Amis » : ils sont en « visite » à l'Accueil Émilie. Lors de mon observation de la deuxième manifestation religieuse collective, dans la Chapelle de la Réparation où avait lieu une messe à l'intention de tous les fidèles, j'ai pu remarquer que pour les usagers de l'Accueil Émilie cette manifestation religieuse était de moindre valeur : la communication n'avait pas la même intensité entre les usagers et avec les bénévoles : elle n'était pas celle du collectif de l'Accueil Émilie.

Ajoutons à ces éléments d'observation d'autres éléments qui marquent la spécificité de ce groupe social et de ses activités par rapport au milieu : la langue française et la religion catholique, qui jouent le rôle de triage des personnes qui fréquentent l'organisme : une forte proportion des personnes en situation de pauvreté à Bordeaux-Cartierville sont anglophones ou allophones et d'appartenance religieuse différente de celle catholique, voir même chrétienne. Les activités religieuses que nous avons observées ne manifestent pas une ouverture œcuménique.

La composition par l'ensemble de ces processus sociaux de l'expérience sociale des usagers de l'Accueil Émilie rend donc compte du fort clivage social que nous avons observé et qui est manifesté explicitement par une majorité d'usagers. Il faut dire que malgré un recours important aux services publics (hôpitaux, services

sociaux...), les usagers de l'Accueil Émilie décrivent d'une façon très ponctuelle les relations qu'ils ont établi avec des personnes travaillant dans les secteurs public et parapublic. Certains usagers mentionnent que des programmes qui pourraient impliquer des expériences sociales significatives pour eux, telles que la formation ou des stages en emploi, leur sont fermés aujourd'hui.

3.5.2 Quelques éléments des conditions d'existence sociale des usagers de l'Accueil Émilie

Les usagers de l'Accueil Émilie ne vivent pas avec leur famille, comme nous l'avons montré. Ils sont « chambreurs », colocataires avec des personnes qu'ils ont connues à travers leurs relations d'amitié, contraints par la faiblesse de leurs ressources financières. Une seule des personnes interviewées vit avec son conjoint. Si on se fie à ce que nous disent ici des usagers, les déplacements pour acquérir des ressources complémentaires sont nombreux pour leur majorité. Quelques personnes mentionnent qu'elles ne fréquentent que l'Accueil Émilie.²²³

Cette question des déplacements est à ce point importante, qu'un usager de l'Accueil Émilie effectue sur place un travail de référence à d'autres ressources auprès des autres usagers : « j'y ai été pour certaines personnes, j'ai envoyé des personnes ; je leur ai donné le numéro téléphone : “là, ils ne demandent pas de carte d'assurance sociale, ils ne demandent rien, t'appelles, tu donnes ton nom, tel jour, telle heure, faut que tu sois là, et puis, t'emportes tes affaires...” J'ai même été aider à emporter, moi-même j'ai des sacs à dos, quelqu'un qui avait une famille, puis la femme était toute seule » (B).

²²³ Nous pensons que cette réponse n'est pas donnée en fonction obtenir plus de ressources à l'Accueil Émilie dans la mesure où, comme nous allons le voir, les bénévoles et les usagers réfèrent explicitement au démarchage que font les usagers pour acquérir d'autres ressources dans d'autres lieux ce qui pourrait aussi affectée la part qui leur est redistribuée.

Dans le même sens, une bénévole nous a parlé des interactions avec les usagers qui mendient dans les lieux publics. Celle-ci leur proposait, plutôt que de demander un don, de s'inscrire dans une réciprocité en fabriquant des cartes de vœux à donner en échange du don offert : « En les rencontrant dans la rue, je leur ai appris à donner des cartes de Noël aux passants en échange de leurs dons. Il s'agit de réciprocité, de quelque chose de personnel à offrir, d'un échange de dons, relation plus égalitaire, plus valorisante, moins dégradante » (D).

Les relations des usagers de l'Accueil Émilie à d'autres groupes sociaux, comme le montre la description, sont très fréquentes. Il peut s'agir d'organismes de femmes, de groupes thérapeutiques tel les Alcooliques anonymes, d'autres groupes spirituels où les personnes de l'Accueil Émilie participent, de leur point de vue, comme usagers ou comme bénévoles. Ce qui caractérise l'Accueil Émilie c'est qu'il s'agit d'un lieu qui est spécifique aux groupes de personnes ex-psychiatisées qui se reconnaissent comme collectivité dans ce lieu, comme nous allons le voir.

3.5.3 La place centrale des relations d'amitié dans les activités de redistribution complémentaire.

Si les conditions d'existence des usagers de l'Accueil Émilie sont dépendantes de la redistribution étatique et des ressources complémentaires de redistribution, elles sont aussi déterminées de façon importante par les relations et les réseaux d'amitiés auxquels les usagers de l'Accueil Émilie sont fortement affiliés. La majorité des personnes interviewées nous disent avoir beaucoup de relations d'amitié. Nous racontant ces expériences, ils font état de nombreux mouvements d'entraide où circulent de la nourriture et d'autres biens, et s'échangent des services et de l'assistance, en cas de maladie par exemple : « Je prenais aussi des sacs de nourriture, et de La Corbeille aussi, je partageais avec mes amies, je les invitais à souper » (C). En général, il y a de nombreuses interactions entre les usagers à l'extérieur des activités de l'Accueil Émilie : « J'ai au moins une cinquantaine d'amis à Bordeaux-Cartierville; on ne sort pas toute la gang ensemble, mais on se voit souvent » (B). Cette intensité des relations d'amitié est reliée à

leurs conditions difficiles d'existence sociale : « C'est comme ça, on a besoin de s'entraider, là, tsé, des fois, parce qu'on arrive juste » (A).

Si l'on considère l'ensemble des relations et des réseaux sociaux auxquels sont affiliées ces personnes, on peut remarquer l'importance centrale, du point de vue de ces redistributions sociales complémentaires, des relations d'amitié : « Les gens qui forment des relations plus profondes puis ils deviennent amis, qui développent des amitiés, alors, à ce moment-là, les gens s'entraident » (F). L'importance centrale des relations d'amitié peut être observée par ceux qui circulent à travers ce réseau de relations, mais aussi par son effet sur l'accès aux autres formes de redistribution complémentaire, tel que le montrent les nombreuses informations transmises entre usagers à ce sujet.

3.5.4 La relation d'aide à l'Accueil Émilie

Nos observations ont permis de constater la diversité des activités à l'Accueil Émilie : activités spirituelles (messe, rencontre avec des autorités ecclésiastiques, pèlerinage, etc.), activités sociales (dans l'acception du sens commun) : rencontres sociales, loisirs collectifs, activités de redistribution alimentaire (repas communautaire, distribution de sacs de nourriture).

Dans notre schéma d'entrevue nous avons essayé de voir l'appréciation qu'avaient les usagers de chacun des grands types d'activité à l'Accueil Émilie et celle perçue par les bénévoles dans leur observation de la participation des usagers à ces activités. Voici un tableau qui nous permettra de relever les régularités parmi les discours de nos répondants. Nous avons classé, en notant de 1 à 4 l'importance accordée par les usagers, soit pour eux-mêmes ou pour les autres usagers, aux activités sociales de l'Accueil Émilie. Pour la majorité des usagers, les activités religieuses, que ce soit pour eux, ou pour les autres, revêtent une importance primordiale. Par ailleurs, trois usagers considèrent, à divers niveaux, que l'activité religieuse est moins importante que les deux autres. Les activités alimentaires sont les moins bien appréciées : trois usagers affirment qu'ils fréquenteraient l'Accueil

Émilie, même si elles n'existaient pas. Les activités sociales au sens du langage ordinaire (rencontres sociales) occupent une place presque aussi importante pour les usagers que les activités religieuses. En utilisant le même ordre de classement, nous avons cherché à saisir la perception des bénévoles de l'appréciation des activités par les usagers. Dans cette perception des bénévoles, les activités sociales sont les plus centrales, suivies de près par les activités religieuses. Les activités d'aide alimentaire, comme dans le cas de la perception des usagers, sont perçues comme étant le moins appréciés par les usagers.

APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS DANS LA RELATION D'AIDE			
USAGERS	Activité religieuse	Activité alimentaire	Activités sociales (au sens commun)
A — pour lui/elle	1	3	2
Pour les autres	1	3	2
B — pour lui/elle	4	4	1
Pour les autres	1	2	3
C — pour lui/elle	1	4	4
Pour les autres	1	4	2
D — pour lui/elle	1	1	1
Pour les autres	1	1	1
E — pour lui/elle	1	3	2
Pour les autres	3	2	1
F — pour lui/elle	2	3	1
Pour les autres	1	2	1
TOTAL	18 (1re priorité)	32 (3e priorité)	21 (2e priorité)
BÉNÉVOLES	Activité religieuse	Activité alimentaire	Activité de loisirs collectifs
A	2	3	1
B	3	2	1
C	2	3	1
D	1	2	1
E	2	3	1
F	1	2	2
G	1	3	2
H	1	1	1
TOTAL	13 (2e priorité)	19 (3e priorité)	10 (1re priorité)

Tableau VII : Appréciation des activités dans la relation d'aide

En utilisant le même ordre de classement, nous avons cherché à saisir la perception des bénévoles de l'appréciation des activités par les usagers. Dans cette perception des bénévoles, les activités sociales sont les plus centrales, suivies de près par les activités religieuses. Les activités d'aide alimentaire, comme dans le cas de la perception des usagers, sont perçues comme étant le moins appréciés par les usagers.

Ce tableau, fait à partir des déclarations explicites des usagers et des bénévoles lors des entrevues, demande à être nuancé en regard des représentations des usagers et des bénévoles, en ce qui a trait à ce que seront les activités religieuses, alimentaires et de rencontres sociales pour eux. Par exemple, pour ce qui est des activités religieuses, nous pouvons remarquer dans notre description que très peu d'usagers ont un discours référent explicitement aux symboles religieux, tel que celui-ci : « On a besoin d'une force supérieure, on a disons besoin, nous-autres, les malades, d'une force supérieure, et puis, les prêtres, ils sont qualifiés pour le faire [...] puis beaucoup de gens aiment ça aussi partager le pain béni » (A).

En fait, quand ils parlent des activités religieuses, on retrouve souvent des évocations de la fraternité, du partage, mais surtout de l'importance de l'aide religieuse comme aide morale, que ce soit à l'échelle individuelle, par des conseillers, des membres du clergé et des communautés, ou que ce soit dans la manifestation collective de soutien à travers les rites religieux comme celui de la messe. Pour certains d'usagers la messe est un lieu de participation, ils peuvent donner de l'aide à leur tour pour constituer le rite : « C'est comme ils ont besoin de nous, aussi, hein, parce que quand on fait la messe, ça prend des servants de messe, ça prend des lecteurs, ça prend quelqu'un pour sonner la... chose, la clochette » (A)

Les activités de rencontre sociale considérées, selon les bénévoles, comme les plus appréciées par les usagers, ont pour fonction de briser l'isolement, quelquefois dramatique, que vivent les personnes affectées par des problèmes de

santé mentale : « Y'en a plusieurs qui ne parlaient pas pantoute quand ils sont arrivés icitte, y'en a qui pleuraient, astheure ils nous parlent, ils nous content des histoires, ils rient avec nous-autres » (B). On retrouve même, chez les quelques usagers qui ont refusé de hiérarchiser les activités de l'Accueil Émilie, cette mention du sentiment d'appartenance collective : « [...] on est tout l'Accueil Émilie lorsqu'on est à la messe, et puis, on prie ensemble, en même temps, ou séparément, tout dépend du moment, mais on a une activité collective. Il y a une nécessité de fréquentation, autant sur le plan spirituel que sur le plan social » (D). Cet usager, pour parler de son rapport au divin dira que dans ces manifestations collectives il rencontre Jésus-Christ comme s'il s'agissait d'une personne. Et pour continuer, cette même personne fait appel à l'étymologie du mot religion (relier) pour justifier sa vision globale des activités de l'Accueil Émilie et en exprimer l'esprit.

Ce qui explique la valorisation quasi égale des activités religieuses et de celles de rencontres sociales et l'importance de la communication dans ces activités, qui permettent ainsi de briser l'isolement mental que vivent ces personnes, en majorité ex-psychiatisées.

Les activités d'aide alimentaire sont justifiées par des usagers du fait du manque d'habiletés de certains d'entre eux dans la fabrication des repas, car il s'agit souvent de personnes ayant connu de longues périodes de vie institutionnelle, où ces tâches étaient assumées par le personnel de l'institution. On évoque aussi parmi les usagers la redistribution alimentaire en même temps comme concrétisation des valeurs de partage, on la justifie aussi, plus simplement, parce qu'on a entendu d'autres usagers mentionner qu'il manquaient de nourriture.

L'analyse de contenu des représentations des activités des usagers nous amène à avoir un portrait plus nuancé que la réponse explicite ressortant de l'interrogation sur l'ordre de priorité des activités sociales. Apparaissent ainsi des conceptions relativement différentes qu'ils ont de ces activités, notamment du

contenu des celles religieuses.

Par ailleurs, ce qui ressort de commun à l'ensemble des activités, c'est l'évocation des relations familiales qui sont associées à la présence d'une communication intense entre les personnes à travers ces activités. Ce contexte « familial », est celui, d'après de nombreux usagers, qui leur permet de sortir de l'isolement. Les comportements de proximité, d'entraide entre les usagers et entre usagers et bénévoles, selon les usagers, à la différence des bénévoles qui se perçoivent plutôt comme seulement donneur que receveur, tout ceci est appelé comme éléments de cette transposition des relations familiales à l'Accueil Émilie. Lorsqu'on parle aux usagers de la relation d'aide, ceux-ci réfèrent dans la très grande majorité aux conseils des diverses natures qu'ils vont demander aux bénévoles comme aux responsables.

Pour approfondir les normes sociales produites par les usagers nous avons cherché à leur faire décrire leur représentation de la pauvreté et nous la comparons à celle des bénévoles. Voici un tableau qui résume nos observations :

VISION DES USAGERS DE LEUR VIE SOCIALE ET DES ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ACCUEIL ÉMILIE				
USAGERS	Déplacements	Travail	Vision de la pauvreté	Vision de la relation d'aide
A	• nécessaires • entraide	important	solidarité sociale	réciprocité
B	entraide	important	politiques étatiques	unilatérale
C	entraide	important	le « système »	unilatérale
D	besoins spirituels	important	chômage	réciprocité
E	• utilitaires • aléatoires	important	socialisation	réciprocité
F	• utilitaires • nécessaires	important	politiques étatiques	réciprocité

Tableau VIII : Vision des usagers de leur vie sociale et des activités sociales de l'Accueil Émilie

On constate une homogénéité chez les usagers dans leurs conceptions de la pauvreté. La vision matérielle évoque le fait que des personnes et même des familles sont dans la rue avec la violence qui lui est inhérente : le manque de logements salubres, manque de nourriture, manque de vêtements, etc. Les personnes qui ont une conception économique de la pauvreté l'associent à l'état du marché de l'emploi, de la consommation et à la redistribution étatique de la sécurité du revenu. Il ne ressort pas une qualification de la pauvreté en terme de pauvreté spirituelle, malgré l'importance des activités religieuses des usagers de L'Accueil Émilie. Les explications avancées sont très diversifiées, ce qui contraste avec la vision des bénévoles de la pauvreté des usagers, qu'ils expliquent invariablement par leur incapacité d'accomplir un travail, à cause de leurs problèmes de santé mentale. Seulement un usager mentionne ces problèmes pour expliquer la pauvreté, les autres proposant des raisonnements plus ou moins complexes qui renvoient à des causes externes à l'individu pour expliquer la situation de pauvreté.

3.5.4.1 La relation d'aide du point de vue des bénévoles

Bien que s'inscrivant dans les mêmes activités, les bénévoles ont des conceptions très hétérogènes de la relation d'aide. L'Accueil Émilie n'ayant pas de statistiques institutionnelles sur la population des usagers qui la fréquente, nos entrevues auprès des bénévoles cherchaient à connaître leur regard sur les usagers : les règles inscriptives de sélection à la différence des règles prescriptives d'action. C'est avec étonnement que nous avons constaté une si grande diversité de regards, même en ce qui a trait aux données très factuelles, telles le nombre d'usagers, leur âge, leur sexe, etc. Il n'y a pas présence, dans le discours des bénévoles, de références à des informations transmises par les responsables ni à une formation spécifique bien que ceux-ci mentionnent que l'interaction avec des personnes ex-psychiatisées est délicate et difficile. Cela ne nous surprend pas que dans cette suite, les critères de sélection, les normes de redistribution, soient perçues de façon si différente par les bénévoles.

Lorsque l'on demande s'il existe des critères de sélection de l'aide accordée, l'ensemble des bénévoles nous répond que tout le monde est accueilli et a droit à de l'aide alimentaire et que « on ne demande pas où les gens demeurent, ni s'ils ont des problèmes financiers et rien à manger » (E) : la sélection est une autoélimination faite sur la base de l'appartenance au groupe des ex-psychiatrisés. La seule condition est « le respect de ce qu'on vit » (E). Il s'agit, selon nous, d'une proposition qui édicte un rapport d'autorité sans en identifier les tenants. Le « on » nie le contenu des normes, puisque la vie qui doit être respectée demeure inqualifiée. La conséquence de cette formulation des responsables, reprise par les bénévoles, est la multiplicité des acceptions qu'ont les bénévoles et le peu de discussions collectives de ces normes. Lorsque dans les entrevues nous avons demandé aux bénévoles de décrire les activités et leur organisation, celles-ci ont été explicitées par une diversité d'acceptions des règles d'action. Par exemple, pour certaines bénévoles, il y a une obligation d'assister aux activités religieuses pour fréquenter l'Accueil Émilie et recevoir de l'aide — participer aux repas communautaires et recevoir des sacs de nourriture. Quand et comment et par qui a été déterminée cette règle ? Plusieurs réponses sont divergentes : par les responsables, lors d'une réunion de bénévoles sur plaintes des usagers, par les usagers eux-mêmes lors de discussions, nous disent les bénévoles. En ce qui a trait au repas communautaire et à la messe, une bénévole nous dira qu'avant on contraignait les personnes qui étaient à l'extérieur à assister à la cérémonie, mais maintenant on ne le fait plus. Enfin, l'absence de critères explicites de sélection et de vérification est justifiée par le fait du caractère restreint de l'aide alimentaire. On dirige les personnes et les familles dans le besoin vers des organismes spécialisés dans l'aide alimentaire.

3.5.5 L'aide aux ex-psychiatrisés

Pour l'ensemble des bénévoles, les usagers sont perçus presque entièrement du point de vue des problèmes psychiatriques qu'ils éprouvent : « presque tous sont malades. » (C). Ce « diagnostic » explique leur situation sans que l'on fasse appel à d'autres considérations. Ils ont, pour cette raison, des difficultés à gérer

leurs budget. Il n'y a pas d'autres éléments plausibles qui soient introduits dans les discours, par exemple, le fait que certains usagers, ayant vécu dans un milieu institutionnalisé, n'ont pas eu à gérer leur budget et n'ont pas pu développer les habilités nécessaires pour le faire. L'incapacité de travail relève aussi des problèmes de santé mentale et entraîne des conséquences que sont les manques matériels par carence de ressources financières. Une seule bénévole mentionne que les usagers travaillent à temps partiel. En revanche, le discours des bénévoles est composé des termes spécialisés de la médecine psychiatrique : déficients intellectuels, maniaco-dépressifs, schizophrènes, etc. Ces personnes sont « diminuées » (B ; E) par leur maladie et la prise de médicaments. Les bénévoles concrétiseront ce regard des usagers comme « personnes diminuées » à travers un ensemble d'observations : ils communiquent peu entre eux, ils ont une participation très limitée aux activités, ils sont des receveurs d'un don qui est unilatéral du point de vue des bénévoles.

La vision des bénévoles de l'activité ou de la passivité des usagers est contrastée selon qu'ils considèrent les activités à l'extérieur de l'Accueil Émilie ou à l'intérieur dans leurs relations individuelles. À l'extérieur, les bénévoles dénotent que les usagers se sont construit des amitiés qui ont pour effets de faire de la publicité pour l'Accueil Émilie et d'amener de nouveaux usagers, qu'il y a plusieurs activités d'assistance et d'entraide entre usagers à l'extérieur. On sait aussi, comme en fait état la connaissance des pratiques de « quête » publique des usagers, que ceux-ci recourent à d'autres ressources. Dans les activités à l'intérieur de l'organisme, les bénévoles font un tout autre portrait des usagers comme des personnes ayant des difficultés relationnelles à l'échelle individuelle « les conversations sont souvent complètement absentes » (B) entre les usagers. Ils et elles « ont moins d'habilités à s'écouter » (B). Les dialogues se font plus entre usagers et bénévoles sur la base de conseils demandés à une bénévole. Des bénévoles soulignent une plus grande proximité entre elles et les usagers qu'entre les usagers et les responsables religieux. Elles servent d'intermédiaire pour les demandes des usagers en ressources financières quand ce n'est pas elles-mêmes qui y répondent par leurs propres ressources. À ces constats des limites des habilités

et à la participation des usagers, les bénévoles, en majorité, considèrent en outre que les usagers, à l'inverse, « sont très compétents quant à la spiritualité », [...] « il ont un haut niveau de spiritualité » (C).

3.5.6 L'Accueil Émilie : un lieu de rencontres sociales

Comme en fait état notre tableau sur la perception des bénévoles des activités de l'Accueil Émilie, les activités de rencontres sociales et de manifestations collectives sont les plus importantes pour les usagers. Les usagers ont une forte participation dans les manifestations collectives : ils chantent, ils dansent, ils rient, ils acquièrent des habilités, etc. Une bénévole exprime le sentiment de l'ensemble des bénévoles en affirmant qu'à travers ces manifestations collectives, les usagers « se sentent le plus en sécurité, le plus valorisés » (C). Selon les bénévoles, c'est ce qui distingue, pour les usagers, l'Accueil Émilie des autres lieux de redistribution complémentaire. Le portrait de « bonne entente » dressé par les bénévoles est beaucoup plus nuancé en ce qui a trait à la redistribution alimentaire. Des bénévoles constatent des écarts entre la norme et la pratique de partage de la nourriture entre les usagers. Les usagers manifestent des signes d'anxiété, de tension lors des redistributions alimentaires, ce qui amène les bénévoles à constater la présence d'une compétition chez certains usagers. Quels bilan faire des perceptions qu'ont les bénévoles de la transformation de la vie des usagers en raison de la fréquentation de l'Accueil Émilie ? En général, pour les bénévoles, le bilan est positif en ce qui a trait à l'évolution des usagers à l'Accueil Émilie : toutes affirment une évolution des habilités communicationnelles et relationnelles en plus d'une plus grande habilité à se déplacer seul. Pour ce qui est des conséquences de ces apprentissages, les constats divergent. Pour certaines bénévoles et s'agit plus d'un maintien dans une communauté que d'une évolution vers une plus grande insertion sociale. Du point de vue individuel : « oui, ils ont changé beaucoup, ils sont moins mauvais qu'avant, ils sont moins dépressifs, ils sont plus calmes, ils ont toujours hâte de venir » (F), on constate donc un plus grand équilibre mental chez les usagers.

L'aspect complémentaire de la ressource est une donnée reconnue par les responsables et les bénévoles, qui connaissent les nombreux déplacements des usagers : « ils sont obligés de se promener d'une place à l'autre » (D). L'utilisation de plusieurs ressources l'aide alimentaire est reconnue et acceptée par les bénévoles et les responsables. La justification avancée est le caractère limité des ressources alimentaires que reçoivent les usagers à l'Accueil Émilie. Selon une bénévole, certains usagers recourent à l'aide alimentaire, pour, par la suite, la redistribuer à d'autres personnes dans le besoin. Il s'agirait de la seule manière qu'il est possible aux usagers de donner des cadeaux à une autre personne.

3.5.7 Bilan de l'analyse des relations sociales constituant l'Accueil Émilie

Le travail d'analyse a permis de mettre en évidence deux axes qui structurent la dynamique des relations sociales dans ces nouvelles activités de redistribution que sont les formes de redistribution complémentaire.

Le premier axe renvoie aux transformations de la mobilité traditionnelle des personnes en situation de pauvreté qui consiste à se déplacer pour acquérir des ressources. Nous sommes passés, d'une période de l'histoire où la redistribution étatique avait limité considérablement ses pratiques et leur importance du point de vue des conditions d'existence sociale des personnes en situation de pauvreté, à une recrudescence de cette mobilité. Chez les usagers de l'Accueil Émilie, la préoccupation pour assurer leur subsistance n'est pas centrale de leur point de vue parmi les activités d'aide. Comme nous l'avons vu, ils considèrent leurs conditions d'existence sociale du point de vue matériel comme difficiles, mais suffisantes. Elles ne sont pas l'objet de dénonciation, de récriminations, de plaintes en général de la part des usagers. En revanche, du point de vue des responsables et des bénévoles ces conditions d'existence matérielle sont considérées comme nettement insuffisantes. Ceux-ci perçoivent beaucoup plus que le disent les usagers, qu'ils sont en demande du point de vue matériel. Cette mobilité traditionnelle des personnes en situation de pauvreté qui se généralise aujourd'hui est en tension avec l'enracinement social dans une communauté religieuse des activités de l'Accueil

Émilie. En tension avec l'énoncé religieux du partage et de la fraternité, en tension avec la connotation religieuse des activités qui limitent les ressources aux catholiques pratiquants et de langue française. En tension donc, avec la réinsertion sociale qui est proposée par cet organisme de nature religieuse dans un groupe social très spécifique qui se démarque de la société, tel que l'on peut le percevoir dans les discours des usagers comme dans celui des bénévoles et des responsables.

Le deuxième axe d'analyse renvoie à la transformation des conséquences de la redistribution sociale qui favorisait, sous sa forme étatique, un individualisme chez ceux qui vivaient de cette redistribution. L'analyse des activités sociales de l'Accueil Émilie montre l'importance des nombreuses manifestations collectives où la majorité des usagers s'identifie comme groupe et se différencie par rapport à d'autres groupes sociaux. Malgré les nombreux déplacements qu'effectuent les usagers de l'Accueil Émilie dans d'autres organismes et dans d'autres lieux, leur appartenance et leur insertion sociale la plus significative renvoie au groupe des personnes qui s'identifient comme ex-psychiatrisé et usagers de l'Accueil Émilie.

Sur la base de cette étude de cas et de recherches faites sur les lieux d'aide alimentaire dans les régions urbaines (Sabourin, Hurtubise, Lacourse, 2000) nous pourrions faire l'hypothèse que la multiplication de ces ressources complémentaires suscite peu l'appartenance à un milieu, mais plutôt à des groupes sociaux spécifiques, définis par l'appartenance à des institutions (hôpitaux psychiatriques), églises (croyants), prisons (ex-détenus) ou groupes à clientèle spécifiques : handicapés, femmes, etc. Il serait d'ailleurs étonnant que la traversée de toutes ces ressources complémentaires crée une appartenance collective à l'ensemble des groupes rencontrés.

Des recherches plus approfondies permettraient de mieux comprendre ce qui se dégage en termes de processus d'insertion sociale pour des usagers qui fréquentent plusieurs ressources. Il faudrait d'abord les suivre dans leurs déplacements et observer leurs diverses implications dans ces activités de

redistribution. Dans le cas de la population des personnes ex-psychiatisées, il faudrait approfondir leur relation avec la vie spirituelle, les activités religieuses et le travail de recomposition de l'identité sociale de ces personnes, et plus généralement de leur existence qui doit faire face à tant de discontinuités. En conclusion nous allons faire le bilan de la démarche de recherche.

Conclusion

Notre partie théorique nous a amenés à exposer plusieurs problématiques complémentaires, à notre avis, qui visaient à conceptualiser la dynamique actuelle du capitalisme et ses conséquences en termes de dégradation de l'existence sociale d'une masse de personnes et de groupes sociaux dans les sociétés développées actuellement. Cette dégradation se caractérise, telle que la pose Luc Boltanski et Ève Chiapello, comme étant une déconstruction du monde du travail.

De l'étude de l'exclusion sociale, nous avons emprunté la voie de la désaffiliation sociale de R. Castel pour caractériser d'une façon relationnelle l'existence des personnes en situation de pauvreté dans notre société. L'approche du « nouvel esprit du capitalisme » nous a permis d'identifier le principe au centre de cette dynamique sociale et d'inscrire nos travaux dans cette perspective, qui vise à renouveler la conceptualisation d'une théorie de l'exploitation aux moments où il ne suffit plus de s'indigner. Aux réformes qui visent à limiter la mobilité des plus mobiles dans les sociétés développées pourraient être articulés d'autres réformes, telles que le proposent ces auteurs, qui viseraient à mobiliser les populations « immobiles » c'est-à-dire celles qui doivent quotidiennement se préoccuper et se déplacer pour acquérir les ressources nécessaires à la reproduction de leurs conditions d'existence sociale.

Au début de notre partie empirique, nous avons entrepris un bilan des recherches portant sur cette mobilité contrainte des personnes sans domiciliation, en somme sans dispositif nécessaire socialement pour assurer la continuité de leur existence. Nous avons essayé de relever, à travers la littérature qui constate la

résurgence de cette mobilité traditionnelle malgré la redistribution étatique, les constats à ce qui a trait à la désaffiliation à la réaffiliation sociale de ces personnes en très grande difficulté.

En conclusion nous referons le bilan de la démarche empirique en regard de la principale question qui nous intéressait, à savoir, la possibilité de lire cette mobilisation en termes d'activités sociales et de contrats d'activités. Rappelons brièvement ce que signifierait cette notion d'activités sociales accompagnées des épreuves adéquates telles que développées par Boltanski et Chiapello :

1 — Il s'agit de valoriser le travail en considérant l'ensemble de la vie active d'une personne dans ces divers emplois et ses diverses activités. Sur la base de cette conception de la valorisation, une personne qui occuperait des emplois ayant un caractère déqualifiant du point de vue de la forme de travail valorisé dans le marché se verrait compensée par des activités de requalification.

2 — Cette mesure de valorisation à l'échelle de la vie active d'une personne ne s'adresserait pas uniquement aux personnes et aux groupes sociaux en difficultés, mais constituerait une norme générale pour l'ensemble de la population active, plutôt qu'une norme qui valoriserait une population de seconde zone en difficulté.

L'observation des activités d'une ressource complémentaire, l'Accueil Émilie, et plus généralement de la mobilisation des personnes qui en sont les usagers, nous a permis de constater la présence chez ces personnes de pratiques et de représentations qui renvoient à la notion d'activités :

1 — Les usagers de cette ressource sont impliqués dans des activités de travail, même s'ils ne sont plus maintenant au travail, au sens d'emploi rémunéré. La représentation de leur vie sociale s'élabore, encore aujourd'hui, dans leurs projections de l'avenir, en rapport au monde du travail.

2 — Plusieurs d'entre eux font état de pratiques de bénévolat régulier qu'ils identifient en termes de la réalisation d'un travail. Bien que dans l'activité de l'accueil Émilie la participation des usagers dans ces termes soit très restreinte, on peut constater à la fois dans le discours des usagers, des bénévoles et des responsables, l'importance des pratiques d'entraide et d'assistance entre usagers qui pourraient être assimilés à des activités sociales.

Nous pouvons conclure qu'effectivement de nombreux traits des actions et des représentations de ces personnes sont assimilables à la notion d'activités, surtout si l'on considère que le contrat d'activités qu'ils envisageraient pourraient être déterminées comme relevant d'un travail « sur soi » nécessaire et préalable à une réinsertion sociale. En général, les usagers de l'accueil Émilie que nous avons interviewés nous représentent leur vie en termes d'un processus d'évolution. En revanche, le bilan des activités des bénévoles et des responsables suggère plutôt le maintien d'une situation sociale que de dénoter une nette progression vers une intégration à une diversité de réseaux sociaux. Par ailleurs, et c'est peut-être spécifique à ce lieu social, — des recherches ultérieures pourrait le confirmer — les « Amis » de l'accueil Émilie et leurs activités ne semblent pas ouvrir la voie à une appropriation politique au sens large. Les usagers réfèrent à un monde meilleur à travers une symbolisation religieuse qui ne semble pas en retour donner lieu à des orientations en termes d'actions dans le monde.

Comment une nouvelle forme d'objectivation des notions sociales de la valeur et de l'utilité humaine peut-elle émerger si ceux qui pourraient s'y inscrire ne le revendiquent pas, comme l'on fait les ouvriers au XIXe siècle ?

Bibliographie

- ABRIC, J.-C. « L'étude expérimentale des représentations sociales » in JODELET, D. (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 1989.
- ABRIC, J.-C. (dir.). *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Psychologie sociale, 1994.
- ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUES ALIMENTAIRES (ACBA). *Enquête annuelle*, Toronto, octobre 2000.
- AÏN, J. *Errances, entre dérives et ancrages*, Ramonville Saint-Agne, Éres, 1996.
- ANGERS, P. *Regard sur les services du Chaînon*, Montréal, Association d'entraide « Le Chaînon », 1991.
- BACHELARD, G. *La dialectique de la durée*, Paris, P.U.F., 1950.
- BEAUCHEMIN, S., et J. BEAUCHEMIN. « La réforme québécoise de la sécurité du revenu. La citoyenneté au service d'une solidarité gestionnaire », Montréal, RIAC *Lien social et politique*, n° 39, 1998, p.139-147.
- BEAUDOIN, C. « Les femmes itinérantes de La Maison L'invitée », Montréal, *L'Intervenant*, n° 4 (3), 1988.
- BEAUVOIS, J.-L. *Traité de la servitude libérale Analyse de la soumission*, Paris, Dunod, 1994.
- BEEMAN, J., J. PANET-RAYMOND, et J. ROUFFIGNAT. *Du dépannage alimentaire au développement communautaire, des pratiques alternatives, Guide d'animation*. Montréal, École de service social, Université de Montréal, 1996.
- BEEMAN, J., J. PANET-RAYMOND, S. RACINE, J. RHÉAULT, et J. ROUFFIGNAT. « Les groupes d'aide alimentaire pour les personnes défavorisées : lieux de sociabilité ou de gestion de la pauvreté », Montréal, *Cahiers de recherches sociologiques*, n° 29, 1997.
- BELLOT, C. *Représentations et pratiques des agents de sécurité privée à l'égard des itinérants*, Mémoire de maîtrise en criminologie, Montréal, Université de Montréal, 1995.
- BELLOT, C. « Représentations et pratiques des agents de sécurité privée à l'égard des itinérants », (dir. COUSINEAU, M.), *Les Cahiers de recherche du CRI* (n° 3). Montréal, Collectif de Recherche sur l'Itinérance (CRI), Département de Sociologie, UQAM, 1996.
- BELLOT, C. « Jeunes en danger, jeunes dangereux : deux logiques réductionnistes du phénomène des jeunes de la rue », Colloque *L'itinérance : mythes, contraintes et pratiques*, *Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 2000.

- BIBEAU, G. et M. PERREAULT. *Dérives montréalaises. À travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal, Boréal, 1995.
- BILLIG, M., et D. EDWARDS. *La construction sociale de la mémoire*, Paris, La Recherche n° 267, 1994.
- BOIVIN, L. et M. FORTIER (dir.). *L'économie sociale : l'avenir d'une illusion*, Montréal, Fides, 1998.
- BOLTANSKI, L., et È. CHIAPELLO. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- BOUCHARD, E., et B. WHITE. *Les femmes itinérantes. Une réalité méconnue*. Québec, Conseil du statut de la femme, 1988.
- BOUCHARD, C., V. LABRIE, et A. NOËL. *Chacun sa part*, Montréal, Rapport de trois membres du comité externe de réforme de la sécurité du revenu, 1996, 235 p.
- BOUDON, R., et F. BOURRICAUD. *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Larousse, 2e éd., 1986.
- BOURDIEU, P. « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », Paris, *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 35, 1980.
- BOURDIEU, P. (dir.). *La misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.
- BOURDIEU, P. *Raisons pratiques sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- BRASSARD, R. *Les coups de l'itinérance : une étude sur la victimisation criminelle du point de vue des itinérants*, Mémoire de Maîtrise (M. Sc.) en criminologie, Montréal, Université de Montréal, 1998.
- BRAULT, M., C. CABANA-RENAUD, et J. POUPART. « Les études québécoises sur la déviance : les exemples de la prostitution et de la clochardise », in SZABO, D., et LEBLANC, M. (dir.), *La criminologie empirique au Québec. Phénomènes criminels et justice pénale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985.
- BRISSON, P. *L'approche de réduction des méfaits : Sources, situation, pratiques*, Québec, Comité permanent de la lutte à la toxicomanie, 1997.
- CABANA-RENAUD, C. *Les femmes sans-abri à Montréal*, Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Montréal, Université de Montréal, 1983.
- CANDAU, J. *Anthropologie de la mémoire*, Paris, P.U.F., 1996.
- CASTEL, R. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, Collection L'Espace du politique, 1995.
- CASTEL, R. « La dynamique des processus de marginalisation », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-25, 1994.
- CAUCUS DES MAIRES DES GRANDES VILLES DE LA FÉDÉRATION

- CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS. *Plan d'action nationale sur l'habitation et les sans-abri*. Montréal, Fédération canadienne des municipalités, 1991.
- CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL. *Au-delà du don de nourriture, soutenir l'autonomie. Les orientations de Centraide du Grand Montréal en matière de sécurité alimentaire*, Montréal, Centraide du Grand Montréal, 2000.
- CHAREST, R. et J. GAGNÉ. « Le nettoyage du parc Berry », Montréal, *Relations*, n° 627, 1997.
- CHAREST, R. « Quand les politiques sociales et urbaines déterminent le quotidien des personnes itinérantes », Colloque *La vie itinérante, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999, p. 43-49.
- CHARTRAND, L. « Clochard à vingt ans », Montréal, *Québec Science*, 1978, n° 16 (8).
- CHE, J. et J. CHEN. « L'insécurité alimentaire dans les ménages canadiens », Ottawa, Statistique Canada, *Rapports sur la santé*, 2001, vol. 12, n° 4.
- CHEVALIER, S. et C. CHARLAND. *La toxicomanie à Montréal-Centre. Faits et méfaits*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux, Direction de la programmation et coordination et Direction de la santé publique, 1997.
- CLSC BORDEAUX-CARTIERVILLE. *Portrait du quartier Bordeaux-Cartierville*, Montréal, 1999.
- COMITÉ AVISEUR ITINÉRANCE MULTIPROBLÉMATIQUE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE. *Projet de services pour les personnes itinérantes à problèmes multiples*, Montréal, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre, 1994.
- COMITÉ AVISEUR AUPRÈS DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Rapport du comité aviseur auprès du ministre de la Santé et des Services sociaux sur les personnes itinérantes, malades mentales et toxicomanes*, Montréal, 1991.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR L'ITINÉRANCE. *Le phénomène de l'itinérance au Québec : protocole interministériel*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1993.
- COMITÉ DES SANS-ABRI VILLE DE MONTRÉAL. *Vers une politique municipale pour les sans-abri*, Montréal, Ville de Montréal, 1987.
- CONSEIL CANADIEN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *100 000 sans-abri au Canada en 1986*, Montréal, Conseil canadien du développement social, 1987.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *L'économie sociale :*

- dérision ou panacée ?*, Montréal, Actes de la table ronde, 1997.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Éléments de réflexion sur la problématique des femmes itinérantes*, Montréal, CSSSRMM, 1983.
- CORDONNIER, L. *Pas de pitié pour les gueux, Sur les théories économiques du chômage*, Paris, Éditions Raisons D'agir, 2000.
- CORMIER, D. « L'errance ou l'itinérance et les sans-abri », *Revue québécoise de psychologie*, Montréal, 1988, vol. n° 1, p. 61-144.
- COSTOPOULOS, A. *L'étude ethnographique de l'itinérance à travers ses traces physiques*, Mémoire de maîtrise (M. Sc.) en anthropologie, Montréal, Université de Montréal, 1995.
- CÔTÉ, J., L. OUELLET, et M. CARON. *La réinsertion sociale en milieu rural et urbain : opinion des citoyens à l'égard des personnes avec une maladie mentale : document synthèse : trois sondages régionaux.*, Beauport, Centre de recherche Université Laval Robert-Giffard, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1993.
- CÔTÉ, M. M. *Les jeunes de la rue*, Montréal, Les éditions Liber, 1991.
- COULOMBE, D. J. *L'itinérance et le système judiciaire*, Mémoire de maîtrise (M. Sc), Montréal, Université de Montréal, 1985.
- COULOMBE, D. J. *Les femmes itinérantes à Montréal*, Montréal, Miméo, 1984.
- COULOMBE, D. J. *Les femmes seules, itinérantes et sans-abri*, Montréal, Réseau d'Aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), 1985.
- COUSINEAU, M.-M. *Processus décisionnel et détermination des trajectoires judiciaires : analyse du cheminement d'une cohorte de justiciables*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1992.
- COUSINEAU, M.-M., R. BRASSARD, et S. LHOUMEAU. *Victimisation des itinérants : configurations, conséquences et réactions des intervenants*, Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance (CRI), UQAM, 1998.
- DALLAIRE, J. *La personne itinérante et les services correctionnels du Québec. Analyse de situation et pistes d'action*, Ste-Foy, Direction des politiques correctionnelles et du développement communautaire, 1992.
- DANDURAND, R. « Les parentèles : un lieu privilégié des relations intergénérationnelles », Montréal, *Possibles*, 1998, vol. 22, n° 1, p. 63-73.
- DARVEAU-FOURNIER, L., et A. HOME. « La spécificité du service social des groupes », Montréal, *Service social*, 1980, n° 29 (2).
- DAVELUY, C. *Enquête sociale et de santé 1998*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2001.

- DE GAULEJAC, V., et I. TABAODA-LÉONETTI. *La lutte des places, insertion et désinsertion*, Marseille, ÉPI, « Hommes et Perspectives », et Paris, Desclée de Brouwer, 1994.
- DE GAULEJAC, V. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.
- DE GOBINEAU, J. A. *Essai sur l'inégalité des races humaines*, 4e éd., Paris, Firmin-Didot, 1962.
- DELEPLACE, G. *Théories du capitalisme, une introduction*, Grenoble, Paris, Presses Universitaires de Grenoble, F. Maspéro, 1979.
- DENONCOURT, H. « La clinique de rue : point de rencontre entre l'infirmière et les personnes itinérantes », Montréal, *Infirmière du Québec*, n° 2, 1995, p. 26-30.
- DONZELOT, J. *Face à l'exclusion : le modèle français*
Paris, Esprit, Collection Serie société, 1991, 227 p.
- DORVIL, H., M. RENAUD et L. BOUCHARD. « L'exclusion des personnes handicapées », dans F. DUMONT, Y. MARTIN, et S. LANGLOIS (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- DUBET, F. et D. MARTUCELLI. *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998.
- DUBOIS, L., B. BÉDARD, G. GIRARD, L. BERTRAND, et A. M. HAMELIN. *Alimentation : perceptions, pratiques et insécurité alimentaire*, Enquête sociale et de santé 1998, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2000, chapitre 6, p.149-170.
- EHRENBERG, A. *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1998.
- FECTEAU, Jean-Marie. « Une économie historique du minimum, propos sur les origines de l'État Providence », *Lien social et politique-RIAC*, Montréal, automne 1999, vol. 42, p. 61-70.
- FÉDÉRATION DES MOISSONS DU QUÉBEC. *Rapport sur le développement d'un partenariat au plan provincial sur la problématique concernant le dépannage alimentaire*, Québec, Fédération des Moissons du Québec, 1994.
- FORRESTER, V. *L'horreur économique*, Paris, Fayard, 1996.
- FORRESTER, V. *Une étrange dictature*, Paris, Fayard, 2000.
- FORTIN, A. « Nouveaux réseaux : les espaces de sociabilité », Montréal, *Lien social et politique*, n° 29, 1993, p. 131-140.
- FORTIN, B., G. LACROIX, et J.-Y. DUCLOS. « L'univers de l'aide sociale : les plus démunis peuvent-ils s'en sortir ? », *Recherche sociale*, Québec, Bulletin du CQRS, vol. 6, n° 1, 1999, p. 3-4.
- FORTIN, P., et F. SÉGUIN. *Pour un régime équitable axé sur l'emploi*, Rapport de

- deux membres du Comité externe de la réforme de la sécurité du revenu, Montréal, 1996, 137 p.
- FOUCAULT, M. *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon, 1961.
- FOUCAULT, M. *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- FOURNIER, L. « Chambreurs et itinérants », in *Les indicateurs de santé mentale*, sous la direction de V. KOVESS, M. TOUSIGNANT et L. FOURNIER, Verdun, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, 1982.
- FOURNIER, L. *Rapport synthèse de l'opération d'énumération de la clientèle des missions et refuges de Montréal*, Montréal, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, 1988.
- FOURNIER, L. *Énumération de la clientèle des centres d'hébergement pour itinérants à Montréal*, Verdun : Unité de recherche psychosociale, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, 1989.
- FOURNIER, L., et C. MERCIER. *Étude spéciale sur Dernier Recours Montréal*, Verdun, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, 1989.
- FOURNIER, L. *Itinérance et santé mentale à Montréal : étude descriptive de la clientèle des missions et refuges : rapport de recherche*, Québec, Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), Verdun, Unité de recherche psychosociale de l'hôpital Douglas, 1991, vol. XIV, 161p.
- FOURNIER, L. et C. MERCIER (dir.). *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, Montréal, Méridien, 1996.
- FOURNIER, L. « Importance du phénomène » ; « Santé mentale » ; « Criminalité et maladie mentale », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- FOURNIER, L., L. GAUDREAU, et I. LAURIN. « Les familles », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- FRÉCHETTE, L. *Entraide et services de proximité : l'expérience des cuisines collectives*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2000.
- FREIRE, P. *Pédagogie des opprimés : suivi de conscientisation et révolution*, Paris, Maspéro, 1974.
- FREITAG, M. « Éclatement du social, l'oubli de la société ? », Montréal, *Société*, 1988, n° 3, p. 9-25.
- FRIEDMAN, M., et R. FRIEDMAN. *La liberté du choix*, Paris, Belfond, 1980.
- FRIEDMAN, M. *Capitalisme et liberté*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1971.
- FROHLICH, K. « Les adolescents », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*,

- sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- GABORIAU, P. *Clochard*, Paris, Julliard, 1993.
- GAGNÉ, J. *L'univers de référence de l'itinérant ou entre l'abîme et la toute-puissance*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.
- GAGNÉ, J., et H. DORVIL. « L'itinérance : Le regard sociologique », Montréal, *Revue québécoise de psychologie*, 1988, n° 9 (1).
- GARNIER, E. *Le crack à Montréal*, Montréal, Réseau d'Aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), 1991.
- GAUCHET, M. « La société d'insécurité », in DONZELOT, J. *Face à l'exclusion : le modèle français*, Paris, Esprit, Collection Serie société, 1991, 227 p.
- GAUCHET, M. « Essai de psychologie contemporaine .1. Un nouvel âge de la personnalité », revue *Le Débat*, n° 99, mars-avril 1998.
- GAUDREAU, L., M. OSTOJ, et L. FOURNIER. « Les personnes âgées », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- GIDDENS, A. *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, 192 p.
- GOFFMAN, E. *Stigmate*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1975.
- GOFFMAN, E. *Asylums : essays on the social situation of mental patients and other inmates*, Chicago, Aldine, 1961, 386 p.
- HALBWACHS, M. *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.
- HALBWACHS, M. *La mémoire collective*, Paris, P.U.F., 1950.
- HAMEL, P. *Avènement de la police communautaire. Quel impact sur les personnes marginalisées ?*, Montréal, Réseau-Info (RAPSIM), 1996, n°12 (1), p. 6-7.
- HAMELIN, A.-M. *L'insécurité alimentaire des ménages dans la région de Québec : une exploration*, Québec, Université Laval, Département des sciences des aliments et de nutrition, 1999, 254 p.
- HAMELIN A.-M. « L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale et de santé », ACFAS, *Les cahiers scientifiques*, n° 91, 1998, p. 23-46.
- HAYEK, F. *Droit, législation et liberté*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982.
- HOCH, C. « A Brief History of the Homeless Problem in the United States », *The Homeless in Contemporary Society*, Sage Publications, 1987.
- HURTUBISE, R. *Que faire de la rue ? Des actions diversifiées*, Colloque du CRI, Montréal, juin 2001.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête auprès de la clientèle des*

ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec 1998-1999, Montréal, 2001.

JETTÉ, C., L. THÉRIAULT, R. MATHIEU, et Y. VAILLANCOURT. *L'évaluation de l'intervention du logement social avec support communautaire pour des personnes seules, à faible revenu et à risque de marginalisation sociale dans les quartiers de Montréal*, Montréal, L.A.R.E.P.P.S., UQAM, 1997.

KLINE, P. *Trajectoire hors de l'itinérance : parcours du groupe communautaire d'entraide Itinéraire au journal L'Itinéraire*, Mémoire de maîtrise en intervention sociale, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996.

KOSIK, K. *La dialectique du concret*, Paris, Maspéro, 1978.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, et L. CASAVANT. *L'urgence psychosociale. Évaluation de la période de rodage*, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal — Département de sociologie, UQAM, 1997.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, L. CASAVANT, et P. CAMPEAU. *La criminalisation de l'itinérance*, Collectif de recherche sur l'itinérance (CRI), Montréal, UQAM, 1999.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, M. ROBERT, et N. SOULLIÈRE. *Le traitement judiciaire des personnes connaissant des problèmes de santé mentale*, Montréal, *Les cahiers du G.R.A.P.P.P.*, n° 13, 1991.

LABERGE, D., et D. MORIN. « L'incarcération comme mode de gestion de l'itinérance », Montréal, *Revue internationale de criminologie et de police technique*, n° 50 (1), 1997, p. 30-53.

LABERGE, D., et S. ROY. « Interroger l'itinérance : stratégies et débats de recherche », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 1994, p. 93-113.

LABERGE, D., M. COUSINEAU, D. MORIN, et S. ROY. « De l'expérience individuelle au phénomène global : configurations et réponses sociales », Montréal, *Les cahiers de recherche du CRI* (n° 1) Département de Sociologie, UQAM, 1995.

LABERGE, D., et P. LANDREVILLE. « Du droit libéral au droit bureaucratique », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 13, 1989, p. 73-92.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, M. ROBERT, et N. SOULLIÈRE. *Maladie mentale et délinquance : deux figures de la déviance devant la justice pénale*. Bruxelles, Ottawa, Montréal, Université de Boeck, Presses de l'Université d'Ottawa, Presses de l'Université de Montréal, 1995.

LABERGE, D., et D. MORIN. « Les clientèles "psychiatrie-justice" : problèmes de prise en charge et d'intervention », Montréal, *Les cahiers du GRAPPP*, 1992.

LABERGE, D., D. MORIN, et M. ROBERT. « Criminalisation et maladie mentale

présumée : les réponses du système judiciaire », Montréal, *Les Cahiers du GRAPPP*, Département de Sociologie, UQAM, 1996.

LABERGE, D., M. POIRIER, et R. CHAREST. « Dossier : L'itinérance ». Montréal, *Nouvelles pratiques sociales*, n° 11 (1), 1998.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, D. MORIN, et L. CASAVANT. *Le rôle de la prison dans la production de l'itinérance*, rapport de recherche soumis au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, Collectif de recherche sur l'itinérance, 1998, 106 p.

LABERGE, D., D. MORIN, S. ROY, et M. ROZIER. « Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes », Montréal, *Santé mentale au Québec*, vol. XXV, n° 2, 2000, p. 21-39.

LABERGE, D., P. LANDREVILLE, et D. MORIN. « Pratiques de déjudiciarisation de la maladie mentale, le modèle de l'Urgence psychosociale justice », *Criminologie*, Montréal, 2000, vol. 33, n° 2, p. 81-107.

LABRIE, V. *Précis de transcription de documents d'archives orales*, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. Instruments de travail, n° 4, Québec, 1982.

LALONDE, L. *Aspects symboliques de l'identité d'une femme itinérante psychiatisée : considérations pour l'intervention*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1989.

LALONDE, L. « Repères pour des représentations contemporaines de l'itinérance et de l'intervention auprès des itinérants », Montréal, *Intervention*, n° 94, 1993, p. 52-67.

LALONDE, L. *Représentations de l'itinérance contemporaine et de la gestion sociale de ses marges à Montréal : une perspective postmoderne*, Thèse Ph. D. en sciences humaines appliquées, Université de Montréal, 2000.

LAMARRE, M.-J. « Choisir la rue : au-delà du mythe, les difficultés d'être citoyenne », Colloque *L'itinérance : mythes, contraintes et pratiques*, *Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 2000.

LAMONTAGNE, Y., Y. GARCEAU-DURAND, S. BLAIS, R. ELIE, et I. LASVERGNAS. *La jeunesse québécoise et le phénomène des sans-abri*, Montréal, Québec Science, 1987.

LAMOUREUX, H. *Membres, usagers ou clients*, Québec, RIOCM-ROC de l'Estrie, 1999.

LAMOUREUX, H. *Les dérives de la démocratie : questions à la société civile québécoise*, Montréal, VLB, 1999, 158 p.

LANDREVILLE, P., V. BLANKEWOORT, et A. PIRES. *Les coûts sociaux du*

- système pénal*, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal, 1981.
- LANDREVILLE, P., D. LABERGE, D. MORIN, et L. CASAVANT. « Logique d'action et fonctions de la prison : l'exclusion des itinérants par le droit pénal », in ROBERT P. (dir.), *La gestion sociale par le droit pénal. La discipline du travail et la punition des pauvres*. Actes de la 8e journée de droit social et du travail, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais inc., 1998, p. 53-171.
- LAURIN, I. « Les caractéristiques sociodémographiques », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- LAURIN-FRENETTE, N. « Le démantèlement des institutions intermédiaires de la régulation sociale Vers une nouvelle forme de domination », Montréal, *Sociologie et sociétés*, vol. XXXI, n° 2, 1999, p. 65-72.
- LAURIN-FRENETTE, N., D. JUTEAU, et L. DUCHESNE. *À la recherche d'un monde oublié : les communautés religieuses de femmes au Québec de 1900 à 1970*, Montréal, Le Jour, 1991.
- LEFEBVRE, L. *Bâtir ensemble la sécurité alimentaire*, Rapport d'évaluation de projets pilote en Montérégie, Longueuil, 2000.
- LEGROS, P. « La vie itinérante au quotidien : entrevues avec deux personnes sans abri », *Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999, p. 13-17.
- LEMIEUX, V. *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, P.U.F., 1999.
- LE RAPPORT DU COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS DE L'ONU, Montréal, 1999.
- LEROUX, R., W. A. NINACS, et S. RACINE. *L'empowerment et l'action des cuisines collectives des Bois-Francs*, Québec, Moisson Québec, Coopération de consultation en développement, 1999.
- LESAGE, M. *Les vagabonds du rêve*, Montréal, Boréal, 1986.
- LESEMANN, F. *Les nouvelles pauvretés, l'environnement économique et les services sociaux*, Québec, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, 1987.
- LUSSIER, V. « L'envers de la désaffiliation, ou les mythes bousculés par la recherche qualitative en itinérance », Colloque de la Société québécoise de recherche en psychologie, Québec, *Actes du Colloque de la Société québécoise de recherche en psychologie*, 1999.
- LUSSIER, V, et M. POIRIER. « La vie affective des jeunes adultes itinérants, de la rupture à la hantise des liens », Montréal, *Santé mentale au Québec*, vol. 25, n° 2, 2000, p. 67-89.

- McLAUGHLIN, M. *Les sans-abri au Canada, rapport sur l'enquête nationale*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1987.
- MAHEU, L. « Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social », *Sociologie et sociétés*, XIV (1), 1983, p. 47-54.
- McALL, C. « Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », Montréal, *Lien social et politique*, n° 34, 1995, p. 81-92.
- McALL, C. « L'aide sociale : ce que tout le monde sait mais que personne ne veut savoir », Montréal, *Interface*, 1996, p. 13-23.
- MERCIER, C. *L'An « Un » de La Maison L'Invitée. Description de la clientèle*, Montréal, Centre d'accueil Préfontaine, 1988.
- MERCIER, C. « L'itinérance chez la femme », Montréal, *Revue québécoise de psychologie*, n° 9 (1), 1988, p. 79-93.
- MERCIER, C. « Les femmes », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- MERCIER, C. *Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec : Toxicomanie et itinérance : recension des écrits*, Recherche et intervention sur les substances psychoactives, Québec, Collection *Les Cahiers de recherche du RISQ*, vol. VII, 1993, 38 p.
- MERCIER, C. « L'itinérance chez la femme », Montréal, *Revue québécoise de psychologie*, n° 9 (1), 1988, p. 79-93.
- MERCIER, C., L. FOURNIER, et G. RACINE. « L'itinérance », in DUMONT F., S. LANGLOIS, et Y. MARTIN (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 739-764, 1994.
- MERTON, R. K. « Structure sociale, anomie et déviance », in D. SZABO (dir.), *Déviance et criminalité*, (p. 132-164), Paris, Armand Collin, 1970.
- MERTON, R. K. *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Brionne, G. Monfort, 1983.
- MESSU, M. *Les assistés sociaux : analyse identitaire d'un groupe social*, Toulouse, Privat, 1991.
- MIDDLEMAN, R. R. « Habiletés propres au travail avec le groupe comme entité », Montréal, *Service social*, n° 39 (1), 1990, p.151-159.
- MINC, A. *Le Nouveau Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1993.
- MINGIONE, E. *Fragmented societies : a sociology of economic life beyond the market paradigm*, Oxford, Blackwell, 1991.
- MINGIONE, E., et M. Magatti. « Stratégies familiales et développement économique : les deux cas italiens », *Ethnographie*, Montréal, 1994, p.45-58.

- MINGIONE, E. « Fragmentation et exclusion », Montréal, *Sociologie et sociétés*, n° 30, 1998, p. 1-15.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA SÉCURITÉ DU REVENU. *Les sans-abri au Québec : étude exploratoire*, Québec, Direction de la recherche, Gouvernement du Québec, 1988.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *La politique de la santé et du bien-être*, Québec, Gouvernement du Québec, 1992.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Programme de prévention de la transmission du VIH chez les utilisateurs de drogues par injection. Liste officielle des centres d'accès aux seringues du Québec*. Québec, Gouvernement du Québec, 1998.
- MORIN, E., et M.-C. NAVARRO. *Itinérance*, Paris, Arléa, 2000, 103 p.
- MORIN, P. « L'autoroute de la marginalisation : de Ville-Marie au bout-de-l'île », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, 1994, p. 29-48.
- MOSCOVICI, S. *Psychologie sociale* : Paris, P.U.F., 1992.
- MOSCOVICI, S. « L'ère des représentations sociales » in *L'étude des représentations sociales*, sous la direction de W. DOISE et A. PALMONARI, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1986.
- MOSCOVICI, S. *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1972.
- MYLES, J., W. G. PICOT, et W. PYPER. *Inégalités entre les quartiers des villes canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, 2000.
- NINACS, W. A. « Empowerment et service social : approches et enjeux », Montréal, *Service social*, vol. 44, n° 1, 1995, p. 76-80.
- NINACS, W. A. *Le service social et la pauvreté : de la redistribution des ressources à leur contrôle ? : essai de synthèse*, Doctorat en service social, Québec, Université Laval, 1996.
- NINACS, W. A. « Le service social et l'appauvrissement : vers une action axée sur le contrôle des ressources », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 29, 1997, p. 59-75.
- NORA, P. (dir.). *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1992.
- OSTOJ, M. « Les personnes âgées », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.
- OUELLETTE, F. R. *Femmes sans toit ni voix*, Québec, Les Publications du Québec, 1989.
- PAGÉ, J.-C. *Les fous crient au secours*, Montréal, Éditions du Jour, 1961, 156 p.
- PAMPALON, R. *La santé à la carte : une exploration géographique de l'enquête*

- Santé Québec*, Québec, Ministère de la santé et des Services sociaux, 1990.
- PAMPALON, R., et G. RAYMOND. « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », Montréal, *Maladies chroniques au Canada*, n° 21 (3), 2000, p.113-122.
- PANET-RAYMOND, J., et E. SHRAGGE. « Le workfare : solution miracle ou injustice ? », *La Presse*, 29 janvier 1997, p. B-3.
- PANET-RAYMOND, J. *Le développement social : enjeu et défi*. Montréal, Forum local sur le développement social à Hochelaga-Maisonneuve, 1997.
- PARAZELLI, M. « Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais », Montréal, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 27, 1996, p. 47-62.
- PARAZELLI, M. « La fiction généalogique des jeunes de la rue : le mythe de l'autonomie naturelle », *Possibles : Générations des liens à réinventer*, vol. 22, n° 1, 1998, p. 25-42.
- PARAZELLI, M. « Quand la marge devient un lieu de vie ». in *Être jeune en l'an 2000*, dir. M. GAUTHIER, L. DUVAL, J. HAMEL, et B. ELLEFSEN, Québec, Les Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC, 2000, p. 69-73.
- PARAZELLI, M. « L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue, une piste d'intervention collective », *Santé mentale au Québec*, Montréal, 2000, vol. XXV, n° 2, p. 40-66.
- PARAZELLI, M. « Être chez soi dehors : l'imaginaire familialiste des jeunes de la rue et l'intervention », Colloque *L'itinérance : mythes, contraintes et pratiques*, *Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 2000.
- PARAZELLI, M. *Expérimentation du dispositif de négociation de groupe impliquant des jeunes de la rue, des intervenants communautaires jeunesse et des élus municipaux (1997-1999) — Rapport d'évaluation*, Montréal, INRS — Culture et société, 2000.
- PARENT, C. *Les répercussions du virage ambulatoire sur les ressources communautaires et la population itinérante*, Montréal, RAPSIM, 1997.
- PASSERON, J. « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », Paris, *Revue française de sociologie*, n° 31 (1), 1989, p. 3-22.
- PAUGAM, S. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1991.
- PERREAULT, M. et J. VASCO. *Usages, abus et interventions : La question de l'alcool et des drogues dans six ensembles culturels montréalais. Synthèse*, Montréal, Centre Dollard-Cormier, 1998.

- PERREAULT, M. « Toxicomanie, *mobilité dangereuse* et vie de quartier », Colloque *La vie itinérante, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999.
- PIRES, A. P., P. LANDREVILLE, et V. BLANKEVOORT. « Système pénal et trajectoire sociale », Montréal, *Déviance et société*, n° 5 (4), 1981, p. 319-345.
- POIRIER, M. « La santé mentale des jeunes itinérants », Montréal, *Revue québécoise de psychologie*, n° 9 (1), 1988, p. 94-110.
- POIRIER, M., et J. GAGNÉ. « Formes de l'appauvrissement et insertion sociale des jeunes adultes psychiatisés », Montréal, *Santé mentale au Québec*, n° 13 (1), 1988, p. 132-144.
- POIRIER, M., V. LUSSIER, R. LETENDRE, P. MICHAUD, M. MORVAL, S. GILBERT et A. PELLETIER. *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants*, Montréal, Rapport de recherche soumis au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) par le Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes, 1999.
- POIRIER, M., J. GAGNÉ, H. DORVIL, C. MERCIER, J. P. ROCHON, J. LEE, P. CHARBONNEAU, et B. ENJOLRAS, « Mobilité, précarité : vers un nouveau rapport salarial », *Espace — Populations — Sociétés*, Montréal, 1988, p. 561-566.
- POIRIER, M. « La mendicité et l'interaction avec les passants ». Colloque *La vie itinérante, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999, p. 59-61.
- POIRIER, H., J.-P. BONIN, A. LESAGE, et D. REINHARZ. « Évaluation de la qualité de vie et des besoins des personnes itinérantes atteintes de troubles mentaux graves : perceptions d'une équipe itinérance-outreach », Montréal, *Santé mentale au Québec*, vol. XXV, n° 2, 2000, p. 195-215
- POLANYI, K. *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- POLANYI, K., et C. ARENSBERG. *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse, 1975.
- RACINE, G. « Les femmes sans abri : des concepts à réviser », Montréal, *Intervention*, n° 87, 1990.
- RACINE, G. « L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans-abri », Montréal, *Santé mentale au Québec*, n° 18 (1), 1993.
- RACINE, G. « Les maisons d'hébergement pour femmes sans abri : plus qu'un toit », Montréal, *Santé mentale au Québec*, n° 16, 1991.
- RACINE, G., et C. MERCIER, « Histoire (s) de s'en sortir. Propos de personnes toxicomanes sans abri. », *Psychotropes* n° 1, 1995, p. 21-44.
- RAHNEMA, M. « La pauvreté globale », Montréal, *Interculture*, vol. 24, p. 1-55,

1991.

RAYNAULT, M.-F., R. N. BATTISTA, L. JOSEPH, et L. FOURNIER. « Motifs d'hospitalisation et durées de séjour d'une population d'itinérants de Montréal », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 85, n° 4, 1994, p. 274-277.

RAYNAULT, M.-F. « Santé physique », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE, *Rapport annuel 1998 sur la santé de la population. Les inégalités sociales de la santé*, Québec, Direction de la santé publique, 1998.

RÈGLEMENTS RECONDUITS DE LA VILLE DE MONTRÉAL. *Règlement sur les parcs CP-3*, Montréal, Ville de Montréal, 1995.

REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, COMITÉ-HÉBERGEMENT. *Dossier itinérance-hébergement*, Montréal, Regroupement des organismes communautaires *Jeunesse du Montréal métropolitain*, 1987.

REGROUPEMENT INTERSECTORIEL DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE MONTRÉAL (RIOCM). *Leur équilibre, notre déséquilibre*, Montréal, RIOCM, 1998.

RENAUD, C. « Du phénomène de l'entraide au processus d'aide mutuelle en service social des groupes. Les groupes en service social », Québec, *Cahiers du service social des groupes* (VI), École de service social, Université Laval, 1993.

RENÉ, J.-F. « La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire », Montréal, *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 1, 1993, p. 153-171.

RENÉ, J.-F., et C. LEFEBVRE. *Pratiques d'employabilité et contexte de développement communautaire, rapport de recherche*, Montréal, Conseil québécois de développement social, Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Corporation de développement économique de l'Est, Corporation de développement économique Centre-Nord, 1997.

RENÉ, J.-F., C. LEFEBVRE, M. PROVOST, J. PANET-RAYMOND. « La difficile intégration d'assistés sociaux québécois : perceptions et enjeux quant au rôle actuel de l'État-providence dans la gestion de l'exclusion », Montréal, *Lien social et politique*, n° 42, 1999, p. 109-119.

RENÉ, J.-F., R. PANET-RAYMOND, M. PROVOST, et C. LEFEBVRE. *L'intégration des personnes assistées sociales et le rôle de l'État*, Rapport de recherche, Montréal, Conseil québécois de développement social, 2000.

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL

(RAPSIM), ET COLLECTIF DE RECHERCHE SUR L'ITINÉRANCE. *L'itinérance sur la carte*, Montréal, colloque 18-20 mars 1998.

RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL (RAPSIM). *Le défi de l'accès. L'organisation des services de santé et des services sociaux sur l'île de Montréal, 1998-2001*, Montréal, Mémoire présenté par le RAPSIM à la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Montréal-Centre, 1998.

RHÉAULT, J., S. RACINE, J. PANET-RAYMOND, et J. ROUFFIGNAT. *Réfléchir, innover, agir. Guide de formation et d'animation*, Montréal, Moisson Québec et Centre de formation populaire, 2000.

RIFKIN, J. *La fin du travail*, Montréal, Édition du Boréal, 1996.

ROBERT, M., et D. LABERGE. *L'impact de la désinstitutionnalisation psychiatrique sur l'itinérance*, Montréal, Service de la planification et de la concertation, Groupe de recherche et d'analyse sur les politiques et les pratiques pénales (GRAPPP), Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Éditeur : Ville de Montréal, 1990.

ROCHFORD, M., J. S. LAFOND, M. AUDETTE, et A. DUFOUR. *Alerto-Sida. Statistiques des interventions en matière de sida auprès de la clientèle de Dernier Recours Montréal, Rapport préliminaire*, Montréal, Fondation Sida Secours du Québec, Université du Québec à Montréal, Dernier Recours Montréal, 1990.

ROUFFIGNAT, J. « Les banques alimentaires : regrattiers du système agro-alimentaire ou béquilles de l'aide sociale » in DELISLE H. et HAMELIN A-M. *L'action communautaire et les politiques pour la sécurité alimentaire : une question sociale et de santé*, ACFAS, Montréal, *Les cahiers scientifiques*, n° 91, 1997, p. 23-46.

ROUFFIGNAT, J., S. RACINE, et E. CÔTÉ. *Appauvrissement, aide alimentaire et organismes communautaires : de la compréhension à l'action*, Québec, Centre de recherche en aménagement et développement, Rapport de recherche, Projet CQRS, 1996.

ROSS, D. P., R. SHILLINGTON, et C. LOCHHEAD. *Données de base sur la pauvreté au Canada -1994*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1994.

ROY, S., *Clochardise et marginalisation : deux concepts, une réalité*, Thèse (M.A.), Montréal, Université du Québec à Montréal, 1985.

ROY, S. *Seuls dans la rue*, Montréal, Éditions St-Martin, 1988.

ROY, S. « L'itinérance, forme exemplaire d'exclusion ? » Montréal, RIAC *Lien social et Politiques*, n°34, 1995, p. 73-80.

ROY, S, et L. DUCHESNE. *Entre l'isolement social et la solitude : des réalités, des stratégies*, Montréal, UQAM, 1995.

- ROY, S, et M. DAVIDSON. *Inadéquation entre les problèmes vécus et les ressources : récits de femmes itinérantes*, Montréal, UQAM, 1997.
- ROZIER, M., S. ROY, et P. LANGLOIS. *Les centres de jour : une réponse communautaire à l'itinérance*, Les cahiers de recherche du CRI (2), Montréal, UQAM, 1996.
- SABOURIN, P. *Sociologie de l'économie francophone au Québec : analyse de l'appropriation des marchés*, Montréal, Thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal, 1987.
- SABOURIN, P. « Les tendances du changement de la population de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri », *Colloque du Sud-Ouest*, Montréal, CLSC Petite-Bourgogne, 1988.
- SABOURIN, P., R. HURTUBISE, et J. LACOURSE. *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, Montréal, 2000.
- SABOURIN, P. « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie », Montréal, *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, n° 2, 1993.
- SANTÉ QUÉBEC — RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE (RRMSSS). *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec*, Montréal, 1998.
- SARLO, C. *Poverty in Canada*, Vancouver, Fraser Institute, 1996, 290 p.
- SCHNAPPER, D. *Contre la fin du travail*, Paris, Les éditions Textuel, 1997.
- SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME DU QUÉBEC (SACA). « Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec », Québec, Proposition de politique sur la reconnaissance et le financement, 1999.
- SÉVIGNY, O. « Les soins formels et informels en maisons d'hébergement pour femmes en difficulté : l'exemple de l'Auberge Madeleine », *Colloque La vie itinérante, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999.
- SIMARD, P. *Le clochard de Montréal : une histoire à coucher dehors*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990, 176 p.
- SIMARD, M. « Pour sortir des impasses de la rupture sociale : un point de vue et un cheminement », *Colloque L'itinérance : mythes, contraintes et pratiques, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 2000.
- ST.-ONGE, J.-C. *L'imposture néolibérale, Marché, liberté et justice sociale*, Montréal, Écosociété, 2000.

ST.-LAURENT, D. *L'itinérance, Politique de santé et de bien-être, Déviance et mésadaptation sociale*, MSSS, Service des programmes à la jeunesse, Document de travail, 1991.

STAKE, K. R. « Case Studies », in *Handbook of Qualitative Research*, Éd. N. K. Denzin et Y. S. Lincoln, Sage Publications, 1994, p. 236-247.

STATISTIQUES QUÉBEC. *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec*, Montréal, 2001.

TABLE D'INTERACTION SUR LA FAIM DE QUÉBEC. *L'aide alimentaire : construire des dynamiques alternatives au problème de la faim*, Québec, Actes du colloque de la table d'interaction sur la faim de Québec, 1994.

TAYLOR, C. *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992.

TAYLOR, N. W. « L'industriel Canadien-français et son milieu », *Recherches sociographiques*, II, 2 (avril-juin 1961), p. 123-150.

THÉRIAULT, Y. « Citoyenneté, espace public et identité », Montréal, *Options*, CEQ, 1994, p. 43-52.

THÉRIAULT, J. *L'urgence psychosociale et l'intervention auprès de la clientèle psychiatrie justice*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1999.

THIBAudeau, M.-F., J. FORTIER, et P. CAMPEAU. *Les personnes itinérantes et les services psychiatriques à Montréal*, Montréal, Les cahiers de recherche du CRI (Collectif de Recherche sur l'Itinérance), Département de Sociologie, UQAM, 1999.

THIBAudeau, M.-F., et J. FORTIER. « Le suivi systématique clinique de personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux graves et persistants », *Santé mentale au Québec*, Montréal, vol. XXV, n° 2, 2000, p. 155-178.

TOUPIN, J. « Les adolescents », in *Sans domicile fixe. Au-delà du stéréotype*, sous la direction de L. FOURNIER, et C. MERCIER, Montréal, Méridien, 1996.

VERGÈS, P. « Les représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance », in JODELET, D., *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 1989.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE. *Jeunes en difficulté : de l'exclusion vers l'itinérance, actes du colloque*, Département de sociologie, UQAM, Montréal, 1996, *Cahiers de recherche sociologique* n° 27.

VEBLEN, T. *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, 1970.

VEILLEUX, C. *Les besoins de certains groupes ethniques : jeunes en difficulté, alcoolisme et toxicomanies, itinérance : étude exploratoire des tendances pour la région de Montréal*, Étude réalisée pour le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, Montréal, Conseil de la santé et des services

- sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1990, 88 p.
- VERENKA, P. « Codes de vie dans les refuges », Colloque *La vie itinérante, Les actes du colloque du CRI*, Montréal, UQAM, 1999, p. 37-39.
- VEXLIARD, A. *Le clochard*, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.
- VIALLE, A., et M.-G. EUZEN-DAGUE. *Itinérance*, Lyon, Meyzieu, Collection psychologique groupes et institutions, 1993, 176 p.
- WHITE, D.. « La gestion communautaire de l'exclusion », Montréal, RIAC *Lien social et politique*, vol. n° 32, p. 37-51, 1994.
- XIBERRAS, M. *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993.
- YIN, R. K. *Case Study Research : Design and Methods*, Thousand Oaks, CA, Sage, 1994.

Annexe I

Redistribution — Les banques alimentaires au Canada

Les banques alimentaires sont des organismes sans but lucratif qui fonctionnent dans une large mesure grâce à la générosité de bénévoles et, pour la plupart, ne reçoivent aucun financement gouvernemental ni d'appui de Centraide. La première banque alimentaire canadienne a ouvert ses portes en 1981, en pleine période de regain de force du libéralisme économique. Aujourd'hui il en existe au moins 615 actives ainsi que 2 213 agences de soutien additionnelles qui viennent en aide à ceux qui ont faim à travers le pays. 267 banques alimentaires et 38 agences affiliées opèrent dans des communautés de moins de 10 000 personnes, 77 nouvelles banques alimentaires ont ouvert leurs portes au cours des cinq dernières années. La plupart des banques alimentaires fournissent trois à quatre jours de provisions et limitent les demandes d'assistance à une fois par mois. En plus d'opérer des programmes alimentaires d'urgence, 105 banques alimentaires ont servi aussi des repas préparés.

Au cours du mois de mars 2000, pris comme étalon, 2 779 292 repas ont été servis dans les banques alimentaires à travers le Canada, comparativement à 1 832 746 repas servis en mars 1999, une augmentation de plus de 51 %. Au Canada, au cours de la même période, un nombre de 726 902 personnes ont reçu des secours alimentaires d'urgence d'une banque alimentaire — presque le double du nombre en 1989.

Le taux de fréquentation des banques alimentaires a augmenté de plus de 92 % depuis 1989 et de 1,4 % depuis 1999. Près de 40 % des bénéficiaires des banques alimentaires avaient moins de dix-huit ans même si seulement 25 % de la population canadienne a moins de 18 ans.

Depuis l'adoption en 1989, par la Chambre des Communes d'une résolution visant à éliminer la pauvreté infantile au Canada avant l'an 2000, le nombre d'enfants qui dépendent de dons de nourriture a augmenté de 85 %.

Les bénéficiaires des banques alimentaires reçoivent pour la plupart des prestations de la Sécurité du revenu. Toutefois, il existe un nombre accru de petits salariés, de personnes qui reçoivent un revenu de programmes d'invalidité ou d'autres formes de soutien tels l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada, et d'autres ne disposant d'aucun revenu qui en font appel sur une base régulière. Le niveau continuellement croissant des besoins d'aide alimentaire menace toutefois la viabilité de ce dispositif de solidarité sociale, qui a de plus en plus de difficulté de répondre à la demande.

L'envergure et l'étendue de la crise de la faim sont minimisées par les statistiques officielles et les stratégies spécifiques adoptées pour mettre un terme à la faim ne se sont pas avérées à la hauteur de la tâche. Les descriptions officielles ne reflètent pas fidèlement le nombre croissant de personnes qui vivent dans la pauvreté extrême ni le fossé grandissant qui sépare les riches et les pauvres. Il n'y a aucune norme nationale qui empêche les gouvernements provinciaux de fixer les bénéfices sociaux en dessous des niveaux de subsistance, et il y est peu question de création d'emplois comportant un salaire minimum vital, ce qui contribuerait à éliminer la faim et la pauvreté au Canada.

Canada	615
Colombie-Britannique	85
Alberta	70
Saskatchewan	19
Manitoba	25
Ontario	237
Québec	20
Nouveau-Brunswick	59
Nouvelle-Écosse	41
Terre-Neuve	47
Île-du-Prince-Édouard	5
Yukon	2
Territoires du Nord-Ouest	3
Nunavut	2

Tableau IX : Les banques alimentaires au Canada.
 Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

Pour l'ensemble du Canada, la fréquentation des banques alimentaires présente une augmentation marquée, comme le montre le tableau comparatif tiré de la même enquête annuelle, pour l'année 2000, de l'Association Canadienne des Banques Alimentaires (ACBA). Sous le nom de « Bilan-Faim 2000 Un surplus de faim », l'organisme national présente les stupéfiantes chiffres de la pauvreté de masse dans l'un des premiers pays du monde « où il fait bon vivre ».

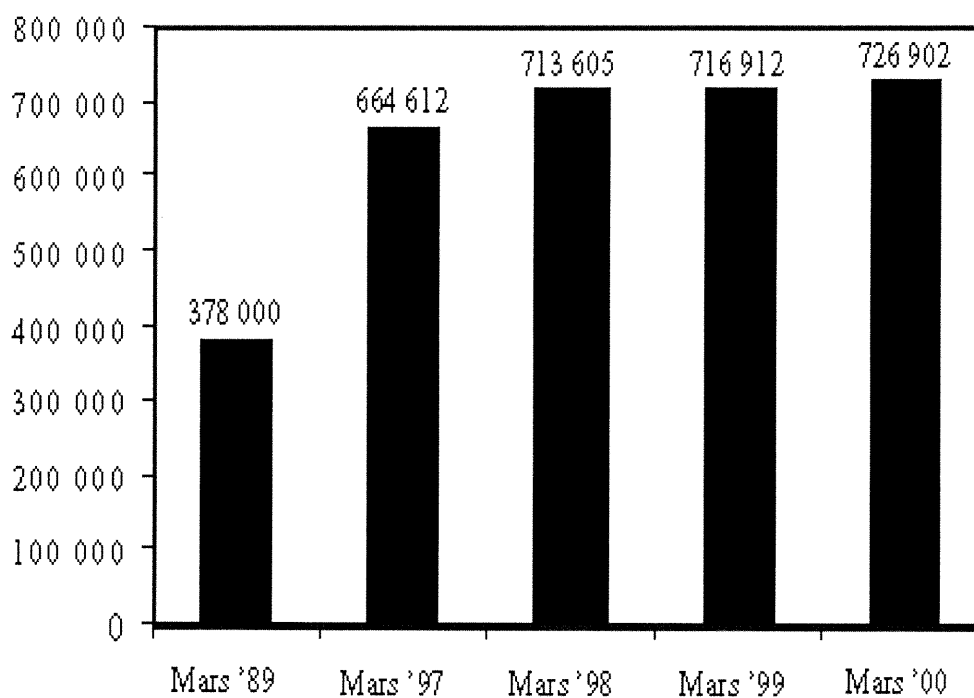


Tableau X : Évolution de la fréquentation des banques alimentaires au Canada.
Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

Le tableau suivant présente une mise en parallèle du nombre absolu des bénéficiaires des banques alimentaires et du pourcentage représenté par chaque province dans la population canadienne. Avec une population représentant respectivement 38,9 % et 26,1 % de la population canadienne, les deux provinces les plus peuplées du Canada, l'Ontario et le Québec, affichent aussi un nombre important d'utilisateurs de l'aide alimentaire.

	N° absolu	% de la population
Colombie-Britannique	76 987	10,6
Alberta	48 975	6,7
Saskatchewan	12 865	1,8
Manitoba	38 737	6,3
Ontario	283 110	38,9
Québec	189 518	26,1
Nouveau-Brunswick	19 890	2,7
Nouvelle-Écosse	20 917	2,9
Terre-Neuve	32 057	4,4
Î-P-E.	3 541	0,5
Yukon	304	0,04
Territoires du N-O	782	0,1
Nunavut	219	0,03

Tableau XI : Fréquentation des banques alimentaires au Canada.
Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

En ce qui concerne la répartition des usagers des banques alimentaires par revenu, la plupart d'entre eux (62,1 %) ont comme revenu la Sécurité du revenu, ceux qui n'ont aucun revenu représentent 5,1 % et les prestataires de pensions d'invalidité 9,1 %. L'existence des deux autres catégories — les chômeurs (10 %) et les personnes qui ont un emploi (13,7 %) — est révélateur pour l'appréhension du statut socioéconomique des travailleurs et de l'élargissement de la pauvreté à des couches sociales jadis non touchées par le phénomène. Le fait qu'en l'an 2000, un nombre de 72 690 chômeurs et 99 585 salariés ont été obligés à faire appel à l'aide alimentaire signifie une recrudescence de la pauvreté de masse, qui ne caractérise dorénavant pas seulement les « exclus » traditionnels.

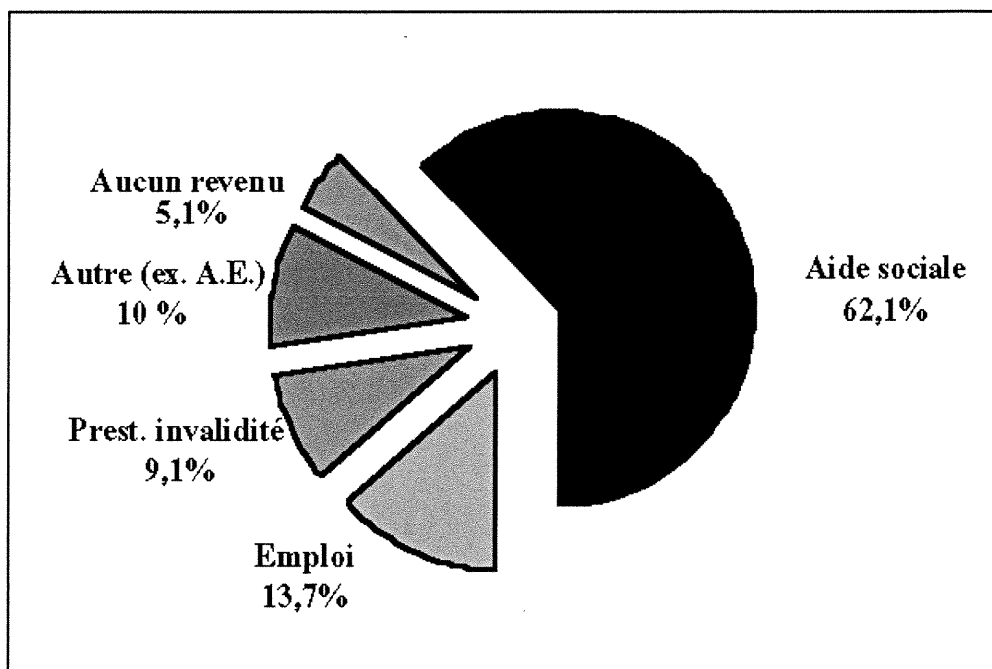


Tableau XII : Sources de revenu des bénéficiaires des banques alimentaires au Canada.
Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

Contrairement aux idées reçues sur la concentration de la pauvreté et de la faim dans les grands centres urbains, il existe 267 banques alimentaires et 38 organismes de soutien qui fonctionnent dans des zones rurales avec des populations inférieures à 10 000 habitants. Ces banques alimentaires viennent également en aide à des personnes de communautés rurales adjacentes, dans lesquelles il n'y a pas. Le tableau suivant illustre le nombre de banques alimentaires et d'organismes de soutien selon la taille des communautés.

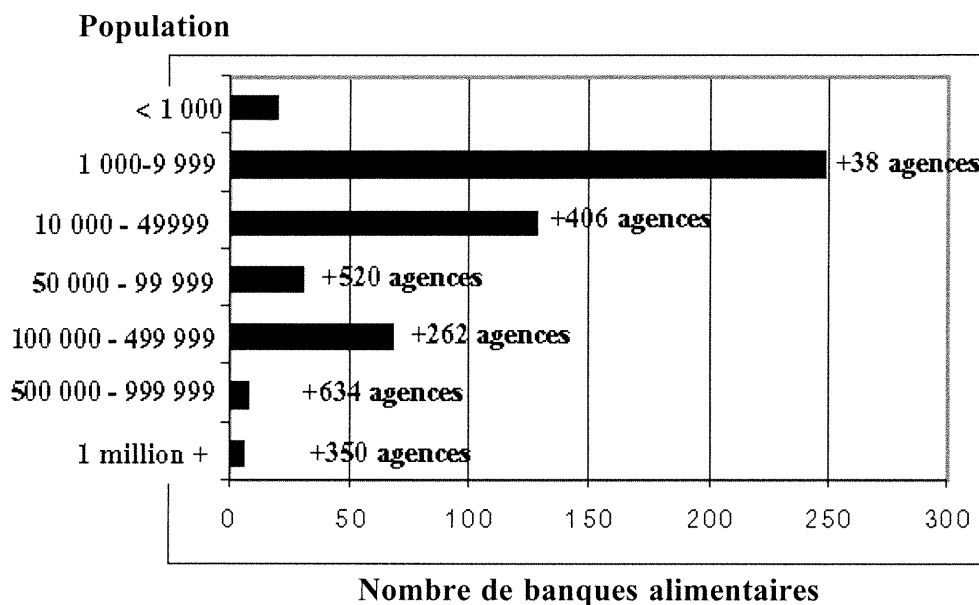


Tableau XIII : Banques alimentaires selon la taille des communautés.
 Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

L'économie canadienne traverse une période record de croissance assortie d'une importante création d'emplois et d'une inflation contrôlée, mais parallèlement un nombre grandissant de gens est dépendant de l'aide alimentaire pour sa subsistance. Le taux élevé de fréquentation des banques alimentaires constitue le plus pertinent indice de la pauvreté extrême et révèle l'échec du système politique à assurer un semblant de justice sociale.

Toutes les études sur l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'inégalité du revenu font le constat d'une augmentation du taux de recours aux banques alimentaires, que ce soit dans les grandes villes ou dans de plus petites agglomérations, traditionnellement autarciques. De 8 % à 10 % des Canadiens font l'expérience de la faim ou en sont menacés. En 1999, le Conseil national du Bien-être avait fait état d'un taux de pauvreté de 17,2 % correspondant, en chiffres absolus, à 5,1 millions de personnes vivant en dessous du seuil de faible revenu établi par Statistiques Canada. Le taux de pauvreté infantile était encore plus élevé, à 19,5 %, pour un nombre de 1,3 million d'enfants. Chez les mères célibataires, le taux de pauvreté atteignait à la même période 57,1 %. La société canadienne a

tendance à être caractérisée par une plus profonde inégalité entre les riches et les pauvres et la 11^e place parmi 17 pays industrialisés à l'indice de pauvreté humaine occupée par le Canada en est révélatrice. L'absence de logements à prix abordable constitue un problème de grande importance pour les bénéficiaires de banques alimentaires.

Le tableau suivant met en rapport les revenus mensuels de personnes avec des emplois au niveau du salaire minimum, de ceux recevant les prestations de la Sécurité du revenu et de ceux qui reçoivent des prestations provinciales d'invalidité avec les coûts de location pour des appartements d'une chambre à coucher et les taux d'inoccupation dans 10 villes importantes au Canada, ainsi que le coût du loyer comme pourcentage du revenu.

Il est nécessaire de souligner le fait que les familles qui dépensent plus de 30 % de leurs revenus à des fins de logement sont considérées ayant des difficultés à subvenir aux autres besoins vitaux, comme l'alimentation. Selon le tableau, pour toutes les catégories de population à faible revenu le coût moyen de logement excède largement les 30 %. La plupart des revenus ne suffisent même pas à couvrir le plein coût de la nourriture et des autres besoins essentiels et encore moins celui du logement, ce qui constitue une des explications de l'augmentation de l'aide alimentaire au Canada.

Ville	Loyer mensuel moyen — I.C.C. octobre 2000	Salaires minimum mensuel brut (% pour loyer)	Revenu mensuel d'Aide sociale (prov) (% pour loyer)	Revenu mensuel d'invalidité (prov) (% pour loyer)	Taux municipal d'inoccupation octobre 2000	Taux de chômage provincial mars 2000
Vancouver	685	1144(59,9)	507(135,1)	774(88,5)	2,7	7,0
Calgary	602	944(63,8)	401(150,1)	557(108,1)	2,8	4,9
Regina	460	960(47,9)	441(104,3)	651(70,7)	1,4	4,6
Winnipeg	458	960(47,7)	446(215,2)	666(68,8)	2,8	5,3
Toronto	770	1096(70,3)	520(148,1)	930(82,8)	0,8	5,7
Montréal	470	1104(42,6)	490(95,9)	712(66,0)	3,3	8,3
Fredericton	438	920(47,6)	264(165,9)	558(78,5)	1,5	9,7
Halifax	527	912(57,8)	369(142,8)	714(73,8)	3,6	9,7
St.-Jean TN	473	880(53,8)	90(525,6)	697(67,9)	9,3	17,6
Charlottetown	438	896(48,9)	443(98,9)	684(64,0)	5,0	11,5

Tableau XIV : Faible revenu et accessibilité des logements
Source : ACBA, Enquête annuelle, Toronto, octobre 2000.

L'impact social du phénomène social de la pauvreté, par l'un de ses indicateurs le plus visible, la fréquentation des ressources d'aide alimentaire, est révélé dans l'enquête *Perceptions d'un problème : Rapport sur la faim* de Totum Research réalisée en août 2000 pour l'Association canadienne des banques alimentaires (ACBA). La question de la faim est un problème d'une importance croissante pour le Canadien moyen, car une proportion de 78 % des répondants se dit sérieusement préoccupée comparativement à 66 % en 1996, lors d'une enquête similaire.

	1996	2000
Gouvernement	60 %	63 %
Banques alimentaires	44 %	46 %
Organisations sociales	38 %	41 %
Les affamés, eux-mêmes	42 %	34 %
Le grand public	36 %	28 %
Les organismes de charité	35 %	33 %
Entreprises alimentaires	33 %	33 %
Industrie privée	27 %	23 %

Tableau XV : Perception de la responsabilité pour la faim
 Source : Rapport sur la faim *Totum Research*, Toronto août 2000.

La responsabilité première pour la résolution du problème est attribuée à l'État, dont les coupures effectuées et les programmes sociaux inadéquats sont perçus aujourd'hui comme les causes de la croissance du phénomène de la faim au Canada. Le tableau révèle une diminution marquée de l'attribution de la responsabilité individuelle et une augmentation correspondante de la responsabilisation du gouvernement pour la résolution du problème de la faim.

Tous les répondants considèrent que la dépendance d'un recours à une banque alimentaire est un problème social auquel il faut trouver des solutions et la majorité considère le gouvernement, les organisations communautaires et les organismes caritatifs (telles les banques alimentaires) comme étant des outils essentiels et utiles au règlement de ces problèmes.

En ce qui concerne les causes perçues des problèmes de faim, même si une forte proportion de répondants considère que des problèmes sociaux, de santé, y compris mentale, reliés à la faible demande de travail, à une dépendance de substances psychotropes ou au statut d'immigrant sont aussi en cause, la responsabilité des politiques sociales des gouvernements est encore au premier rang : l'État est considéré à la fois la principale cause et la principale solution à la faim au Canada.

Coupures gouvernementales et programmes sociaux inadéquats	78 %
Problèmes de drogues et/ou alcool	76 %
Invalidité et problèmes de santé chroniques	75 %
Problèmes de santé mentale	73 %
Difficultés familiales/échecs matrimoniaux	73 %
Insuffisance d'emplois disponibles/chômage	72 %
Habilité médiocre à établir un budget	72 %
Grossesses non prévues ou hors mariage	66 %
Paresse	63 %
Nouveaux arrivés au pays	60 %

Tableau XVI : Perception des causes de la situation de bénéficiaire des banques alimentaires
Source : Rapport sur la faim Totum Research, Toronto août 2000.

Annexe II

Aide alimentaire au Québec — Les Moissons

Au Québec, plus de 200 organismes fournissent de l'aide alimentaire, mais la plupart ne sont pas considérés comme banques alimentaires. La vaste majorité des programmes de secours alimentaires d'urgence fonctionne dans le cadre de 14 importants réseaux de banques alimentaires, les Moissons, qui distribuent des provisions à plus de 1000 agences de soutien exploitant des programmes alimentaires d'urgence.

Le déploiement géographique des Moissons, qui couvrent tout le territoire de la province et qui sont d'ailleurs soutenues par une multitude d'autres petites banques alimentaires, à importance locale, prouve hors d'aucun doute que la sécurité alimentaire n'est pas acquise pour une proportion de plus en plus importante de la population.

Moisson Montréal	59,57 %
Moisson Basses-Laurentides	11,71 %
Moisson Québec	9,49 %
Moisson Lanaudière	4,82 %
Moisson Mauricie	4,18 %
Moisson Estrie	3,20 %
Moisson Sud-Ouest	1,65 %
Moisson Granby	1,65 %
Moisson Pays-d'en-Haut	1,15 %
Moisson Beauce	1,08 %
Moisson Rimouski	1,03 %
Moisson Vallée de la Matapédia	0,47 %

Tableau XVII : Système national de partage alimentaire : les Moissons du Québec
 Source : Rapport annuel 2000-2001 Moisson Montréal inc.

La pauvreté extrême dans les régions du Québec en dehors des « centres de pauvreté » dont l'existence est considérée comme relativement normale dans les circonstances de la dynamique propre aux grandes villes industrielles, devient une réalité prégnante et les besoins alimentaires difficiles à combler.

Une recherche subventionnée par le CQRS (Sabourin, Hurtubise, Lacourse et coll., 2000) souligne le fait de l'aggravation constante du phénomène social de la pauvreté de masse, perceptible jusque dans des régions autrefois considérées autosuffisantes du point de vue alimentaire. L'irréductibilité matérielle de l'alimentation, le besoin de base le plus élémentaire qui soit, constitue un problème croissant partout au Québec, et, comme il a été montré précédemment, partout au Canada. En même temps que la croissance du PIB et des profits du secteur privé, de plus en plus présent et déréglementé, la pauvreté, source d'insécurité alimentaire, touche une proportion sans cesse croissante de personnes, qui se voient refusé, implicitement, le droit le plus élémentaire et le plus universel, le droit à la vie.

Dans la métropole, la pénurie alimentaire s'aggrave continuellement, et les statistiques de Moisson Montréal, de loin la plus importante des banques alimentaires du Québec, accusent une croissance marquée depuis 1984, l'année de son inauguration par un noyau de bénévoles.

Dans le système québécois de partage alimentaire, Moisson Montréal représente 59,7 %, ce qui la place au premier rang des banques alimentaires au Canada.

En 2000, Moisson Montréal a distribué environ 33 millions de livres d'aliments et autres denrées de première nécessité, (27,3 millions en 1999) pour une valeur totale de 38 millions de dollars (30 millions en 1999) aux organismes communautaires qui constituent sa clientèle, ce qui représente une moyenne de quotidienne de 70 tonnes (58 en 1999). L'espace géographique desservi par les

organismes qui s'approvisionnent en produits alimentaires à Moisson Montréal est la grande région métropolitaine, incluant Laval.

Le tableau suivant présente un aperçu de l'évolution de la distribution alimentaire effectuée par Moisson Montréal, en terme de quantités (gris) et de valeur (noir), de 1985 à 2000. L'évidente augmentation reflète de façon synthétique l'augmentation correspondante de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire dans la métropole.

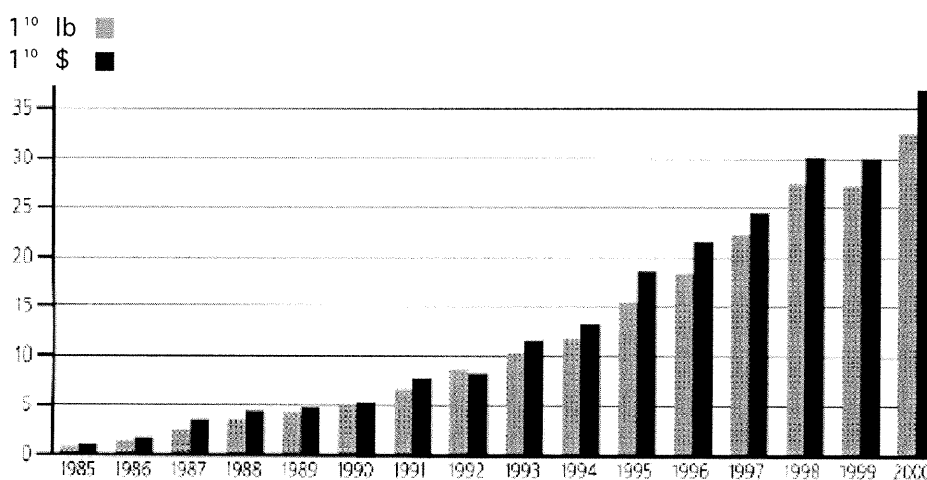


Tableau XVIII : Moissons Montréal — Évolution de la redistribution 1985-2000.
 Source : Rapport annuel de Moisson Montréal inc., Montréal 2001.

Au mois de mars 2000, un nombre de 165 000 (107 500 en mars 1999) personnes avaient reçu de la nourriture par le biais des organismes communautaires approvisionnés par Moisson Montréal, le nombre de repas et goûters atteignant 536 447 (en 1999 — 495 000). Globalement, il y a une augmentation de 7,7 % par rapport au nombre de personnes qui ont eu recours à l'aide alimentaire par rapport à l'année précédente, 1999. Cette situation confirme la thèse de la résurgence de la pauvreté de masse et de son accentuation progressive.

Du point de vue de la composition sociodémographique de sa clientèle, le Rapport annuel 2000-2001 de Moisson Montréal fait mention d'une augmentation des limites inférieure et supérieure d'âge, de la hausse du nombre de familles nombreuses, surtout parmi les immigrants, et des familles monoparentales. En ce qui concerne l'âge des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire d'urgence, 55 % sont des adultes et 45 % des enfants.

L'aide alimentaire est distribuée par l'entremise de 342 organismes communautaires de première ligne d'approvisionnement, desservies directement par Moisson Montréal, en plus des 92 autres, qui reçoivent des denrées alimentaires en surplus transférées des premiers, ce qui signifie que le nombre total d'organismes approvisionnés, directement ou indirectement, par la première banque alimentaire au Canada s'élève à 434, pour la grande région métropolitaine. L'insuffisance des quantités d'aliments explique le fait qu'il existe aussi une liste d'attente, dans les conditions d'une demande en croissance.

Les organismes communautaires qui redistribuent les denrées reçues de Moisson Montréal sont des Centres de jour multiservices (40 %), des Centres de distribution alimentaire et matérielle (28 %), des Centres et maisons d'hébergement (18 %), des camps divers : de jour, de vacances (1 %), des services de garde et garderies et des organismes qui préparent des repas et des collations communautaires (13 %).

Les entreprises, partenaires de Moisson Montréal qui donnent des produits alimentaires sans bénéficier d'aucune publicité, avec générosité, depuis 17 ans, sont en nombre d'environ 170, en plus de plusieurs autres partenaires réguliers et occasionnels, qui ont désiré garder l'anonymat. Il s'agit principalement, mais pas exclusivement, de manufacturiers, de distributeurs de produits alimentaires, de courtiers en alimentation, de producteurs maraîchers, dont un grand nombre fait partie du Système national de partage alimentaire de l'Association canadienne des banques alimentaires (ACBA), ce qui signifie que Moisson Montréal n'est pas

l'unique bénéficiaire de leurs dons.

En plus des 22 employés à temps plein, un grand nombre des personnes qui travaillent dans l'entrepôt de 107 000 pi.² sont des bénévoles, qui mettent à la disposition de l'indispensable projet social constitué par l'aide alimentaire des milliers d'heures de travail chaque année, en collaboration étroite avec le personnel permanent.

Centraide Montréal a participé en 2 000 avec un financement de 457 458 \$, tandis que l'aide annuelle de la Régie régionale de la santé et des services sociaux a été de 51 338 \$, ce qui s'ajoute à certains dons financiers de fondations et de successions privées.

L'immense entreprise de redistribution de produits alimentaires, présente partout au Québec, et, comme il a été montré, partout au Canada, pays riche, mondialement reconnu pour sa qualité de vie¹ vient étayer la thèse de l'aggravation du clivage entre riches et pauvres, ces derniers étant de plus en plus obligés à recourir aux dispositifs de redistribution pour survivre. Et cette situation poursuit une tendance ascendante, parfaitement semblable à celle de la richesse collective, le PIB. Situation paradoxale pour certains, justifiée pour les néolibéraux, problématique de recherche pour les sociologues, réalité amère pour ceux qui en sont concernés.

Une grande partie de la clientèle des organismes communautaires de distribution de nourriture est constituée d'itinérants, au sens classique (sans domicile fixe) ou élargi (définis selon leur comportement de mobilité). Leur nombre, en continuelle croissance, participe dûment aux statistiques alarmantes de Moisson Montréal inc., qui utilise ses énergies pour essayer d'enrayer partiellement le phénomène social de pauvreté, qui d'ailleurs s'aggrave constamment, contrairement

¹ Il est vrai qu'en 2001, le Canada est « seulement » le deuxième, mais la perception mondiale de la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens reste positive. Or, en prenant en considération l'ampleur de l'aide alimentaire absolument vitale pour un nombre en croissance exponentielle de ses citoyens, l'image mondiale du Canada est manifestement fallacieuse.

aux conclusions tranquilisantes des « études » commanditées², diffusées dans l'objectif d'occulter la réalité sociale et d'en créer une représentation déformée. Le rôle des groupes d'aide alimentaire est perçu souvent en tant que dispositif de gestion de la pauvreté, un palliatif à la véritable résolution des problèmes socio-économiques qui sont à son origine (White, 1994).

« Le défi des Moissons demeure de travailler à leur transformation pour qu'ils ne deviennent pas des entreprises de gestion de la pauvreté ». (Beeman, Panet-Raymond, Racine, Rhéault, Rouffignat, 1997).

² Les « recherches » de *Fraser Institute* de Vancouver, notamment.

Annexe III

Dispositifs de mobilisation — L'Accueil Émilie

L'ACCUEIL ÉMILIE, C'EST QUOI ?

Un lieu de rencontre pour le psychiatrisé qui cherche une famille pour l'aider et le supporter, une table pour combler ses faims : du cœur, de l'âme, du corps, un milieu où il trouve un accueil aimant pour prier, être écouté, compris et aimé, un endroit où il peut s'exprimer, partager ses habiletés, se valoriser, soutenir et encourager les ami-e-s rencontrer des bénévoles ouverts à ses besoins

NOS OBJECTIFS

Les bénévoles s'engagent à être une présence d'amour compatissant à être une présence d'amour fraternel à être une présence d'amour miséricordieux à venir en aide à la clientèle, les « Ami-e-s », comme nous les appelons, selon leurs besoins et selon les possibilités et les disponibilités de chacun-e.

Figure 1 : Présentation générale de la ressource.

FORMATION DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

À l'Accueil Émilie, nous utilisons le mot « Ami » pour identifier l'ex-patient en psychiatrie. Les « Amis » qui se présentent le lundi soir sont des personnes qui ont vécu un état dépressif léger ou sérieux pouvant aller de la névrose à la psychose.

On parle de dépression nerveuse (maladie mentale).

La majorité de ces personnes ont été hospitalisées soit au Pavillon Albert-Prévost ou dans un autre centre psychiatrique.

La plupart de ces « Amis » bénéficient encore d'un traitement médical, c'est-à-dire d'une médication et sont suivis en clinique externe.

Une minorité d'entre eux peuvent à nouveau avoir besoin d'une hospitalisation, soit pour contrôler une crise aiguë d'anxiété, d'angoisse, etc... ou un ajustement de médication adéquate.

Pour faciliter la relation des bénévoles avec les Amis, nous offrons une formation. Cette formation a pour objectif d'aider les bénévoles à comprendre les comportements et les attitudes des « Amis » et de développer les habiletés nécessaires pour répondre à leurs besoins.

Voici les grandes lignes de cette formation :

1 - LES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DES PSYCHIATRISÉS

- L'élaboration des besoins fondamentaux avec exemples d'après Virginia Enderson ;
- Quelques-uns des mécanismes de défense les plus souvent utilisés ;
 - Quelques-unes des réactions névrotiques :
définition, symptômes et exemples ;
 - Quelques-unes des réactions psychotiques :
définition, symptômes et exemples ;
 - La déficience mentale.

2 - LES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES DES BÉNÉVOLES FACE AUX PSYCHIATRISÉS.

Figure 2 : Formation des bénévoles.

5 juin	PÈLERINAGE À LA CHAPELLE DE LA RÉPARATION
12 juin	CONCERT KORONOVA
19 juin	CONCOURS DE DESSINS
26 juin	SOIRÉE MARQUANT LE DÉPART DE NOTRE BON PASTEUR, LE PÈRE OVILA BÉLANGER
10 juillet	BINGO
17 juillet	CONCERT : LE QUATUOR FANTASIE
25 juillet	SOIRÉE AU PARC RAIMBAULT
31 juillet	VOYAGE À DRUMMONDVILLE

Figure 3 : Activités collectives — juin - juillet 2000.

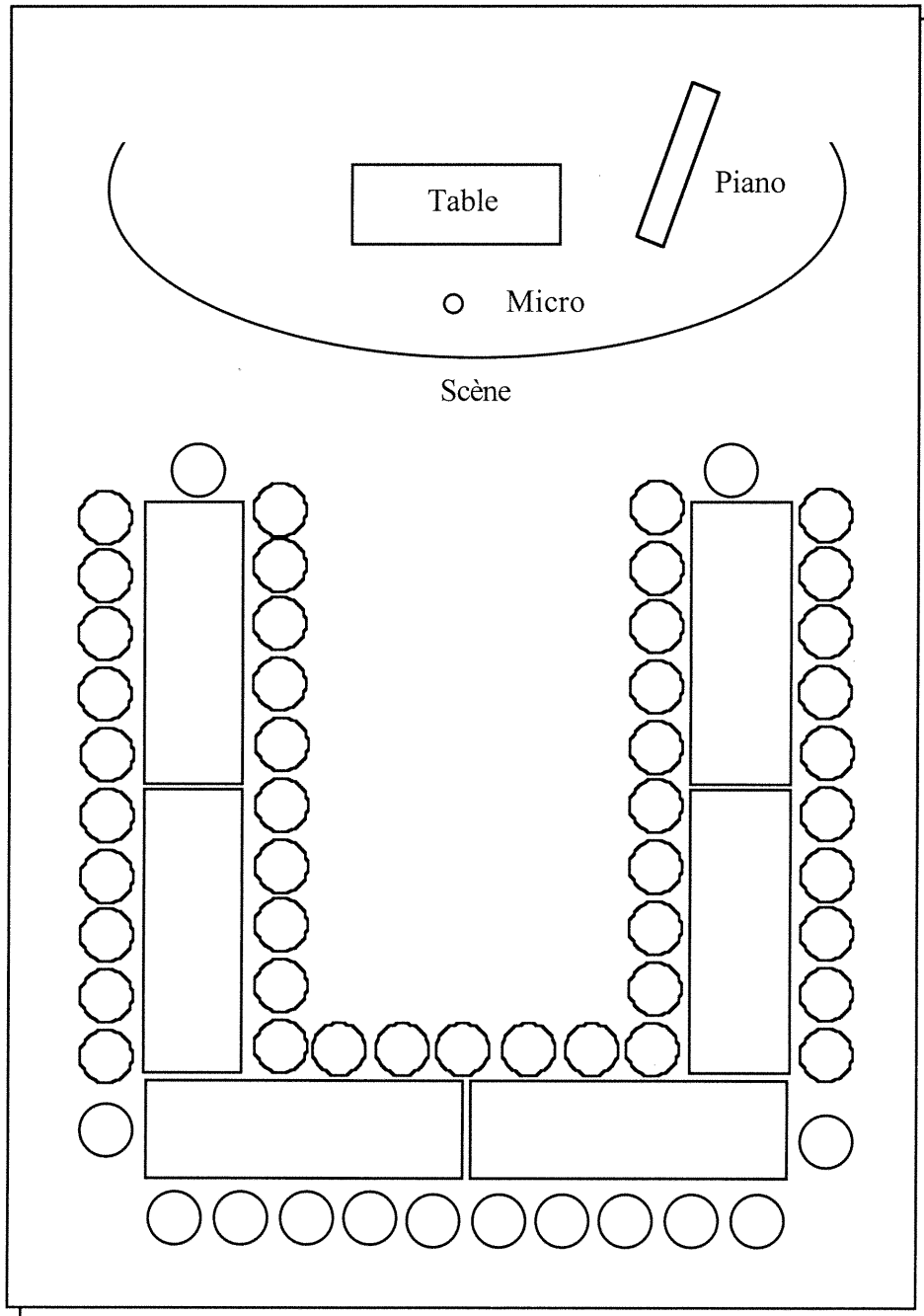


Figure 4 : Organisation spatiale — anniversaires et autres fêtes.

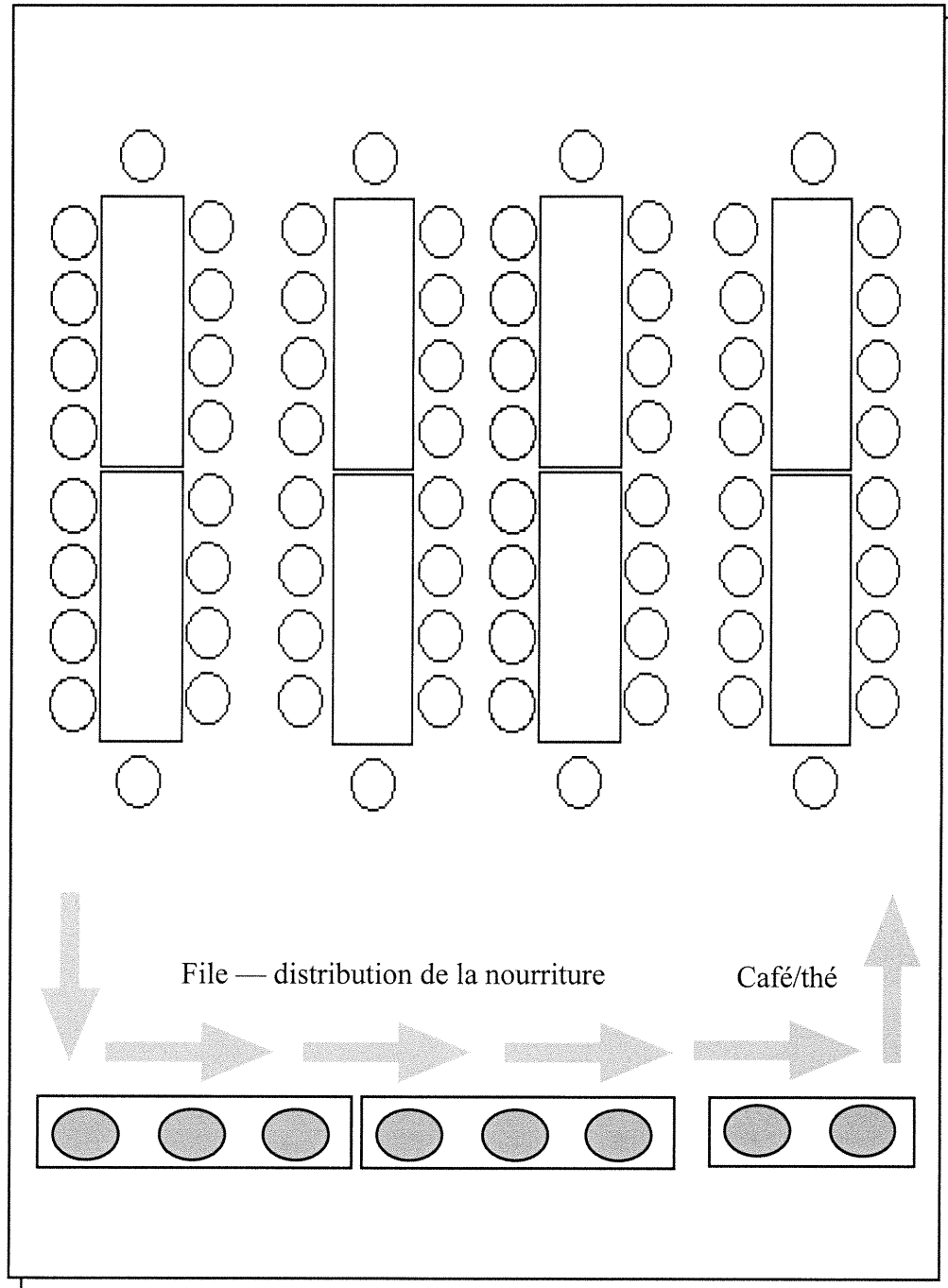


Figure 5 : Organisation spatiale — souper.

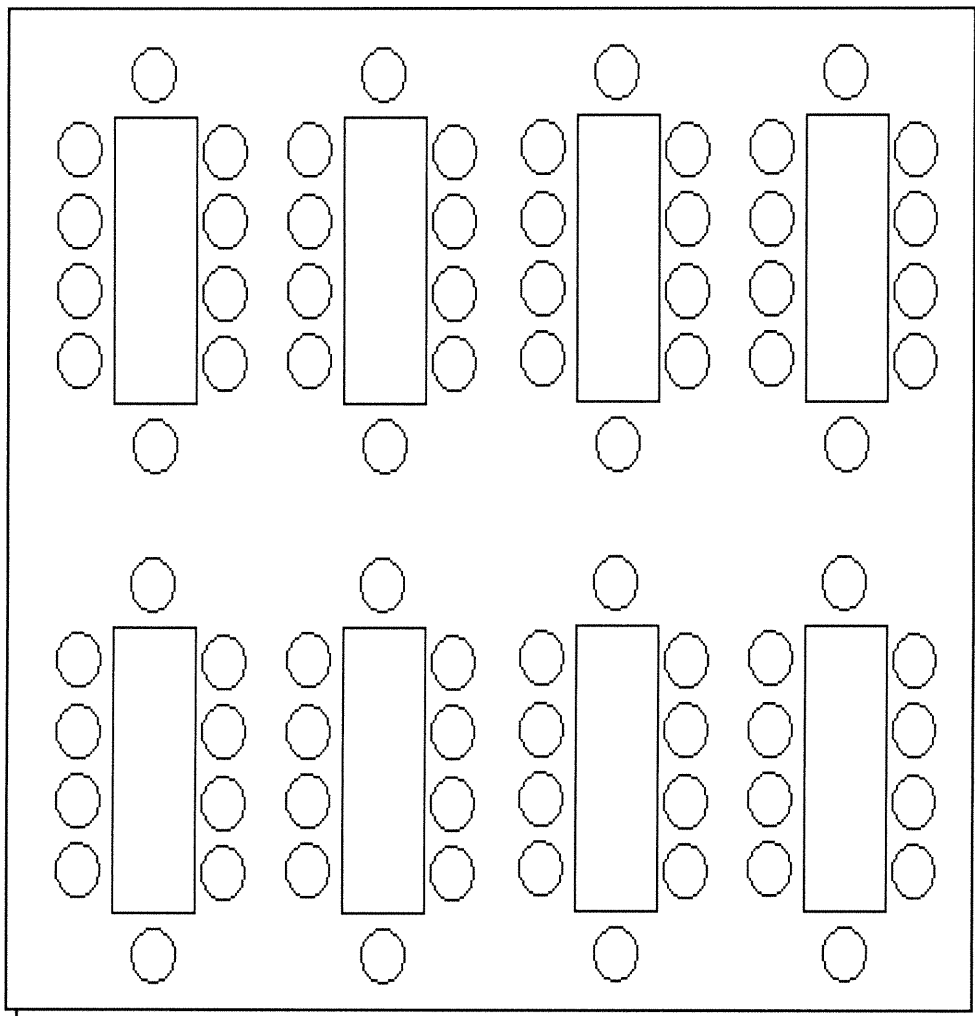


Figure 6 : Organisation spatiale — ateliers, jeux et autres activités sociales.

Annexe IV

La construction des données

PRÉAMBULE

Cette étude s'effectue dans le cadre d'une recherche pour le grade de maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal et a pour but de mieux comprendre le phénomène social de pauvreté, dans un contexte d'une relance économique occasionnée principalement par la mondialisation, et de tracer des pistes de réflexion sur la polarisation des ressources.

Les informations que vous pourrez fournir serviront uniquement aux fins de l'étude et seule l'équipe de recherche y aura accès.

Nous nous engageons à préserver votre anonymat.

Aucun renseignement permettant à vous identifier ne sera divulgué à qui que ce soit et aucun lien ne pourra être établi entre vous et ce que vous pourrez dire lors de l'entrevue. D'ailleurs, votre nom ne vous sera demandé à aucun moment.

L'enregistrement des entrevues sera conservé dans un lieu fermé à clé et sera détruit à la fin de l'étude lorsque les analyses pertinentes auront été complétées.

Les seuls désagréments sont liés à la contrainte de réserver une partie de votre temps aux fins de la réalisation de l'entretien.

La participation à cette étude vous permettra de partager vos expériences et vos réflexions sur les ressources d'aide alimentaire, leur pertinence et leur degré de réponse aux besoins des usagers.

En faisant part de vos expériences et de vos perceptions, vous aiderez à mieux connaître le phénomène de la pauvreté et vous contribuerez à une meilleure connaissance des ressources d'aide alimentaire et de leurs utilisateurs.

1

SCHÉMA D'ENTREVUE USAGERS

1) Dimension *Espace*

a) - Rapport à l'espace privé

- Qu'est-ce qui vous a amené à vous établir à Bordeaux-Cartierville ?
- Où habitez-vous (dans quel endroit du quartier ?)
- Quel genre de quartier est-ce ?
- Depuis quand habitez-vous ce quartier ?
- Quel genre de logement est-ce ? (combien de chambres, quel type de confort ?)

I)- partage, aspects relationnel et économique

- Habitez-vous seul ou avec quelqu'un ?
- Si avec quelqu'un, s'agit-il d'un membre de la famille ?
- Quel genre de relations avez-vous avec votre (vos) colocataire (s) ?
- Avez-vous des activités communes ?
- Votre colocataire partage-t-il les dépenses (loyer) ?

II)- suffisance d'espace privé

- Croyez-vous manquer d'un espace personnel, à votre usage exclusif ?

> > >

2

SCHÉMA D'ENTREVUE USAGERS (suite)

b) - Rapport à l'espace institutionnel :

- espace religieux :

I) - début de la relation avec l'Accueil Émilie

- Depuis quand fréquentez-vous l'Accueil Émilie ?

II)- fréquence

- Y allez-vous souvent ?
- Prenez-vous des colis de nourriture ?

III)- solutions alternatives

- Allez-vous aussi dans d'autres églises ?
- (Si oui) Y allez-vous souvent ?
- (Si oui) Pourquoi y allez-vous ? Est-ce pour :
 - la messe ?
 - les activités sociales ?
 - la nourriture ?
 - autres raisons ?

- Y a-t-il aussi distribution de colis de nourriture ?

- espace administratif

- Vous arrive-t-il d'aller au bureau de la Sécurité du revenu ?
- (Si oui) L'approche des employés vous semble

satisfaisante ?

- (Si oui) Obtenez-vous ce pour quoi vous y êtes venu ?
- (Si oui) Avez-vous l'impression d'être discriminé ?

>>>

3

SCHÉMA D'ENTREVUE USAGERS (suite)

- espace communautaire
 - Vous arrive-t-il d'aller au CLSC du quartier pour une quelconque forme d'aide ?
 - (Si oui) Quel genre d'aide ?
 - (Si oui) Y allez-vous pour de l'aide alimentaire ?
- espace de l'aide alimentaire
 - Allez-vous dans d'autres ressources d'aide alimentaire ?
 - (Si oui) Comment en avez-vous entendu parler ?
 - (Si oui) Y allez-vous souvent ?
 - (Si oui) Y allez-vous seul ou avec quelqu'un d'autre ?
 - (Si oui) Comment vous y rendez-vous ?
- espace du travail
 - Travaillez-vous (temps complet, partiel, petits travaux) ?
 - (Si oui) Le faites-vous souvent ?
 - Avez-vous déjà fait, ou faites-vous du bénévolat ?
- espace de la santé
 - Allez-vous dans des établissements de santé (hôpitaux, cliniques, cabinets privés) ?

>>>

4

SCHÉMA D'ENTREVUE USAGERS (suite)2) Dimension *Interactions sociales*

- famille

- Avez-vous de la parenté ?
- (Si oui) Avez-vous des relations ?
- Quel genre de relations (bonnes, mauvaises, neutres) ?
- Est-ce que la famille vous aide d'une manière ou d'une autre ?
- Avez-vous des activités ensemble ?

- magasinage

- promenade

- autres activités

- amis

- Avez-vous des amis ?
- (Si oui) Vous aident-ils d'une certaine manière ?
- (Si oui) Avez-vous des activités communes ?

- magasinage

- promenade

- autres activités

- groupes sociaux d'appartenance

- Y a-t-il quelque groupe auquel vous faites partie ?

- (Si oui) Ce groupe vous fournit-il de l'aide d'une certaine manière (financière, alimentaire, relationnelle) ?

>>>

5

SCHÉMA D'ENTREVUE USAGERS (suite)3) Dimension *Temps*

- repères temporels déterminants
- Pouvez-vous me raconter, brièvement, sur votre
 - famille
 - école
 - travail
 - santé, à travers le temps ?
- utilisation du temps
- Comment employez-vous présentement votre temps ?

4) Dimension *Économie*

- source (s) de revenu
 - Quelle (s) est (sont) votre (vos) source (s) de revenu ?
- utilisation du budget (proportion pour logement)
 - De façon approximative, quelle est la proportion que vous en utilisez pour payer votre loyer ?
 - Avez-vous déjà envisagé à déménager dans un autre logement moins dispendieux ?

5) Dimension *Représentations sociales* :

- perception de la ressource
 - Que pensez-vous de l'Accueil Émilie ? Est-elle :
 - utile en tant que ressource d'aide alimentaire ?
 - suffisante ou insuffisante ?
 - indispensable ?

>>>

6

SCHEMA D'ENTREVUE USAGERS (suite)

- motivations de fréquentation
 - Pourquoi y allez-vous ? Est-ce pour :
 - la messe ?
 - les activités sociales ?
 - la nourriture ?
 - d'autres raisons ?
 - Quelles sont, selon vous, les motivations des autres d'y aller ?
- perception de l'entraide
 - Y a-t-il des relations d'entraide entre les usagers ?
 - (Si oui) Quel genre ? Matérielle ? Morale ?
- perception de la propre situation
 - Comment considérez-vous votre situation, du point de vue économique ?
 - Va-t-elle
 - s'améliorer
 - s'aggraver
 - rester inchangée ?
- perception de la tendance de la pauvreté
 - Selon vous, existe-t-il de la pauvreté à Montréal ?
 - (Si oui) Quelle (s) en est (sont) la (les) cause (s) ?
 - (Si oui) Y voyez-vous une tendance à la baisse ou à la hausse ?
 - (Si oui) Selon vous, quelle (s) est (sont) la (les) cause (s) de cette tendance ?
 - (Si oui) Y voyez-vous des solutions ? Lesquelles ?

SCHÉMA D'ENTREVUE BÉNÉVOLES

- 1) Critères de sélection pour l'octroi d'aide alimentaire.
- 2) Caractéristiques des personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire : nombre, proportion h/f, groupe ethnique, âge, scolarité, situation familiale, santé, contexte socioéconomique (pauvreté, isolation, désinsertion).
- 3) Perception des motivations de l'attrait de cette ressource (aspects alimentaire, religieux, social).
- 4) Perception de l'évolution des personnes faisant appel à la ressource.
- 5) Perception de l'utilisation du temps par les usagers (activités sociales, magasinage, activités communes avec des amis).
- 6) Perception d'éventuels comportements d'itinérance / mendicité parmi la population desservie (consensualiser, préalablement, la définition de l'itinérance selon le critère de mobilité spatiale), utilisation de ressources alternatives.
- 7) Pertinence, suffisance ou l'insuffisance des services donnés par l'Accueil Émilie et utilisation de ressources alternatives.
- 8) Aspects organisationnels (Moissons Montréal ?) : provenance des aliments.
- 9) Perception de la tendance du phénomène de la pauvreté à Bordeaux-Cartierville.
- 10) Perception de la tendance de la pauvreté à Montréal et au Québec (projection dans le futur).

SCHÉMA D'ENTREVUE PSYCHOLOGUE

- 1) Profil psychiatrique des usagers
- 2) Profil psychologique des usagers
- 3) Motivations pour l'utilisation de la ressource :
Aspects :
 - matériel
 - spirituel
 - relationnel
- 4) Perception de l'utilité de la ressource :
 - matérielle
 - spirituelle
 - relationnelle
- 5) Perception d'éventuelles évolutions des usagers grâce à la ressource
- 6) Dépendance de l'aide?
- 7) Présence de comportements d'itinérance / mendicité parmi les usagers ?

IDENTIFICATION DES USAGERS

- Amie A — 10 ans de fréquentation.
- Ami B — 4 ans de fréquentation
- Amie C — a fréquenté l'Accueil Émilie pendant 11 ans
- Ami D — 16 ans de fréquentation
- Ami E — 16 ans de fréquentation
- Ami F — 17 ans de fréquentation

IDENTIFICATION DES BÉNÉVOLES

- A — bénévole depuis 15 ans, laïque.
- B — bénévole depuis 3 ans, psychologue.
- C — bénévole depuis 10 ans, catholique pratiquante.
- D — bénévole depuis 7 ans, laïque.
- E — bénévole depuis 17 ans, catholique pratiquante.
- F — bénévole depuis 5 ans, laïque.
- G — bénévole depuis 7 mois, laïque.
- H — directrice, Sœur de la Providence.

Identification des Amis et des bénévoles.

GRILLE D'OBSERVATION**A) Dimension matérielle**

- a) Caractéristiques
- b) Organisation
- c) Utilisation
- d) Transformation

B) Dimension humaine**a) Caractéristiques matérielles**

- 1) Nombre
- 2) Sexe
- 3) Âge
- 4) Aspect vestimentaire
- 5) Ethnicité

b) Interactions

- 1) Entre Amis
- 2) Entre bénévoles
- 3) Amis — bénévoles
- 4) Amis — chercheur
- 5) Bénévoles — chercheur

c) Indicateurs de comportement**1) Verbal**

- a) Connotation
- b) Langue
- c) Sujet (s)
- d) Durée

2) Non-verbal

- a) Connotation
- b) Mimique
- c) Tactile

Grille d'observation.

Annexe V

Sémantique de l'itinérance

Les diverses définitions des mots « itinérant », « itinérance » et « itinéraire » illustrent le flou sémantique qui entoure la pratique sociale, déterminant des difficultés méthodologiques et éthiques.

Définition de *itinéraire* n. m.

◆ Chemin à suivre ou suivi pour se rendre d'un lieu à un autre. Faire, tracer, réviser, préparer un itinéraire. Suivre, prendre, choisir un mauvais itinéraire. Se tromper d'itinéraire. • Ouvrage indiquant le chemin à suivre pour aller d'un lieu à un autre, accompagné de la description des lieux traversés.

▼ Synonymes de *itinéraire* n. m.

▼ Trajet — aller (et retour), chemin, cheminement, circuit, course, direction, distance, espace, marche, parcours, retour, route, tracé, traite, trajectoire, trajet, traversée, voyage. • Affixes — (-)chemin-, (-)direct-, -ode, odo-, trajecto-. • [Familier] trotte. • [France] [Familier] tirée. ° [Vieilli] trimard. • [Québec] [Familier] mèche, pipe, pipée, virailage.

▼ Expérience de travail — curriculum, curriculum vitae, cursus, expérience (professionnelle), formation (professionnelle), itinéraire (professionnel), parcours (professionnel).

Figure 7 : Définition et synonymes de « itinéraire »
Source : Antidote 2000.

Définition de itinérance n. f.	
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Caractère itinérant d'une activité ou de la personne qui l'exerce. L'itinérance de la vie de marin. ◆ [Québec] Existence d'itinérant, de vagabond, de clochard. Etre réduit à l'itinérance et à la mendicité. 	▲ ▼
—	
▶ Synonymes de itinérance n. f.	
<ul style="list-style-type: none"> ▼ Vagabondage (emploi québécois) — aventure, course, déambulation, déplacement, égarement, flânerie, instabilité, nomadisme, pérégrination, promenade, randonnée, rêverie, vagabondage, voyage. • [Soutenu] badauderie, errance. • [Familier] vadrouille, virée. • [France] [Familier] baguenaude, glandage. • [Québec] flânage. ° [Familier] niaisage. • [Vieux] [Soutenu] flâne. 	▲ ▼

Figure 8 : Définition et synonymes de « itinérance »
Source : *Antidote 2000*.

The image shows a screenshot of a digital dictionary interface. It is divided into two main sections. The top section is titled 'Définition de itinérant n.' and contains a single entry: '◆ [Québec] Sans-abri, sans-logis, sans domicile fixe. Un itinérant qui mendie à la sortie d'un cinéma.' The bottom section is titled 'Synonymes de itinérant n.' and lists several categories of synonyms. Each category is preceded by a downward-pointing triangle symbol. The categories include regional terms from Québec, general terms like 'Nomade' and 'Mendiant', and various colloquialisms and regionalisms from different parts of the French-speaking world.

Définition de itinérant n.

◆ [Québec] Sans-abri, sans-logis, sans domicile fixe. Un itinérant qui mendie à la sortie d'un cinéma.

Synonymes de itinérant n.

[Québec]

▼ Nomade — nomade, romanichel, sans-abri, vagabond.
• [Diffamatoire] bohémien.

▼ Mendiant — clochard, mendiant, meurt-de-faim, misérable, miséreux, pauvre, sans-abri, sans-logis, S.D.F, squatter, vagabond, va-nu-pieds. • [Familier] clodo, crève-la-faim, mendigot. • [Québec] [Familier] quêteux, robineux, tout-nu, wâbo.
• [Vieux] greдин, gueux, truand. • [Vieux] [Soutenu] chemineau. • [Vieux] [Familier] trimardeur.

Figure 9 : Définition et synonymes de « itinérant »
Source : *Antidote 2000*.

itinéraire adj. (lat. *itinerarius*; de *iter*, *itineris*, chemin).

Mesure itinéraire, évaluation de la distance d'un pays, d'un lieu de la Terre à un autre. n. m. Indication du chemin à suivre; trajet parcouru : *Tracer à quelqu'un son itinéraire*.

fig. : *Une carrière qui suit un itinéraire compliqué.*

|| Suite de sections de voie et d'aiguillages que peut emprunter un train à la traversée d'une gare. *Itinéraire* ou *lever d'itinéraire*, représentation graphique du chemin parcouru par un explorateur ou un topographe s'aidant de la boussole à perpendiculaire

et appréciant les distances à vue, ou au pas étalonné,

ou à la montre. || *Levier d'itinéraire*, dans un poste

d'aiguillage, levier commandant simultanément toutes les aiguilles et tous les signaux pour la constitution et la protection d'un itinéraire ferroviaire.

• **itinérant, e** adj. Se dit des prédicateurs qui vont de ville en ville prêcher la doctrine, ou de ceux qui se déplacent pour accomplir leurs fonctions. *Culture itinérante*, déplacement des secteurs cultivés par une communauté, souvent accompagné d'une migration de l'habitat caractéristique des régions tropicales, où le sol s'épuise rapidement. *Exposition itinérante*, exposition qui a lieu successivement dans plusieurs lieux différents.

itinérant => ITINÉRAIRE.

Figure 10 : Définitions des mots de la famille « itinéraire ».
Source : Larousse encyclopédique, France Loisirs, Paris, 1978.

itinérant, e adj. Qui se déplace pour exercer une certaine fonction : *prédicateur itinérant*. || Culture itinérante, déplacement des zones de culture, caractéristique des régions tropicales, où le sol s'épuise rapidement.

Figure 11 : Définition de « itinérant »

Source : Dictionnaire Larousse illustré. Librairie Larousse, Paris, 1957.

ITINÉRANT, ANTE — adj.—1874; angl. *itinérant*, lat. *itinerari* «voyager» 1. (Chez les méthodistes) Pasteur itinérant qui va de lieu en lieu prêcher la doctrine (opposé à pasteur sédentaire). 2. COUR. Qui se déplace dans l'exercice de sa charge de ses fonctions, sans avoir de résidence fixe. Ambassadeur itinérant 3. Qui se fait en se déplaçant, qui se déplace. *Exposition itinérante. Cirque itinérant. Bibliothèque itinérante* (=> bibliobus). «*Il avait une préférence marquée pour les entretiens itinérants*». CONTR. Sédentaire.

Figure 12 : Définition de « itinérant »

Source : Le nouveau Petit Robert Dictionnaires Le Robert, Paris, 1996.

itinérant, ante adj. 1. Qui se déplace dans l'exercice de sa charge, de ses fonctions, sans avoir de résidence fixe. / contr. **sédentaire** /
Un ambassadeur itinérant. Vendeur itinérant. => colporteur. N. Par euph. Personne sans domicile fixe. => **clochard, robineux, sans-abri, sans-logis, vagabond.** *Un centre d'accueil pour les itinérants.* 2. Qui a successivement lieu dans plusieurs endroits différents. *Une exposition itinérante d'art inuit.*

Figure 13 : Définition de « itinérant »

Source : Le Robert Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, Dicorobert inc., Saint-Laurent (Québec), 1993.

ITINÉRANT, E adj. et n. Qui se déplace dans l'exercice de ses fonctions, de son métier.
Troupe itinérante de comédiens .
 adj. Qui exige des déplacements, qui n'est pas sédentaire.
 GÉOGR. *Culture itinérante* : déplacement des zones de cultures et, souvent, de l'habitat, caractéristique des régions tropicales, où le sol s'épuise rapidement.

Figure 14 : Définition de « itinérant »

Source : Le Petit Larousse en couleurs, Larousse, Paris 1994.

ITINÉRANT, ANTE adj.

Qui se déplace pour exercer une fonction.

Des vendeurs itinérants, un ambassadeur itinérant, une exposition itinérante.

!)- Ne pas confondre avec le nom sans-abri, personne qui est sans logement.

Figure 15 : Définition de « itinérant »

Source : Multidictionnaire de la langue française troisième édition Montréal, Québec Amérique 1998.

itinérant *adj.* 4*Ambulant* — ambulant, forain. 4*Errant* (QUÉB.) — errant, instable, mobile, nomade, sans domicile fixe, vagabond. *DIFFAM.* bohémien. *SOUT.* sans feu ni lieu.

itinérant *n.* (QUÉB.) 4*Nomade* — nomade, romanichel, sans-abri, vagabond. *DIFFAM.* bohémien. 4*Mendiant* — clochard, mendiant, meurt-de-faim, misérable, miséreux, pauvre, sans-abri, sans-logis, S. D. F, squatter, vagabond, va-nu-pieds. *Fam.* clodo, crêve-la-faim, mendigot. *Québ. FAM.* quêteux, robineux, tout-nu, wâbo. *VX SOUT.* chemineau. *VX FAM.* trimardeur.

Figure 16 : Définition de « itinérant »

Source : *LE GRAND DRUIDE DES SYNONYMES* 2002), Montréal, Québec Amérique, 2001.

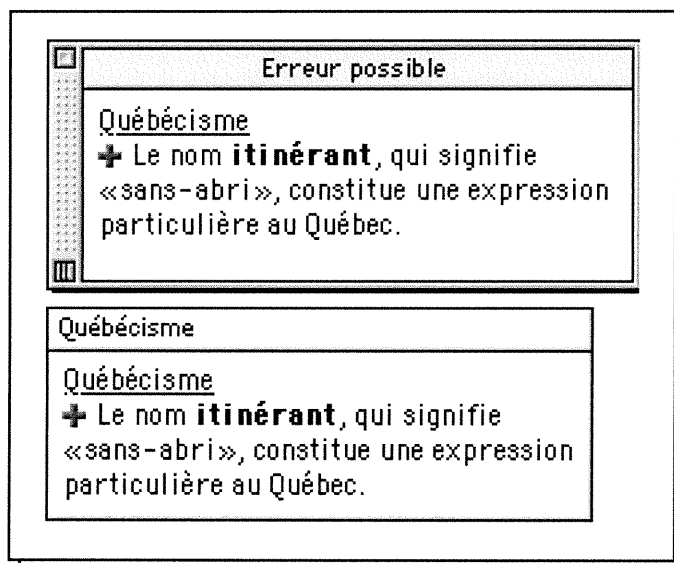


Figure 17 : Définition de « itinérant »

Source : Source : *Antidote 2000* et *Antidote MP* (2002).

Annexe VI

Un hologramme de l'itinérance

Les résultats de *l'Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec*³ complètent la recherche similaire disponible en 2000⁴. La population à l'étude y est définie comme étant la clientèle des ressources desservant les personnes itinérantes de ces deux régions ayant fréquenté, durant la période d'enquête (de décembre 1998 à août 1999), les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour recevant des personnes itinérantes dans les régions de Montréal-Centre et de la Communauté urbaine de Québec.

Contrairement à l'approche encore utilisée pour la définition du phénomène social de l'itinérance et des personnes qui y sont impliquées, le critère de la recherche a été la mobilité des individus, le fait de se déplacer et d'utiliser les ressources d'aide alimentaire. Toutefois, une permanente distinction analytique a été opérée entre les utilisateurs qui possèdent un domicile et ceux qui en sont privés, pour certaines périodes de la vie. Certaines données sont conséquemment différentes selon le critère de domiciliation. Pourtant, la totalité de la population de l'étude est considérée comme itinérante, ce qui constitue un début pour une meilleure compréhension du phénomène social de pauvreté. L'image qui apparaît est celle de la pauvreté de masse, et le phénomène social de l'itinérance en fait substantiellement partie.

³ La recherche, entreprise par une équipe de sociologues de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec de 1998 à 1999 sous la direction scientifique de Louise Fournier, Ph. D., a été publié par l'Institut de la statistique du Québec en mars 2001.

⁴ *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec*, Santé Québec, novembre 1998, présentée au chapitre 2 — Méthodologie.

La population étudiée (n) est de 756 d'individus en situation d'itinérance. En voici quelques-unes des caractéristiques :

En ce qui concerne le nombre de sources de revenu, 4,5 % seulement n'en ont aucune, 63,8 % une seule source et 31,6 % en ont plus d'une, ce qui contredit la croyance commune que les personnes qui font appel à l'aide alimentaire, considérées comme itinérantes, sont totalement démunies sur le plan financier. Toutefois, le fait qu'elles mettent en action des ressources autant cognitives que physiques pour se mobiliser signifie l'existence d'un besoin réel, impératif, de combler des irréductibilités matérielles.

Les catégories des sources de revenu (pour ceux qui en ont) sont tout autant diverses : les transferts gouvernementaux constituent 85,4 % des sources de revenus, dont 75,1 % provenant de la Sécurité du revenu, 3,0 % de l'Assurance-emploi et 7,3 % d'autres transferts gouvernementaux.

Le reste des sources de revenus sont fournies par la débrouille⁵ légale et illicite et le travail rémunéré.

Le travail occasionnel (9,5 %), la pratique du *squeegee* (1,8 %), la vente de canettes et de bouteilles (8,3 %), de journaux, y compris *L'itinéraire* (1,4 %), le recours à l'aide de la famille, des amis et des connaissances (4,8 %) et la mendicité (12,3 %) constituent ce qui est classifié comme « débrouille légale », tandis que la prostitution (3,1 %), le trafic de drogues, de cigarettes et d'alcool (5,2 %), le vol ou le recel (3,0 %) fournissent aux personnes des revenus de pratique de la débrouille illicite.

⁵ L'expression est utilisée dans le cadre de la recherche.

Contrairement à la croyance de sens commun, 8,6 % de la population étudiée travaille, dont 2,4 % à temps partiel, 3,6 % à temps plein et 2,6 % sur appel. Les personnes qui ont eu un emploi au cours d'une période de 12 mois représentent 35,5 %, pour 55,7 % dans la population en général, tandis que celles qui n'en ont pas eu 64,5 %, contre 44,3 % dans la population en général.

Une proportion de 93,8 % des personnes ont bénéficié à un moment donné des prestations de la Sécurité du revenu au cours de leur vie et 6,2 % n'en ont jamais fait appel, tandis que 93,7 % ont eu un emploi au cours de leur vie et 6,3 % n'ont jamais eu d'emploi.

La répartition des catégories professionnelles parmi ceux qui ont présentement un emploi ou qui fait référence au dernier emploi fait état de 53,3 % d'ouvriers non spécialisés et manœuvres, 20,0 % d'employés de bureau, de commerce et de service, 18,6 % de contremaîtres, ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés, 4,6 % de cadres intermédiaires, semi-professionnels et techniciens et 3,5 % de cadres supérieurs ou professionnels, pour une population (n) de 700 individus. Cela signifie qu'un nombre absolu de 373 ouvriers non spécialisés, 140 employés de bureau, 130 contremaîtres, 32 cadres intermédiaires et 24 cadres supérieurs ou professionnels qui exercent actuellement ou ont exercé ces métiers au cours de leur vie sont des usagers des centres d'hébergement, des soupes populaires et des centres de jour de Québec et de Montréal et sont considérés, par le fait même de la fréquentation de ces ressources de dernier recours comme des itinérants, selon leur comportement de mobilité spatiale.

Une partie importante (66,8 %) ne cherche plus de travail depuis les derniers six mois, pour 33,2 % qui affirment en avoir cherché sérieusement.

Les données sociodémographiques qui complètent le tableau de l'insécurité alimentaire, source de détresse, de maladies et de comportements déviants et autodestructeurs décrivent également la situation économique familiale pendant

l'enfance. Pour un nombre de (n = 743) individus, 12,1 % ont déclaré avoir eu une enfance très pauvre, 16,8 % une enfance pauvre, 55,4 % une enfance dans une famille à situation économique moyenne, 12,3 % ont vécu dans une famille assez riche et 3,4 % affirment provenir de familles très riches. La large répartition des niveaux de vie pendant l'enfance — près de trois quarts ont bénéficié de conditions de vie de moyenne à riche — comparée au caractère obligatoire de la pratique de mobilité, pour subvenir à des besoins élémentaires en circulant dans le réseau d'aide aux démunis prouve hors de tout doute une tendance à la dégradation du niveau de vie de cette population, et de la population de la métropole et de la capitale en général, car l'échantillon utilisé dans la recherche est représentatif de cette population. Les caractéristiques sociodémographiques de la population itinérante décrivent une situation significative en ce qui concerne le lieu de naissance, la citoyenneté et la langue maternelle. Ceux qui sont nés au Québec représentent 85 % et ceux qui ont le français comme langue maternelle 86,6 %, ce qui permet de conclure à une surreprésentation des Québécois francophones parmi les itinérants. Par contre, les immigrants, qui représentent 22 % dans la population en général, sont sousreprésentés (8,1 %).

(n : 756)	Population à l'étude	Population en général
Lieu de naissance	%	
Canada	91,9	78
Québec	85	—
Autres pays	8,1	22
Citoyenneté		
Canadienne	98,3	—
Autre	1,7	—
Langue maternelle		
Français	86,6	68,8
Anglais	7,7	—
Autre	5,7	—
Anglais ou autre	13,4	31,2

Tableau XIX : Lieu de naissance, citoyenneté et langue maternelle

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999, mars 2001.

La classification selon le statut domiciliaire vient étayer encore l'idée de l'ambiguïté de la définition officielle de l'itinérance, qui est exclusive pour le Québec.

En effet, la connotation des mots de la famille itinéraire-itinérant-itinérance est locale, avec toutes les imprécisions que l'utilisation de ces mots implique.

(n : 757)	Montréal-Centre	Québec
Statut domiciliaire	%	
SDF actuel	43,8	17,2
Ex-SDF	40,6	48,5
Jamais SDF	15,6	34,3
Sexe		
Hommes	83,5	89,1
Femmes	16,5	10,9
Âge		
18-29 ans	18,9	25
30-44 ans	48,1	35,9
45 ans et plus	33	39,1

Tableau XX : Statut domiciliaire, sexe et âge

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999, mars 2001.

Pour Montréal, 15,6 % des utilisateurs n'ont jamais été des itinérants selon la définition officielle de l'itinérance, tandis que 40,6 %, selon la même définition, ne le sont plus. Seulement 43,8 % sont en même temps usagers des ressources pour personnes démunies et SDF (sans domicile fixe), étant des itinérants typiques. Pour Québec, la situation est inversée, car ce sont seulement 17,2 % des individus qui n'ont pas de domicile, contre 48,5 % qui dans le passé en ont manqué

et 34,3 % qui, malgré le fait qu'ils ont toujours bénéficié d'un logement, sont des utilisateurs des ressources communautaires d'aide alimentaire et ont donc un comportement d'itinérance. Les hommes sont surreprésentés (83,5 % à Montréal et 89,1 % à Québec).

En généralisant, dans l'éventualité de l'utilisation de la définition officielle de l'itinérance, 56,2 % des clients des soupes populaires et autres ressources de Montréal et 82,8 % à Québec ne sont pas considérés des itinérants, ce qui constitue manifestement une tendance d'atténuation symbolique d'un phénomène social en constante aggravation.

Si la notion de domiciliation est indéniablement utile dans la constitution de la définition de l'itinérance, son utilisation exclusive pour comprendre la configuration du phénomène de l'itinérance ne semble pas pertinente, car cela peut avoir des effets inhibiteurs sur les politiques sociales de lutte contre la pauvreté, l'image réductrice de l'itinérance ayant tendance à induire une perception minimisée du phénomène social.

La première des conclusions prises en considération à la lecture des extraits de la recherche est son objectif : procurer aux facteurs de décision, sous une forme accessible, la possibilité d'envisager des approches plus adéquates pour la résolution, pour le moins partielle, d'un problème social grave, dont la connaissance est actuellement fragmentaire et s'appuie sur des préjugés et des stéréotypes de sens commun.

En produisant des données viables qui prouvent l'équivoque de la catégorie « itinérant », une approche plus globale de la part de la classe politique est suscitée, avec des conséquences idéalement positives sur les populations exclues. La deuxième conclusion est son originalité sur le plan scientifique : transgresser des préjugés solidement ancrés dans l'inconscient collectif, dans les représentations sociales des individus, ainsi que celles institutionnalisées, dans le but de tenter un

changement de vision sur un groupe social en permanente augmentation, relève de l'audace scientifique.

Le fait de considérer comme itinérantes toutes les personnes qui font appel aux services communautaires d'aide alimentaire, sans la prise en considération de la notion de domiciliation pour des fins de classification générale, constitue une perspective dont le but implicite est celui d'exercer une influence sur les politiques sociales des gouvernements.

Les conclusions sont généralisables, leur utilité dépassant le cadre du Québec. Des particularités existent toutefois, en ce qui a trait aux caractéristiques ethniques de la population étudiée : le fait que la grande majorité des itinérants soient des Québécois francophones est de nature à susciter d'autres types d'interrogations et éventuellement, d'autres recherches spécifiques.

Annexe VII

La notion de domiciliation

La forme limite d'immobilité coïncide avec un état d'exclusion et de disqualification sociale idéaltypiques qui tend vers l'absolu. Ce sont, au Québec, les itinérants⁶, et en France, les SDF qui sont définis analytiquement par ce cumul de caractéristiques socioéconomiques.

Le critère principal de catégorisation par le reste de la société est, dans une perspective spatiale, leur impossibilité de bénéficier d'un espace privé, à utilisation exclusive, le logement définissant socialement l'individu. Sur le plan symbolique, l'absence de domicile représente l'une des conséquences et le marqueur premier d'une situation d'extrême pauvreté. Le domicile possède une importante fonction sociale, et le manque d'accès permanent, continu à un espace protégé à usage privé définit par la négative ce groupe social marginalisé et fortement exposé par l'effet de sa singularité.

Les fonctions sociales que la perspective sociologique de la notion de *domiciliation*⁷ confère à l'espace privé impliquent aussi des fonctions identitaires et économiques.

La première fait référence à la perception de l'individu par l'Autre généralisé, dans l'objectif de sa classification sociale.⁸ La propre perception identitaire fait référence aussi à la *domiciliation*, son manque constituant une signification identitaire généralement négative, ou, pour le moins, d'individuation par rapport à la majorité. La représentation de soi par rapport aux Autres est

⁶ Sur l'ambiguïté sémantique du terme, voir l'Annexe V.

⁷ La notion de *domiciliation* constitue une tentative de conceptualisation de celle, plus spécifique, de *domicile* ou de *logement*.

⁸ La classification est un processus cognitif préalable aux attitudes et aux pratiques sociales, dont la rationalité se situe, de manière générale, dans la nécessité atavique de contrôle de l'environnement social, aux fins d'interaction.

inéluclablement négative, selon la perspective de la *domiciliation*, car l'estime de soi devrait trouver des références normatives dans la « normalité »⁹.

La fonction économique est définitoire par rapport à la *domiciliation*, dont le déficit signifie inmanquablement une carence économique.¹⁰ La notion renvoie à celle de condition sociale, son manque signifiant *ipso facto* la pauvreté. L'autoperception économique est aussi en rapport avec l'inexistence d'espace privé, comme critère formel de classification, car les moyens économiques représentent une possibilité virtuelle de bénéficier d'un espace privé. Il existe donc, selon la perspective de la *domiciliation*, une relation de détermination entre le domicile et la classification d'ordre identitaire, y compris économique, dont fait l'objet celui qui en est caractérisé par la négative.

Le logement est central dans la vie de l'individu, la *domiciliation* servant de garantie à la stabilité et à la continuité de ses activités. La stabilité, inexistante dans le cas des itinérants¹¹, est une obligation essentielle que la société exige implicitement de ses membres, comme condition définitoire du degré d'intégration sociale, de participation à la société, au même niveau que l'existence d'interactions sociales et la rencontre des obligations financières courantes de la vie « normale ». Avoir un revenu, payer un loyer de façon régulière implique impérativement la stabilité, dont le manque signifie *ipso facto* l'exclusion. Les interactions d'insertion dans des groupes sociaux, de voisinage, de propriétaires, d'employés sont inmanquablement interdites aux personnes définies par l'extrême dénuement économique, dont la tendance du cumul de handicaps sociaux et économiques est empiriquement documentée.

⁹ Le fait d'attribuer une rationalité à caractère universel aux mécanismes de la constitution de l'estime de soi confère à la théorie de la *domiciliation* comme élément central des sociétés développées un certain caractère réductionniste.

¹⁰ Les représentations sociales actuelles, influencées par les théories libérales de la responsabilité et de la rationalité individuelles, perçoivent souvent l'état de dénuement économique comme volontaire, au nom de supposés principes de liberté. Ce type d'attribution a comme objectif celui de déresponsabilisation de la société, et, implicitement, du système économique capitaliste.

¹¹ La grille de lecture appliquée aux « itinérants » selon le sens québécois du terme n'est évidemment pas opératoire dans le cas d'un autre type d'itinérance, celle « de luxe », caractérisée par le pouvoir, la richesse, et par une effective capacité d'influence du propre trajet social.

La *domiciliation* constitue un important critère de conformité normative, de définition de la « normalité » des pratiques et des situations sociales et économiques dans la société moderne, opératoire aussi parmi les critères des appareils de répression institutionnels. Les structures du contrôle social se fondent, dans la société moderne, sur l'existence de domicile, et son manque, associé, par surcroît, à un déplacement oisif, est perçu comme une menace pour le système normatif social et pour la stabilité de la société en général.

L'absence d'espace privé détermine l'impossibilité, selon les structures actuelles de la société, d'accéder foncièrement de façon symbolique à l'espace public, car son occupation physique se fait contrairement aux normes sociales. La projection physique autant que symbolique dans les espaces publics, dont les interactions, les comportements verbaux et non verbaux sont codés selon des normes par rapport auxquelles une présence vraisemblablement oisive est en discordance contribue d'autant plus à des réactions adverses de la part des individus « normaux »¹².

Toutefois, ce n'est pas une oisiveté absolue, inexistante empiriquement, qui dérange les autres participants à l'espace public, mais la pratique d'activités non conformes avec celles qui sont socialement valorisées. Ce qui provoque des comportements de rejet est, outre la visibilité discordante des itinérants, leur manque manifeste de qualification dans le sens des interactions sociales, codifiées, conformes au standard local.¹³

La socialité, refoulée dans des espaces privés pour les individus qui composent la majorité, est étalée, dans le cas de l'itinérant dans l'espace public, le seul à leur disposition. Toutefois, celui-ci est rationalisé, et l'oisiveté, associée à certaines caractéristiques constituant l'*habitus* (aspect extérieur, comportement)

¹² Le terme renvoie à la notion de *norme*, autant qu'à la *normalité*.

¹³ Le standard des caractéristiques nécessaires à l'établissement des interactions sociales est une variable autant culturelle qu'historique. Ainsi, certaines époques et certaines populations se sont représenté les relations sociales de manière totalement différente, la tolérance par rapport à la non conformité aux normes dominantes étant tout aussi variée.

produit un effet dissonant, aisément perceptible par les autres participants aux interactions sociales. Il existe peu d'espaces où l'inactivité puisse coexister avec la rationalité instrumentale du déplacement dans l'espace public, codé par rapport à l'utilité, à la consommation, au loisir même.

L'itinérant est surexposé et vulnérable dans son existence dans l'espace public, qu'il occupe transitoirement, de manière très différente par rapport aux normes. Il fait l'objet d'une attention spéciale, en relation directe avec le degré de dissimilitude et de non-conformité normative manifestée. Il représente un objet potentiel d'inquiétude, de suspicion et de surveillance, sa visibilité étant conditionnée aussi par la nature et par leur durée de ses activités. L'oisiveté non conforme signifie aussi l'accomplissement d'activités courantes, importantes pour la survie personnelle, autrement pratiquées dans le cadre d'un espace privé ou dans des espaces publics expressément désignés (manger, se laver, se changer, etc.). Comme la plupart de ces activités sont codées par rapport à l'espace, donc interdites, formellement ou informellement, la visibilité de l'individu qui les accomplit est d'autant plus prégnante. Les itinérants constituent un groupe potentiellement à risque du point de vue de l'ordre public, étant perçus comme une nuisance publique, capables d'actions contraires aux normes sociales en vigueur, dont le vol.

Du point de vue de la santé publique, le groupe social¹⁴ fortement marginalisé des itinérants présente un risque potentiel, réel ou seulement appréhendé, du fait des pratiques de toxicomanie qui souvent les caractérisent, de leur séropositivité reliée à celles-ci, de leurs problèmes de santé mentale, ainsi que des maladies infectieuses persistantes, non contrôlées et non traitées.

¹⁴ Le fait de définir génériquement les itinérants comme groupe social n'implique pas l'existence d'une cohésion et d'interactions sociales significatives, mais seulement le fait qu'ils constituent l'objet d'une opération cognitive de généralisation, à caractère dépréciatif, de la part de l'Autre généralisé, y compris des instances publiques.

Un autre aspect du risque potentiel est politique, s'appliquant d'habitude aux jeunes, perçus comme une virtuelle force politique, potentiellement dangereuse, associée, dans l'esprit des organismes institutionnels de répression, aux mouvements anarchistes. Les itinérants constituent donc un groupe social générique hautement visible, surexposé, car transgressant de façon inéluctable les normes sociales, dont les règles minimales de comportement oisif dans l'espace public, en en adoptant d'autres, considérées comme inappropriées. Leur présence dissonante déclenche souvent, en directe relation avec la densité de leur présence, des demandes d'intervention, voire de répression, adressées aux représentants de l'ordre public par des citoyens, des commerçants, des institutions, car les itinérants sont continuellement en situation de violation de normes et de lois.

La conséquence en est une intensification de la présence policière dans certaines zones considérées à risque, ce qui détermine implicitement un rétrécissement correspondant de l'espace disponible à l'existence des itinérants. De façon générale, il en résulte la diminution, et même l'absence totale de l'ensemble des garanties de leur réinsertion sociale.

Du point de vue de la perspective de la mobilité, la conséquence de la continuelle marginalisation des itinérants est une immobilisation et une amplification de leur exclusion au sein même de la société.

Le fondement sociologique de la représentation du phénomène de l'itinérance fait référence à la distance du groupe par rapport aux normes sociales dominantes, son acceptation étant en directe relation avec l'ampleur de la conformité sociale. Empiriquement, l'immunité face à un système de normes sociales est impossible à atteindre, et le degré d'intégration sociale en est directement dépendant. Il en résulte une exclusion matérielle et symbolique, car les représentations sociales dominantes dans la société vont dans le sens de la culpabilisation systématique des individus qui composent le groupe. Les enjeux normatifs d'une insertion sociale minimale, selon la vision normative existante

actuellement dans la société, impliquent nécessairement la *domiciliation*, et aussi le travail.¹⁵ Le manque de logement signifie inéluctablement la non-insertion sociale, devenue, structurellement, impossible.

Les conséquences de l'absence de domicile sur le statut de citoyenneté sont multiples. L'incapacité de participer au débat politique signifie, *in extenso*, la négation de leur participation à l'espace public, au sens symbolique. Les itinérants n'ont aucune protection symbolique, et composent, avec les populations en situation de pauvreté relative qui résultent de la dynamique du libéralisme, des non-forces politiques et sociales, sans aucune influence sur leur propre trajet social et encore moins sur des décisions politiques et économiques plus larges. La difficulté, voire l'impossibilité matérielle de bénéficier de l'accès aux services publics et privés courants dont jouit la plupart des citoyens (eau, électricité, téléphone) est un autre aspect de la marginalité vécue par les itinérants.

Il n'existe pas encore au Québec de système unifié et unanimement accepté de décompte des individus qui vivent une situation d'exclusion extrême, les itinérants. Le critère statistique, quantitatif, de la teneur des ressources économiques n'est pas considéré comme scientifiquement pertinent pour qualifier l'appartenance au groupe, parce que, comme il sera montré, une situation financière précaire ne signifie pas automatiquement itinérance. Qui plus est, le niveau économique est une variable fluctuante, incapable de définir une situation qui tend à la stabilisation.

¹⁵ L'univers normatif dans lequel les individus sont immergés, sans possibilité d'y échapper, dont les alternatives sont l'inclusion ou l'exclusion, considère le travail et le logement comme des conditions essentielles d'accès à la citoyenneté. C'est dans l'espace social caractérisé par la négative que se rencontre l'exclusion, comme conséquence du fonctionnement du libéralisme économique. Il y a une relation de causalité entre la perte de l'emploi suite à la dynamique de l'entreprise capitaliste et la perte de domicile comme conséquence de la paupérisation qui en découle. L'accès à la citoyenneté devient cohéremment impossible.

La présentation non exhaustive des multiples caractéristiques de la dynamique du phénomène social de l'itinérance révélées par l'utilisation de la notion de domiciliation n'est toutefois pas exclusive de sa réelle ampleur, globalement perceptible uniquement dans l'éventualité de l'adoption de critères moins restrictifs pour sa définition. La mobilité spatiale dans le but de survie pourrait également qualifier l'état d'itinérance, en élargissant considérablement le cadre d'analyse à la disposition de la sociologie contemporaine. C'est ce qui relève la recherche de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec de 1998 à 1999 sous la direction scientifique de Louise Fournier Ph. D., et publiée par l'Institut de la statistique du Québec en 2001. Une recherche antérieure, *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec*, Santé Québec, novembre 1998, utilise les mêmes critères de classification des personnes itinérantes, selon la pratique sociale de la mobilité qui les caractérise.

La présente recherche s'appuie sur la *mobilité* pour définir un groupe social en situation d'itinérance. Sans contester l'utilité de la notion de domiciliation pour analyser des comportements et des pratiques sociales, il appert que le concept de mobilité comme conséquence de la mise en action de dispositifs de mobilisation dont le but est la réinsertion sociale des « immobiles », est plus généralisable à l'ensemble des personnes qui vivent les mêmes situations d'exclusion.

Curriculum vitæ

Je suis né dans un autre monde¹⁶, peu après la deuxième conflagration mondiale du siècle passé. Comme conséquence de la situation géopolitique, toute une région du monde s'était vu imposer la voie du totalitarisme à partir des années '50, dans un double contexte de résurrection et de pauvreté. Contrairement aux pays occidentaux, la reconstruction d'après-guerre n'a pas contribué de façon notable à l'amélioration du niveau de vie, car le grand objectif qui légitimait l'État totalitaire — l'avènement accéléré du socialisme — réclamait des sacrifices individuels pour le bien-être commun.

C'est probablement mon enfance dans le besoin qui est à l'origine de ma quête de connaissance d'un phénomène social qui, malheureusement, n'est pas limité à une époque, à un espace géographique ou à un type de régime politique en particulier : la pauvreté

Les études que j'avais entamées ont été compromises par le décès de mes parents, et la seule voie d'instruction possible a été d'entreprendre des études professionnelles, car l'enseignement y était assorti d'une bourse et d'un contrat de travail, pendant lequel l'emploi était assuré. D'ailleurs, dans les régimes politiques « socialistes », le travail salarié était quasi obligatoire, et le chômage, jamais reconnu officiellement, était autorisé seulement aux personnes malades.

J'ai pratiqué le métier que j'avais choisi — les réparations d'appareils électroménagers — pendant plus de vingt ans, pour les possibilités de déplacement spatial et d'interactions sociales qu'il procurait. Le nombre important de contacts sociaux et leur diversité, ainsi que la possibilité de faire quotidiennement de l'« observation directe », ont influencé de façon certaine le choix de la sociologie comme cheminement intellectuel, dès que l'occasion de poursuivre des études interrompues trop tôt s'est présentée.

¹⁶ La Roumanie a été un « pays socialiste » de 1944 à 1989.

Les études universitaires de baccalauréat ont rendu possible l'articulation de l'expérience sociale et des représentations de sens commun que j'avais acquises avec leur heuristique sociologique.

Le programme de maîtrise, et notamment la rédaction du mémoire, travail pédagogique par excellence, a contribué au développement du sens critique et de la capacité d'analyse et de synthèse dans des conditions de relative indépendance intellectuelle. Le fait que mon objet de recherche est constitué par l'analyse des pratiques sociales de personnes vivant dans la pauvreté n'est pas sans relation avec mon histoire de vie.

Le doctorat représente pour moi une étape obligatoire dans ma formation comme chercheur en sociologie, l'aboutissement du projet de ma vie intellectuelle et professionnelle. Les connaissances théoriques et les habiletés pratiques pour la recherche acquises dans les programmes de baccalauréat et de maîtrise constituent la base indispensable de mon cheminement universitaire, qui doit être enrichie par un perfectionnement poussé, à un niveau intellectuel supérieur et dans des conditions d'indépendance propices au développement de mon potentiel pour la recherche.

Le caractère informel du curriculum vitæ que j'ajoins à mon mémoire de maîtrise en sociologie est destiné à illustrer l'un des aspects de la subjectivité et de l'attrait pour l'informel qui caractérise en règle générale les chercheurs en sociologie.